



HAL
open science

Actes de la rencontre consacrée à Jean-Alexandre Buchon, Ecole française d'Athènes (26-27 octobre 2023)

Gilles Grivaud, Ludivine Voisin, Isabelle Guizard-Ortega, Marie Guérin, Catherine Bouras, Paraskevas Matalas, Nasia Yakovaki, Philippe Trélat, Raïa Zäimova, Ioannis Koubourlis, et al.

► To cite this version:

Gilles Grivaud, Ludivine Voisin, Isabelle Guizard-Ortega, Marie Guérin, Catherine Bouras, et al.. Actes de la rencontre consacrée à Jean-Alexandre Buchon, Ecole française d'Athènes (26-27 octobre 2023). Jean-Alexandre Buchon, historien de la Grèce franque, 2024. hal-04722590v2

HAL Id: hal-04722590

<https://normandie-univ.hal.science/hal-04722590v2>

Submitted on 14 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Actes des rencontres scientifiques

2

Jean-Alexandre Buchon,
historien de la Grèce franque

AVANT-PROPOS

Écrire l'histoire de la Grèce franque est un programme de recherches porté conjointement par l'École française d'Athènes et le GRHis (UR 3831), laboratoire rattaché à l'Université de Rouen-Normandie, dans le cadre du quinquennal 2022-2027. Il entend initier une réflexion sur les conditions d'élaboration de l'histoire de la Grèce franque/latine au fil des siècles. Exercice à la fois historiographique et épistémologique, il vise à comprendre les concepts utilisés, les méthodes scientifiques déployées, les systèmes idéologiques dans lesquels s'inscrit un champ disciplinaire apparu au XVII^e siècle, et qui se développe au cours des XIX^e et XX^e siècles.

La première série de rencontres aborde le cas des historiens français, qui peuvent être admis comme les fondateurs des études sur la Romanie gréco-latine, même s'ils ne détiennent pas l'exclusivité des recherches dans ce domaine. Certes, une analyse comparée des travaux produits par les érudits des nations occidentales – Grèce comprise – aux époques moderne et contemporaine apporterait de précieux compléments à la réflexion, mais la cohérence d'une enquête limitée aux historiens français permet d'approfondir les conditions d'apparition et de lente construction des études sur la Grèce franque/latine.

Dans ce cadre, la sélection porte sur quelques figures éminentes de la science historique, infatigables chercheurs de textes ou de monuments : Charles Du Cange (1610-1688), Jean-Alexandre Buchon (1791-1846), Louis de Mas Latrie (1815-1897), Camille Enlart (1862-1927), Albert Gabriel (1883-1972). Ces historiens et historiens de l'art marquent des étapes dans l'élaboration de corpus documentaires signifiants, délivrent de nombreuses remarques et observations, développent des théories interprétatives appelées à structurer le domaine disciplinaire que constitue la Grèce franque/latine. Leurs lectures des sources – écrites ou matérielles –, les catégories qu'ils ont élaborées, les règles qu'ils ont établies demeurent au centre de nombreuses interrogations. Appréhender leurs héritages justifie cette série de réflexions.

La rencontre autour de Jean-Alexandre Buchon a été facilitée par l'implication des deux institutions qui l'ont patronnée. Du côté du GRHis, nos remerciements d'adressent à Stéphane Haffemayer, directeur du laboratoire, ainsi qu'à François Delisle, ingénieur d'études. À l'École française d'Athènes, notre reconnaissance s'adresse à Véronique Chankowski, directrice de l'institution, Gilles de Rapper, directeur des études modernes et contemporaines, Arnaud Contentin, responsable des services administratifs, Laure Franceschi, responsable de la bibliothèque, Louis Mulot, en charge des services informatiques, Nolwenn Grémillet, Évi Platanitou, et Chavdar Tzochev concepteur du site *Frankika.efa.gr*.

Sans leur soutien et sans leur aide, Jean-Alexandre Buchon, après Charles Du Cange, n'aurait pas mobilisé l'attention des chercheurs pour quelque temps.

Actes de la rencontre consacrée à

**Jean-Alexandre Buchon,
historien de la Grèce franque**

École française d'Athènes, 26-27 octobre 2023

à l'initiative du GRHis (UR 3831)
et de l'École française d'Athènes

Gilles Grivaud éditeur

Rouen – Athènes 2024

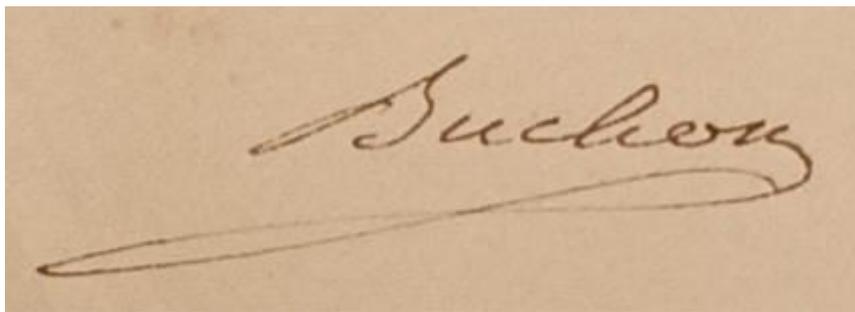


TABLE DES MATIERES

1	<i>Chronologie de Jean-Alexandre Buchon</i>	5
2	Gilles Grivaud (Université de Rouen-Normandie/GRHis) <i>Buchon, l'historien et ses contradictions</i>	9
3	Ludivine Voisin (École française d'Athènes/GRHis) <i>Un 'chaînon de la tradition érudite' ? Buchon éditeur de Du Cange en 1826</i>	35
4	Isabelle Ortega (Université de Nîmes) <i>Jean-Alexandre Buchon, un historien du XIX^e siècle au service des familles franques</i>	55
5	Marie Guérin (UMR 8167 Orient et Méditerranée) <i>Jean-Alexandre Buchon et les « archives de Mons en Hainaut » : l'apport des archives septentrionales au XIX^e siècle pour l'histoire de la principauté de Morée</i>	69
6	Catherine Bouras (École française d'Athènes), Nikitas Passaris (Université d'Athènes) <i>Restitution du paysage archéologique d'Amorgos d'après le récit de voyage de Jean-Alexandre Buchon</i>	95
7	Paraskévas Matalas (Université de Crète) <i>Alexandre Buchon, la découverte de Mistra et les nationalistes</i>	117
8	Nasia Yakovaki (Université d'Athènes) <i>Νέα στοιχεία γύρω από τον Buchon, την έκδοση του Χρονικού του Μορέως, και το πρώιμο ευρωπαϊκό ενδιαφέρον για τον ελληνικό μεσαίωνα</i>	163
9	Ioannis Koubourlis (Université de Crète) <i>Buchon lu par Zambélios et Paparrigopoulos. Affinités et divergences.</i>	179
10	Philippe Trélat (GRHis/Centre d'Études Chypriotes) <i>« À Michaud et à Buchon l'honneur de cette renaissance ? » : la redécouverte de Chypre médiévale en France dans la première moitié du XIX^e siècle</i>	195
11	Raia Zaïmova (Institut d'études balkaniques, Académie bulgare des sciences, Sofia) <i>Les ouvrages de Jean-Alexandre Buchon dans l'historiographie bulgare</i>	220
12	Autrices et auteurs	234

1

CHRONOLOGIE DE JEAN-ALEXANDRE BUCHON

- 22 mai 1791 Naissance à Ménetou-Salon (Cher), d'un père de famille commerçant, royaliste ; il est l'aîné d'une fratrie de onze enfants.
- c. 1795 – c. 1813 La famille se déplace à Bourges ; scolarité au lycée de la ville ; faillite commerciale du père.
- c. 1813 – c. 1815 Installation de la famille à Paris ; le père émigre, seul, en Californie ; Jean-Alexandre maître-répétiteur à Saint-Germain-en-Laye.
- 1815 – 1817 En Angleterre, sous-maître dans un pensionnat de l'Essex.
- 1818 Visite l'Irlande.
- 1819 Collaborateur au *Censeur européen*, à la *Revue encyclopédique* ; compose un essai biographique sur Le Tasse.
- 1820 Donne des conférences sur le théâtre anglais ; il devient l'ami de Victor Cousin, à qui il dédie sa traduction du philosophe Dugald Stewart ; collaborateur à *La Renommée* ; bref emprisonnement suite aux révoltes étudiantes survenues à Paris, en juin, qui provoque un court exil volontaire en Suisse, Allemagne, Hollande et Angleterre.
- 1821 Publie un essai sur la révolution sicilienne de 1820, une traduction du poème *Πωσσοαγγλογάλλος* dans *Le Constitutionnel*.
- 1822 Publie une traduction des *Antiquités grecques* de John Robinson.
- 1823 Semble impliqué dans les activités du comité philhellène de Paris ; il collabore au *Mercure du XIX^e siècle*, à la *Westminster Review*, au *Retrospectic Review*.
- 1824 Crée une collection de *Chroniques nationales françaises* (47 volumes publiés jusqu'en 1829).
- 1825 *Chronique de la conquête de Constantinople, et de l'établissement des Français en Morée, écrite en vers politiques par un auteur anonyme*. Publie une traduction de l'*Atlas des deux Amériques* d'après Lesage.
- 1826 *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs, par Du Fresne Du Cange*.
- 1827 *Chronique de Ramon Muntaner*.
Chronique et procès de la pucelle d'Orléans.
- 1828 Prend la direction de *La Revue trimestrielle*, qui disparaît en 1830.

- 1828 – 1829 Reçoit du ministre de l'Intérieur une mission d'inspection dans les dépôts d'archives et les bibliothèques de vingt départements ; il prolonge son voyage en Italie du Nord.
- 1829 – 1830 Échec à obtenir un poste d'inspecteur des archives ou de conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale.
- 1832 *Maître Pierre ou le savant de village. Histoire populaire des Français.*
Collabore à *La Revue de Paris*.
- 1832 – 1834 En cure à Baden Baden ; il visite Hortense de Beauharnais au château d'Arenenberg en Suisse, poursuit en Italie.
- 1835 *Correspondance inédite de Mme Campan avec la reine Hortense.*
- 1836 *Quelques souvenirs de courses en Suisse et dans le pays de Baden.*
Prend la direction de la collection *Panthéon littéraire*.
- 1838 *Notice sur un atlas en langue catalane de l'an 1374, conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque du roi.*
- 1840 *Esquisse des principaux faits de nos annales nationales du XIII^e au XVII^e siècle, tels qu'on les trouve présentés dans leur germe, leur développement et leurs conséquences dans la collection de nos écrivains originaux de chroniques et mémoires.*

Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles dans les provinces démembrées de l'Empire Grec à la suite de la quatrième croisade (comprend une réédition des chroniques de Villehardouin et d'Henri de Valenciennes).

Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le XIII^e siècle (comprend une réédition de la chronique de Ramon Muntaner et de la Chronique de Morée).
- 1840 – 1841 Obtient du ministre de l'Intérieur une mission d'études des archives en Italie, à Malte et en Grèce, pour cinq mois ; en réalité, il séjourne en Grèce de décembre 1840 à novembre 1841.
- 1842 Publie des souvenirs de voyage et des études sur la Grèce franque dans *Le Constitutionnel*, *La Revue de Paris*, *La Revue indépendante*.
- 1843 *La Grèce continentale et la Morée. Voyage, séjour et études historiques en 1840 et 1841.*

Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée et ses hautes baronnies à la suite de la quatrième Croisade.
- 1845 *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée. Investigation des archives et bibliothèques de Toscane – Naples – Sicile – Malte – Corfou (comprend une réédition de la Chronique de Morée).*

Atlas des nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée et ses hautes baronnies fondées à la suite de la quatrième croisade.

Le livre de la Conquête de la princée de la Morée, d'après le manuscrit de Bruxelles.

- 1846 *Histoire des conquêtes et de l'établissement des Français dans les États de l'ancienne Grèce, sous les Ville-Hardoin, à la suite de la quatrième croisade, T. I^{er}.*
- 29 avril 1846 Décès à Paris.
- 10 mai 1846 Le prix Gobert lui est décerné, puis retiré car il ne peut être délivré à titre posthume.
- 1911 Édition posthume par Jean Longnon du *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841.*



Portrait en buste de Jean-Alexandre Buchon, miniature d'Honorine Buchon,
Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841,
Jean Longnon (éd.), Paris, Émile-Paul, 1911 page de garde © Collection particulière

Buchon, l'historien et ses contradictions

Gilles Grivaud (Université de Rouen-Normandie/GRHis)

Résumé

La trajectoire de Jean-Alexandre Buchon ne correspond pas à celle d'un historien issu du monde de l'érudition savante ; hommes de lettres au sens large du terme, Buchon trouve d'abord en Angleterre ses sources d'inspiration, se rapproche ensuite de Victor Cousin, promoteur de la philosophie éclectique. Dans les années 1820, Buchon adhère au courant de l'histoire romantique, fonde une collection de chroniques nationales, pour laquelle il approche les travaux de Charles Du Cange ; à travers ce filtre, il publie trois premiers livres sur la Grèce franque entre 1825 et 1827 ; en 1840, il réédite une partie de ce matériel en ajoutant une synthèse maladroite, qui lui permet néanmoins d'obtenir une mission officielle en Grèce.

Les enquêtes de Buchon dans les archives et bibliothèques italiennes, ainsi que le séjour accompli en Grèce en 1840-1841, lui fournissent un abondant matériel qui génère plusieurs articles et ouvrages publiés entre 1843 et 1846. Buchon enrichit ainsi le corpus documentaire, montre d'authentiques talents d'observation durant ses périples dans la province grecque, à la recherche de manuscrits et de monuments. Fidèle à son époque, subissant l'influence de Victor Cousin et d'Augustin Thierry, Buchon développe une théorie très personnelle sur la « Gallo-Grèce », reflet des quêtes de l'époque romantique. Il obtient tardivement une reconnaissance de son travail par les institutions françaises, ayant traversé une période où l'histoire médiévale est en cours de structuration.

Abstract

Jean-Alexandre Buchon's career path does not correspond to that of a historian from the world of scholarly erudition; a man of letters in the broadest sense of the term, he first found his sources of inspiration in England, then drew closer to Victor Cousin, promoter of eclectic philosophy. In the 1820s, Buchon embraced the Romantic history movement and founded a collection of national chronicles, for which he approached the work of Charles Du Cange; through this filter, he published his first three books on Frankish Greece between 1825 and 1827; in 1840, he republished some of this material, adding a clumsy synthesis, which nevertheless enabled him to obtain an official mission to Greece.

Buchon's investigations in Italian archives and libraries, as well as his stay in Greece in 1840-1841, provided him with a wealth of material that led to several articles and books published between 1843 and 1846. Buchon thus enriched the corpus of documentation, showing genuine talent for observation during his travels in the Greek province, in search of manuscripts and monuments. Faithful to his time,

under the influence of Victor Cousin and Augustin Thierry, Buchon developed a highly personal theory on "Gallo-Greece", reflecting the quests of the Romantic era. He was late in gaining recognition for his work from French institutions, having lived through a period when medieval history was not structured.

On peut présenter Jean-Alexandre Buchon comme un homme de lettres qui, à la fin de sa vie, entre 1840 et 1846, devient l'historien de référence sur l'expansion franque en Grèce médiévale ; il obtient ce résultat après maintes tribulations, ayant affronté de nombreux obstacles ; ses compétences philologiques et scientifiques ont régulièrement été mises en cause dans le monde académique, alors que ses opinions politiques lui ont certainement fermé des portes.

Buchon doit longtemps batailler avant d'être reconnu, et lorsque les trompettes de la gloire sonnent en sa faveur, il ne peut recevoir le prix Gobert décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, car il a la mauvaise idée de disparaître, le 29 avril 1846, sans savoir que le prix ne peut être accordé à titre posthume ¹. Pauvre Buchon pourrait-on dire ! Cette mésaventure finale sonne comme une métaphore sur la réception de son œuvre. Comment désormais apprécier son apport à la connaissance de la période qu'il étudie, sur quels critères évaluer son legs ?

La vie de Buchon est en partie accessible par le filtre de son neveu, Édouard Drumont, le journaliste et essayiste connu pour ses convictions nationalistes, antisémites, antidreyfusardes, qui relate des souvenirs de famille dans une autobiographie publiée en 1890. Il n'a pas connu son oncle – disparu alors qu'il était âgé de deux ans –, ce qui ne l'empêche pas de le présenter comme « le grand homme de la famille » ; il en brosse un portrait élogieux, dévoile quelques aspects de sa vie privée, livrant des informations qui ne peuvent être vérifiées : en outre, celles-ci laissent de larges pans de l'existence de Buchon dans l'obscurité, concourent à idéaliser la figure ².

Le problème se complique par le fait que le discours de Drumont est avalisé par Jean Longnon, auteur de la biographie de référence sur Buchon, sauf que, de nouveau, l'absence de précisions sur des épisodes méconnus pose problème. On peut admettre que Longnon eut accès à des archives privées, mais elles ne sont pas signalées ³. Longnon, qui fut secrétaire de Charles Maurras et secrétaire de rédaction de la *Revue critique des idées et des livres* en 1912 – périodique proche de l'Action française –, partage les idées de Drumont en défendant des positions conservatrices et colonialistes sur l'expansion française en Méditerranée durant l'entre-deux-guerres ⁴. La complicité politique et morale de Longnon et Drumont, tout autant

¹ Le prix est finalement attribué à Aurélien de Courson : *Le Constitutionnel*, 10 mai 1846, p. 2 ; l'année précédente (1845), Buchon reçoit une des trois médailles du concours des Antiquités nationales : *Mémoires de l'Institut de France* 16.1, 1850, p. 148, 152 ; LONGNON 1911, p. xlvii ; OMONT 2022, p. 46 ; voir également infra n. 70.

² DRUMONT 1890, p. 230-244, repris à l'identique dans DRUMONT 1900, p. 315-331.

³ LONGNON 1911, p. 3, évoque la documentation rassemblée sur la famille par Pierre Piétrisson de Saint-Aubin, petit-neveu de Buchon, sans apporter davantage de détails.

⁴ RICHARD 1981 ; JULY 2010 ; les opinions coloniales sont ouvertement formulées dans LONGNON 1911, p. xxxviii-xxxix, et surtout dans LONGNON 1929 ; le compagnonnage moral et politique avec le camp conservateur s'élargit

que le manque de références, invitent donc à la circonspection et à la prudence quant aux louanges adressées à Buchon et à son œuvre ⁵.

En dépit des incertitudes, la trajectoire de Buchon commence dans le Berry, où il naît le 22 mai 1791 à Ménetou-Salon, village viticole ; la famille appartient à la bourgeoisie locale, investie dans le commerce de détail ⁶. Quelques années plus tard, Jean-Alexandre accompagne ses parents à Bourges, où il suit une scolarité au lycée sur laquelle on ne possède aucune information ; on ignore les occupations ultérieures du bachelier, qui ne peut fréquenter l'université de la ville, fermée après la Révolution ⁷. Peu avant la Restauration de 1815, un nouveau déménagement intervient, à Paris cette fois ; royaliste, le père de Buchon espère trouver un poste gratifiant, mais, déçu dans ses attentes, il émigre en Californie, laissant sa famille derrière lui. Âgé de 24 ans, Jean-Alexandre en devient le chef, ayant, plus particulièrement, sa mère et sa plus jeune sœur à charge ; on le trouve maître-répétiteur à Saint-Germain-en-Laye ⁸.

Sans fortune personnelle, Buchon vit du produit de ses mains et de son esprit ; entre 1815 et 1817, il séjourne en Angleterre, finançant son quotidien par un emploi de sous-maître dans un pensionnat de l'Essex ⁹ ; s'il ne laisse aucun écrit sur son séjour anglais, l'année suivante, Buchon visite l'Irlande, on ne sait en quelles circonstances exactes, en tire des souvenirs de voyage qu'il publie de manière anonyme en 1825 ¹⁰. Ces découvertes lui assurent une maîtrise de l'anglais, lui permettent d'approcher la culture britannique et surtout d'observer la vie politique du pays. Longtemps, il en défend le modèle de régime parlementaire contre le système monarchique français.

À son retour à Paris, Buchon se lance dans une carrière d'homme de lettres ; tour à tour journaliste et rédacteur dans la presse, il collabore à une dizaine de périodiques français, ainsi qu'à deux titres anglais ¹¹. Cette période de premiers travaux lui offre notamment l'opportunité de travailler pour le *Censeur européen*, où il rencontre Augustin Thierry, et pour le *Constitutionnel*, où il fréquente Adolphe Thiers ¹².

Le premier essai que Buchon publie sous son nom, en 1819, concerne un sujet littéraire, puisqu'il s'agit d'une biographie du Tasse, le poète italien de la Renaissance ; sa notice – longue de 188 pages – sert d'introduction à une réédition de la traduction de la *Jérusalem délivrée* ¹³. Ce premier opus est intéressant à plus d'un titre, puisque Buchon y développe une méthode qui caractérise nombre de ses travaux jusqu'en 1840. En effet, pour retracer la vie du Tasse, Buchon

à Maurice Barrès, sollicité par Longnon pour préfacer l'édition du journal de voyage dans les îles : BUCHON 1911 ; voir également MATALAS 2024.

⁵ C'est particulièrement évident en ce qui concerne l'exposé sur la vie sociale et le caractère de Buchon : DRUMONT 1890, p. 238-244, suivi par LONGNON 1911, p. xxxiii-xxxiv.

⁶ La biographie de Buchon est développée par LONGNON 1911 ; OMONT 2022 ; GRIVAUD 2022a et 2024b.

⁷ LONGNON 1911, p. xi-xii, affirme que Buchon est élève de l'École centrale du Cher, puis qu'il reçoit une pension pour étudier au lycée de Bourges.

⁸ Jean-Alexandre est l'aîné d'une fratrie de onze enfants, dont six meurent en bas âge ; sa plus jeune sœur, Anne surnommée Honorine, épouse Adolphe Drumont à Paris, en 1838 : OMONT 2022, p. 19.

⁹ BUCHON 1836, p. 147 ; LONGNON 1911, p. xii-xiii ; OMONT 2022, p. 28.

¹⁰ BUCHON 1825a ; LONGNON 1911, p. xiii.

¹¹ LONGNON, p. lxii ; ZAĪMOVA 2005, p. 121.

¹² La collaboration de Buchon au *Censeur* est assurée à partir de 1819 : OMONT 2022, p. 104, 112.

¹³ LE TASSE 1819 ; LONGNON 1911, p. xiii-xv.

n'accomplit pas de recherches dans les bibliothèques ou les archives italiennes, même s'il requiert la copie de deux manuscrits conservés à Venise et à Modène¹⁴. À l'enquête directe, il substitue la répétition d'un modèle, ici la biographie du poète composée par l'abbé Pierantonio Serassi, dont la première édition est éditée à Rome, en 1785¹⁵. Au canevas établi par Serassi, Buchon ajoute des emprunts à des philologues italiens ou français : il cite Jean-Antoine de Charnes, Angelo Fabroni, Girolamo Tiraboschi, Pierre-Louis Guinguené¹⁶ ; il s'agit d'historiens de la littérature italienne, auteurs de synthèses à partir desquels Buchon accomplit un travail de compilation.

Si la démarche globale semble cohérente, Buchon s'avère un épouvantable bavard, qui noie son propos dans les digressions et les citations ; il place en exergue quatre vers tirés de la *Première Olympique* de Pindare avec une traduction française ; il cite Platon, l'*Énéide* de Virgile, Ovide, Pétrarque¹⁷ ; il fait fréquemment référence aux auteurs du XVIII^e siècle : Voltaire, Rousseau, Madame de Staël, Goethe, Alfieri, Sismondi, et il soutient Goldoni contre les académiciens de la Crusca¹⁸. Fidèle à son goût pour l'Angleterre, il établit un parallèle entre Le Tasse et Lord Byron, ce qui lui permet d'insérer le texte original du *Lament of Tasso* composé par Byron, accompagné d'une traduction personnelle¹⁹. Enfin, il digresse sur le peintre Jean-Louis Ducis (1775-1847), élève de David, auteur de plusieurs peintures historiques qui mettent en scène Le Tasse²⁰. Loin d'enrichir la compréhension du destin du poète, la multiplication des citations et des références obstrue le propos général, suggère un déballage ostentatoire destiné à attirer l'attention du public. On relève encore des opinions caustiques envers la monarchie de Louis XVIII, qui illustrent son hostilité à la Restauration²¹. Buchon s'inscrit assurément dans le camp bonapartiste, comme le confirment ses fréquentations les années suivantes²². On notera que, paradoxalement, le récit du Tasse ne suscite pas de curiosité pour les événements de la première croisade.

En 1820, Buchon s'affiche comme un spécialiste de la culture anglaise ; il donne des conférences à l'Athénée royal sur l'art dramatique anglais, qu'il publiera par la suite en plusieurs livraisons dans le *Mercure du dix-neuvième siècle*²³. Parallèlement, il traduit en français un philosophe écossais contemporain, Dugald Stewart, qu'il introduit par une immense introduction, où il brasse des idées peu convaincantes, en un exercice qui lui permet – à nouveau – de faire étalage de connaissances. En dédiant cette traduction à son ami Victor

¹⁴ Buchon requiert des copies d'un *Discours* du Tasse sur la France, daté de 1585 : LE TASSE 1819, p. lv.

¹⁵ SERASSI 1785, et la notice biographique sur cet auteur de CAPPELLETTI 2018.

¹⁶ CHARNES 1790 ; FABRONI 1800 ; TIRABOSCHI 1787 ; GUINGUENÉ 1811-1835 ; LE TASSE 1819, p. ij, xxxvij.

¹⁷ LE TASSE 1819, respectivement p. i, cxlix, cl, cliv-clv, cvii, clxxiv ; à propos de Pétrarque, Buchon retranscrit une brochure de 1565, où figure le récit, traduit en français, de son couronnement en 1341 : p. clxxvi-clxxxj.

¹⁸ LE TASSE 1819, respectivement p. lxxvii-lxxviii, lxxix, cj, clxxvij, xlj, lvij, clxv-clxvj, clxv-clxvj.

¹⁹ LE TASSE 1819, p. cxiv-cxxxj.

²⁰ LE TASSE 1819, p. ciii-civ, cxiv, clxxxv-clxxxvj.

²¹ LE TASSE 1819, p. clxxij : « Qui ne préfère les chênes antiques de nos forêts à la grotesque forme des arbres en pains de sucre, en vases et en boules des jardins symétriquement ennuyeux du triste et splendide palais de Versailles ? » ; p. clxxiv-clxv : « En France, on aime les grands poètes et les grands artistes ; on leur accorde même quelquefois une protection précaire ; mais on ne leur fait point partager les hautes récompenses nationales réservées aux destructeurs des hommes. On a même quelquefois refusé un tombeau à ceux qui mériteraient un autel » ; LONGNON 1911, p. xvii-xviii.

²² DRUMONT 1890, p. 239 ; LONGNON 1911, p. xxxi-xxxii ; OMONT 2022, p. 38, 98-99.

²³ BUCHON 1823-1824 ; LONGNON 1911, p. xv-xvii.

Cousin, Buchon manifeste une solide complicité intellectuelle envers ce philosophe, qui défend l'éclectisme comme système conciliant les thèses admises dans diverses traditions spirituelles ²⁴.

1820 est une année marquée par des révoltes étudiantes, à Paris, au début du mois de juin ; Buchon y est mêlé, sans savoir à quel titre ; peut-être a-t-il formulé des critiques contre le pouvoir dans un périodique anglais, peut-être que sa collaboration au *Censeur européen* le met en cause, rien d'assuré mais il déclare être emprisonné à deux reprises pendant un mois ²⁵. Il préfère alors quitter la France pour visiter la reine Hortense en Suisse, puis il passe en Allemagne, en Hollande et en Angleterre ; durant ses étapes, il ne manque pas de visiter de multiples bibliothèques afin de consulter des manuscrits, conférant une dimension littéraire à son itinérance. L'exil semble cependant de courte durée : Buchon est de retour à Paris en 1821, où il est toujours soumis à une surveillance policière ²⁶.

Cette année-là, il publie un opuscule consacré à la révolution sicilienne de 1820 dirigée contre les Bourbons de Naples, dont il retrace les origines et les développements. L'essai de 106 pages montre que Buchon suit l'actualité des mouvements liés au réveil des nations ; dans cet ouvrage, il adopte une méthode historique assez rigoureuse, évite les digressions ; la narration chronologique des événements est désormais fondée sur l'exploitation de textes originaux, dont il reproduit certains en version italienne dans ses annexes ²⁷.

Cette même année, Buchon salue l'insurrection grecque en publiant une adaptation française d'un poème satirique, le *Πωσσοαγγλογάλλος*, dans le *Constitutionnel* daté du 23 août 1821 (**fig. 1**) ; il accomplit probablement la traduction à partir d'une version anglaise publiée auparavant par William Martin Leake, selon la démonstration de Nasia Yakovaki ²⁸. Interpréter cette publication comme un acte d'adhésion immédiate au mouvement philhellène n'est pas confirmé par un engagement public dans les comités soutenant la cause grecque, contrairement aux exemples de Victor Cousin ou de Charles Fauriel ²⁹. Certes, Buchon défend l'émancipation politique des Grecs, comme il le proclame dans la dédicace à Marie Soutzo publiée en 1825, mais il ne prend pas une part éclatante aux activités publiques ; le plus probable est qu'il utilise ses fonctions de rédacteur au *Constitutionnel* pour faire circuler des appels et collecter des fonds.

²⁴ STEWART 1820-1823 ; LONGNON 1911, p. xix ; ANTOINE-MAHUT, WHISTLER 2019 ; GRIVAUD 2024b.

²⁵ BUCHON 1836, p. 119-121 ; LONGNON 1911, p. xix-xx ; OMONT 2022, p. 24-25.

²⁶ *Le Constitutionnel* 10 octobre 1822, p. 3 ; OMONT 2022, p. 25-26.

²⁷ [BUCHON 1821], dont le nom n'apparaît pas sur la page de titre.

²⁸ BUCHON 1821 ; sur ce poème, voir l'édition critique de DIMARAS 1990 et les remarques de YAKOVAKI 2024.

²⁹ Buchon correspond avec des philhellènes français et étrangers, est suspecté d'organiser des filières de combattants volontaires durant l'été 1825, mais son rôle paraît mineur dans le comité parisien fondé en 1823 : BARAU 2009, p. 65, 103, 176, 245-246, 407. Rien ne prouve que Buchon « mêlé de très près aux préoccupations de son temps, en partageant tous les enthousiasmes et toutes les ardeurs, [...] s'était passionné, comme tant d'autres, pour la cause des Hellènes », comme le soutient DRUMONT 1890, p. 233.

Fig. 1 : Extrait de « Poésies nationales des Grecs modernes », *Le Constitutionnel*, 23 août 1821 © Gallica

Quelques pièces écrites dans le style vulgaire sont aussi fort curieuses, à la fois comme essai poétique et comme tableau de mœurs. Les Français, qui s'intéressent si vivement au beau pays de la Grèce, ne seront sans doute pas fâchés de savoir quelle était avant la lutte actuelle la tendance générale des esprits, quel était l'espoir des habitants, et quels obstacles s'opposaient à leur régénération. Une espèce de poëme satirique écrit en vers vulgaires, et présenté sous une forme dramatique, nous a semblé donner une idée assez exacte du triste état d'un pays dont le despotisme, qui flétrit tout, n'a pu encore opérer cependant la complète démoralisation. Cette satire dialoguée est anonyme; elle est intitulée : *Rôss-Anglo-Gallos*, (le Russe-Anglais-Français. Nous en offrirons quelques extraits. Plus tard, nous pourons examiner si quelque patriote s'est conservé pur au milieu de la dégénération décrite par le poète.

La Grèce ne figure pas au centre des préoccupations de Buchon, pour preuves ses contributions dans la presse qui concernent des sujets variés, en phase avec le mouvement de littérature comparée porté par Fauriel. En dépouillant ses publications dans le *Mercure du dix-neuvième siècle*, on comprend qu'il poursuit ses traductions depuis l'anglais, et c'est par ce biais qu'il approche la civilisation grecque classique en collaborant à la version française des *Antiquités grecques* de John Robinson, en 1822. À un certain moment, il ambitionne de composer une histoire littéraire du Portugal³⁰.

À 30 ans, le principal sujet qui retient Buchon demeure l'histoire de sa patrie, la France, question qui mobilise nombre d'hommes politiques et d'intellectuels ayant collaboré aux périodiques pour lesquels Buchon a travaillé³¹. Augustin Thierry (1795-1856) et François Guizot (1787-1874) sont les principaux représentants d'un courant historiographique soucieux d'offrir aux Français des récits sur leur passé en se fondant sur des documents, de vieilles chroniques, des travaux d'érudition. Contre les discours à la gloire des souverains, ils posent un regard critique en relisant les textes fondateurs informant des origines et des caractères des peuples; une des principales manifestations de ce renouveau historiographique se traduit par la constitution d'un corpus documentaire, à l'initiative de Guizot, qui obtient l'appui de l'Institut; entre 1823 et 1835, trente volumes sont publiés dans la *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au XVIII^e siècle*³².

³⁰ ROBINSON 1822; BUCHON 1823a, 1823-1824, 1824a, 1824b, 1824c; OMONT 2022, p. 28.

³¹ LONGNON 1911, p. XXI, XXXVI-XXXVII; ZAJMOVA 2005, p. 121.

³² Sur ce renouveau historiographique: JULLIAN 1897; LONGNON 1911, p. XXI-XXII; WALCH 1986; THEIS 1988; CROSSLEY 1993; MELONIO 1998.

Buchon s'associe à ce mouvement, de manière indépendante, en créant sa propre collection de *Chroniques nationales françaises*, dont il prévoit soixante volumes, selon une brève datée du 1^{er} janvier 1824³³. Il s'agit d'une initiative parallèle à celle de Guizot, et Buchon s'adresse à un large public, pour lequel il vulgarise des textes écrits en ancien français, ce qui le place en position décalée par rapport aux milieux académiques ; conscient que ses choix peuvent heurter, il déclare : « J'ai réservé pour l'orthographe littérale toutes les libertés que j'avois à prendre. Là j'ai bravé toutes les accusations de la critique. Dût l'académie en corps me censurer, je persiste à croire que j'ai bien fait : le public prononcera »³⁴. Buchon ne possède, *a priori*, aucune compétence pour un travail d'édition qui réclame des qualités de philologue averti ; autodidacte, il n'a pu suivre les cours de paléographie dispensés à l'École des chartes, fondée en 1821 ; souvent, il recourt à des copistes³⁵.

À l'occasion de ses recherches pour sélectionner des chroniques, Buchon découvre l'œuvre de Charles du Cange, le savant du XVII^e siècle appelé à devenir son véritable mentor. En 1676, à l'instigation de Colbert, Du Cange élabore le plan d'une collection des historiens de la France, mais le projet n'aboutit pas, même s'il reste d'actualité puisqu'il fait l'objet d'une édition en 1771³⁶ ; dans son inventaire, Du Cange intègre les historiens des croisades, car il considère que l'expansion française des XI^e-XIII^e siècles appartient à l'histoire nationale. Admettant ce point de vue, Guizot inclut les historiens des premières croisades à sa collection, laissant de côté les récits des XIII^e-XVI^e siècles, choix qui, *de facto*, ouvre la voie à Buchon pour publier – ou republier – les chroniqueurs français du Moyen Âge tardif, en commençant par Villehardouin.

Du Cange inspire également la trajectoire de Buchon à travers les nombreux manuscrits qui ont été versés à la Bibliothèque royale après la mort de l'érudit. Buchon y découvre la version corrigée, de la main de Du Cange, de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français*, publiée en 1657, et que Du Cange voulait rééditer avec des adjonctions³⁷. Buchon apporte les corrections prévues par Du Cange dans le volume qu'il intègre à sa *Collection de chroniques nationales françaises*, en 1826, donnant une version vulgarisée destinée au grand public, comme le démontre Ludivine Voisin³⁸. Le travail de relecture de l'ouvrage de Du Cange le convainc que l'érudit amiénois a davantage procédé à « un recueil de

³³ *Le Mercure du dix-neuvième siècle* 4, 1824, p. 475 ; DAUNOU 1825 ; 47 volumes sont effectivement publiés entre 1824 et 1829 : LONGNON 1919, p. xxii-xxiv, xl ; OMONT 2022, p. 28-30.

³⁴ BUCHON 1824d, p. lxxx ; DAUNOU 1825 formule plusieurs réserves sur les choix opérés dans l'édition des chroniques de Froissard ; LONGNON 1911, p. xxiii, admet que Buchon rajeunit l'orthographe, ne distingue pas les différentes rédactions ; OMONT 2022, p. 49-54.

³⁵ Un de ces copistes fut Adolphe Drumont, qui avait suivi des cours de paléographie à l'École des chartes, et que Buchon emploie comme secrétaire : DRUMONT 1890, p. 243-244, suivi par LONGNON 1911, p. xxxiii. Dans la mesure où le nom ne figure pas dans la liste des élèves pensionnaires et diplômés, on peut supposer qu'il a pu suivre le cours élémentaire conduisant au concours d'entrée à l'École, mais qu'il a ensuite abandonné l'idée de présenter le concours, ou bien qu'il a échoué à ce concours : *Bibliothèque de l'École des chartes* 26, 1865, p. 1-16.

³⁶ FEVRET DE FONTENETTE 1771, p. xvj-xvij ; FEUGERE 1852, p. 87-88 ; SHAWCROSS 2021.

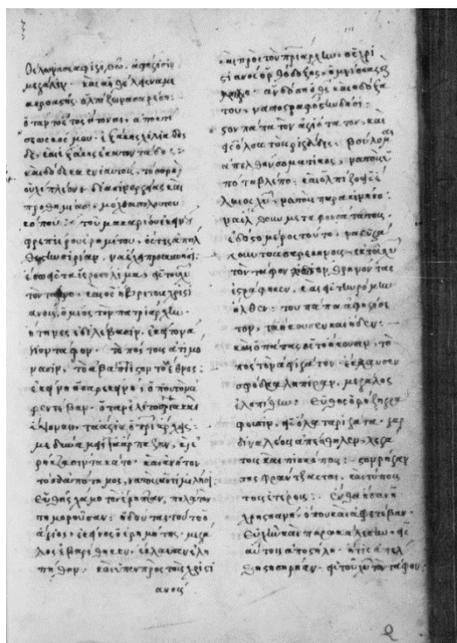
³⁷ DU CANGE 1657 ; ZAJMOVA 2005, p. 123 ; GRIVAUD 2023.

³⁸ BUCHON 1826 ; VOISIN 2024.

matériaux qu'à une véritable composition historique »³⁹; cette remarque trace la voie ensuite empruntée par Buchon.

C'est encore par l'intermédiaire de Du Cange que Buchon découvre le manuscrit de la *Chronique de Morée* conservé à Bibliothèque royale – actuel BnF, *ms grec 2898* (fig. 2) –, dont il donne la première édition, toujours dans le cadre de sa collection, en 1825⁴⁰. Buchon, qui ignore le grec, recourt aux services d'un copiste, probablement un Grec émigré de l'entourage de Korais, sans doute les frères Christodoulos et Constantinos Klonarès⁴¹. Buchon publie le texte grec de la première partie de la *Chronique*, accompagné d'une traduction française de l'ensemble du manuscrit, augmentée de commentaires en partie empruntés à Du Cange. La dédicace, adressée à la princesse Marie Soutzo, lui permet de manifester sa flamme philhellène en termes éloquentes : « Les Français, les Anglais et les Américains sont impatients d'ouvrir leurs rangs pour admettre au milieu d'eux le peuple grec régénéré »⁴². Ces envolées lyriques ne masquent pas l'indigence des remarques sur les caractères particuliers de la langue de la *Chronique*, car Buchon se borne à constater un état dégradé du grec, où les emprunts au français sont nombreux, au point d'avancer le concept de « langue gréco-française », sans entrer davantage dans la description des caractères hybrides du vocabulaire ou de la syntaxe⁴³. Buchon ne maîtrise pas le domaine d'étude qu'il ouvre, c'est évident.

Fig. 2 : Texte grec de la *Chronique de Morée*, Bibliothèque nationale de France, *ms grec 2898*, f. 111r © Gallica



³⁹ BUCHON 1826, p. xix.

⁴⁰ *Le Constitutionnel* du 5 juillet 1824, p. 3, annonce la publication de la *Chronique de Morée* en ces termes : « M. Buchon prépare, à ce qu'on assure, une traduction d'une chronique grecque, qui fera partie des prochaines livraisons de ses *Chroniques*, et qui jette un grand jour sur une partie de notre histoire complètement ignorée jusqu'à présent » ; BUCHON 1825b.

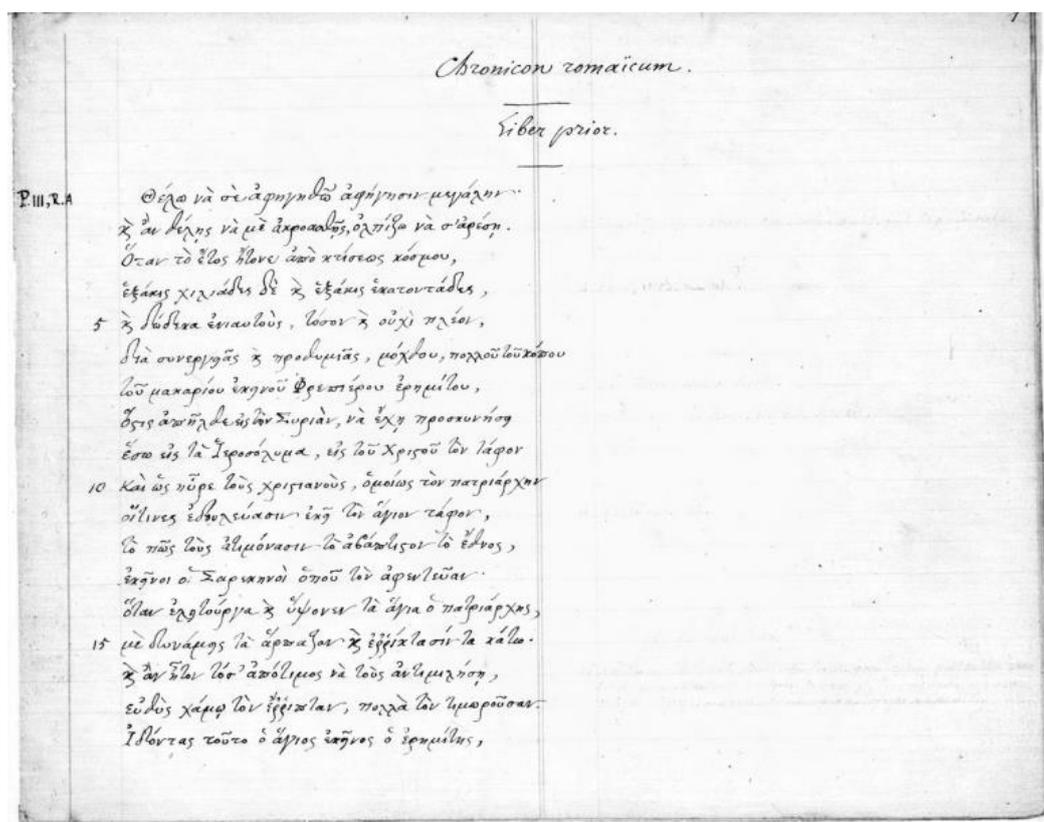
⁴¹ BUCHON 1825b, p. xxxi, remercie Clonarès sans préciser la nature de l'aide apportée ; vingt ans plus tard, il attribue aux deux frères les copies du manuscrit grec de Paris : BUCHON 1845a, p. vii ; YAKOVAKI 2024.

⁴² BUCHON 1825b, p. xiii.

⁴³ BUCHON 1825b, p. xxiii-xxv, xxviii-xxx.

En effet, cette édition ne prend pas en compte le manuscrit de la *Chronique de Morée* conservé à Copenhague – Det Kongelige Bibliotek, *cod. Fabricus 57-4°* –, qui offre une leçon plus soignée et plus complète. Charles Benoît Hase (1780-1864), alors titulaire de la chaire de grec moderne à l'École des langues orientales, charge un de ses élèves, Narcisse Landois (1800-1873), un helléniste agrégé de lettres, de réaliser une édition critique de la *Chronique*, à partir des deux manuscrits, afin d'enrichir le corpus byzantiniste de Bonn (**fig. 3**). Ce projet, élaboré en 1836, parvient aux oreilles de Buchon, qui le torpille en faisant copier par un Grec de Paris le manuscrit de Copenhague alors déposé à la légation danoise ; parvenant à soutirer des conseils à Landois, Buchon republie la *Chronique de Morée* en 1840, sans révéler les conditions qui précipitent la réédition. Logiquement, Buchon est accusé de « félonie », critiqué pour son manque de rigueur en matière philologique et pour l'inélégance de sa conduite⁴⁴. L'affaire démontre que Buchon entend transformer l'étude la Grèce franque en chasse gardée, redoutant probablement la concurrence que peuvent apporter des hellénistes patentés, comme Narcisse Landois.

Fig. 3 : Copie de la *Chronique de Morée* accomplie par Narcisse Landois, Bibliothèque nationale de France, *ms Suppl. grec 901*, f. 1r © Gallica



⁴⁴ Selon le récit de la veuve Langlois qui dépose à la Bibliothèque nationale le texte de la *Chronique* copié à partir des deux manuscrits de Paris et Copenhague par son mari : BnF, *ms Suppl. grec 901* et *901A* ; elle ironise : « on connaît les habitudes faciles de M. Buchon en matière de philologie » : BnF, *ms Suppl. grec 901*, p. 4 ; ce dossier avait précédemment été utilisé par ÉNEPEKIDES 1952.

L'épisode assure également qu'en 1840, Buchon ne maîtrise pas le grec, ce que lui-même confirme en rapportant qu'à son arrivée à Athènes, il prend des leçons de langue ⁴⁵. Ce qu'il publie auparavant, ce qu'il écrit auparavant lui a été transmis par divers filtres, celui de Du Cange en particulier, derrière lequel il s'abrite. Sa perception de l'histoire médiévale de la Grèce s'accomplit donc sous influence, car Buchon n'est pas un savant pétri d'érudition, capable de construire par lui-même un objet historique, ou de développer une philosophie de l'histoire, qu'il préfère emprunter à Victor Cousin ou à Augustin Thierry.

En ce qui concerne la méthode historique, Buchon suit à l'évidence celle de Du Cange, si on examine le contenu des trois volumes qu'il publie en 1840, ceux qui doivent l'installer comme « le » spécialiste de l'histoire de l'expansion médiévale franque en Grèce et en Méditerranée. Dans un premier volume, intitulé *Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le XIII^e siècle* et intégré au *Panthéon littéraire* – autre collection destinée au grand public que Buchon dirige à partir de 1836 ⁴⁶ –, il rassemble quatre œuvres rédigées par des auteurs étrangers ; on y trouve la *Chronique de Morée*, c'est-à-dire le texte grec établi à partir des manuscrits de Paris et de Copenhague, avec une traduction française, qu'il accompagne d'index géographique, onomastique et philologique, selon des normes épistémologiques fixées par Du Cange ⁴⁷.

Dans le même volume suit la *Chronique* de Ramon Muntaner, en traduction française, qui relate l'expédition des mercenaires catalans depuis l'Aragon jusqu'à Athènes et la Sardaigne, chronique dont Buchon avait déjà publié le récit original avec une traduction personnelle, en 1827 ⁴⁸; il complète le volume avec le texte catalan, sans traduction, de la chronique de Bernard d'Esclot ⁴⁹, lui ajoute le texte, traduit de la « langue sicilienne », d'une chronique relative à un épisode relatant les difficultés de Charles 1^{er} d'Anjou en Sicile ⁵⁰. Dans sa globalité, ce volume démontre le manque de rigueur scientifique de Buchon : à la différence de la *Chronique de Morée*, aucune autre œuvre n'est pourvue d'index ; en fin de compte, le seul dénominateur commun à cette réunion de sources tient à leur nature : elles fournissent les preuves de l'expansion française en Méditerranée au XIII^e siècle, en écho – évidemment – à celle des années 1830.

En 1840, Buchon publie également – cette fois à compte d'auteur – les deux tomes de ses *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles dans les provinces démembrées de l'Empire grec à la suite de la Quatrième*

⁴⁵ LONGNON 1911, p. xl. Cette lacune envers le grec ne s'explique pas vraiment, car Buchon a d'incontestables dons en matière de langues étrangères, puisqu'il maîtrise l'anglais, le castillan, le catalan, le portugais, le provençal, l'italien, le latin et sans doute l'allemand ; en témoigne le dossier intitulé « Recueil langues » déposé aux Archives Nationales, AB XIX 4348 (document communiqué par Philippe Trélat, que nous remercions). Buchon met en avant ses capacités dans la maîtrise de langues modernes dans une lettre de mars 1831 citée par LONGNON 1911, p. xxix.

⁴⁶ L'annonce de la collection est faite dans le *Journal des connaissances utiles* 5, mai 1836, p. 5-10 ; LONGNON 1911, p. xxxvi-xxxviii ; OMONT 2022, p. 58-59.

⁴⁷ BUCHON 1840a, p. i-xliii, 1-216, 753-776.

⁴⁸ BUCHON 1827 et 1840a, p. xliii-lxix, 217-564.

⁴⁹ BUCHON 1840a, p. lxix-lxx, 566-736.

⁵⁰ BUCHON 1840a, p. lxxi-lxxii, 737-752.

*croisade*⁵¹. Cette vaste entreprise doit convaincre qu'il maîtrise le sujet, à un moment où l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lance son propre corpus des *Historiens des croisades* – projet annoncé en 1833 –, alors que Joseph Michaud et Paulin Paris rééditent Villehardouin, le premier en 1836, le second en 1838⁵². Face à cette concurrence, Buchon joue la surenchère, sans doute pour devenir l'historien de référence sur la Grèce franque que Michaud appelait de ses vœux en 1833⁵³.

Pour convaincre, Buchon rassemble dans le second tome des *Recherches* les deux chroniques françaises de la Quatrième croisade, celle de Villehardouin et d'Henri de Valenciennes, qu'il avait déjà publiées en 1828⁵⁴. Cette fois, pour chaque texte, il examine les versions disponibles, observe les éditions antérieures ; il accomplit un authentique travail de philologue en prenant en compte les variantes des manuscrits, soit un net progrès par rapport aux éditions précédentes. Il complète en reproduisant l'éloge de Villehardouin composé par Du Cange, en ajoutant des pièces justificatives sur les Villehardouin, elles aussi tirées de Du Cange⁵⁵. Ce volume concourt à établir Buchon parmi les rares spécialistes des sources littéraires de la Grèce franque, digne héritier de son érudit prédécesseur.

En revanche, le premier tome des *Recherches* dévoile les difficultés d'appréhension des matériaux historiques et les partis-pris de l'historien, qui tente une synthèse. Sur près de 500 pages, Buchon aborde les événements qui affectent les différentes seigneuries formées en Grèce après 1204 ; il propose un exposé chronologique des situations locales, sans oublier Rhodes et Chypre, mais il ne développe pas sur les territoires sous domination vénitienne et génoise, qui n'entrent pas dans sa conception nationale de l'histoire de la Grèce franque. Il brosse ainsi un vaste tableau, complémentaire de celui que Du Cange avait proposé pour l'Empire latin de Constantinople, en procédant à une narration traditionnelle, centrée sur les règnes successifs des princes et des seigneurs ; notons qu'il n'innove pas en recourant à un examen régional des évolutions politiques, puisque l'Irlandais James Emerson avait déjà initié ce découpage, en 1830⁵⁶.

Pour étayer sa synthèse, Buchon fait appel à nombre d'autorités ; il utilise les récits qu'il a publiés, consulte des manuscrits en copie, par exemple celui des *Assises de Jérusalem* conservé à Venise, outre les notes laissées par Du Cange ; il exploite la chronique d'Andrea Dandolo, les annales de Caffaro, les historiens byzantins du corpus de Bonn, la version des *Assises de Romanie* dans l'édition de Canciani (1785), la documentation rassemblée par d'autres historiens, tel Guichenon, Muratori, il insère des planches de monnaies empruntées à Zinkeisen ou à Lenormand⁵⁷. Il mobilise une assez large érudition, en prêtant attention aux

⁵¹ BUCHON 1840b.

⁵² MICHAUD & POUJOLAT 1836 ; PARIS 1838 ; DUSSAUD 1938 ; DUPRONT 1997, vol. 2, p. 905-910 ; GRIVAUD 2024b.

⁵³ MICHAUD & POUJOLAT, 1833, vol. 1, p. 137 : « Parmi les voyageurs qui viendront désormais étudier dans ce pays l'histoire des temps passés, j'espère qu'il s'en trouvera qui suivront les traces des croisés, et qui parmi les souvenirs d'Athènes et de Lacédémone, ne négligeront pas ceux de la vieille France ».

⁵⁴ BUCHON 1828, et 1840b, vol. 2, p. 33-168, 171-213.

⁵⁵ BUCHON 1840b, vol. 2, p. 17-31.

⁵⁶ EMERSON 1830.

⁵⁷ BUCHON 1840b, vol. 1, p. 95, 100-104, 107-111, 147, 295, 326.

sources matérielles, comme le remarque Philippe Trélat à propos de l'exposé sur Chypre ⁵⁸. Buchon élargit le champ documentaire, ce qui ne surprend pas car, en 1828-1829, il avait été chargé d'investigations dans les dépôts d'archives du Sud-Est de la France et de l'Italie du Nord, expérience qui l'avait conforté dans sa compréhension des sources documentaires nécessaires à l'écriture de l'histoire ⁵⁹.

Son traitement de la masse d'informations collectées débouche sur un récit chronologique assez pesant, où la multiplication des faits ne facilite pas la clarté des analyses. Une des démonstrations principales consiste à prouver les liens étroits des seigneurs de la « Grèce française » avec leur patrie d'origine. Fidèle à Du Cange, il proclame : « on semble oublier que tous les lambeaux de la gloire française dispersés sur tous les points du monde font partie de l'héritage de la génération présente, qui en doit compte aux générations futures ». Cette légitimation morale permet de vanter les Champenois et les Bourguignons qui « introduisent nos mœurs rudes et honnêtes, notre langue, notre loi », qui établissent des grands officiers « à l'imitation de la cour de France » ⁶⁰. Il attribue l'élévation de la seigneurie d'Athènes au rang de duché à Louis IX lorsqu'il s'arrête en Morée, à l'occasion de sa croisade contre l'Égypte (1249), afin de démontrer la permanence des liens politiques entre les Capétiens et les princes de Morée ⁶¹. Il forge enfin le mythe des douze pairies d'Achaïe, calquées sur celles du royaume capétien, remarquant que Du Cange omet de souligner la similitude des institutions moréotes et françaises, sauf que – sur ce point précis – Du Cange a raison contre Buchon ⁶². Ceci n'empêche pas Buchon de corriger Du Cange sur des questions mineures de dates ou de généalogie, montrant que, désormais, il s'affranchit de l'héritage de son prédécesseur ⁶³.

Une autre démonstration que Buchon déploie concerne la tradition juridique des croisades ; il assure la filiation directe des institutions féodales depuis la France vers l'Outremer : « [...] l'ancien droit féodal français [...] fut tour à tour adopté par les royaumes francs d'Orient. Reçu à Jérusalem dès 1100, il fut introduit de là par le roi Amaury en Chypre dès l'an 1194, et de Chypre, il passa à Constantinople et en Morée » ⁶⁴. Ce schéma linéaire idéaliste est, à l'époque, fréquent, bien qu'il soit réfuté par le comte Beugnot dans son introduction à son édition des *Assises des royaumes de Jérusalem et de Chypre* accomplie pour le compte de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1841 ⁶⁵.

Un dernier point mérite d'être souligné à propos des thèses que Buchon développe en 1840, celui relatif aux relations entre les conquérants et leurs sujets grecs. S'il révere le travail de Du Cange, Buchon s'en distingue car il rejette l'Ancien régime et la féodalité, se détache des anciennes croyances religieuses ; Buchon reste un libéral, convaincu à la fois de la grandeur de la France et de l'aide à fournir aux Grecs dans leur processus d'émancipation nationale : les Français, qui se sont débarrassés de la féodalité « [...] savent qu'il faut laisser les peuples

⁵⁸ TRELAT 2024.

⁵⁹ LONGNON 1911, p. xxv-xxviii ; OMONT 2022, p. 34-36 ; GRIVAUD 2024b.

⁶⁰ BUCHON 1840b, vol. 1, p. 3-4.

⁶¹ BUCHON 1840b, vol. 1, p. 186.

⁶² BUCHON 1840b, vol. 1, p. 71, 139.

⁶³ BUCHON 1840b, vol. 1, p. 99, 351 ; OMONT 2022, p. 60-61.

⁶⁴ BUCHON 1840b, vol. 1, p. 111.

⁶⁵ BEUGNOT 1841.

maîtres de puiser leurs institutions dans leur propre sein »⁶⁶. Se pose néanmoins une question ambiguë : comment, dans le contexte des années 1840, concilier l'écriture d'une page d'histoire « coloniale » française avec le soutien à la régénération de la Grèce ?

Buchon ne manque pas d'imagination – cf. le cas des douze paires de Morée – et il est capable d'affirmer que, par leur conduite, les chevaliers francs « [...] forcent les peuples vaincus eux-mêmes à reporter sur la patrie de leurs conquérants l'admiration qu'inspirent la franchise de leur caractère, l'intrépidité de leur courage, leur simplicité dans la victoire, leur force d'âme dans les revers ». À partir d'une notice erronée de Du Cange, il exalte l'heureux métissage incarné par les Gasmules : « Du mélange des Francs avec les femmes du pays naquit une race mixte [...]. La position politique de ces Gasmules ou Gasmulins était évidemment fort précaire ; leur naissance d'une mère grecque les faisait repousser même des bourgeois francs ; leur naissance d'un père franc les faisait mépriser les Grecs. Aussi les voit-on toujours en guerre avec les deux partis. » L'empereur byzantin « espérait beaucoup de la valeur des Gasmulins, qui étaient demi-Grecs et demi-Francs, et qui avaient la prudente adresse des uns et la fougue courageuse des autres »⁶⁷. Par cette argumentation, Buchon tente de convaincre que la rencontre des Francs et des Grecs permet d'heureux métissages, qui échappent aux traditionnels rapports de force établis au lendemain d'une conquête, et qu'à la phase des affrontements succède celle des accommodements réciproques.

La multiplication des travaux publiés par Buchon en 1840 a pour but de décrocher le financement d'une mission officielle en Grèce⁶⁸. L'historien avait déjà sollicité le comte Molé, ministre des Affaires étrangères, le 26 octobre 1838, à qui il assurait avoir « [...] recompos[é] l'organisation politique et sociale de cette Nouvelle France »⁶⁹. Buchon doit cependant patienter puisqu'il obtient gain de cause un an et demi plus tard, au printemps 1840, décrochant un crédit de 3000 fr. du ministre de l'Intérieur, le comte de Ramusat, convaincu que Buchon œuvre « dans l'intérêt de l'histoire de l'art [...] et de notre histoire nationale ». Prévoyant un voyage d'une durée de cinq mois, Buchon visite des dépôts d'archives en Italie, à Malte, à Corfou avant de séjourner en Grèce ; la mission s'étend finalement sur deux ans, provoquant des difficultés financières que Buchon peine longtemps à résoudre⁷⁰.

⁶⁶ BUCHON 1825, p. xi ; en Grèce, il regrette « notre occupation féodale du pays » : BUCHON 1843, p. 318.

⁶⁷ BUCHON 1840a, p. xiv-xv, 1840b, vol. I, p. 3, 1840c, p. 11 ; GRIVAUD 2024a.

⁶⁸ BUCHON 1840b, vol. 1, p. 416 : « Tels sont les résultats de mes recherches sur ce sujet si intéressant des établissements français en Grèce. Le temps n'est pas éloigné, j'espère, où je pourrai aller compléter sur les lieux [...] un épisode si dramatique de nos annales nationales, le récit de notre domination dans les provinces démembrées de l'empire grec à la suite de la quatrième croisade, fragment qui restera à écrire à d'autres, l'Histoire des royaumes chrétiens d'Orient ».

⁶⁹ BUCHON 1840a, p. 214-216, 1845c, p. xiv.

⁷⁰ Pour le détail des difficultés financières rencontrées par Buchon à l'occasion de cette mission, voir le dossier conservé aux Archives Nationales, *F 21 2284/2*, Buchon dossier 35/Missions Buchon (document communiqué par Philippe Trélat, que nous remercions). On peut relever la condescendance avec laquelle l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres accorde finalement une médaille à Buchon, dotée d'un prix, en 1845, telle qu'elle est formulée par QUICHERAT 1845, p. 557 : « Le côté le mieux caractérisé de l'érudition [de Buchon] a été ce besoin impérieux qui le travaille sans cesse d'aller à la découverte de textes nouveaux, un peu à l'aventure sans doute, mais non pas sans utilité pour les lettres. Dès lors la médaille attribuée comme indemnité de plusieurs voyages à travers la Grèce et les îles, a pu être acceptée d'un chacun », sur ce point, voir aussi les *Mémoires de l'Institut de France* 16.1, 1850, p. 148, 152 ; DRUMONT 1890, p. 238, affirme que son oncle fut, à plusieurs reprises, obligé de vendre ses bibliothèques pour solder ses dettes.

Buchon séjourne en Grèce de décembre 1840 à novembre 1841 ; il réside essentiellement à Athènes, ce qui lui permet de fréquenter la cour du roi Othon, la société de la capitale, et de rencontrer de nombreux intellectuels et historiens, comme George Finlay ⁷¹ ; il profite de son séjour pour enrichir ses connaissances sur l'histoire de la Grèce, afin de préparer ses pérégrinations en province. Soucieux de reconnaître les lieux que les Francs avaient investis, il consacre trois semaines à l'Attique, à la Béotie et à la Phocide, presque trois mois au Péloponnèse et aux îles Ioniennes, enfin cinq semaines aux Cyclades ⁷². De ses périple, il laisse maintes descriptions détaillées, où ne manque pas l'emphase face à la découverte des paysages et des monuments ; il se révèle un observateur scrupuleux de la toponymie, des sites, de l'habitat et des édifices comme le prouve son passage à Amorgos, étudié par Catherine Bouras et Nikitas Passaris ⁷³. En outre, il illustre ses découvertes en levant des croquis maladroits, que sa sœur Honorine corrige, à Paris, afin de publier un *Atlas des nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée* en 1845 ⁷⁴. On relève, enfin, que Buchon obtient une reconnaissance de ses compétences à l'occasion de la découverte à Chalkis, en 1840, d'une série d'armes et de cuirasses, pour lesquelles son expertise est sollicitée ; pour l'époque, il fournit alors une description assez correcte des pièces mises au jour, même s'il se trompe sur leur chronologie ⁷⁵.

La confrontation avec le terrain ne détourne pas Buchon de ses théories sur l'existence d'une « Gallo-Grèce » médiévale ; bien au contraire, il observe des églises « gallo-grecques », comme à Andravida, sans décrire par quels décors ces édifices combinent des traditions architecturales franques et grecques ; à l'intérieur de l'église Saint-Georges de Karditsa, il relève une inscription datée de 1311, qu'il qualifie d'« inscription franco-grecque », précisant qu'elle est « [...] peinte en grec francisé et avec l'orthographe la plus barbare, c'est-à-dire la plus franque » ⁷⁶. Son souci de défendre l'existence d'une société métisse en Morée n'est pourtant pas confirmé par les archives italiennes qu'il a étudiées au début de son voyage ; envers et contre tout, Buchon maintient son point de vue, même à Corfou face à un Spyridon Zambélios qui demeure fort sceptique à l'écoute de ses théories ⁷⁷. En revanche, Alexandre Rizos Rangabé

⁷¹ BUCHON 1843, p. 193, 196 ; LONGNON 1911, p. xl-xli, liste les principales personnalités rencontrées ; on peut souligner que Buchon s'introduit rapidement à la cour, puisqu'il reçoit du roi Othon le titre d'officier de l'Ordre hellénique du Sauveur quelques semaines après son arrivée à Athènes : *O Ελληνικός Ταχυδρόμος/Le courrier grec*, 2, 17 janvier 1841, p. 1 ; il y est nommé « Mr. Commynes Buchon », car l'historien s'était inventé l'ascendance du chroniqueur du règne de Louis XI, à laquelle ne croyait pas DRUMONT 1890, p. 242.

⁷² D'après les détails tirés de BUCHON 1843a, BUCHON 1911 et LONGNON 1911, p. 2-3.

⁷³ BOURAS & PASSARIS 2024.

⁷⁴ BUCHON 1845b.

⁷⁵ BUCHON 1843, p. 134-146, reproduit mot pour mot le texte d'une lettre datée du 12 février 1841, publiée dans le journal *O Ελληνικός Ταχυδρόμος/Le courrier grec* dans sa livraison n° 10, 1841, p. 37-40 ; la description des casques et des armures, examinés à Athènes, figure aux p. 143-145 du récit de 1843 ; le « trésor de Chalkis » a été dispersé entre les collections du Musée historique national d'Athènes, celles du Metropolitan Museum of Art de New York et d'autres musées américains : LOÏS 2016, suggère que la lettre initiale de Buchon était adressée à Alexandre Rizos Rangabé, mais elle pouvait aussi l'être à Kyriakos Pittakis, que Buchon fréquente assidûment à Athènes ; tous deux étaient membres de la Société archéologique d'Athènes (avec nos remerciements à Marina Koumanoudi pour nous avoir communiqué cette dernière référence, à Donald J. La Rocca pour avoir partagé son opinion sur la qualité de l'expertise fournie par Buchon).

⁷⁶ BUCHON 1843a, p. 216-218, 1845a, vol. 1, p. 3-4, 239, 1846, p. 378. À l'absence de description détaillée de Buchon répond l'œil aiguisé d'Adolphe Didron, qui visite la Grèce en 1840 et laisse quelques notes sur les monuments gothiques : DIDRON 1844, p. 33.

⁷⁷ ZAMBELIOS 1852, p. 27-28.

semble davantage retenir les leçons de Buchon lorsqu'il met en scène des relations amoureuses en un milieu ethniquement fluide, dans son roman *Le prince de Morée*⁷⁸.

De fait, la combinaison imaginée par Buchon autour d'une identité « gallo-grecque » s'inscrit à la fois dans le fil de la philosophie éclectique chère à Victor Cousin, et en écho à Augustin Thierry, qui dans l'introduction à son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* prend pour objectif : « [...] de montrer, dans tout ce qu'en retrace l'histoire, les relations hostiles de deux peuples violemment réunis sur le même sol ; de les suivre dans leurs longues guerres, et leur séparation obstinée, jusqu'à ce que du mélange et des rapports de leurs races, de leurs mœurs, de leurs besoins, de leurs langues, il se soit formé un seul peuple, une langue commune, une législation uniforme »⁷⁹. Le modèle établi pour l'Angleterre anglo-normande par Thierry – proche de Buchon jusqu'en 1846⁸⁰ – l'a probablement guidé dans son appréhension de la société de la Romanie gréco-latine, comme Nasia Yakovaki et Ioannis Koubourlis l'avaient déjà relevé ; Thierry constitua un modèle déterminant pour plusieurs historiens grecs du milieu du XIX^e siècle, que Buchon rencontra lors de son séjour athénien⁸¹.

Si on revient à la question de départ – comment apprécier l'apport de Buchon à la connaissance de la période qui l'intéresse ? – on doit admettre qu'il développe un champ d'études resté en friches depuis Du Cange⁸². De ce point de vue, les recherches accomplies dans les archives italiennes (Turin, Florence, Venise) mettent au jour des documents essentiels pour l'histoire de la Grèce franque et latine, à une époque où les études sur la Grèce se concentrent sur la période antique⁸³ ; Buchon avance incontestablement en franc-tireur. Certes, ses éditions sont parfois fautives, comme celles d'autres historiens du XIX^e siècle qui emploient des copistes sans vérifier les transcriptions à partir des manuscrits, et Marie Guérin met en doute sa consultation directe des archives de Mons⁸⁴. Trop souvent, Buchon réédite des textes publiés, sous des formes vulgarisées, sans appareil critique original. On peut émettre des réserves sur sa capacité à conceptualiser la matière historique qu'il travaille, restant fortement influencé par l'éclectisme de Victor Cousin ; à cet égard, une anecdote, raillée par Adolphe Didron, révèle que, lors d'une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tenue en mars 1844, Buchon avait assuré que les sculptures d'Osios Loukas en Phocide présentent des analogies avec des monuments de Persépolis⁸⁵. Cet épisode confirme le manque de discernement de Buchon envers ses objets d'étude jusqu'à la fin de sa vie.

Buchon devient historien après avoir mené une carrière de philologue, tout à tour essayiste, journaliste, traducteur, éditeur, inspecteur des bibliothèques. Il déroule sa carrière d'historien sans soutien institutionnel, à une époque où les études sur le Moyen Âge

⁷⁸ RANGABE 1850 ; sur ce roman : KASTRINAKI 2000, TONNET 2006.

⁷⁹ THIERRY 1825, vol. 1, p. x-xi.

⁸⁰ LONGNON 1911, p. xlix, rapporte l'intervention de Thierry pour le versement d'une pension à la mère de Buchon, après la disparition de ce dernier en 1846.

⁸¹ YAKOVAKI 1999, p. 202 ; KOUBOURLIS 2013 ; OMONT 2022, p. 106-107, observe également des similitudes dans la construction des récits chez THIERRY 1825 et BUCHON 1840b.

⁸² ZAÏMOVA 2005 ; GRIVAUD 2022a.

⁸³ BUCHON 1840b, vol. 1, p. 4, plaide volontairement pour l'étude des différentes périodes constitutives de l'histoire de la Grèce.

⁸⁴ GUERIN 2024.

⁸⁵ DIDRON 1844, p. 31 n. 1 : « M. Buchon s'est gravement trompé » ; l'épisode est confirmé dans une notice de la *Revue archéologique* 1 (1844), p. 69.

commencent à se structurer autour de thèmes éminemment politiques. Souvent, Buchon adopte des attitudes qui montrent sa faible considération des critères académiques en matière d'édition de textes médiévaux, ce qui peut expliquer son isolement par rapport aux milieux scientifiques de l'époque, d'autant que les conditions de la réédition de la *Chronique Morée* en 1840 prêtent effectivement à critiques⁸⁶. Lui-même s'intègre tardivement aux sociétés savantes qui garantissent la reconnaissance académique, devenant membre de la Société de l'histoire de France en 1842⁸⁷. On peut également suspecter que, par ses origines sociales et ses engagements politiques, Buchon reste à l'écart de cercles intellectuels parisiens établis ; par exemple, on demeure surpris qu'en septembre 1841, alors qu'il séjourne à Athènes, Buchon ne rencontre pas Prosper Mérimée, Charles Lenormant et Jean-Jacques Ampère – amis depuis le lycée Henri IV –, qui voyagent de concert, et bénéficient d'une aide de Guizot pour visiter la Grèce et l'Asie mineure⁸⁸. Sans pouvoir approfondir la nature des relations que Buchon entretient avec la société intellectuelle parisienne, il semble rester un électron libre privé de réseaux, confronté à de fréquentes inimitiés, en manque de véritable reconnaissance scientifique et publique jusqu'à la fin de sa vie⁸⁹.

Au départ, les aptitudes littéraires de Buchon le portent davantage au commentaire et à la compilation qu'à l'analyse, et il consacre une vingtaine d'années de sa vie à publier ou republier des chroniqueurs français du Moyen Âge⁹⁰ ; c'est la découverte de l'œuvre de Du Cange qui le pousse à étudier l'expansion franque en Grèce médiévale. Longtemps, Buchon s'abrite derrière l'ombre du maître pour avancer, il s'appuie sur ce monument d'érudition qu'il exploite avec un réel sens de l'opportunisme. Buchon ne parvient pas pour autant à éditer le manuscrit des *Lignages d'outremer* que Du Cange avait préparé, alors qu'il en avait le projet. Il ne réussit pas non plus à avancer diverses synthèses sur l'Orient latin et la Romanie gréco-latine, selon le plan qu'il projette en 1840⁹¹. Néanmoins, on doit à Buchon une avancée déterminante, à savoir une première esquisse de l'histoire chronologique de la « principauté française de Morée » et des autres seigneuries sous domination franque, incluant Chypre et Rhodes dans son inventaire⁹².

On doit surtout faire crédit à Buchon d'avoir compris la richesse des archives italiennes, que Du Cange n'avait pas visitées, et d'avoir exploré des régions et des îles grecques en 1841, sur lesquelles il laisse deux récits de voyage riches d'informations sur l'état du royaume, dix ans après son indépendance, portant un intérêt particulier à la description des fêtes et des

⁸⁶ Cf. supra n. 44.

⁸⁷ *Annuaire historique publié par la Société de l'histoire de France* 1843 (publié en 1842), p. 36.

⁸⁸ GRIVAUD 2022b, p. 138-139 ; Buchon mentionne les trois voyageurs, qu'il croise par hasard, et à qui il offre un passage en bateau dans les Cyclades : BUCHON 1911, p. 150-151.

⁸⁹ Le discrédit envers Buchon semble entériné quand Paul Meyer, directeur de l'École des chartes, juge Buchon « bien inférieur » à Louis de Mas Latrie : *Bibliothèque de l'École des chartes* 57, 1896, p. 758. On peut souligner les relations compliquées avec Guizot : LONGNON 1911, p. xxviii ; on ne sait comment interpréter la présence de certaines personnalités à l'enterrement de Buchon : *ibid.*, p. xlvi. Parmi les rares défenseurs de l'œuvre de Buchon après 1846, Longnon cite Philarète Chasles, Karl Hopf, Paul Riant, Adamandios I. Adamandiou : *ibid.*, p. lii-liv. OMONTE 2022, p. 95, remarque le fossé qui sépare Buchon des autres historiens des années 1820 – Guizot, Thiers, Michelet, les frères Thierry – tous titulaires de charges publiques honorifiques ou de pensions versées par l'État.

⁹⁰ LONGNON 1911, p. xxii-xxiv, xxix-xxxi, xl.

⁹¹ BUCHON 1840c, p. de garde ; FEUGERE 1852, p. 82 ; DRUMONT 1890, p. 238 n. 1, assure que le comte Riant cherchait le troisième volume des *Recherches sur les établissements français en Morée* que Buchon avait préparé.

⁹² BUCHON 1840b, vol. 1, p. 69, formalise ce développement qui le détache de la perspective arrêtée par Du Cange.

coutumes⁹³. Les ouvrages qu'il publie à son retour de Grèce assurent que Buchon a pris le temps de lire et d'étudier la matière qui l'intéresse en compulsant une longue liste d'auteurs antiques et contemporains, se construisant une indubitable érudition sur la Grèce franque et latine. On peut donc lui reconnaître la restauration d'une tradition d'étude sur la Grèce médiévale propre à l'école historique française à travers ses éditions de la *Chronique de Morée*, dans ses versions grecques et françaises⁹⁴, sans oublier le récit de Ramon Muntaner⁹⁵ ; à cet égard, Constantin Paparrigopoulos lui rend hommage pour avoir offert au public grec l'accès à des textes fondamentaux à la compréhension de son passé⁹⁶. Par l'entremise de Drumont, Barrès et Longnon, cette tradition n'a plus connu d'interruption jusqu'à aujourd'hui : Buchon constitue un maillon essentiel dans la transmission des savoirs élaborés sur la Grèce franque et latine entre le XVII^e siècle et l'époque contemporaine.

Bibliographie

ANTOINE-MAHUT, WHISTLER 2019

Delphine Antoine-Mahut, Daniel Whistler (dir.), *Une arme philosophique : l'éclectisme de Victor Cousin*, France, Éditions des archives contemporaines, 2019.

BARAU 2009

Denys Barau, *La cause des Grecs. Une histoire du mouvement philhellène (1821-1829)*, Paris, Honoré Champion, 2009.

BEUGNOT 1841

Comte Beugnot, « Introduction aux Assises de la Haute Cour », in *Recueil des historiens des croisades, Assises de Jérusalem. Tome premier. Les Assises de la Haute Cour*, Paris, Imprimerie royale, 1841, p. i-lxxxvi.

BOURAS & PASSARIS 2024

Catherine Bouras & Nikitas Passaris, « Restitution du paysage archéologique d'Amorgos d'après le récit du voyage de Jean-Alexandre Buchon », in Gilles Grivaud (éd.), *Jean-Alexandre Buchon, historien de la Grèce franque. Actes du colloque de l'École française d'Athènes, 26-27 octobre 2023*, Athènes, École française d'Athènes, 2024, étude n° 6.

[BUCHON 1821]

[Jean-Alexandre Buchon], *Documents historiques sur les derniers événements arrivés en Sicile*, Paris, Baudouin fr., 1821.

⁹³ BUCHON 1843, 1845c, 1911.

⁹⁴ BUCHON 1825, 1840b vol. II, 1845a.

⁹⁵ BUCHON 1827, 1840a.

⁹⁶ DIMARAS 1986, p. 162 ; KOUBOURLIS 2012, p. 30, souligne que l'œuvre de Buchon est utilisée comme source par Paparrigopoulos et Zambélios.

BUCHON 1821

Jean-Alexandre Buchon, « Poésies nationales des Grecs modernes », *Le Constitutionnel*, 23 août 1821, p. 3-4.

BUCHON 1823a

Jean-Alexandre Buchon, « Littérature portugaise : L'art de voler, par le père Antoine Vieyra », *Mercure du dix-neuvième siècle* 1, 1823, p. 353-363.

BUCHON 1823-1824

Jean-Alexandre Buchon, « Auteurs tragiques anglais, depuis la naissance des lettres en Angleterre (premier article) », *Mercure du dix-neuvième siècle* 2, 1823, p. 18-32 ; (deuxième article), p. 149-162 ; (troisième article), p. 260-272 ; (quatrième article), p. 351-364 ; (cinquième article), p. 463-480 ; (sixième article), p. 560-572 ; (septième article), *Mercure du dix-neuvième siècle* 3, 1823, p. 75-87 ; (huitième article), p. 219-227 ; (neuvième article), p. 415-424 ; (dixième article), *Mercure du dix-neuvième siècle* 5, 1824, p. 259-267.

BUCHON 1824a

Jean-Alexandre Buchon, « Coup d'œil sur les productions littéraires de l'année 1823 », *Mercure du dix-neuvième siècle* 4, 1824, p. 31-39.

BUCHON 1824b

Jean-Alexandre Buchon, « Littératures étrangères. Poèmes héroï-comiques », *Mercure du dix-neuvième siècle* 4, 1824, p. 79-88.

BUCHON 1824c

Jean-Alexandre Buchon, « Ouvrages de M. A. Manzoni », *Mercure du dix-neuvième siècle* 4, 1824, p. 254-265.

BUCHON 1824d

Jean-Alexandre Buchon, *Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du treizième au seizième siècle, vol. 1*, Paris, Verdière-Carrez, 1824.

BUCHON 1825a

[Jean-Alexandre Buchon], « Voyage inédit d'un jeune Français en Irlande en 1818 », *Journal des voyages* 25, janvier 1825, p. 286-330.

BUCHON 1825b

Jean-Alexandre Buchon, *Chronique de la conquête de Constantinople, et de l'établissement des Français en Morée, écrite en vers politiques par un auteur anonyme*, Paris, Verdière-Carez, 1825.

BUCHON 1826

Jean-Alexandre Buchon, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs, par Du Fresne Du Cange. Nouvelle édition entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde édition inédite qu'il avait préparée, revue par J. A. Buchon*, Paris, Verdière, 1826, 2 vol.

BUCHON 1827

Jean-Alexandre Buchon, *Chronique de Ramon Muntaner*, Paris, Verdière, 1827, 2 vol.

BUCHON 1828

Jean-Alexandre Buchon, *Chronique de la prise de Constantinople par les Francs*. Paris, Verdière, 1828.

BUCHON 1836

Jean-Alexandre Buchon, *Quelques souvenirs de courses en Suisse et dans le pays de Baden*, Paris, Gide, 1836.

BUCHON 1840a

Jean-Alexandre Buchon, *Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le XIII^e siècle*, Paris, A. Desrez, 1840.

BUCHON 1840b

Jean-Alexandre Buchon, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles dans les provinces démembrées de l'Empire Grec à la suite de la quatrième croisade*, Paris, A. Desrez, 1840, 2 tomes en un vol.

BUCHON 1840c

Jean-Alexandre Buchon, *Esquisse des principaux faits de nos annales nationales du XIII^e au XVII^e siècle, tels qu'on les trouve présentés dans leur germe, leur développement et leurs conséquences dans la collection de nos écrivains originaux de chroniques et mémoires*, Paris, Auguste Desrez, 1840.

BUCHON 1843a

Jean-Alexandre Buchon, *La Grèce continentale et la Morée. Voyage, séjour et études historiques en 1840 et 1841*, Paris, Charles Gosselin, 1843.

BUCHON 1845a

Jean-Alexandre Buchon, *Le livre de la Conquête de la principauté de la Morée, d'après le manuscrit de Bruxelles*, Paris, Plon, 1845.

BUCHON 1845b

Jean-Alexandre Buchon, *Atlas des nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée et ses hautes baronnies fondées à la suite de la quatrième croisade*, Paris, Au comptoir des imprimeurs réunis, 1845.

BUCHON 1845c

Jean-Alexandre Buchon, *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée. Investigation des archives et bibliothèques de Toscane – Naples – Sicile – Malte – Corfou*, Paris, J. Renouard, 1845, 2 vol.

BUCHON 1911

Alexandre Buchon, *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841*, éd. Jean Longnon, Paris, Émile-Paul, 1911.

CAPPELLETTI 2018

Cristina Cappelletti, « Serassi, Pierantonio », in *Dizionario Biografico degli Italiani vol. 92*, Rome, Istituto della Enciclopedia Italiana, 2018 : < [https://www.treccani.it/enciclopedia/pierantonio-serassi_\(Dizionario-Biografico\)>](https://www.treccani.it/enciclopedia/pierantonio-serassi_(Dizionario-Biografico)>).

CHARNES 1790

Jean-Antoine de Charnes, *La vie du Tasse*, Paris, Estienne Michallet, 1690.

CROSSLEY 1993

Ceri Crossley, *French Historians and Romanticism. Thierry, Guizot, the Saint-Simonians, Quinet, Michelet*, Londres-New York, Routledge, 1993.

DAUNOU 1825

Pierre Daunou, « Collection des chroniques nationales », *Le Journal des sçavans* 1825, p. 359-363.

DIDRON 1844

Adolphe Didron, « Voyage archéologique dans la Grèce chrétienne », *Annales archéologiques* 1.2, juin 1844, p. 29-36.

DIMARAS 1986

Konstantinos Th. Dimaras, *Κωνσταντίνος Παπαρρηγόπουλος, η εποχή του, η ζωή του, το έργο του*, Athènes, MIET, 1986.

DIMARAS 1990

Konstantinos Th. Dimaras, *Ο Ρωσσοαγγλογάλλος: κριτική έκδοση με επιλεγόμενα*, Athènes, Poreia, 1990 [rééd. Athènes, iWrite Publications, 2023].

DRUMONT 1890

Édouard Drumont, *La dernière bataille : nouvelle étude psychologique et sociale*, Paris, Dentu, 1890.

DRUMONT 1900

Édouard Drumont, *Les tréteaux du succès. Les héros et les pitres*, Paris, Flammarion, 1900.

DU CANGE 1657

Charles Du Fresne Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois, divisée en deux parties. La première contient l'Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin [...] avec la suite de cette Histoire jusques en l'an 1340, tirée de l'Histoire de France M. P. de Philippe Mouskes [...]. La seconde contient une Histoire Générale de ce que les François et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez*, Paris, Imprimerie royale, 1657.

DUSSAUD 1938

René Dussaud, « L'activité académique de Sylvestre de Sacy », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 82.1, 1938, p. 100-107.

DUPRONT 1997

Alphonse Dupront, *Le mythe de croisade*, Paris, Éditions Gallimard, 1997, 4 vol.

EMERSON 1830

James Emerson, *The history of modern Greece: from its conquest by the Romans 146 B. C., to the present time*, Londres, H. Colburn and R. Bentley, 1830, 2 vol.

ÉNEPEKIDES 1952

Polychronis K. Énépékidès, « L'auteur et l'histoire d'une copie de la *Chronique de Morée* sur les manuscrits grecs de Paris et Copenhague, faite antérieurement à l'édition de Buchon. À propos des mss. Parisin. suppl. gr. 901 et 901A », *Jahrbuch der österreichischen Byzantinistik* 2, 1952, p. 175-179.

FABRONI 1800

Angelo Fabroni, *Elogj di Dante Alighieri, di Angelo Poliziano, di Lodovico Ariosto, e di Torquato Tasso*, Parme, dalla Stamperia reale, 1800.

FEUGERE 1852

Léon Feugère, *Études sur la vie et les œuvres de Du Cange*, Paris, Paul Dupont, 1852.

FEVRET DE FONTENETTE 1771

Charles-Marie Fevret de Fontenette, *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages, imprimés et manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce royaume, ou qui y ont rapport. Vol. 3*, Paris, Jean-Thomas Hérisant, 1771.

GRIVAUD 2022a

Gilles Grivaud, « Les études sur la Grèce franque et l'École française d'Athènes (Première partie) », *Bulletin de Correspondance Hellénique moderne et contemporain* 6, 2022, p. 185-203 < <https://doi.org/10.4000/bchmc.1051> >

GRIVAUD 2022a

Gilles Grivaud, « L’histoire de la Grèce franque/latine et l’École française d’Athènes (seconde partie) », *Bulletin de Correspondance Hellénique moderne et contemporain* 7 (2022), p. 137-167 < <https://doi.org/10.4000/bchmc.1155> >

GRIVAUD 2023

Gilles Grivaud, « Charles Du Cange, héraut de l’histoire ‘franco-byzantine’ », in Gilles Grivaud(éd.), *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque. Actes de la rencontre organisée à Mont Saint-Aignan, 28 octobre 2022*, Athènes, École française d’Athènes, 2023, en ligne sur le site <https://frankika.efa.gr>.

GRIVAUD 2024a

« Les Gasmules, mirages d’une régénération identitaire », in Catherine Gaullier-Bougassas (éd.), *Métamorphoses et usages d’un même passé, et formations des identités en Europe du XIV^e siècle jusqu’aux années 1980 : partages, concurrence ou conflit des mémoires. Colloque organisé par l’ERC Agrelita, Lille, 14-15 septembre 2023*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (sous presse).

GRIVAUD 2024b

Gilles Grivaud, « Le rêve gallo-grec de Jean Alexandre Buchon », in Dominique de Font-Réaulx, Cécile Morrisson, Gilles de Rapper (éd.), *Actes du colloque France-Grèce, musée du Louvre 27-28 octobre 2022*, Athènes-Paris, École française d’Athènes-Musée du Louvre, 2024 (sous presse).

GUERIN 2024

Marie Guérin, « Jean-Alexandre Buchon et les ‘archives de Mons en Hainaut’ : l’apport des archives septentrionales au XIX^e siècle pour l’histoire de la principauté de Morée », in Gilles Grivaud (éd.), *Jean-Alexandre Buchon, historien de la Grèce franque. Actes du colloque de l’École française d’Athènes, 26-27 octobre 2023*, Athènes, École française d’Athènes, 2024, étude n° 5.

GUINGENE 1811-1835

Pierre-Louis Guinguené, *Histoire littéraire d’Italie*, Paris, L.-G. Michaud, 1811-1835, 9 vol.

JOLY 2010

Laurent Joly, « *La Revue critique des idées et des livres. Première dissidence d’Action française ou première génération intellectuelle de ‘maurrassiens’ indépendants ? (avril 1908 – février 1914)* », in Olivier Dard, Michel Leymarie, Neil McWilliam (dir.), *Le maurrassisme et la culture. Volume III : L’Action française. Culture, société, politique*, Villeneuve d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, p. 45-59 <<http://books.openedition.org/septentrion/44379>>.

JULLIAN 1897

Camille Jullian, *Notes sur l'histoire de France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1897.

KASTRINAKI 2000

Αγγέλα Καστρινάκη, « Ο Ραγκαβής και ο ‘ Αυθέντης ’ : ένας επωφελής γάμος στην Ελλάδα του 1850 », *Τα ιστορικά / Historica* 33, 2000, p. 271-288.

KOUBOURLIS 2012

Ioannis Koubourlis, *Οι ιστοριογραφικές οφειλές του Σπ. Ζαμπελίου και Κ. Παπαρρηγόπουλου: η συμβολή Ελλήνων και ξένων λογίων στη διαμόρφωση του τρίσημου σχήματος του ελληνικού ιστορισμού (1782-1846)*, Αθήνα, Εθνικό Ίδρυμα Ερευνών, Ινστιτούτο Ιστορικών Ερευνών, Τμήμα Νεοελληνικών Ερευνών, 2012.

KOUBOURLIS 2013

Ioannis Koubourlis, « Augustin Thierry et l’“ hellénisation ” de l’Empire byzantin jusqu’à 1853 : les dettes des historiographes de la Grèce médiévale et moderne à l’école libérale française », in Olivier Delouis, Anne Couderc, Petre Guran (éd.), *Héritages de Byzance en Europe du Sud-Est à l’époque moderne et contemporaine*, Athènes, École française d’Athènes, 2013, p. 249-261.

LE TASSE 1819

Le Tasse (Torquato Tasso), *La Jérusalem délivrée*, tr. Pierre Louis Marie-François Baour-Lormian, Paris, Delaunay, 1819, 2^e éd., 2 vol.

LOÏS 2016

Γιώργος Λόης, « Οι μεσαιωνικοί θησαυροί της Χαλκίδας (μέρος 1ο) » : <https://www.square.gr/oi-mesaionikoi-thesisavroi-ths-xalkidas-meros-1/15568> ; et « Οι μεσαιωνικοί θησαυροί της Χαλκίδας (μέρος 2ο) » : < <https://www.square.gr/oi-mesaionikoi-thesisavroi-ths-xalkidas-meros-2/16138> >.

LONGNON 1911

Jean Longnon, « Alexandre Buchon. Sa Vie et son Œuvre », in BUCHON 1911, p. xi-lxiii.

LONGNON 1929

Jean Longnon, *Les Français d'outre-mer au Moyen-âge : essai sur l'expansion française dans le bassin de la Méditerranée*, Paris, Perrin et Cie Libraires-éditeurs, 1929.

MATALAS 2024

Paraskévas Matalas, « Alexandre Buchon, la découverte de Mistra et les nationalistes », in Gilles Grivaud (éd.), *Jean-Alexandre Buchon, historien de la Grèce franque. Actes du colloque de l'École française d'Athènes, 26-27 octobre 2023*, Athènes, École française d’Athènes, 2024, étude n° 7.

MELONIO 1998

Françoise Mélonio, *Naissance et affirmation d'une culture nationale. La France de 1815 à 1880*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.

MICHAUD & POUJOLAT 1833

Joseph Fr. Michaud & Jean Joseph François Poujoulat, *Correspondance d'Orient, 1830-1831*, Paris, Ducollet, 1833, vol. 1.

MICHAUD & POUJOLAT 1836

Joseph Fr. Michaud & Jean Joseph François Poujoulat, *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e; précédés de notices pour caractériser chaque auteur des mémoires et son époque; suivis de l'analyse des documents historiques qui s'y rapportent*, Paris, Éditeur du Commentaire analytique du Code civil, 1836.

OMONT 2022

Baptiste Omont, *Jean-Alexandre C. Buchon (1791-1846) et sa place dans l'histoire de la Francocratie*, mémoire de master soutenu à l'Université de Rouen, Département d'histoire, juin 2022.

PARIS 1838

Paulin Paris (éd.), Geoffroy de Villehardouin, *De la Conquête de Constantinoble*, Paris, J. Renouard, 1838.

QUICHERAT 1845

Jules Quicherat, « Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (1^{er} août 1845) », *Bibliothèque de l'École des chartes* 6, 1845, p. 550-559.

RANGABE 1850

Αλέξανδρος Ρίζος Παγκαβής, *Ὁ Αὐθέντης τοῦ Μορέως*, paru en plusieurs livraisons dans *Πανδώρα* entre juin et novembre 1850 ; éd. de référence : *Ὁ Αὐθέντης τοῦ Μορέως*, A. Sachinis (éd.), Αθήνα, Ἴδρυμα Κώστα και Ελένης Ουράνη, 1989 ; éd. critique : *Ὁ Αὐθέντης τοῦ Μορέως*, Henri Tonnet (éd.), Αθήνα, Δαίδαλος, 2013 ; tr. fr., *Le prince de Morée*, Paris, Librairie académique, 1873.

RICHARD 1981

Jean Richard, « Jean Longnon (1887-1979) », *Bibliothèque de l'École des chartes* 139/2, 1981, p. 357-359.

ROBINSON 1822

John (de Ravenstonedale) Robinson, *Antiquités grecques, ou tableau des mœurs, usages et institutions des Grecs*, tr. Le Duc et J.-A. Buchon, Paris, Verdière, 1822, 2 vol.

SERASSI 1785

Pierantonio Serassi, *La vita di Torquato Tasso scritta dall'abate Pier Antonio Serassi e dal medesimo dedicata all'altezza reale di Maria Beatrice d'Este arciduchessa d'Austria &c...*, Rome, nella stamperia Pagliarini, 1785.

SHAWCROSS 2021

Teresa Shawcross, « The Eighteenth-Century Reinvention of Du Cange as the French Nation's Historian », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éd.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 181-203.

STEWART 1820-1823

Dugald Stewart, *Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques, depuis la renaissance des lettres*, tr. J.-A. Buchon, Paris, F.-G. Levrault, 1820-1823, 3 vol.

THEIS 1988

Laurent Theis, « Guizot et les institutions de mémoire », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire. II La Nation 2. Le territoire – l'État – le patrimoine*, Paris, Gallimard, 1986, p. 568-592.

THIERRY 1825

Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, Paris, Firmin-Didot, 1825, 2 vol.

TIRABOSCHI 1787

Girolamo Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana. Seconda edizione modenese riveduta corretta ed accresciuta dall'autore*, Modène, presso la società tipografica, 1787, vol. 8.

TONNET 2006

Henri Tonnet, « Ο Αυθέντης του Μωρέως (1850), ένα μεσαιωνικό ιστορικό μυθιστόρημα », in Γ' συνέδριο της Ευρωπαϊκής Εταιρείας Νεοελληνικών Σπουδών (2006) < https://www.eens.org/eens-congress-access/?main_page=1&main_lang=de&eensCongress_cmd=showPaper&eensCongress_id=107 >.

TRELAT 2024

Philippe Trélat, « À Michaud et à Buchon l'honneur de cette renaissance !' : la redécouverte de Chypre médiévale en France dans la première moitié du XIX^e siècle », in Gilles Grivaud (éd.), *Jean-Alexandre Buchon, historien de la Grèce franque. Actes du colloque de l'École française d'Athènes, 26-27 octobre 2023*, Athènes, École française d'Athènes, 2024, étude n° 10.

VOISIN 2024

Ludivine Voisin, « Un ‘ chaînon de la tradition érudite ’* ? Buchon, éditeur de Du Cange en 1826 », in Gilles Grivaud (éd.), *Jean-Alexandre Buchon, historien de la Grèce franque. Actes du colloque de l'École française d'Athènes, 26-27 octobre 2023*, Athènes, École française d'Athènes, 2024, étude n° 3.

WALCH 1986

Jean Walch, *Les maîtres de l'histoire 1815-1850. Augustin Thierry, Mignet, Guizot, Thiers, Michelet, Edgard Quinet*, Paris-Genève, Champion – Slatkine, 1986.

YAKOVAKI 1999

Nasia Yakovaki, « *La Chronique de Morée* arrive au Péloponnèse », in Marie-Noëlle Bourguet, Daniel Nordman, Vassilis Panayotopoulos, Maroula Sinarellis (éd.), *Enquêtes en Méditerranée. Les expéditions françaises d'Égypte, de Morée et d'Algérie*, Athènes, Institut de recherches néohelléniques/FNRS, 1999, p. 193-208.

YAKOVAKI 2024

Nasia Yakovaki, « Νέα στοιχεία γύρω από τον Buchon, την έκδοση του *Χρονικού του Μορέως*, και το πρώιμο ευρωπαϊκό ενδιαφέρον για τον ελληνικό μεσαίωνα », in Gilles Grivaud (éd.), *Jean-Alexandre Buchon, historien de la Grèce franque. Actes du colloque de l'École française d'Athènes, 26-27 octobre 2023*, Athènes, École française d'Athènes, 2024, étude n° 8.

ZAIIMOVA 2005

Raïa Zaïmova, « L'œuvre du byzantiniste Du Cange et son éditeur Buchon (XIX^e s.) », *Études balkaniques (Académie des sciences de Bulgarie, Institut d'études balkaniques)* 4, 2005, p. 121-127.

ZAMBELIOS 1852

Spyridon Zambélios, *Ἄσματα δημοτικὰ τῆς Ἑλλάδος. Ἐκδοθέντα μετὰ μελέτης ἱστορικῆς περὶ μεσαιωνικοῦ Ἑλληνισμοῦ*, Corfou, Typographeion Ermis A. Terzaki kai T. Romaiou, 1852.

Un ‘ chaînon de la tradition érudite ’* ? Buchon, éditeur de Du Cange en 1826

Ludivine Voisin (École française d’Athènes/GRHis)

Résumé

En 1826, Jean-Alexandre Buchon réédite le monument scientifique fondateur des études françaises sur la Grèce franque, l’*Histoire de l’Empire de Constantinople sous les empereurs françois*, publiée par Charles Du Fresne Du Cange en 1657. Si l’année 1826 paraît propice à l’exhumation du récit des chevaliers francs en Grèce au Moyen Âge, l’œuvre, vieille de deux cents ans, ne peut être transmise au lectorat du XIX^e siècle dans sa version initiale. À travers une comparaison serrée de l’imprimé annoté de 1657 et de l’édition de 1826, on dévoile les circonstances qui poussent Buchon à rééditer ce monument, ainsi que les modifications apportées au texte. Au terme de l’analyse, on peut évaluer la place de cette réédition dans la construction du champ disciplinaire au XIX^e siècle.

Abstract

In 1826, Jean-Alexandre Buchon republished the scientific monument founding the French studies on Frankish Greece, the *Histoire de l’Empire de Constantinople sous les empereurs françois*, first published by Charles Du Fresne Du Cange in 1657. If 1826 is conducive to the exhumation of the narrative of the Frankish knights in Greece in the Middle Ages, the two-hundred-years-old book cannot be passed on to the 19th-century readership in its initial version. Through a close comparison of the annotated print of 1657 and the 1826 edition, this article aims at bringing to light the circumstances which lead Buchon to republish Du Cange’s study, as well as the amendments he made on the text. At the end of this analysis, the place of this reedition in the building of the disciplinary field in the 19th century is reassessed.

« Il n’y a que les œuvres d’art dont la jeunesse soit éternelle. Et le public s’en rend bien compte [...] Mais le même public étudie volontiers l’histoire dans Augustin Thierry, dans Macaulay, dans Carlyle et dans Michelet, et les livres des grands écrivains qui ont écrit sur des sujets historiques se réimpriment tels quels, cinquante ans après leur mort, quoiqu’ils ne soient plus,

visiblement, au courant des connaissances acquises. Il est clair que, pour bien des gens la forme, en histoire, emporte le fond, et que l'œuvre historique est toujours, non exclusivement, mais surtout, une œuvre d'art ». Cette critique du statut de l'histoire avant 1850 a été formulée par Charles Seignobos et Charles-Victor Langlois, auteurs d'une célèbre leçon délivrée en Sorbonne, à la fin des années 1890⁹⁷. En rééditant, deux siècles après, l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* publiée par Charles Du Fresne Du Cange en 1657, Jean-Alexandre Buchon confirme, *a priori*, ce sévère jugement sur le travail des historiens de la première moitié du XIX^e siècle, qui réimpriment des textes rédigés par des autorités sans en renouveler la matière historique⁹⁸.

Buchon découvre l'œuvre de Du Cange au cours de recherches qu'il mène à la Bibliothèque royale, alors qu'il entame un travail de réédition de chroniques françaises⁹⁹. Le récit de l'établissement des Francs en Grèce de 1198 à 1468 qu'offre l'érudit du XVII^e siècle à Louis XIV fonde les études françaises sur la Grèce franque. À travers ce monument dédié à la gloire des chevaliers francs, Du Cange tente, en vain, de convaincre le prince de lever une armée contre les Ottomans en Méditerranée orientale. Par son érudition, sa rigueur dans le traitement des sources et son écriture, cette première publication permet à Du Cange de s'accomplir en tant qu'historien au siècle de la rationalisation et de la sécularisation de l'histoire¹⁰⁰.

Fort d'une longue expérience éditoriale, Buchon entreprend de rééditer ce monument en 1826. Afin de déterminer s'il fait passer l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* du statut de monument scientifique à celui d'œuvre d'art, il convient de mettre au jour les différentes conditions politiques et sociales qui font naître cette entreprise, puis d'examiner les procédés par lesquels l'éditeur transforme le texte de Du Cange.

RÉÉDITER L'HISTOIRE DE L'EMPIRE DE CONSTANTINOPLE EN 1826 : UNE NÉCESSITÉ POLITIQUE ET SOCIALE

La réédition de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople*, en 1826, n'est, en réalité, pas la première : en 1729, soit un siècle après Du Cange, Bartolomeo Javarina fait réimprimer la synthèse historique à Venise. À l'exception de quelques détails de forme, l'édition vénitienne suit l'imprimé originel, sans les corrections que Du Cange a annotées après la publication en 1657¹⁰¹. Un siècle plus tard, Buchon entreprend de rééditer le monument de manière « conforme à la seconde édition », c'est-à-dire la version augmentée des corrections

* L'expression appartient à LONGNON 1911, p. liv. Mes remerciements vont à Gilles Grivaud qui m'a proposé ce sujet d'étude et éclairé de ses lumières.

¹ LANGLOIS, SEIGNOBOS, 2014, I. III, chap. V, § 9. Sur les critiques à l'égard de la méthode historique prônée par les deux historiens : NOIRIEL 2014, § 25-31.

² DU CANGE 1657. Sauf mention contraire, la présente étude s'appuie sur la seconde partie homonyme. Pour une étude récente de l'œuvre de Du Cange et la Grèce franque, nous renvoyons à GRIVAUD 2023.

⁹⁹ GRIVAUD 2022, § 27.

¹⁰⁰ VOISIN 2023.

¹⁰¹ DU CANGE 1729 ; Javarina a fait imprimer de nombreuses œuvres des Pères de l'Église et d'auteurs byzantins. Dans cette édition de 1729, les notes marginales de Du Cange ont été rejetées en bas de page, la taille des caractères a été réduite et le texte est disposé sur deux colonnes.

manuscrites de Du Cange ¹⁰².

Le contexte politique en France et en Méditerranée est favorable à une réédition de cette synthèse historique. En tant que quatrième volume de la *Collection des chroniques nationales françaises*, que Buchon a commencée deux ans auparavant, cette synthèse nourrit le besoin d'histoire des Français après la Révolution française : proche d'Augustin Thierry, Buchon sonde « l'âme » de l'histoire de France, déchirée par les événements de 1789, en prétendant rendre « vivants » ses héros. Le récit des Francs en Grèce au Moyen Âge permet d'inscrire la nation française dans une longue, continue et prestigieuse histoire. La Restauration des Bourbons (1814-1830) établit des conditions politiques favorables à cette résurgence du Moyen Âge : pour Charles X et les royalistes, cette vaste entreprise éditoriale est séduisante dans la mesure où elle légitime un pouvoir monarchique rétabli après la Révolution française à travers le récit d'un passé où la féodalité et la monarchie organisaient la société. L'épopée des chevaliers francs en Méditerranée rassure aussi l'aristocratie, exilée et spoliée pendant la Révolution, sur son rôle continu dans l'histoire de la nation française ¹⁰³. Toutefois, ne nous y trompons pas : bien que Buchon tente à maintes reprises d'obtenir un poste dans l'administration de bibliothèques auprès des différents gouvernements de la Restauration, puis de la Monarchie de Juillet, il est loué par ses contemporains pour son indépendance à l'égard du pouvoir. En outre, il exprime, dès 1825, son rejet de la noblesse et de l'Église. En d'autres termes, Buchon profite de conditions politiques favorables pour rééditer une œuvre à la gloire de l'Église, de l'aristocratie et de la monarchie, sans pour autant partager l'opinion du savant du XVII^e siècle ¹⁰⁴.

Sur le plan international, onze ans après le Congrès de Vienne et la chute de l'Empire français, retracer la glorieuse épopée des croisés « français » en Grèce rappelle au « concert des nations européennes » combien la France fut une nation conquérante et influente, en particulier

¹⁰² Le sous-titre assure que l'édition de 1826 est « entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde édition inédite qu'il [Du Cange] avait préparée » : BUCHON 1826, vol. 1.

¹⁰³ Sur les soixante prévus, quarante-sept volumes de la *Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du treizième au seizième siècles, avec notes et éclaircissements* sont publiés de 1824 à 1828, en partie grâce au soutien du gouvernement de la Restauration, puisque Charles X souscrit pour douze exemplaires, comme il le fait avec la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France* de François Guizot. *Le Constitutionnel*, 5 août 1824, p. 3 ; GRIVAUD 2022, § 19-20, 27, 29, 33 ; CONTAMINE 2015, p. 202, n. 15 ; PARINET 2004, p. 64-65. Sur le rôle des éditions des chroniques médiévales dans la construction de la nation française au XIX^e siècle : *Le Constitutionnel*, 5 septembre 1824, p. 3, 6 février 1825, p. 4 ; LONGNON 1911, p. 10, 25 ; GUYOTJEANNIN 2004, p. 136-137. Rappelons que, sur le plan politique, la Restauration n'est pas un retour à la monarchie d'Ancien Régime : CHALINE 2013, p. 11. Sur cette période de la Restauration, de moins en moins populaire à partir de 1824, et le gouvernement Villèle, voir TORT 2013, p. 28-32, 34-37, 173-181 ; BALANDA 2019, p. 11. Enfin, sur le « besoin d'histoire vivante » exprimé par les lettrés de l'époque, nous renvoyons à un auteur anonyme qui écrit dans *Le Constitutionnel*, 6 février 1825, p. 4 : « Voltaire a créé le genre philosophique de l'histoire, et, sous ce point de vue, il a de justes droits à notre reconnaissance ; mais nous voudrions des narrateurs tels qu'Hérodote et Tite-Live, qui nous offrent la peinture vivante des hommes et des choses [...], les tableaux des mœurs, des habitudes, des opinions dominantes à d'autres époques » ; PARINET 2004, p. 63.

¹⁰⁴ Buchon est loué, par un anonyme, pour son indépendance dans *Le Constitutionnel*, 24 avril 1824, p. 3-4. En 1825, sa critique de l'Église et de la noblesse est sans appel : « [...] tout l'attirail grotesque de la noblesse féodale. L'Église de Rome y multiplia ses évêchés, sans y étendre toutefois, fort heureusement pour la liberté de la Grèce d'aujourd'hui, ses conquêtes spirituelles ; et les chevaliers du Temple et de l'Hôpital purent à leur gré s'enrichir aux dépens de leurs sujets schismatiques, plus odieux cent fois à leur ferveur orthodoxe que les infidèles eux-mêmes ». BUCHON 1825, p. xviii ; *Le Constitutionnel*, 6 février 1825, p. 4. Sur les historiens libéraux et l'Église dans les années 1820, voir DELACROIX, DOSSE, GARCIA 2007, p. 28-31 ; BALANDA 2019, p. 28.

en Méditerranée ¹⁰⁵. En 1825, après avoir réédité les chroniques de Froissart et d'Enguerrand de Monstrelet, Buchon étend son entreprise éditoriale vers l'Orient en traduisant le premier livre de la *Chronique de Morée*, un « poème grec-barbare » que Du Cange, puis Boivin avaient voulu publier. Les événements qui agitent l'Europe et la Méditerranée dans les années 1820 justifient une relecture de cette histoire partagée entre la France et la Grèce. Dans la dédicace qu'il rédige, en 1825, à l'attention de la princesse Marie Soutzo, Buchon ancre les racines du nationalisme grec dans le Moyen Âge franc : la « résistance honorable » des habitants du Péloponnèse face à « l'invasion des Français » a nourri leur « patriotisme ». Enfant de la Révolution – il est né en 1791 –, Buchon fait de la Grèce franque la matrice du nationalisme grec, dont la révolution de 1821 est le point culminant. En attribuant aux « Français » un rôle moteur dans la consolidation du sentiment national grec, Buchon valorise en retour l'histoire de la nation française, qui doit prendre conscience de son rôle dans la marche du monde vers le progrès ¹⁰⁶.

Dans une perspective téléologique de l'histoire, la réédition de 1826, tout comme les éditions de chroniques médiévales, sert un dernier enjeu politique et social. La société lettrée de l'époque assigne au travail de l'historien, qui doit sortir de son cabinet de lecture, une mission de progrès : en lisant les récits du passé « à la source même », le citoyen-électeur français doit pouvoir le confronter au présent et faire des choix éclairés qui le guident vers le progrès ¹⁰⁷. Dans ce jeu de miroir, le Moyen Âge est une période toute désignée pour évaluer le chemin parcouru. Buchon, et d'autres, éprouvent une certaine condescendance à l'égard des « naïfs » du Moyen Âge : dans l'introduction à la *Chronique de Morée* en 1825, il oppose « la résistance honorable des Péloponnésiens des montagnes à nos grossiers mais braves ancêtres ». Dans la succession des événements qui a mené la nation française vers le progrès, l'avènement des Lumières au XVIII^e siècle constitue une étape fondamentale. Symbole d'un siècle qui ne

¹⁰⁵ Dans les faits, entre 1815 et 1880, l'impérialisme français est plus informel que colonial et la conquête de l'Algérie ne débute qu'en 1830, bien après la réédition de Du Cange : TODD 2022, p. 5-8, 16 ; SURUN 2012, p. 61 ; COUDERC 2015, p. 28 ; CONTAMINE 2015, p. 204. L'ambition de Buchon de démontrer la puissance conquérante de la France par l'histoire est développée en 1843 dans BUCHON 1843, p. 145-146. Il n'est évidemment pas le seul historien à vouloir raviver la gloire des conquêtes passées en Méditerranée orientale : GRIVAUD 2022, § 19-25.

¹⁰⁶ Afin d'achever sa démonstration, il établit une filiation entre les Spartiates, la « race d'homme aguerris » peuplant le Péloponnèse au Moyen Âge, et les combattants du XIX^e siècle, effectuant ainsi un raccourci chronologique qui fait l'impasse sur les périodes byzantine et ottomane : « vous verrez avec plaisir [...] les descendants de vos frères Spartiates refuser de courber la tête devant les conquérants, et après avoir bravé avec leur tunique légère et leur flèche rapide, l'épaisse cote de mailles et la longue lance des chevaliers français, finir par les repousser des plaines et des châteaux forts, et par y extirper les derniers germes de la féodalité qu'ils avaient voulu y transplanter et du jargon par lequel ils avaient déjà commencé à corrompre la belle langue d'Homère ». BUCHON 1825, p. x, xvi-xix, xxi-xxiii ; YAKOVAKI 1999, p. 197-204 (je remercie Nassia Yakovaki de m'avoir transmis son étude). Voir aussi CONTAMINE 2015, p. 204-205 ; GRIVAUD 2022, § 27-28. Buchon soutient la guerre d'indépendance grecque en relayant les appels de comités philhellènes grecs, en particulier celui de Paris, fondé en 1823 : *Le Constitutionnel*, 11 mai 1826, p. 2, 6 juillet 1826, p. 3 ; ZAÏMOVA 2005, p. 123-126 ; BARAU 2009, p. 39. Sur les relations diplomatiques entre la France et la Grèce et sur le philhellénisme, voir COUDERC 2015, p. 47-74 ; KOSMADAKI 2021, p. 72-85. Le gouvernement de Villèle ne partage pas l'enthousiasme de Buchon, des libéraux et d'autres royalistes à l'égard de la cause grecque : TORT 2013, p. 270-273.

¹⁰⁷ *Le Constitutionnel*, 24 avril 1824, p. 4 ; SISMONDI 1828, p. 52-54 ; LONGNON 1911, p. xxii. Du Cange et André Duchesne, le « père de l'histoire de France » au XVII^e siècle, sont aussi critiqués par les historiens du XIX^e siècle pour avoir produit des connaissances à la seule attention d'un cercle d'érudits : « c'était pour eux seuls et pour leurs pareils que s'amassaient les trésors de leur science, déposés dans d'énormes in-folios. La lumière, mise sous le boisseau, ne luisait point aux yeux populaires ; l'or n'était tiré de la mine que pour être de nouveau enfoui, l'exploitation devenait stérile » : *Le Constitutionnel*, 13 novembre 1825, p. 3.

connaît pas la Raison, Du Cange est, à la fois, loué pour son érudition et déprécié par Buchon qui le décrit comme un « esprit » enclin « à la crédulité superstitieuse de ces temps de malheur » et dénué de « coup d'œil philosophique ». Pour preuve, il souligne que, dans sa première mouture, Du Cange avait attribué une série de morts, en 1241, à l'apparition d'une comète, puis qu'il avait barré ce passage dans la seconde édition qu'il préparait. Pour Buchon, la formation de Du Cange chez les jésuites et sa situation provinciale ont indéniablement pesé sur son interprétation parfois obscure des événements du passé ¹⁰⁸.

En d'autres termes, republier l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* permet à Buchon de porter en pleine lumière les progrès de la nation française depuis le Moyen Âge mais aussi ceux du travail de l'historien depuis le XVII^e siècle. En guise d'introduction, l'éditeur fait le point sur les connaissances acquises dans le domaine de recherches dans lequel il s'est récemment spécialisé : en 1825, il avait dressé un bilan assez pauvre des études sur la Grèce franque, constatant qu'on ne connaît finalement pas grand-chose de cette histoire en dehors de Constantinople, de quelques dates et de quelques noms ¹⁰⁹. En 1826, il republie donc un « récit historique » qu'il considère comme imparfait, un « recueil de matériaux », un « guide » plutôt « qu'une véritable composition historique ». Ce jugement tranché sur l'œuvre de Du Cange lui permet d'ouvrir de nouvelles perspectives et de justifier le travail qu'il veut entreprendre, en particulier la préparation de l'édition de la chronique du chevalier catalan Ramon Muntaner (XIII^e siècle), témoin des événements en Grèce franque ¹¹⁰.

La réédition de la synthèse de Du Cange répond donc à des aspirations qui dépassent largement le cadre scientifique et le champ des études sur la Grèce franque. Afin de répondre à ces besoins d'histoire, Buchon doit adapter une œuvre vieille de deux cents ans. Si, globalement, comme il s'y est engagé dans le titre, Buchon reproduit l'imprimé corrigé à la main par Du Cange, comme tout travail éditorial, il intervient dans l'œuvre de son prédécesseur, et, en premier lieu, sur sa forme générale et son aspect matériel.

UNE RÉÉDITION PLUS LITTÉRAIRE QUE SCIENTIFIQUE

Dans une volonté de démocratiser l'accès au savoir et de capter l'attention du lectorat de son époque, Buchon transforme l'œuvre monumentale de Du Cange en un nouvel objet, un livre, dont les dimensions s'adaptent aux nouvelles pratiques de lecture. À cet effet, il isole l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* du reste du *ms fr. 9473* de la BnF, et ne reproduit ni les éditions de sources, ni les commentaires, ni le glossaire qui précèdent la synthèse sur les conquêtes franques ¹¹¹. En outre, il scinde la synthèse de Du Cange en deux parties, ce qui a pour effet de

¹⁰⁸ BUCHON 1825, p. xviii ; *Le Constitutionnel*, 24 avril 1824, p. 4, 5 septembre 1824, p. 3 ; BUCHON 1826, p. xiv-xv, vol. 1, p. 285, n. 3 ; DU CANGE 1657, p. 125.

¹⁰⁹ « L'infatigable Du Cange est bien loin lui-même d'être complet à cet égard », donnant « quelques détails confus [...], épars le plus souvent dans les lettres des papes » sur la Morée : BUCHON 1825, p. xiv, xix-xx.

¹¹⁰ BUCHON 1826, p. xviii-xx ; BUCHON 1825, p. xv-xx, xxiv ; BUCHON 1827.

¹¹¹ La première partie du BnF, *ms fr. 9473* comporte une édition et une traduction en ancien français de *L'Histoire de la conquête de Constantinople* de Geoffroy de Villehardouin, une édition de la chronique de Philippe Mouskès, des *Observations sur l'Histoire de Geoffroy de Ville-Hardouin* et un glossaire.

rendre plus lisible la masse des connaissances exposées par l'érudit du XVII^e siècle et d'adapter l'œuvre à un nouveau format pouvant être commercialisé : d'un volume unique *in-quarto*, l'ouvrage se métamorphose en deux tomes dont le format, plus petit, peut facilement figurer sur les étagères des librairies. De plus, l'éditeur Buchon intercale un premier recueil de chartes entre les deux volumes, alors que Du Cange avait rassemblé ses preuves documentaires en fin de volume : chaque tome de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* devient ainsi autonome en 1826. Enfin, Buchon épure le contenu en supprimant les dates de règnes et les mentions marginales qui indiquaient le déroulement chronologique du récit.

Par la forme générale qu'il donne à l'ouvrage, Buchon fait entrer la Grèce franque dans l'ère de l'industrie du livre : la croissance démographique et la progression de l'alphabétisation stimulent la production éditoriale dont les processus de fabrication s'industrialisent. Toutefois, la *Loi Guizot* sur l'instruction primaire n'est promulguée qu'en 1833. Si Buchon réédite une œuvre vieille de deux cents ans, c'est donc pour répondre aux exigences d'une petite élite lettrée, dont les besoins dépassent les capacités de composition des auteurs : en effet, depuis la fin du XVIII^e siècle, les historiens rééditent des œuvres afin d'éviter de laisser les presses inactives et en attendant de pouvoir fournir de nouvelles compositions. En d'autres termes, la réédition de Du Cange répond aussi à un besoin éditorial ¹¹².

Loin d'être une simple reproduction, l'édition de 1826 est, en réalité, une recomposition. Buchon, qui a déjà une longue expérience éditoriale, a compris qu'il faut s'adapter au marché du livre pour conquérir les lecteurs : il critique d'emblée le « style » peu « animé » et complexe de Du Cange qui, par sa formation juridique, a été habitué à utiliser un « obscur jargon » qui rappelle « toutes les habitudes du moyen âge ». La publication de 1826 doit s'adresser à un lectorat moderne, parisien, qui apprécie un « style vif, pittoresque, animé dans la narration des faits, et un esprit philosophique dans leur liaison, leur choix et leur déduction » ¹¹³. Pour satisfaire pleinement cette ambition intellectuelle, il faudrait refondre l'argumentation de Du Cange et réécrire sa synthèse. Or Buchon doit maintenir un rythme soutenu de publications : il choisit donc d'en actualiser les connaissances en y insérant les corrections manuscrites de Du Cange et en modernisant la langue ¹¹⁴.

¹¹² Au XIX^e siècle, on attribue à l'imprimerie un rôle moteur dans le déclenchement des révolutions et, par conséquent, dans l'acquisition par les hommes de l'égalité des droits : « [L'art de lire et d'écrire] est le véritable auteur de toutes les révolutions, c'est lui qui a détruit la féodalité en France, qui a insurgé l'Amérique du nord et l'Amérique du sud, c'est le véritable inventeur de l'égalité des droits, des chartes et des gouvernements représentatifs » : *Le Constitutionnel*, 5 juillet 1825, p. 4 ; PARINET 2004, p. 10-15, 18-20, 71. L'année 1826 constitue un moment de respiration, entre l'abolition de la censure par Charles X en 1824 et son rétablissement en 1827, qui touche, avant tout, la presse politique : DELACROIX, DOSSE, GARCIA 2007, p. 36 ; BALANDA 2019, p. 15-16, 22-23.

¹¹³ BUCHON 1826, p. xiv, xix. L'éditeur supprime les numéros de paragraphe présents dans l'imprimé de 1657 mais il respecte les différentes sections qui articulent le texte, à une exception : DU CANGE 1657, p. 207 ; BUCHON 1826, vol. 2, p. 42. Le lectorat ciblé par Buchon est parisien et aisé : Buchon collabore avec des libraires-éditeurs du quartier latin depuis 1824. À titre d'exemple, les chroniques de Jean Froissart sont publiées à partir de 1824 chez Verdière, quai des Augustins, et chez Carez, rue Hautefeuille dans le quartier latin. En 1824, un volume de la collection coûte 6 francs, ce qui est onéreux : BUCHON 1824-1826 ; *Le Constitutionnel*, 24 avril 1824, p. 3, n. 1 ; PARINET 2004, p. 63. L'imprimeur de 1826 est le célèbre philhellène Firmin Didot : PARINET 2004, p. 18-20, 166-173 ; ARNOUX-FARNOUX 2021, p. 186-191.

¹¹⁴ Du Cange avait corrigé son récit en deux étapes : en 1657, à la fin de son texte imprimé, il avait proposé des « Corrections et additions » ; plus tard, il avait reporté et complété ces corrections, de manière manuscrite, dans le

Avant de détailler le travail d'édition que mène Buchon, il faut souligner que sa publication s'affiche comme étant « entièrement refondue sur les manuscrits ». À notre connaissance, le travail de Buchon s'appuie, en réalité, sur un unique manuscrit : le BnF *fr. 9473*, aujourd'hui conservé au Département des manuscrits sur le site Richelieu, et dont une version numérisée existe. Une autre copie de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople*, annotée par une main différente de celle de Du Cange, et donc postérieure au BnF *ms fr. 9473*, est déposée à la Bibliothèque de l'Arsenal avant 1826 : il s'agit du BnF *ms fr. 3690*. Le copiste de ce second manuscrit a parfaitement déchiffré la main de Du Cange, contrairement à Buchon, comme nous le verrons plus loin ¹¹⁵. À l'exception d'une note, tout prouve que Buchon a

texte-même : DU CANGE 1657, p. 325-326. Les corrections dans le texte sont postérieures à 1660 puisque Du Cange mentionne l'ouvrage de GUICHENON paru en 1660 : DU CANGE 1657, p. 209. Il faudrait reprendre tous les titres mentionnés dans les corrections manuscrites pour fixer un *terminus post quem* au processus de correction.

¹¹⁵ Le BnF *ms fr. 3690* diffère du BnF *ms fr. 9473* sur plusieurs points. Notre comparaison se limite à la seconde partie du texte, qui correspond à l'*Histoire de l'empire de Constantinople*. Il serait utile d'étendre ce travail de comparaison à l'ensemble du manuscrit, puisque nous avons relevé une note manuscrite absente du *Recueil des chartes* du *ms fr. 9473*, ce qui suppose une volonté du scribe de poursuivre le travail de l'érudit : *ms fr. 3690*, *Recueil des chartes*, p. 86-87. Dans la copie de l'*Histoire de l'empire de Constantinople*, des armoiries et des illustrations exaltant le pouvoir monarchique, la chevalerie et la religion, ainsi que des letrines ont été insérées dans les blancs laissés dans le *ms fr. 9473*, de manière volontaire ou non : à titre d'exemples, voir la page du titre et la page 232 de la première partie ; ou encore les pages 38, 72-73, 105, 188 et 232. Les ratures sont beaucoup moins nombreuses dans le *ms fr. 3690* car le copiste a débarrassé des biffures les corrections de Du Cange. Il a, en outre, réuni et remis dans l'ordre les corrections du *ms fr. 9473* lorsqu'elles étaient dispersées. Des modifications ont aussi été apportées : certaines notes manuscrites ne sont pas reportées au même endroit ; des feuillets de corrections, tous paginés, sont parfois ajoutés pour reporter des notes qui se trouvaient en marge du *ms fr. 9473*. La main du *ms fr. 3690* modifie aussi des symboles pour appeler les notes : *ms fr. 9473* et *ms fr. 3690*, p. 220, 221, 267. Le *ms fr. 3690* constitue donc une réimpression augmentée d'illustrations, mais dont les corrections restent manuscrites, peut-être destinée à être imprimée. Le copiste du *ms fr. 3690* est un excellent paléographe. Nous n'avons relevé qu'une erreur de transcription : p. 220, alors que Du Cange écrit, dans le *ms fr. 9473*, en note de bas de page, « quelques auteurs », le scribe du *ms fr. 3690* recopie « quelques autres ». Cet exemple confirme que Buchon s'est appuyé uniquement sur le *ms fr. 9473* : BUCHON 1826, p. 85. Quant à l'identité du copiste du *ms fr. 3690*, il est évident qu'il vit à une époque postérieure au XVII^e siècle puisqu'il reprend le travail de Du Cange. Sa graphie est tout à fait lisible par un lecteur du XXI^e siècle, et elle s'apparente à celle du copiste du BnF *ms fr. 4786*, copie datée du XVIII^e siècle d'après la notice du catalogue de la BnF relative au *ms fr. 4786*, *Histoire des principautés et des royaumes de Hiérusalem, de Cypre et d'Arménie, et des familles qui les ont possédées* de Du Cange ; MARTIN 1888, p. 464. Pour remonter la piste de ce savant paléographe, il faut retracer l'itinéraire de ces deux manuscrits et, éventuellement, identifier un possesseur commun qui aurait pu copier ou commander un exemplaire de ces deux textes. Or le jeu de piste mène rapidement à une impasse : à la mort de Du Cange, ses manuscrits autographes, sa bibliothèque et ses documents de travail sont dispersés et entrent dans des collections privées de Paris, Vienne et Londres. Jean-Charles d'Aubigny, son grand-neveu, nous apprend que François du Fresne, fils de Du Cange, avait conservé « un exemplaire du Ville-Hardouin, préparé pour une seconde édition » à la fin du XVII^e siècle : il s'agit vraisemblablement du BnF *ms fr. 9473*. Quant au manuscrit de l'*Histoire des principautés*, il est localisé dans la bibliothèque de l'Abbé de Camps (1643-1723) dans les deux premières décennies du XVIII^e siècle, puis il est vendu, à sa mort, à Jean et Pierre-Jean Mariette : il s'agit sans doute, là encore, de l'original, le BnF *ms fr. 9473*. D'Aubigny fait l'acquisition « d'une nouvelle édition du Ville-Hardouin, inconnu jusqu'alors » en 1741, sans doute, là encore, le *ms fr. 9473*, car il n'a pas connaissance d'une copie en 1752. D'Aubigny cède ses manuscrits à la Bibliothèque royale en 1756 : c'est à cette date que le *ms fr. 9473* entre dans la collection de la BnF. À sa mort, en 1767, sa bibliothèque est dispersée. Les papiers de Du Cange entrent dans la collection de l'Arsenal, probablement par l'entremise du comte d'Artois, entre 1773 et 1795 ; au début du XIX^e siècle, les cinquante-six recueils relatifs à Du Cange sont attestés à l'Arsenal, parmi lesquels des copies du XVIII^e siècle, telles que les *ms fr. 3690*, *4786* ou encore *5259*. Ces copies, certainement toutes datées du XVIII^e siècle, ont été réalisées soit pour conserver un exemplaire personnel, soit pour sauver les œuvres des destructions, confiscations et dispersions révolutionnaires, s'il est établi qu'elles entrent à l'Arsenal après 1789, ce qui n'est pas certain. La main qui a établi le sommaire du *ms fr. 5259* ressemble à celle qui a copié les *ms fr. 3690* et *4786* : d'après son titre, le *ms fr. 5259* a été « collationné à Passy en 1754 ». Il semble donc qu'il faille associer ce manuscrit à Du Fresne d'Aubigny, identifié comme possesseur des papiers de Du Cange à cette date. Autrement dit, la main des *ms fr. 5259*, *3690* et *4786*, si elle est bien identique, est antérieure à la Révolution

reproduit le manuscrit de Du Cange BnF *ms fr. 9473* sans s'appuyer sur la transcription du *ms fr. 3690*¹¹⁶.

Loin d'être « conforme à la seconde édition », le texte de Du Cange est modifié de manière volontaire et accidentelle sous la plume de son éditeur du XIX^e siècle. Buchon opère, tout d'abord, des choix en matière linguistique : il modifie le texte de 1657 en le débarrassant de tournures désuètes ; à d'autres endroits, il ne reporte pas la correction de langue proposée par Du Cange, et revient à la version antérieure du texte, jugeant, sans doute, qu'elle est assez moderne et accessible pour le lectorat des années 1820¹¹⁷. Au-delà de ces corrections mineures, qui ne modifient pas fondamentalement le sens du texte, Buchon fait des choix de langue plus obscurs, qu'il n'est pas toujours possible d'expliquer : par exemple, « une haine et une aversion des Grecs », en 1657, se métamorphose en « la haine et l'aversion des Grecs » en 1826. La conversion de l'article indéfini en article défini est probablement accidentelle mais elle est lourde de sens : d'un sentiment de haine à caractère général, l'éditeur de 1826 attribue aux Grecs un ressentiment caractérisé, connu et, sous-entendu, « ancien », qui change le sens du propos de Du Cange¹¹⁸.

En termes d'onomastique, les choix opérés en 1826 sont assez énigmatiques là aussi. Pour désigner certains personnages ou contrées, l'éditeur revient à la version primitive du nom choisie par Du Cange : par exemple, s'agissant du conquérant de l'île d'Andros, Marin Dandolo, Buchon ne retient pas la correction de Du Cange qui avait proposé, après 1657, de l'identifier avec un certain Marco. On peut supposer que ce choix s'est imposé à Buchon par ses lectures puisque Marco Dandolo n'a effectivement pas pu être le conquérant d'Andros. En revanche, ailleurs, le retour à la version « primitive » du prénom ou du nom est sans doute le

française, ce que tend à confirmer l'iconographie du *ms fr. 3690*. Il nous a été impossible de comparer la main de Charles du Fresne d'Aubigny, qui a annoté le *ms fr. 6407*, avec ces autres manuscrits en raison de la fragilité du manuscrit. Du Fresne d'Aubigny est vraisemblablement le copiste ou le commanditaire de ces textes : sans doute veut-il conserver un exemplaire personnel de l'œuvre de son aïeul avant de céder les originaux à la Bibliothèque royale. Pour revenir au *ms fr. 3690*, s'il est impossible d'identifier son copiste, il est en revanche certain que le manuscrit a été copié et conservé à l'Arsenal avant que Buchon n'entreprenne la réédition du *ms fr. 9473* : DU FRESNE D'AUBIGNY 1752, p. 3-5, 21 ; BELLEY 1750, p. 14 ; MARTIN 1892, p. 125 ; MARTIN 1899, p. 354-357 ; THIEN 1982, p. 80-81 ; SHAWCROSS 2021a, p. 182-187, 190, 193, 195-196 et n. 49 ; SHAWCROSS 2021b, p. 388. Je remercie Philippe Trélat de m'avoir fait croiser la route du *ms fr. 4786* et de s'être prêté au jeu de piste ; je remercie également le personnel de la Bibliothèque de l'Arsenal pour son concours.

¹¹⁶ Selon toute vraisemblance, c'est le copiste du BnF *ms fr. 3690* qui a ajouté la note de bas de page renvoyant à *jul. a puteo in Geneal. famil. Lascar.* puisque cette mention est introuvable dans le *ms fr. 9473* et que Buchon transcrit de manière erronée par *Tul. à Pietro, in Geneal. famil. Lascar.* : DU CANGE 1657, p. 61 ; POZZO 1671 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 137.

¹¹⁷ Par exemple, Buchon laisse « De façon que » alors que Du Cange avait proposé de corriger par « De sorte que ». D'autres exemples de « retour » au texte d'origine se trouvent aux pages suivantes : DU CANGE 1657, p. 2, 4, 5, 8, 10, 24, 28 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 3, 6, 8, 16, 20, 51, 62. Ailleurs, Buchon remplace volontairement « En cet entretemps » par l'expression « Pendant ce temps » : DU CANGE 1657, p. 14 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 27 ; PARINET 2004, p. 79. Sur ces points de langue, le copiste du BnF *ms fr. 3690* est fidèle aux corrections de Du Cange. Dans ses précédentes entreprises éditoriales, Buchon avait modernisé la langue des médiévaux, comme Froissart, pour les rendre « totalement intelligibles ». Pour certaines critiques, cette modernisation est bienvenue car elle permet de « juger les progrès de la civilisation et les progrès de la langue » : *Le Constitutionnel*, 24 avril 1824, p. 4. En revanche, pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il faut rester au plus près de la langue des médiévaux pour les comprendre : *Journal des sçavans*, 1824, p. 542. Sur la langue et les éditions modernes de textes médiévaux, GUYOTJEANNIN 2004, p. 158.

¹¹⁸ DU CANGE 1657, p. 15 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 30. Encore une fois, la copie de l'Arsenal reporte correctement l'article indéfini.

résultat d'une difficulté à lire la correction manuscrite de Du Cange ¹¹⁹.

En somme, Buchon ne reproduit pas les corrections de Du Cange de manière fidèle : il en retient certaines et en abandonne d'autres. À sa décharge, le système de corrections de Du Cange est obscur en certains endroits ¹²⁰. Plusieurs transcriptions de notes manuscrites par Buchon sont erronées, donnant lieu à des contresens historiques et à des inexactitudes dont Du Cange n'a pas la paternité. Par exemple, dans une note manuscrite de Du Cange expliquant le rôle d'Alexandre IV dans la pacification des relations entre le prince de Morée et les Vénitiens en 1255, l'éditeur de 1826 transforme « chrétienté » en « église romaine », alors qu'il n'y a pas d'erreur de transcription possible. En identifiant les intérêts du pape, alors que l'érudit du XVII^e siècle pointait ceux de l'Église en général, l'éditeur déforme le sens du propos de Du Cange. L'hostilité de l'éditeur envers l'Église est probablement à l'origine de ce choix délibéré de considérer que le pape a agi pour son propre compte au lieu d'œuvrer dans l'intérêt de la chrétienté ¹²¹. Ailleurs, l'altération du discours de Du Cange relève, sans aucun doute, d'une incapacité de l'éditeur à déchiffrer la main de son prédécesseur. À titre d'exemples, dans un long commentaire manuscrit de Du Cange sur les traités entre les Lascaris et les Vénitiens, Buchon transcrit « daces » par « impôts ». De toute évidence, l'éditeur de 1826 contourne son incapacité à déchiffrer la main du XVII^e siècle par l'utilisation d'un terme sémantiquement proche qu'il déduit de la phrase précédente ¹²². En revanche, un peu plus loin, sur la même page, les « perpres » et « menulats » de Du Cange sont remplacés par des « papiers » et « mandats ». Non seulement la transcription s'éloigne considérablement du sens originel, puisque Buchon remplace des monnaies byzantines – les hyperpères et les *manuelati* – par des termes désignant des écrits, mais la phrase n'a plus aucun sens ¹²³. Cette transcription est d'autant plus étrange que les « perpres » sont bien identifiés dans d'autres notes retranscrites en 1826 ¹²⁴. Dans un autre long commentaire manuscrit consacré à la princesse de Morée, après avoir substitué les « embarras » aux « empressements », l'éditeur de 1826 transforme la « prudence » d'Isabelle

¹¹⁹ DU CANGE 1657, p. 45 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 98. D'autres exemples de retour à l'onomastique du texte originel sont distillés aux pages suivantes : DU CANGE 1657, p. 3, 25, 27 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 4, 52, 59. Sur Marin Dandolo : LOENERTZ 1970 ; SAINT-GUILLAIN 2006. Le chroniqueur humaniste Flavio Biondo (1392-1463) copie le récit d'Andrea Dandolo en remplaçant involontairement « Marino » Dandolo par « Marco » Dandolo. Du Cange a peut-être lu Biondo. Le même retour à la version originelle s'applique à la chronologie dans un cas précis : alors que Du Cange corrige la date de 1212 par 1211, Buchon laisse 1212. DU CANGE 1657, p. 46 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 100. Ce choix est d'autant plus étonnant que l'éditeur recopie la note de Du Cange qui explique que la décision d'envoyer des colons vénitiens en Crète fut bien prise en 1211.

¹²⁰ Il faut parfois chercher un certain temps pour retrouver l'ajout et l'endroit où l'insérer, comme par exemple à la p. 221 du DU CANGE 1657, où le lecteur doit remettre dans l'ordre des notes éparpillées.

¹²¹ DU CANGE 1657, p. 140 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 315.

¹²² DU CANGE 1657, p. 61 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 137. Le terme « dace », issu du latin *data*, *datio*, *dacia*, *dacio*, désigne un tribut ou un don. Le substantif fait justement l'objet d'une notice dans le glossaire latin publié par Du Cange en 1678, puis complété par la suite par d'autres auteurs jusqu'au XIX^e siècle : DU CANGE *et al.* 1883-1887. Le copiste du BnF *ms fr.* 3690 a, encore une fois, parfaitement déchiffré le mot, appliqué les corrections et supprimé les ratures. Sur le glossaire de moyen et bas latin, nous renvoyons à l'ouvrage collectif suivant : LEFEVRE (éd.) 1981.

¹²³ « [...] que les monnaies, savoir les papiers et les mandats qui étaient des monnaies forgées par l'empereur Manuel, continueraient d'avoir cours dans leurs terres respectives » : DU CANGE 1657, p. 61 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 137. Le terme *manuelati* désigne diverses pièces de monnaie de l'époque des Comnènes : les *nomismata trikephala* de Manuel 1^{er} Comnène ou encore les *trikephala* de ses successeurs. Voir MORRISSON 2011, p. 134, n. 3, 163. Sur les hyperpères et les monnaies byzantines en général avant 1204 : MORRISSON 2006, p. 289-312. Le copiste du BnF *ms fr.* 3690 a, encore une fois, parfaitement déchiffré les deux mots.

¹²⁴ DU CANGE 1657, p. 94, 163 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 213, 366.

de Villehardouin, veuve de Florent de Hainaut qui doit contracter un troisième mariage, en « pudeur » ; enfin, dans la notice biographique relative à Roger de Flor, vice-amiral de Frédéric, roi de Sicile, le mercenaire ne passe plus à « Gênes » mais à « Rome »¹²⁵. Ces maladresses manifestent une lecture trop hâtive du texte et des lacunes en paléographie. Elles faussent la signification du texte de Du Cange et lui attribuent des erreurs d'interprétation.

Plus étrange encore, l'éditeur du XIX^e siècle remplace le nom de « Guye de Bourgogne », mère de Philippe de Savoie et femme du comte de Maurienne et de Piémont, Thomas III, par un surnom peu flatteur : « la tige de Bourgogne ». Cette transcription trahit encore une déficience de l'éditeur en matière de paléographie. En outre, s'il avait consulté Samuel Guichenon, mentionné en marge par Du Cange, le transcritteur aurait pu résoudre sa difficulté de lecture¹²⁶. Cette amusante coquille confirme la volonté de Buchon de publier rapidement, sans effectuer de vérification dans les sources et la bibliographie mentionnées par Du Cange. Elle interpelle également sur le degré de compréhension du texte de 1657 par l'éditeur de 1826¹²⁷.

La précipitation qui a entouré ce travail d'édition est encore confirmée par quelques passages qui ont disparu entre le texte corrigé de 1657 et l'édition de 1826. Dans la même note relative à Isabelle de Villehardouin, Du Cange expose la réponse du pape Boniface VIII à Isabelle d'Achaïe, en 1300, au sujet du couvent de clarisses qu'elle a fondé dans le diocèse d'Oléni. Les dépenses pour défendre son domaine contre les Grecs étant élevées, elle demande au pontife de donner l'église Sainte-Marie de Camina, située dans le même diocèse, à la communauté religieuse. L'église, fondée par son père, Guillaume de Villehardouin, vers 1278, est dirigée par un monastère bénédictin, Sainte-Marie de Scrufaria, situé sur l'île des Strophades au large de Zante. Puisque les bénédictins ont, depuis longtemps, quitté le diocèse d'Oléni et abandonné Sainte-Marie de Camina, le pape accepte d'unir l'église au couvent des clarisses. Or, dans l'édition de 1826, le copiste de la note manuscrite a visiblement sauté une ligne :

DU CANGE 1657, note p. 209	BUCHON 1826, vol. 2, p. 47
de prier le pape Boniface VIII d'annexer l'église Notre-Dame de Camine [...] qui était desservie par des moines de l'ordre de s. Benoît du monastère de N. D. de Scrufaria au diocèse de Céphalonie, au monastère des religieuses de sainte Claire	à prier le pape Boniface VIII d'annexer l'église de Notre-Dame de Comine [...] qui était desservie par des moines de l'ordre de s. Benoît du monastère des religieuses de Sainte-Claire

¹²⁵ DU CANGE 1657, p. 209 ; BUCHON 1826, vol. 2, p. 47-51. La main du BnF *ms fr*: 3690 a bien identifié les termes choisis par Du Cange. Isabelle de Villehardouin se remarie avec Philippe de Savoie, comte de Piémont, en 1301 : ORTEGA 2012, p. 572-573 ; GUERIN 2014, p. 79.

¹²⁶ DU CANGE 1657, p. 209 ; BUCHON 1826, vol. 2, p. 48 ; GUICHENON 1660, vol. 1, p. 313, 316. Je remercie Marie Guérin de m'avoir aidée à retrouver la trace de Guye de Bourgogne.

¹²⁷ L'empressement et la réduction des coûts expliquent aussi l'absence d'iconographie dans l'édition de 1826, alors que les techniques d'illustration ont progressé avec la lithographie et la gravure sur bois : PARINET 2004, p. 22-23.

En oubliant de recopier le segment « du monastère de N. D. de Scrufaria au diocèse de Cephalonie, au », l'éditeur de 1826 supprime des informations précieuses, telles que l'affiliation de l'église de Camina avec le monastère bénédictin de Scrufaria et la localisation du monastère des Strophades. En outre, en modifiant l'article qui suit ce segment, la phrase n'a plus de sens : on ne saisit plus à quel monastère doit être annexée l'église de Camina ; au mieux, on comprend que les moines bénédictins et les clarisses vivent dans le même monastère, ce qui n'est absolument pas le propos de Du Cange ¹²⁸.

Quelques lignes ont également disparu du commentaire de Du Cange sur le récit du catalan Muntaner, qui attribue aux fils du duc de Bourgogne la conquête du duché d'Athènes et de la principauté de Morée en 1205. Le chroniqueur précise que, arrivés à Clarentza, les deux frères trouvent des habitants « schismatiques » et demandent au pape l'autorisation de conquérir la région :

DU CANGE 1657, note p. 26	BUCHON 1826, vol. 1, p. 55
Étant à Glarence en Morée, ils trouvèrent que les habitants étaient schismatiques, qu'ils ne reconnaissaient pas l'Église romaine, et qu'eux pouvaient en entreprendre la conquête mais auparavant ils voulurent avoir le consentement du pape qui leur accorda [...] facilement leur demande. Ensuite de quoi, ils se rendirent donc maîtres du duché d'Athènes et de la principauté de Morée	Étant à Glarence en Morée, ils trouvèrent que les habitants étaient schismatiques, qu'ils ne reconnaissaient pas l'Église romaine, et qu'eux pouvaient en entreprendre la conquête. Ils se rendirent donc maîtres du duché d'Athènes et de la principauté de Morée

La suppression de ce passage est d'autant plus étonnante que la requête des Bourguignons auprès du pape est bien mentionnée chez Ramon Muntaner, dont Buchon ajoute la référence précise en notes de bas de page puisqu'il est sur le point de publier et de traduire sa chronique. En supprimant cette information, Buchon efface la papauté d'une page glorieuse de l'histoire de la conquête franque. La manœuvre n'est pas accidentelle puisque, contrairement à l'exemple précédent, la suppression du segment ne nuit pas à la cohérence de l'ensemble. En somme, si l'éditeur de 1826 reproduit fidèlement la très grande majorité des corrections de Du Cange, ses opinions infléchissent, de manière très ponctuelle, son travail de reproduction.

La modification accidentelle du texte de 1657 est encore plus évidente dans les notes de bas de page. À quelques reprises, ces espaces sont volontairement utilisés par Buchon à des fins personnelles et scientifiques. Il utilise le péri-texte pour renvoyer à ses propres travaux, comme lorsqu'il enjoint le lecteur de « lire Rousseau de Sully. Voyez ce que j'en ai dit dans la

¹²⁸ Le couvent des clarisses n'est sans doute jamais terminé à cause des attaques pirates. Le monastère des Strophades est rendu au culte orthodoxe au plus tard en 1420. Camina passe sous la direction des cisterciens de Daphni en 1306 : ΜΟΥΣΟΥΡΑΣ 2004, p. 220-229 ; TSOUGARAKIS 2012, p. 86-88 ; TSOUGARAKIS, SCHABEL 2015, p. 61-66, 72-78.

Chronique grecque, p. 374. J. A. B. »¹²⁹. En citant son édition de la *Chronique de Morée* et y associant son nom, Buchon s'inscrit dans la généalogie des spécialistes de la Grèce franque et fonde ainsi sa légitimité. Cette soif de reconnaissance est encore plus manifeste lorsqu'il ajoute, sur la même page, trois notes qui renvoient à cette même édition : ce péri-texte sert aussi à rendre compte des progrès de la recherche historique en démontrant, contre l'avis de ses détracteurs, les apports de son édition de la *Chronique de Morée*¹³⁰.

Ces quelques exemples sont les seules modifications volontaires du péri-texte. Pour le reste, les notes de bas de page restent le lieu de reproduction de la preuve fournie par Du Cange, et non un espace de discussion. Dans un travail de vulgarisation de ce type, on aurait pu s'attendre à ce que Buchon explicite les références sibyllines aux sources de Du Cange : or à l'exception de quelques cas, l'éditeur reproduit le texte des notes, sans les développer, n'apportant ainsi aucun éclairage supplémentaire¹³¹. Sans l'érudition de Du Cange, et sans matériau nouveau, Buchon ne peut que reproduire l'apparat critique de Du Cange. Et pourtant, les erreurs de lecture des notes infrapaginales imprimées et manuscrites sont nombreuses. Par exemple, dans la note de bas de page qui appuie le commentaire de Du Cange au sujet de la nomination de Pélage en tant que légat apostolique, en 1213, Buchon remplace la référence imprimée à une lettre d'Innocent III par la chronique de Marcantonio Sabellico qui narre les événements de la Quatrième croisade au xv^e siècle. La référence de Du Cange étant correcte, il ne s'agit pas d'une correction de Buchon mais bien d'une erreur : l'éditeur a tout simplement copié deux fois une référence qui se trouvait sur la même page¹³².

Ailleurs, les renvois erronés ou lacunaires aux sources de Du Cange portent autant sur des numéros de pages et de tomes que sur des noms d'auteurs. Ces maladroites figures dans une plus grande proportion dans le premier tome. Elles trahissent les lacunes de l'éditeur en termes d'érudition, orientent le lecteur averti sur de fausses pistes et empêchent tout érudit de vérifier les propos de Du Cange¹³³. Par maladresse encore, ou dans un souci d'alléger la matière

¹²⁹ BUCHON 1826, vol. 2, p. 22, n. 5. Il renvoie encore le lecteur à son édition de la *Chronique de Morée* ici : *ibid.*, vol. 2, p. 68, n. 6.

¹³⁰ *IBID.*, vol. 1, p. 52-53. Buchon corrige Du Cange dans une note où il précise que, bien que l'érudit écrive « despoëne » avec une majuscule, le terme est probablement un titre, et pas un nom : DU CANGE 1657, p. 292 ; BUCHON 1826, vol. 2, p. 290, n. 1. Un critique anonyme, qui reconnaît toutefois des « renseignements tout nouveaux sur la géographie de la Grèce », reproche à l'édition de la *Chronique de Morée*, en 1825, de n'apporter rien de neuf, ni de solide : « les détails manquent, les erreurs abondent » : *Le Constitutionnel*, 13 novembre 1825, p. 4.

¹³¹ Il développe certains noms abrégés par Du Cange, tels que Rhamnus./Rhamnusio ou encore Laon/ Laon. Chalc. : DU CANGE 1657, p. 13, 212 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 25, vol. 2, p. 60.

¹³² DU CANGE 1657, p. 60 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 133 ; SABELLICO 1487, parte prima, l. VIII.

¹³³ Par exemple, Buchon renvoie au chapitre 38 de la chronique de George Akropolitès quand Du Cange indique le chapitre 67 : DU CANGE 1657, p. 142 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 318. Il s'agit bien d'une erreur de Buchon : MACRIDES (éd.) 2007, § 67. Autour d'une trentaine d'erreurs de transcription de références parsèment l'édition de 1826, comme ici avec la référence imprimée à la *Chr. ms de Baud. d'Avesnes, ch. 97* transformée en *ch. 77* : DU CANGE 1657, p. 86 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 195. C'est l'inattention qui fait copier deux fois consécutives la référence à une lettre de Clément IV : *Epist. Clem. IV, pap., ms lett. 168 ; Epist. 168, Clement. IV, ms.* DU CANGE 1657, p. 184 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 417-418. En revanche, l'incapacité de l'éditeur à résoudre, à plusieurs reprises, le nom de l'auteur abrégé *Wadd.* témoigne de ses lacunes en termes d'érudition : il substitue, en effet, Luke Wadding, auteur des *Annales minorum*, à *Waddington/Waddingt.* : DU CANGE 1657, p. 283-284 ; BUCHON 1826, vol. 2, p. 270, 273. D'autres erreurs grossières sont commises, comme le morcellement du prénom et du nom de l'historien byzantin du XIV^e siècle Nicéphore Grégoras : en notant *Nicephor. ; Gregor.*, l'éditeur suggère qu'il s'agit de deux auteurs : DU CANGE 1657, p. 76 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 172. Il en est de même pour le latin

historique, l'édition de 1826 prive le lecteur d'une centaine de références infrapaginales, tant imprimées que manuscrites¹³⁴. Cet appauvrissement de l'apparat critique répond sans doute à une exigence éditoriale : en réduisant les notes de bas de page, l'éditeur gagne du temps et rend la lecture plus fluide, donc accessible à un public plus large et moins attentif à l'aspect scientifique de l'œuvre qu'au plaisir de lire et de se cultiver.

Il est particulièrement intéressant de noter que les erreurs et omissions sont plus nombreuses dans la première que dans la deuxième partie. Au-delà de l'empressement et des compétences de Buchon en matière de paléographie – on ne sait rien de sa formation –, se pose donc la question de l'organisation du travail d'édition en 1826 : une ou plusieurs personnes ont vraisemblablement collaboré, au moins dans la première partie, dans laquelle ces défauts sont plus abondants et dont on rappelle qu'elle est indépendante de la seconde¹³⁵.

CONCLUSION : DU MONUMENT SCIENTIFIQUE AU RELIQUAIRE

Au terme de cette analyse de la méthode d'édition de Buchon, il faut reconnaître à l'historien du XIX^e siècle d'avoir transformé un monument d'érudition, difficilement accessible à bien des égards, en un ouvrage « grand public » destiné à être lu par une élite bourgeoise animée d'un besoin d'histoire¹³⁶. Cette tentative de vulgarisation scientifique participe d'un mouvement social, libéral, qui fait converger instruction, progrès social et émancipation politique. Elle permet, en retour, de faire connaître le champ des études sur la Grèce franque du « grand public » et du monde académique¹³⁷. Sous la presse, l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* se transforme en œuvre littéraire, voire en œuvre d'art que l'on contemple religieusement, telle une relique, si l'on reprend la savoureuse expression de Robert Lee Wolff¹³⁸.

Du point de vue des connaissances et de la méthode, à l'exception des chartes ajoutées à la fin des deux volumes, cette réédition ne marque en rien une étape de progrès. Certes,

que ne comprend pas celui qui recopie *Greg. IX l. 9 post. Ep. 313* et le transforme en *Greg. IX, l. IX, epost. p. 313* : DU CANGE 1657, p. 98 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 224. Enfin, nous avons trouvé à quinze reprises une référence au *Recueil de Chartres*, comme ici : DU CANGE 1657, p. 46 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 101-102.

¹³⁴ Un échantillon des omissions, sur la centaine relevée, figure ici : DU CANGE 1657, p. 27, 43, 45, 64, 66 ; BUCHON 1826, vol. 1, p. 60, 93, 98, 145, 149.

¹³⁵ Buchon publie beaucoup et en peu de temps, ce qui explique qu'il délègue, au moins en partie, son travail d'édition. À 35 ans, il achève le quatrième tome des *Collections des chroniques nationales* en ayant déjà publié des *Documents historiques sur les derniers événements arrivés en Sicile* (1821), des œuvres de la littérature antique ainsi que le premier livre de la *Chronique de Morée* (1825). Il a également rédigé des notices biographiques et collaboré à des journaux et revues littéraires. Jean Longnon révèle qu'Adolphe Drumont, beau-frère de Buchon et père d'Édouard Drumont, a été secrétaire de Buchon : formé à la paléographie à l'École des chartes, créée en 1821, il ne termine sans doute pas ses études car il ne figure dans aucune promotion. On ne sait pas quand il collabore avec Buchon. En outre, Longnon le décrit comme un « excellent paléographe », sans avancer de preuve. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de l'associer au travail d'édition de 1826 : LONGNON 1911, p. xiv-xxxiii.

¹³⁶ PARINET 2004, p. 65.

¹³⁷ La vulgarisation scientifique prend vraiment essor vers 1850. Posséder un ouvrage scientifique ne signifie pas qu'on l'a lu : PARINET 2004, p. 72-74. Il faudrait pouvoir connaître le nombre d'exemplaires imprimés en 1826, information que nous n'avons pas trouvée.

¹³⁸ WOLFF 1976, p. i : « But the great DuCange's majestic study of 1657, his first book, even as reedited by Buchon in 1826, now seemed little more than an interesting relic ».

Buchon met à disposition des savants un matériel directement accessible et complété. Toutefois, c'est un savoir qui, même amendé, reste figé aux connaissances acquises au cours du XVII^e siècle. En apparence, Buchon est bien un « chaînon de la tradition érudite » qui fait resurgir l'œuvre de Du Cange, la dépoussière et la fait passer à la postérité. Le statut d'autorité de cet édifice scientifique lui profite d'ailleurs en retour, l'inscrivant ainsi dans la prestigieuse lignée des érudits du XVII^e siècle. Mais dans le détail, en se réappropriant ce texte, Buchon rompt souvent la chaîne de transmission en produisant des erreurs de transcription et en effaçant des pages de cet édifice scientifique des informations précieuses. En cela, l'édition de 1826 marque un recul dans le champ des études sur la Grèce franque.

Bibliographie

ARNOUX-FARNOUX 2021

Lucile Arnoux-Farnoux, « La langue grecque : un combat français », in Jean-Luc Martinez, Déborah Guillon (éd.), *Paris-Athènes. Naissance de la Grèce moderne 1675-1919*, Paris, Musée du Louvre, 2021, p. 186-195.

BELLEY 1750

Augustin Belley, *Notice des ouvrages manuscrits de Monsieur du Cange*, Paris, Gabriel-François Quillau, 1750.

BALANDA 2019

Bertran de Balanda, « L'expérience Villèle (1822-1828). Mythes et Réalités d'un Ultracisme Ministériel », *Cahiers de la Nouvelle Société des Études sur la Restauration*, XVIII, 2019, p. 7-33.

BARAU 2009

Denys Barau, *La cause des Grecs. Une histoire du mouvement philhellène (1821-1829)*, Paris, H. Champion, 2009.

[BUCHON 1821]

[Jean-Alexandre Buchon], *Documents historiques sur les derniers événements arrivés en Sicile*, Paris, Baudouin fr., 1821.

BUCHON 1824-1826

Jean-Alexandre Buchon (éd.), *Chroniques de Jean Froissart*, Paris, Verdière-Carez, 1824-1826, 15 vol.

BUCHON 1825

Jean-Alexandre Buchon, *Chronique de la conquête de Constantinople et de l'établissement des Français en Morée, écrite en vers politiques, par un auteur anonyme*, Paris, Verdière-Carez, 1825.

BUCHON 1826

Jean-Alexandre Buchon, *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs ; par Du Fresne Du Cange. Nouvelle édition entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde édition inédite qu'il avait préparée, revue par J. A. Buchon*, Paris, Verdrière, 1826, 2 vol.

BUCHON 1827

Jean-Alexandre Buchon, *Chronique de Ramon Muntaner*, Paris, Verdrière, 1827, 2 vol.

BUCHON 1843

Jean-Alexandre Buchon, *La Grèce continentale et la Morée. Voyage, séjour et études historiques en 1840 et 1841*, Paris, Charles Gosselin, 1843.

DU CANGE 1657

Charles du Fresne du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois*, Paris, Imprimerie royale, 1657, imprimé annoté, conservé à la BnF, *ms fr.* 9473.

DU CANGE 1729

Charles du Fresne du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois*, Venise, Barthelemi Javarina, 1729.

DU CANGE *et al.* 1883-1887

Charles du Fresne du Cange *et al.*, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Niort, L. Favre, 1883-1887, en ligne, <http://ducange.enc.sorbonne.fr/> < consulté le 07 janvier 2024 >.

CHALINE 2013

Jean-Pierre Chaline, « Préface », in Olivier Tort, *La droite française. Aux origines de ses divisions 1814-1830*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013, p. 11-13.

CONTAMINE 2015

Philippe Contamine, « Quand la Morée était française : ' Faits d'armes et chevalerie ' », *Actes du 25^e colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-mer, 3-4 octobre 2014, Publications de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 26, 2015, p. 193-213.

COUDERC 2015

Anne Couderc, « L'Europe et la Grèce, 1821-1830. Le Concert européen face à l'émergence d'un État-nation », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 42.2, 2015, p. 47-74.

DELACROIX, DOSSE, GARCIA 2007

Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, *Les courants historiques en France XIX^e-XX^e siècles*, 4^e éd., Paris, Gallimard, 2007.

DU FRESNE D'AUBIGNY 1752

Jean-Charles Du Fresne D'Aubigny, *Mémoire sur les manuscrits de M. Du Cange*, s.l., s.n., 1752.

GRIVAUD 2022

Gilles Grivaud, « L'histoire de la Grèce franque/latine et l'École française d'Athènes (Première partie) », *Bulletin de Correspondance Hellénique Moderne et Contemporain* 6, 2022, en ligne, <https://journals.openedition.org/bchmc/1051#tocto1n4> < consulté le 07 janvier 2024 >.

GRIVAUD 2023

Gilles Grivaud (éd.), *Charles du Cange, historien de la Grèce franque. Actes de la rencontre organisée à Mont-Saint-Aignan, 28 octobre 2022*, 2023, en ligne, <https://normandie-univ.hal.science/hal-04219908> < consulté le 07 janvier 2024 >.

GUERIN 2014

Marie Guérin, *Les dames de la Morée franque (XIII^e-XV^e siècle). Représentation, rôle et pouvoir des femmes de l'élite latine en Grèce médiévale*, thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 2014.

GUICHENON 1660

Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la maison royale de Savoie, justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monuments, histoires et autres preuves authentiques, enrichies de plusieurs portraits, sceaux, monnaies, sculptures, et armoiries*, Lyon, G.Barbier, 1660.

GUYOTJEANNIN 2004

Olivier Guyotjeannin, « Les grandes entreprises européennes d'édition de sources historiques des années 1810 aux années 1860 », in Bruno Delmas, Christine Nougaret (éd.), *Archives et nations dans l'Europe du XIX^e siècle. Études et rencontres. Actes du colloque organisé par l'École nationale des chartes, Paris, 27-28 avril 2001*, Paris, Publications de l'École des chartes, 2004, p. 135-170.

KOSMADAKI 2021

Polina Kosmadaki, « ' Au Profit Des Grecs ' , Paris, 1826 : l'éclosion romantique à l'exposition philhellène », in Jean-Luc Martinez, Déborah Guillon (éd.), *Paris-Athènes. Naissance de la Grèce moderne 1675-1919*, Paris, Musée du Louvre, 2021, p. 72-85.

LANGLOIS, SEIGNOBOS 2014

Charles-Victor Langlois, Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, 3^e éd., Lyon, ENS, 2014 : <https://books.openedition.org/enseditions/273> < consulté le 07 janvier 2024 > .

LEFEVRE 1981

Yves Lefèvre (éd.), *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge, Colloque international du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 18-21 octobre 1978*, Paris, CNRS, 1981.

LOENERTZ 1970

Raymond-Joseph Loenertz, « Marino Dandolo, seigneur d'Andros, et son conflit avec l'évêque Jean 1225-1238 », in Raymond-Joseph Loenertz, *Byzantina et Franco-Graeca. Articles parus de 1935 à 1966*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1970, vol. 1, p. 399-419.

LONGNON 1911

Jean Longnon (éd.), *Alexandre Buchon. Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841 publié pour la première fois avec une notice biographique et bibliographique*, Paris, Emile-Paul, 1911.

MACRIDES 2007

Ruth Macrides (éd.), *George Akropolites. The History. Introduction, translation and commentary*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

MARTIN 1888

Henri Martin, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, vol. 4, Paris, Plon, 1888.

MARTIN 1892

Henri Martin, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, vol. 6, Paris, Plon, 1892.

MARTIN 1899

Henri Martin, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, vol. 8, Paris, Plon, 1899.

MORRISSON 2006

Cécile Morrisson, « Monnaie, finances et échanges », in Jean-Claude Cheynet (dir.), *Le monde byzantin*, vol. 2, *L'Empire byzantin (641-1204)*, Paris, PUF, 2006, p. 289-312.

MORRISSON 2011

Cécile Morrisson, « Thirteenth-Century Byzantine 'Metallic' Identities », in Judith Herrin, Guillaume Saint-Guillain (éd.), *Identities and Allegiances in the Eastern Mediterranean after 1204*, Farnham, Burlington, Ashgate, 2011, p. 133-164.

ΜΟΥΣΟΥΡΑΣ 2004

Διονύσιος Ι. Μούσουρας, « Η μονή Στροφάδων (1200-1500). Ένα παράδειγμα αμυντικού μοναχισμού », in Βούλα Κόντη (éd.), *Ο μοναχισμός στην Πελοπόννησο 4^{ος}-15^{ος}*, Athènes, Εθνικό Ίδρυμα Ερευνών, 2004, p. 215-241.

NOIRIEL 2014

Gérard Noiriél, « Préface », in Charles-Victor Langlois, Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, 3^e éd., Lyon, ENS, 2014 : <https://books.openedition.org/enseditions/273> < consulté le 07 janvier 2024 >.

ORTEGA 2012

Isabelle Ortega, *Les lignages nobiliaires dans la Morée latine (XIII^e-XV^e siècle). Permanences et mutations*, Turnhout, Brepols, 2012.

PARINET 2004

Élisabeth Parinet, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2004.

DAL POZZO 1671

Giulio dal Pozzo, *Il sole eclissato, ouero Genealogia dell'imperiale famiglia Lascari, gia composta in latino. Dal marchese Giulio Del Pozzo, et hora dal medesimo volgarmente tradotta*, Milan, Antonio Malatesta, 1671.

SABELLICO 1487

Marcantonio Sabellico, *Rerum venetarum ab urbe condita ad Marcum Barbadicum Venetiarum principem libri XXXIII*, Venise, Andrea Torresano, 1487.

SAINT-GUILLAIN 2006

Guillaume Saint-Guillain, « Les conquérants de l'Archipel, l'Empire latin de Constantinople, Venise et les premiers seigneurs des Cyclades », in Gherardo Ortalli, Giorgio Ravegnani, Peter Schreiner (éd.), *Quarta crociata, Venezia – Bisanzio – Impero latino*, vol. 2, Venise, Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, 2006, p. 141-166.

SHAWCROSS 2021a

Teresa Shawcross, « The Eighteenth-Century Reinvention of Du Cange as the French Nation's Historian », in Nathan Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éd.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 181-203.

SHAWCROSS 2021b

Teresa Shawcross, « Appendix II. The 1756 Inventory of Du Cange's Papers. An Edition and Translation », in Nathan Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éd.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 387-429.

SISMONDI 1828

Jean-Charles-Léonard de Sismondi, « COLLECTION DES CHRONIQUES NATIONALES FRANÇAISES écrites en langue vulgaire du treizième au seizième siècle, avec Notes et Eclaircissements ; par J. A. Buc. », *Revue encyclopédique*, janvier 1828, p. 52-70.

SURUN 2012

Isabelle Surun (éd.), *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires 1850-1960*, Paris, Atlande, 2012.

THIEN 1982

Ly-Hoan Thien, « La bibliothèque Nationale sous la Révolution », *Dix-Huitième Siècle* 14 (*Au tournant des Lumières : 1780-1820*), 1982, p. 75-88.

TODD 2022

David Todd, *Un empire de velours. L'impérialisme informel français au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2022.

TORT 2013

Olivier Tort, *La droite française. Aux origines de ses divisions 1814-1830*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013.

TSOUGARAKIS 2012

Nikiphoros I. Tsougarakis, *The Latin Religious Orders in Medieval Greece, 1204-1500*, Turnhout, Brepols, 2012.

TSOUGARAKIS, SCHABEL 2015

Nikiphoros I. Tsougarakis, Christopher D. Schabel, « Of Burning Monks, Unidentified Churches and the Last Cistercian Foundation in the East: Our Lady of Camina in the Principality of Achaia », *Journal of Medieval History* 41.4, 2015, p. 60-87.

VOISIN 2023

Ludivine Voisin, « Genèse des études sur la Grèce franque : des 'épîtres cachées et enfermées dans le Vatican' aux sources de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français* (BNF, ms fr. 9473, deuxième partie) », in GRIVAUD 2023, p. 85-109 : <https://normandie-univ.hal.science/hal-04219908> < consulté le 07 janvier 2024 >.

WOLFF 1976

Robert Lee Wolff, *Studies in the Latin Empire of Constantinople*, Londres, Variorum, 1976.

YAKOVAKI 1999

Nasia Yakovaki, « La Chronique de Morée arrive au Péloponnèse », in Marie-Noëlle Bourguet, Daniel Nordman, Vassilis Panayotopoulos, Maroula Sinarellis (éd.), *Enquêtes en Méditerranée. Les expéditions françaises d'Égypte, de Morée et d'Algérie*, Athènes, Institut de recherches néohelléniques/FNRS, 1999, p. 193-208.

ZAIKOVA 2005

Raïa Zaïkova, « L'œuvre du byzantiniste Du Cange et son éditeur Buchon (XIX^e siècle) », *Études balkaniques*, 2005.4, p. 121-127.

Jean-Alexandre Buchon, un historien du XIX^e siècle au service des familles latines de la Grèce franque

Isabelle GUIZARD-ORTEGA (Université de Nîmes, UPR CHROME)

Résumé

Jean-Alexandre Buchon a pour ambition de placer les ancêtres français au cœur de l'histoire de la Grèce, et il le répète à l'envi dans ses récits. En faisant connaître à un public averti les sources médiévales, il participe au renouvellement de la discipline historique dans la première moitié du XIX^e siècle et devient le fondateur contemporain des études sur la Grèce franque. Pour autant, dans son travail d'édition et de réflexion historique, il faut veiller à faire la part des choses entre son rêve d'une « Gallo-Grèce » médiévale, mêlant les récits historiques d'Homère aux chroniques latines des XIII^e et XIV^e siècles, et des informations très précises, voire précieuses pour les historiens. En effet, en tant que continuateur de Charles du Cange, Jean-Alexandre Buchon s'intéresse aux lignages partis s'installer en Grèce franque, mais son travail n'est pas celui d'un généalogiste. Les points de comparaison avec Charles du Cange ne sont pas si nombreux, car l'œuvre de Jean-Alexandre Buchon est davantage tournée vers la grande histoire. Ainsi, il sera intéressant de voir de quelle façon il marche dans les pas de Charles du Cange, mais aussi comment il aborde les sources historiques et quelle place il leur accorde afin de mieux cerner l'histoire de ces Français partis en Grèce au Moyen Âge.

Abstract

Jean-Alexandre Buchon's ambition was to place French ancestors at the heart of Greek history, and he repeated this over and over again in his accounts. By bringing medieval sources to the attention of an informed public, he contributed to the renewal of the historical discipline in the first half of the 19th century, and became the contemporary founder of studies on Frankish Greece. And yet, in his work as an editor and historical thinker, we must be careful to distinguish between his dream of a medieval "Gallo-Grèce", blending the historical narratives of Homer with the Latin chronicles of the 13th and 14th centuries, and very precise, even precious, information for historians. Indeed, as a continuation of Charles du Cange, Jean-Alexandre Buchon is interested in the lineages that settled in Frankish Greece, but his work is not that of a genealogist. There are not so many points of comparison with Charles du Cange, as Jean-Alexandre Buchon's work is more concerned with the larger story. So it will be interesting to see how he follows in Charles du Cange's footsteps, but also how he approaches historical sources and what place he gives them in order to better understand the story of these Frenchmen who left for Greece in the Middle Ages.

« Ainsi, la première fois que mes yeux s'arrêtaient sur le sol grec, j'y retrouvais déjà quelque chose de ce que je venais y chercher, la trace du passage de l'établissement des nôtres »¹³⁹. « Sans cette étude préliminaire, je courais risque de ne voir en Grèce que les lieux et j'aime aussi à voir les hommes »¹⁴⁰.

C'est par ces mots que Jean-Alexandre Buchon rappelle combien il aime marcher dans les pas des grands seigneurs d'origine française, visiter les lieux dans lesquels ils ont vécu et en laisser témoignage. Le sentiment d'appartenance est fort avec « les nôtres », ces hommes venus d'Occident, suivant le rite latin, et plus particulièrement les Français pour lesquels il a une prédilection¹⁴¹.

Lors de ses différents voyages, ce qui importe à Jean-Alexandre Buchon ce sont les traces de la présence franque, les châteaux en particulier, tous les vestiges de quelque nature qu'ils soient. Il mène une enquête de terrain, qui est le sens premier du terme histoire¹⁴², mais au milieu de ses pages de récits, une place est réservée aux considérations familiales.

Le portrait de Jean-Alexandre Buchon fait en introduction de cet ouvrage a souligné ses centres d'intérêt tout autant que ses limites. Ce qui nous préoccupe plus précisément ici c'est de voir son rôle en tant que continuateur de Charles Du Cange, car s'il s'intéresse également aux lignages partis s'installer en Grèce franque, son travail n'est pas seulement celui d'un généalogiste. Les points de comparaison avec son prédécesseur¹⁴³ ne sont pas si nombreux, car l'œuvre de Jean-Alexandre Buchon est hybride. Il a laissé des récits de voyages : *La Grèce continentale et la Morée. Voyage, séjour et études historiques en 1840 et 1841* (1843), ou encore *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841* (1911), qui renvoient à sa démarche personnelle en Grèce dans les années 1840. Mais il n'a pas négligé pour autant les sources en publiant, entre autres : *Nouvelles recherches historiques sur la principauté de Morée et ses hautes baronnies, fondées à la suite de la Quatrième croisade* (2 vol., 1843), ou encore *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles dans les provinces démembrées de l'Empire grec à la suite de la Quatrième croisade* (1840), témoignant d'une réflexion historique aboutie¹⁴⁴.

Alors que les publications de sources ont été importantes pour nombre d'historiens postérieurs, c'est davantage dans ses récits de voyages que l'on retrouve ses centres d'intérêt privilégiés dont font partie les grandes familles latines établies en Grèce franque. Il est donc intéressant d'envisager de quelle façon il marche dans les pas de Charles Du Cange sur ce sujet, mais aussi de quelle façon il aborde les sources historiques et la place qu'il leur accorde pour

¹³⁹ BUCHON 1843, p. 43.

¹⁴⁰ BUCHON 1843, p. 368.

¹⁴¹ Il ne néglige pas complètement les Italiens, comme cela sera évoqué par la suite.

¹⁴² C'est le cas dans l'Antiquité grecque, plus tard l'histoire sera considérée comme le récit des choses qui se sont passées (Isidore de Séville, VII^e siècle) : HEULLANT-DONAT 1997.

¹⁴³ ORTEGA 2023, p. 1-16.

¹⁴⁴ Il y a aussi la publication de chroniques de la période médiévale dont il ne sera pas question ici, toutefois l'ensemble de ces documents et des connaissances acquises lui permettent de mettre en lumière ce qu'il voit lors de ses voyages.

mieux cerner l'histoire de ces Français partis en Grèce au Moyen Âge. Pour cela, sera abordée la considération que Jean-Alexandre Buchon porte aux dynasties nobiliaires, puis l'importance qu'il accorde aux alliances matrimoniales plus précisément, avant de voir ce qui relève du travail de généalogiste.

DES FAMILLES NOBILIAIRES MISES EN VALEUR

Jean-Alexandre Buchon aime à évoquer les Français s'étant installés en Grèce et ayant fondé la principauté de Morée au XIII^e siècle ¹⁴⁵, il les désigne sous le vocable de « compatriotes » ¹⁴⁶. Ceux-ci sont mentionnés comme les « nôtres » ¹⁴⁷ à plusieurs reprises dans le récit. Dans ce cas précis, il n'évoque pas ses contemporains, mais il fait un saut dans le passé pour créer un pont entre le XIX^e siècle et le bas Moyen Âge. Dans les récits de voyages où il met les Latins en exergue, l'auteur accorde une place singulière à la parenté. À cette fin, il utilise plusieurs termes comme « familles » ¹⁴⁸, « maisons » ¹⁴⁹ pour les plus grandes dynasties. Il décrit leur cadre de vie nobiliaire à commencer par les châteaux ¹⁵⁰ qu'il arpente, visite et pour lesquels il toujours un avis personnel. Plus rarement, il livre des considérations sur leur vie féodale ¹⁵¹.

Jean-Alexandre Buchon s'investit pleinement dans sa recherche en décrivant les difficultés qu'il rencontre, les infortunes qu'il subit. L'auteur est sur la piste, il livre dès lors une véritable enquête au sens littéral du terme afin de retrouver d'anciens châteaux, des ruines le plus souvent ¹⁵², et des sépultures ¹⁵³. C'est en effet une volonté des lignages nobiliaires de maintenir un lien avec les défunts et pour cela le lieu d'inhumation est soigneusement choisi car il est porteur de mémoire ¹⁵⁴. C'est ainsi qu'il se met en quête des tombes de grandes dames et une fois éclairée leur existence en quelques mots, il part des sources et des témoignages de ses contemporains pour retrouver le lieu en question. La démonstration est ainsi faite à Mistra, dans le Péloponnèse :

Je tenais à visiter le tombeau de Théodora Tocco, nièce du comte Charles Tocco de Céphalonie et femme de Constantin Paléologue depuis empereur et le dernier des empereurs, et celui de Cléophas Malatesta, femme du despote Théodore son frère, qui toutes deux y avaient été enterrées ¹⁵⁵.

¹⁴⁵ HASDENTEUFEL 2023, p. 16-30.

¹⁴⁶ BUCHON 1843, p. 14, 184, 203, 393, 400, 423.

¹⁴⁷ BUCHON 1843, p. 43.

¹⁴⁸ Par exemple : BUCHON 1843, p. 12, 33, 51, 88, 196, 244, 373, 385, 539; BUCHON 1911, p. 93, 126, 138, 155, 166, 187, 204.

¹⁴⁹ BUCHON 1911, p. 63, 96, 144, 565; BUCHON 1843, p. 243.

¹⁵⁰ Les mentions de châteaux sont nombreuses au fil des pages, mais on peut en retrouver quelques-unes : BUCHON 1911, p. 69, 149, 164, 215, 228 ; BUCHON 1843, p. 43, 385.

¹⁵¹ BUCHON 1843, p. 208-209.

¹⁵² BUCHON 1843, p. 183, 213, 222, 280.

¹⁵³ BUCHON 1843, p. 175, 246, 431 ; BUCHON 1911, p. 164, entre autres.

¹⁵⁴ ORTEGA 2012, p. 284-288.

¹⁵⁵ BUCHON 1843, p. 431.

Tout en présentant la dame qu'il cherche, Théodora Tocco, il témoigne de son érudition historique et de sa maîtrise de la parenté de cette famille. Théodora a changé de dénomination en épousant Constantin Paléologue quand il était encore despote de Morée. Elle-même appartient à la dynastie des comtes de Céphalonie et meurt en 1429¹⁵⁶. Quant à Cléopé/Cléophas Malatesta elle épouse un autre Paléologue, Théodore. Les Paléologue ont le droit d'épouser des dames latines, mais elles se convertissent vite à l'orthodoxie¹⁵⁷.

Il en va de même à Corfou où l'auteur sillonne l'île sur les traces de Catherine Centurione :

Fort de ces renseignements positifs et bien convaincu que Catherine Centurione, femme de Thomas Paléologue avait été enterrée à Corfou et qu'il devait être possible d'y retrouver les traces de son tombeau¹⁵⁸.

Il s'agit de Catherine Zaccaria, fille de Centurione du même nom, grand connétable puis prince de Morée au début du XV^e siècle¹⁵⁹. Fort de ses connaissances, Jean-Alexandre Buchon met en exergue les rapprochements entre Grecs et Francs, car des alliances sont ainsi conclues dans une Morée affaiblie. Il nous fait ainsi revivre les derniers temps de la principauté, par cette approche bien spécifique, et des familles entières apparaissent ainsi, au détour d'un sentier grec qu'il a emprunté.

En tant qu'historien, et pour servir ses propos, Jean Alexandre Buchon n'hésite pas à mentionner les sources qu'il connaît très bien pour en avoir publié certaines. C'est un moyen de justifier ses propos. Il les cite correctement la plupart du temps, sans entrer nécessairement dans le détail, mais parfois la mention est plus vague. On peut ainsi retrouver au fil du récit des renvois à Ramon Muntaner¹⁶⁰, Sphrantzès¹⁶¹, la *Chronique de Sainte Théodora*¹⁶², la *Chronique* d'Henri de Valenciennes¹⁶³, la *Chronique de Morée*¹⁶⁴, Nicéphore Grégoras¹⁶⁵, Innocent III¹⁶⁶, Chalcocondyle¹⁶⁷, les *Assises de Romanie*¹⁶⁸ et encore bien d'autres. Cette variété ainsi présentée, et pourtant non exhaustive, atteste l'étendue des connaissances de l'auteur. Il n'hésite pas à mentionner Froissart également, narrant le passage de « nos

¹⁵⁶ ORTEGA 2012, p. 647.

¹⁵⁷ ORTEGA 2012, p. 236.

¹⁵⁸ BUCHON 1911, p. 125.

¹⁵⁹ ORTEGA 2012, p. 649.

¹⁶⁰ BUCHON 1843, p. 97, 194, 327.

¹⁶¹ BUCHON 1843, p. 410, 431, 507 ; BUCHON 1911, p. 124.

¹⁶² BUCHON 1911, p. 138.

¹⁶³ BUCHON 1843, p. 209, 283.

¹⁶⁴ BUCHON 1843, p. 207, 309, 403-406, 410, 419, 453, 460, 480, 499, 504, 508, 510, 520, 528, 538, 556. Cette liste témoigne de la référence constituée par cette chronique pour Jean-Alexandre Buchon, elle n'est pourtant pas exhaustive.

¹⁶⁵ BUCHON 1843, p. 221.

¹⁶⁶ BUCHON 1843, p. 280, 317, 326.

¹⁶⁷ BUCHON 1843, p. 506.

¹⁶⁸ BUCHON 1843, p. 513.

chevaliers » (variante de « nos compatriotes » vus précédemment) échappant à la bataille de Nicopolis et se reposant à Céphalonie ¹⁶⁹. Quant à la formule : « cela est constaté par toutes les chroniques » ¹⁷⁰, elle permet de justifier la véracité de l'information. Jean-Alexandre Buchon privilégie l'épigraphie dont il aime reproduire les écrits qu'il trouve ¹⁷¹. Par contre, il néglige les références à Charles Du Cange, qui apparaît de façon anecdotique. Peut-être m'ont-elles échappée, mais je n'en ai rencontré qu'une évoquant la consécration des Sanudo à la tête du duché de l'Archipel : « Suivant Du Cange, Marin Dandolo s'était d'abord emparé de l'île d'Andros, puis elle passa à la maison Zeno » ¹⁷². Cette assertion permet à Jean-Alexandre Buchon de ne pas prouver ce qu'il avance. La mention de l'autorité que constitue Charles Du Cange suffit. Il n'est dès lors plus nécessaire de se justifier quoique ce soit.

Au sein de la parenté moréote, certaines familles sont privilégiées dans le récit de Jean-Alexandre Buchon. La famille princière au premier chef est mise en exergue et ses membres, féminins et masculins, sont décrits dans plusieurs passages ¹⁷³. Ces dynasties qui sont à la tête de la principauté et du duché d'Athènes à travers leur pouvoir, leur style de vie, deviennent des références. L'auteur fait alors allusion à la Grèce des de La Roche, la Grèce des Villehardouin. D'ailleurs, c'est un chapitre entier qui est consacré au duché d'Athènes, intitulé : « L'Athènes française du Moyen Âge – ses ducs – ses monuments – châteaux – églises – sépultures - armures » ¹⁷⁴.

Jean-Alexandre Buchon aime tout particulièrement rappeler le poids de certaines grandes familles et leur héritage passé. C'est le cas notamment pour les dynasties à la tête du duché d'Athènes :

Mon belvédère était ainsi excellent point d'observation pour m'orienter à travers l'Athènes de Périclès, celle des ducs français de la maison de La Roche ou de la maison de Brienne ¹⁷⁵.

Cet aspect que me présenta à mon arrivée la cour d'Athènes reporta tout naturellement ma pensée vers l'époque où une autre cour féodale venue d'Occident, la cour des ducs français d'Athènes, de la maison de La Roche dans le comté de Bourgogne, y siégeait dans sa splendeur ¹⁷⁶.

Dans le récit de l'auteur, les « maisons » deviennent des références, tout autant que les grands personnages de l'Antiquité, elles s'ancrent dans l'histoire et permettent ainsi à Jean-Alexandre Buchon de souligner à quel point les Français avaient d'importance en Grèce durant le Moyen Âge.

¹⁶⁹ BUCHON 1911, p. 102.

¹⁷⁰ BUCHON 1843, p. 163.

¹⁷¹ BUCHON 1843, p. 217, 390-391, 352, 454, 457, 513.

¹⁷² BUCHON 1911, p. 162

¹⁷³ Il invoque souvent le temps des familles régnantes d'origine française : BUCHON 1843, p. 173.

¹⁷⁴ BUCHON 1843, p. 115-146.

¹⁷⁵ BUCHON 1843, p. 63.

¹⁷⁶ BUCHON 1843, p. 96.

L'auteur n'évoque pas seulement les familles les plus puissantes, d'autres dynasties sont également mentionnées, à l'instar des Charpigny¹⁷⁷ ou encore des Tournay (autrement nommés Durnay)¹⁷⁸. Ce sont les seigneurs de Vostitza et de Calavryta au cœur de la principauté de Morée¹⁷⁹. Jean-Alexandre Buchon connaît également les principales familles grecques, pour lesquelles il n'a aucun mal à livrer les filiations et alliances¹⁸⁰. Il énumère en outre ces « plus nobles, les plus riches et les plus anciennes familles » qui portaient l'ancien nom d'archontes¹⁸¹. Toutefois, cela reste marginal au regard de la place accordée aux familles latines en général, et franques en particulier.

Jean-Alexandre Buchon ne se contente pas de mentionner symboliquement les familles nobiliaires qui ont marqué la principauté de Morée au Moyen Âge, il démontre qu'il les connaît parfaitement. En effet, il est capable de donner avec exactitude les liens de parenté entre les protagonistes, et les exemples sont nombreux¹⁸²:

[...] Marguerite, veuve de Franco Acciaiuoli, fils de ce Donato [...]. [...] ses enfants mineurs, Neri et Antoine Acciaiuoli¹⁸³.

[...] Guy d'Enghien, ne pouvant reconquérir Athènes, qu'avait possédée son grand-père Gautier de Brienne, duc d'Athènes, devint seigneur d'Argos; mais n'ayant laissé qu'une héritière, les Vénitiens, qui guettaient cette succession, parvinrent à faire épouser Marie, sa fille, à un des leurs de la famille Cornaro¹⁸⁴.

On voit bien dans ces passages, la maîtrise des filiations et des alliances de ces familles par l'auteur. À un instant donné, il est capable de livrer le statut de chacun au sein de la parenté, aussi bien pour les dynasties françaises que latines. Rien ne semble lui échapper. Il faut rappeler que dans ses autres publications, il a retranscrit des actes dans lesquels explicitement apparaît cette parenté et il connaît les sources concernant la principauté de Morée très finement. Proportionnellement, ces mentions restent marginales, pour autant, l'auteur n'hésite pas à faire preuve d'une grande précision dans ce domaine, au même titre qu'il précise le contexte politique dans un autre, ou encore le paysage traversé. Et dans cette thématique familiale prisée, Jean-Alexandre Buchon accorde une place de choix aux unions matrimoniales, qui sont l'occasion pour lui de présenter quelques dames nobles.

¹⁷⁷ « sires de Charpigny et de La Voustice » : BUCHON 1843, p. 528.

¹⁷⁸ « [...] trois générations de Tournay seigneurs de Calavryta » : BUCHON 1843, p. 539.

¹⁷⁹ ORTEGA 2012, p. 623, 630.

¹⁸⁰ C'est le cas notamment de la famille des Ange qu'il connaît bien : BUCHON 1911, p. 138-139.

¹⁸¹ BUCHON 1843, p. 88-89.

¹⁸² La relation de parenté peut être juste évoquée : « Guillaume de Villehardouin, et par son parent Michel Comnène, despote d'Arta », mais c'est rare : BUCHON 1843, p. 309.

¹⁸³ BUCHON 1843, p. 367.

¹⁸⁴ BUCHON 1843, p. 385.

L'INTÉRÊT POUR LES ALLIANCES

Lors de ses récits de voyage, Jean-Alexandre Buchon n'oublie pas les dames, les héritières, souvent citées dans le contexte d'une succession ou d'une alliance, et qui ne sont pas dévalorisées. C'est à ces occasions (lors d'un décès ou d'un mariage) qu'elles sont visibles aux yeux des historiens. L'auteur s'intéresse aux femmes au prisme des biens matériels avant tout : pour leurs unions matrimoniales, leurs dots, ou encore leurs éventuels héritages.

Dans son périple insulaire, Jean-Alexandre Buchon accorde une place importante à Florence Sanudo. Il revient sur son ascendance, ses mariages, son héritage, et sa descendance dans plusieurs pages. Il faut dire que c'est l'une des dames les plus importantes du duché de l'Archipel. Florence Sanudo a été régente des deux tiers de Négrepont, avant de devenir duchesse de Naxos. Grâce à son mariage avec Giovanni/Jean dalle Carceri, leur fils, Nicolo/Nicolas III dalle Carceri va être à la tête du duché au XIV^e siècle¹⁸⁵. Quant à Catherine Centurione, citée précédemment pour sa sépulture, il détaille également son union avec le despote de Morée, son ascendance, ainsi que sa descendance¹⁸⁶.

Jean-Alexandre Buchon livre ainsi quelques portraits de dames moréotes, aussi bien dans le cadre insulaire que dans la péninsule du Péloponnèse. Il aime cibler ainsi les héritières, assez rares proportionnellement. Il évoque de la sorte Hélène Comnène-Ange à Corfou¹⁸⁷, ou encore Catherine de Valois et Marie de Bourbon, en tant que « princesses de Morée »¹⁸⁸. Il revient également sur le cas de Marie d'Enghien, à la tête des seigneuries d'Argos et de Nauplie : « Guy d'Enghien n'eut qu'une fille, nommée Marie, qu'il laissa [...] héritière de ces deux puissantes seigneuries »¹⁸⁹. L'auteur souligne en quelques mots l'enjeu de pouvoir que constituent les unions, et en conséquence la place que peut occuper la femme au sein des tractations.

Historiens certes, mais Jean-Alexandre Buchon n'en est pas moins homme, et il affiche ses préférences au fil des pages. Ses goûts sont ainsi largement développés, et il fait profiter le lecteur de ses remarques toutes personnelles, en évoquant entre autres, les « belles châtelaines »¹⁹⁰, les « femmes fort agréablement mises à la française »¹⁹¹, ou encore « la belle Theodora Tocco [...], sa parfaite beauté »¹⁹². Jean-Alexandre Buchon est élogieux aussi bien pour les dames du Moyen Âge que pour souligner une mode à la française, dont il remarque l'élégance en plein cœur de la Grèce du XIX^e siècle. Décidément à ses yeux l'héritage français est omniprésent. Il fait malgré tout une nette différence entre les dames de la noblesse et celles qui sont plus modestes : « la femme du peuple est presque constamment négligée et

¹⁸⁵ BUCHON 1911, p. 23, 35, 158, 215 ; ORTEGA 2012, p. 645.

¹⁸⁶ BUCHON 1911, p. 124.

¹⁸⁷ BUCHON 1843, p. 35.

¹⁸⁸ BUCHON 1843, p. 370.

¹⁸⁹ BUCHON 1843, p. 385, 388.

¹⁹⁰ BUCHON 1843, p. vi.

¹⁹¹ BUCHON 1843, p. 46.

¹⁹² BUCHON 1843, p. 431-432.

malpropre »¹⁹³. On retrouve ainsi au fil de son récit nombre de considérations, pour certaines déplacées, sur les femmes en général.

Il faut dire que son ouvrage sur la Grèce continentale et la Morée est dédié à son altesse royale Madame la Duchesse d'Orléans¹⁹⁴. Ce patronage n'est donc pas resté anecdotique sous la plume de Jean-Alexandre Buchon. Toutefois, évoquer ces femmes, épouse, héritières, revient à s'intéresser à la structure même de la parenté. Voilà pourquoi, quelques indices permettent d'attester l'intérêt de Jean-Alexandre Buchon pour la généalogie, mais avant tout en tant que support de la connaissance de la parenté.

DES PRÉOCCUPATIONS GÉNÉALOGIQUES

Il est surprenant de voir la place occupée par les recherches de filiations dans les récits de Jean-Alexandre Buchon, mais les généalogies sont polymorphes dans son œuvre. Elles peuvent prendre l'aspect de travaux que l'on conserve précieusement, des objets que l'on montre au visiteur ayant quelque prestige, certainement pas au tout venant. Lors de son passage dans l'île de Naxos, par exemple, l'auteur nous livre un témoignage intéressant de la place occupée par les généalogies :

Tout en face du couvent des Lazaristes habite un descendant des Coronello, pauvre diable qui a épousé une des dernières Crispo. J'entrai dans sa maison : Il occupe l'ancienne chancellerie ducale de sa famille. Au-dessus de la porte intérieure est un chambranle sculpté portant des armoiries. Ces armoiries sont précisément celles des Crispo de la famille ducale. M. Coronello me communiqua la généalogie de sa famille et moyennant une légère rétribution, je fus autorisé à en prendre copie¹⁹⁵.

Coronello vint dans la cuisine du monastère chercher une petite rétribution pour m'avoir prêté sa généalogie, et je lui donnai un écu de cent sous dont il se montra fort reconnaissant. Il reçoit de temps en temps quelques dons semblables des Pères Lazaristes. Je copiai sur cette généalogie et plusieurs autres qui me furent apportées tout ce qui concerne les Sanudo, les Crispo et les Sommerive¹⁹⁶.

Hormis la place accordée aux blasons, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement, les généalogies, telles qu'elles apparaissent dans ces extraits de Jean-Alexandre Buchon reflètent l'importance accordée au lignage par ces vieilles familles du Duché de l'Archipel encore au XIX^e siècle. Il s'agit là avant tout de conserver la trace d'un passé glorieux, et de mettre par écrit cette représentation de la parenté, armature de référence de la noblesse latine au Moyen Âge. Ces lignages sont des instruments de puissance qui reposent sur une solidarité de ses membres permettant d'accéder au pouvoir, d'y rester, de contracter de solides alliances ou de conserver un patrimoine toujours plus important¹⁹⁷.

¹⁹³ BUCHON 1843, p. 48.

¹⁹⁴ BUCHON 1843, p. v.

¹⁹⁵ BUCHON 1911, p. 162.

¹⁹⁶ BUCHON 1911, p. 170.

¹⁹⁷ ORTEGA 2012, p. 107-137.

Si l'intérêt de l'auteur pour la parenté ne peut être remis en question, Jean-Alexandre Buchon prend le parti de donner corps dans son développement qu'à une seule illustration ¹⁹⁸ : la succession des comtes de la Sole, également appelée Salona, ainsi rappelée :

Boniface dalle Carcere de Vérone,
 seigneur tiercier de Négrepont,
 est favorisé par le duc Guy de La Roche,
 combat auprès de Gautier de Brienne, duc d'Athènes,
 est fait prisonnier,
 refuse de prendre le commandement des Catalans,
 épouse l'héritière de treize châteaux,
 parmi lesquels Soula avec titre de comté.

||

Fille,
 épouse
a. Thomas, comte de Soula,
 qui reçoit en dot d'autres châteaux en Attique ;
b. Roger des Laur, chevalier roussillonnais,
 un des chefs des Catalans.

||

Marulle,
 épouse,
 Alphonse-Frédéric,
 fils naturel du roi Frédéric II de Sicile,
 gouverneur du duché d'Athènes

||

Louis,
 comte de Soula,
 mentionné par L. Chalcocondyle et les autres,
 sous le nom de Delves,
 épouse Hélène Cantacuzène.

||

Fille

¹⁹⁸ BUCHON 1843, p. 195.

Mariée à

Un fils de Siméon ou Siniscian, cral de Servie.

On voit là la liste des détenteurs de la seigneurie de Salona, par acquisition ou par mariage. Les femmes sont également bien présentes, bien que pour certaines le nom soit inconnu. Le fait de mettre en exergue, sous forme figurée, la succession des seigneurs de Salona, est d'autant plus surprenant qu'il ne valorise pas cette seigneurie davantage qu'une autre dans ses récits de voyage. L'auteur ne choisit qu'à de rares exceptions de faire entorse à son texte pour indiquer : un état de la population grecque ¹⁹⁹, une chanson populaire ²⁰⁰, un conte grec ²⁰¹, ou encore des retranscriptions d'inscriptions ²⁰². Mais un seul schéma de type généalogique dans ce livre, et juste un renvoi en annexe lors de son récit de voyage insulaire ²⁰³, c'est peu.

Quand ses déplacements sur place et ses propres recherches ne suffisent pas, Jean Alexandre Buchon reprend les « fragments de généalogie » de Joseph Pitton de Tournefort, voyageur et botaniste. Ce membre de l'Académie des Sciences a effectué une mission sur l'ordre de Louis XIV qui le mène de la Crète à la Perse, et il est dans les Cyclades en 1700 ²⁰⁴. Or la généalogie n'est en aucun cas la spécialité de ce scientifique, qui a dû consulter lui aussi les documents que les insulaires lui ont montré :

Au Moyen Âge, Sifnos fut possédée par la famille de Corogna, aussi bien que l'île de Sérifos. Voici les fragments de généalogie de cette famille donnés par Tournefort :

Yandali ou Louis de Corogna qui a pour fils Otuly de Corogna, qui a pour fille unique N., mariée à Angelo Gozzadini, seigneur de Thermia, qui devient par lui seigneur de Siphnos. Les Gozzadini, ajoute Tournefort, ont possédé Siphanto ou Siphnos, jusqu'à l'époque où Barberousse s'en empara sous Soliman II. Du temps de Tournefort, en 1699, cette famille des Gozzadini était encore importante. Elle était représentée par trois frères et une soeur mariée au consul de France, M. Ganon, qui avait conservé le cachet de famille des Gozzadini ²⁰⁵.

Le témoignage repose sur le témoin direct que représente Joseph Pitton de Tournefort à l'aube du XVIII^e siècle, mais sans doute aussi sur les documents que ce dernier a pu consulter.

Tout autant que les généalogies, l'auteur apprécie les blasons et les sceaux qui sont des marqueurs d'identité. Le blason surtout marque l'appartenance, joue un rôle d'ornement, c'est pourquoi on le trouve sur nombre de supports ²⁰⁶. Les mentions sont nombreuses dans les récits de voyage de Jean-Alexandre Buchon, aussi un choix a-t-il dû être fait. On peut noter son intérêt lorsque l'historien passe par Néopatras :

¹⁹⁹ BUCHON 1843, p. 107-114.

²⁰⁰ BUCHON 1843, p. 401-402.

²⁰¹ BUCHON 1843, p. 263-280.

²⁰² Cf. note 33.

²⁰³ Jean-Alexandre Buchon renvoie à la généalogie des Sommaripa de Paros : BUCHON 1911, n 1, p. 158, appendice VIII.

²⁰⁴ DUCHÊNE 2003, p. 271-272.

²⁰⁵ BUCHON 1911, p. 204.

²⁰⁶ CREPIN-LEBLOND, HABLLOT, RITZ-GUILBERT 2022, p. 11.

En faisant faire les réparations nécessaires autour de cette église et près de la porte, on a retrouvé quelques fragments de sculpture du moyen âge. Telle est une longue frise à plusieurs compartiments. Les derniers compartiments sont seuls conservés et portent l'un une fleur de lis, l'autre la croix ancrée de Champagne. Un autre morceau provient sans doute d'une pierre funéraire. On y voit une croix latine élevée sur trois degrés ; dans les cantons supérieurs de la croix sont deux fleurs de lis renversées et dans les deux cantons inférieurs deux cyprès, sorte de blason funéraire que j'ai souvent retrouvé en Eubée ²⁰⁷.

L'auteur prouve ici qu'il comprend les conventions et les règles du blason²⁰⁸. Il semble en effet maîtriser la terminologie requise, c'est-à-dire le blasonnement. S'il parvient à le décrire, il ne va pas jusqu'à l'attribuer à une famille précisément. On retrouve dans cet extrait le goût de Jean-Alexandre Buchon pour les témoignages matériels du passé. Il faut dire qu'ils complètent opportunément les sources écrites que l'auteur connaît bien. S'il peut travailler ces dernières depuis son cabinet français, les relevés sur le terrain ont ses faveurs durant son périple grec. C'est une occasion à saisir.

Et d'autres descriptions viennent confirmer son savoir-faire, comme à Angelo-Castro :

À l'intérieur on trouve les ruines d'une petite église, en face de laquelle est incrustée une grande pierre portant l'écusson suivant : croix latine sur deux gradins ; dans chacun des deux cantons supérieurs de la croix une rose de Provins surmontée d'un oiseau qui becquette une grappe de raisin, dans chacun des deux cantons inférieurs un cyprès ²⁰⁹.

Dans ce passage, Jean-Alexandre Buchon démontre son aisance dans l'art de blasonner. Tous ces blasons se retrouvent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ils entretiennent surtout des liens étroits avec le souvenir généalogique, l'expression de la parenté et, pour certains avec la mort ²¹⁰. Les descriptions peuvent être plus courtes comme dans le couvent des Blachernes, près de Clarentza : « Au-dessous est sculpté un écusson français portant un lion debout avec deux bandes » ²¹¹. Mais il semble bien que nombre de familles pauvres au XIX^e siècle aiment à rappeler leur passé nobiliaire. À Naxos, Jean-Alexandre Buchon en fait la démonstration :

Beaucoup de ces maisons si pauvres conservent les vestiges des armoiries des anciennes familles, les Crispo, les Sommerive, les Barozzi et beaucoup d'autres. Chaque châtelain a bien soin de faire sculpter au-dessus de sa porte encore aujourd'hui ses armoiries de famille ²¹².

²⁰⁷ BUCHON 1843, p. 335.

²⁰⁸ CRÉPIN-LEBLOND, HABLOT, RITZ-GUILBERT 2022, p. 23.

²⁰⁹ BUCHON 1843, p. 372.

²¹⁰ CRÉPIN-LEBLOND, HABLOT, RITZ-GUILBERT 2022, p. 12.

²¹¹ BUCHON 1843, p. 513.

²¹² BUCHON 1911, p. 161.

Les armoiries sont donc nombreuses dans les îles de la mer Égée d'après l'auteur, et les origines prestigieuses des anciennes familles ne passent pas uniquement par les généalogies. D'autres témoignages matériels de l'appartenance familiale apparaissent également au détour de son récit. C'est le cas lorsque Jean-Alexandre Buchon circule dans l'île de Naxos :

Nous allâmes jusqu'au pyrgos de M. Francopoulo qu'on appelle ici « le comte » ; ses filles sont les comtesses et son frère est le baron. Il me montra aussi son pont-levis et ses armoiries. [...] Je montai au-dessus du pyrgos pour admirer la jolie vue de la vallée et me fis donner une empreinte de son sceau, ainsi que celui des Sommaripa et des La Rocca, principales familles du pays ²¹³.

Les sceaux, symbolisant toujours au XIX^e siècle l'importance d'une famille, viennent compléter en tant que signe distinctif les autres emblèmes arborés par les familles nobiliaires. D'après son témoignage, la noblesse d'une famille est une caractéristique mise en valeur dans le monde insulaire. Il raille parfois ce comportement, pointant de sa plume le caractère modeste des interlocuteurs, tout à fait paradoxal au regard des titres portés ou de l'histoire familiale invoquée.

Afin d'éclairer les lecteurs concernant sa démarche et le but de son voyage en Grèce, Jean-Alexandre Buchon s'explique :

Ainsi sont réparties par tout le pays les traces de la domination féodale des Occidentaux : ici des tours de défense, là des églises en ruines, partout des armoiries et des inscriptions sur les murs extérieurs et intérieurs des monuments publics. Ce sont ces éléments épars que j'ai voulu réunir en un ensemble assez imposant pour servir de point d'appui aux documents que me présentaient les chroniques et archives ²¹⁴.

L'auteur fait ainsi très clairement le lien entre sa connaissance des sources écrites, sa démarche sur le terrain et tous les témoignages, de quelque nature qu'il soit, qu'il pourra rassembler. C'est limpide. Il fait œuvre d'historien, mais d'un historien de terrain (ce qui est singulier au XIX^e siècle), doublé d'un curieux pour les toutes les sciences auxiliaires de l'histoire ²¹⁵. En effet, un généalogiste s'intéresse aussi bien à l'histoire des hommes, qu'à celle du bâti et toutes les informations doivent être valorisées.

CONCLUSION

Semblable au médecin qui, le lendemain des grandes batailles, parcourt soigneusement le champ de bataille [...], j'ai parcouru le champ obscur du passé à la recherche de quelque fait ou de quelques noms glorieux des nôtres qui méritât de sortir du sépulcre de l'oubli pour renaître à la vie de l'histoire [...] » ²¹⁶.

²¹³ BUCHON 1911, p. 166.

²¹⁴ BUCHON 1843, p. 218.

²¹⁵ MERGNAC 2020, p. 56-57, 72-73.

²¹⁶ BUCHON 1842, p. 9.

Cette citation de Jean-Alexandre Buchon dévoile sans ambiguïté la tâche que l'historien se donne pour placer ses ancêtres français au cœur de l'histoire de la Grèce. En faisant connaître à un public averti les sources médiévales, il participe au renouvellement de la discipline historique dans la première moitié du XIX^e siècle, et devient le fondateur contemporain des études sur la Grèce franque. Pour autant, dans son travail d'édition et de réflexion historique, il faut veiller à faire la part des choses entre son rêve d'une « Gallo-Grèce » médiévale (mêlant les récits historiques d'Homère aux chroniques latines des XIII^e et XIV^e siècles²¹⁷), et des informations très précises, voire précieuses pour les historiens. Ses récits démontrent son érudition, lui qui n'hésite pas à arpenter le terrain ce qui est rare pour la période.

Grâce à une écriture fluide, on le suit le long des chemins pierreux du Péloponnèse ou dans quelque lieu reculé des îles Ioniennes ou encore en Mer Égée. Le parallèle avec Charles Du Cange n'est pas aisé car leur réflexion historique n'est pas la même et leur façon de travailler non plus. Alors qu'avec Charles Du Cange on avait un historien au plus près des sources, scrupuleux dans ses mentions familiales, Jean-Alexandre Buchon quant à lui est grandiloquent. Il met en scène ces Français du Moyen Âge qu'il connaît très bien, les met en lumière, mais il ne peut s'empêcher de livrer un témoignage très personnel.

Est-il vraiment au service des grandes familles latines ? Oui assurément, mais à sa façon. Comme il l'écrit lui-même dans la citation du début de conclusion, il relève le défi de sortir les seigneurs latins de la Grèce franque de l'oubli et de les faire renaître sur la scène historique. Dans un XIX^e siècle où peu ont connaissance de l'existence de la principauté de Morée, son rôle est donc déterminant, aussi bien pour ses contemporains que pour ses successeurs.

Bibliographie

Sources

BUCHON 1843

Jean-Alexandre Buchon, *La Grèce continentale et la Morée. Voyage, séjour et études historiques en 1840 et 1841*, Paris, Charles Gosselin, 1843.

BUCHON 1911

Jean-Alexandre Buchon, *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841*, éd. Jean Longnon, Paris, Émile-Paul, 1911.

DUCHÊNE 2003

Hervé Duchêne, *Le voyage en Grèce. Anthologie du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Paris, Robert Laffont, 2003.

²¹⁷ BUCHON 1843, p. 168. Il fait également mention d'une « histoire gallo-grecque » : BUCHON 1843, p. 129.

Études

BUCHON 1842

Jean-Alexandre BUCHON, « De l'établissement d'une principauté française en Grèce, après la Quatrième croisade », *La Revue de Paris*, 1842, p. 1-33.

CRÉPIN-LEBLOND, HABLLOT, RITZ-GUILBERT 2022

Thierry Crépin-Leblond, Laurent Hablot, Anne Ritz-Guilbert (dir.), *Le blason des temps nouveaux. Signes, emblèmes et couleurs dans la France de la Renaissance*, Paris, in Fine éd., 2022.

HASDENTEUFEL 2023

Simon Hasdenteufel, *Les métamorphoses du pouvoir. Pratiques, langages et conceptions politiques des seigneurs de Romanie latine (1204-1316)*, thèse de doctorat sous la direction d'Elisabeth Crouzet-Pavan soutenue en novembre 2023, Université Paris IV-Sorbonne.

HEULLANT-DONAT 1997

Isabelle Heullant-Donat, « Histoire, Historiographie », dans *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, dir. A. Vauchez, Paris, Cerf, 1997, p. 734-735.

MERGNAC 2020

Marie-Odile Mergnac, *Généalogie. Remonter son arbre par Internet et en archives*, Paris, Archives et Culture, 2020.

ORTEGA 2012

Isabelle Ortega, *Les lignages nobiliaires dans la Morée latine (XIII^e-XV^e siècle). Permanences et mutations*, Brepols, Turnhout, 2012.

ORTEGA 2023

Isabelle Ortega, « Charles Du Cange, généalogiste de la Grèce franque au XVII^e siècle », *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque. Actes de la rencontre organisée à Mont Saint-Aignan, 28 octobre 2022*, éd. Gilles Grivaud, Athènes, École française d'Athènes, 2023, en ligne sur le site <https://frankika.efa.gr/> / hal-04219908, version 1.

Jean-Alexandre Buchon (1791-1846) et les « archives de Mons en Hainaut » : l'apport des archives septentrionales au XIX^e siècle pour l'histoire de la principauté de Morée

Marie Guérin (UMR 8167 Orient et Méditerranée, Monde byzantin)

Résumé

Au sein de ses travaux sur la Grèce franque, Jean-Alexandre Buchon mentionne à plusieurs reprises les « archives de Mons en Hainaut ». L'inventaire chronologique des actes évoqués, lesquels sont aujourd'hui principalement conservés aux archives d'État à Mons en Belgique et aux Archives départementales du Nord à Lille, dévoile le cheminement de l'historien au contact de ces sources, et met en lumière son attachement à la méthode romantique. Par ses références aux archives septentrionales, Buchon éclaire l'histoire de la principauté de Morée et ses relations avec l'Occident à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle. Si l'apport des archives hennuyères à l'histoire de la Grèce franque est indéniable, deux exemples montrent que l'analyse et la méthode de Buchon furent, elles, critiquées par les historiens qui lui succédèrent. Le premier porte sur la découverte, lors de sa mission en Grèce en 1840-1841, dans le monastère de Daphni (identifié grâce à une mention des archives du Hainaut), de deux sarcophages, dont l'un présente un motif que Buchon associe aux armoiries du duc d'Athènes Guy II de La Roche et présume alors, faussement, qu'il s'agit de son tombeau. Le second s'attache aux mentions de sceaux encore appendus aux archives de Mons au XIX^e siècle, mais dont les noms erronés de certains personnages ou l'omission de sceaux restants permettent de douter de la consultation *in situ* par Buchon des archives du Hainaut.

Abstract

In his work on Frankish Greece, Jean-Alexandre Buchon mentions several times the “archives de Mons en Hainaut”. The chronological inventory of the acts mentioned, which are today mainly stored in the State archives in Mons in Belgium and in the Departmental Archives of the North in Lille, reveals the historian's progress in contact with these sources and highlights his attachment to the romantic method. Through his references to northern archives, Buchon sheds light on the history of the principality of Morea and its relations with the West at the end of the 13th-beginning of the 14th century. If the contribution of the Hennuyeres archives to the history of Frankish Greece is undeniable, two examples show that Buchon's analysis and method were criticized by the historians who succeeded him. The first concerns the discovery of two sarcophagi in the monastery of Daphni (identified by a mention in the archives of Hainaut) during his mission to Greece in 1840-1841; one presents a motif that Buchon associates with the coat of arms of the Duke of Athens, Guy II de La Roche, and then assumes, falsely,

that it is his tomb. The second focuses on the mentions of seals still hanging in the Mons archives in the 19th century, but whose incorrect names of certain characters or the omission of remaining seals, allow us to doubt the *in situ* consultation by Buchon of the Hainaut archives.

Débarqué à Athènes en décembre 1840, après la visite de plusieurs archives en Italie, Sicile et Malte, Jean-Alexandre Buchon demeure quatre mois dans la capitale grecque avant de partir arpenter le pays à la recherche de vestiges archéologiques de l'époque franque²¹⁸. En 1843, Buchon publie le récit de ce voyage d'exploration dans son ouvrage intitulé *La Grèce continentale et la Morée : voyage, séjour et études historiques en 1840 et 1841*²¹⁹. Il y retrace notamment sa quête de monuments contemporains des ducs français d'Athènes, et tout particulièrement du lignage de La Roche, à la tête de la seigneurie d'Athènes de 1205 à 1308²²⁰. Il écrit :

[...] n'existait-il aucun autre monument de leur domination, aucuns vestiges de châteaux et églises bâtis par eux, aucune trace de leurs tombeaux de famille déposés dans le monastère de Bénédictins de Cîteaux, désigné par des actes des archives de Mons comme se trouvant dans la proximité d'Athènes ? Tel fut l'objet principal de mes recherches pendant les premiers jours de mon séjour à Athènes, et elles ne furent pas infructueuses. [...] J'en retrouvai trois²²¹.

Poursuivant le récit de ses recherches, Buchon détaille sa visite du monastère de Daphni, situé à mi-chemin entre Athènes et Eleusis²²², et tout particulièrement sa mise au jour de la sépulture des ducs d'Athènes de La Roche. Cette découverte constitue, avec la tour carrée édifiée sur l'Acropole (seul reste du palais des ducs) et l'église bâtie au centre d'Athènes, le troisième monument identifié²²³. Il conclut :

À tant de signes réunis je me crois fondé à penser que c'est bien là l'antique monastère des Bénédictins mentionné dans l'acte de Mons, qui servait de sépulture aux ducs d'Athènes de la maison française de La Roche ; et que les deux sarcophages de marbre, dont l'un porte l'écusson fleurdéliné, sont les tombeaux de deux de ces ducs²²⁴.

²¹⁸ BUCHON 1911, p. xl-xlv.

²¹⁹ Il s'agit du 1^{er} volume de son récit de voyage ; 567 pages dédiées à la duchesse d'Orléans qui, en 1843, était veuve depuis quelques mois. Son époux, le duc d'Orléans, avec lequel Buchon communiqua durant sa mission en Grèce pour le tenir informé de ses nouvelles découvertes, était mort peu auparavant en juillet 1842 : BUCHON 1843, p. v-vii. Le 2nd volume n'est publié qu'après sa mort en 1911 par Jean Longnon : BUCHON 1911. Voir CONTAMINE 2015, p. 202.

²²⁰ Pour la généalogie du lignage de La Roche, voir BON 1969, vol. 1, p. 704.

²²¹ BUCHON 1843, p. 127. Dans un rapport lu par l'archéologue Charles Lenormant (1802-1859) à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Buchon signale « toutes les prédictions qui [lui] avaient été faites par tous les voyageurs avant [s]on départ de France, et qui [lui] avaient été renouvelées par tous les savants à Athènes même, [qu'il] ne trouverai[t] pas en Grèce un seul monument subsistant qui attestât le passage de la domination de nos croisés français ». L'extrait est rapporté par CONTAMINE 2015, p. 203-204.

²²² BUCHON 1843, p. 131.

²²³ BUCHON 1843, p. 134.

²²⁴ BUCHON 1843, p. 133.

À l'origine de cette découverte, se trouve donc « un acte déposé dans les archives de Mons en Hainaut »²²⁵, dont Buchon décrit le contenu en 1840 et 1843, sans en indiquer la référence, puis en mentionne la cote ancienne (J. 59) en 1845²²⁶. Cette mention d'un acte de Mons par Buchon surprend, tant l'historien apparaît plus familier des archives de l'Europe méridionale²²⁷. L'histoire de la Grèce franque est pourtant aussi liée à celle du Hainaut, d'une part par l'élection en 1204 de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, à la tête de l'Empire de Constantinople²²⁸, et, d'autre part, du fait du mariage en secondes noces en 1289 d'Isabelle de Villehardouin, princesse de Morée héritière de Guillaume de Villehardouin, avec Florent de Hainaut, frère du comte Jean d'Avesnes²²⁹. De cette union naît une fille Mahaut de Hainaut, laquelle épouse en premières noces, en 1305, le duc d'Athènes Guy II de La Roche, mentionné dans l'acte de Mons. En raison de cette alliance, les archives médiévales du comté de Hainaut comportent donc plusieurs actes relatifs à la principauté d'Achaïe, aujourd'hui dispersés entre les Archives de l'État à Mons (AEM) en Belgique et les Archives départementales du Nord (ADN) à Lille.

L'acte de Mons signalé par Buchon lors de son excursion au monastère de Daphni ne constitue pas une mention isolée ; il appartient à un corpus plus vaste d'actes septentrionaux évoqués par Buchon dans le cadre de ses travaux sur la Grèce franque. Sur la base du dépouillement de ce corpus, cette étude s'interroge alors sur la méthode historique employée par l'historien du XIX^e siècle et, au-delà, sur sa consultation *in situ* de ces archives. Après une présentation succincte des archives du Hainaut, nous retracerons le parcours de Buchon au contact de ces sources, ainsi que leur apport pour l'histoire de la principauté de Morée. Puis s'appuyant sur les exemples du monastère de Daphni et de la sigillographie, il s'agira d'examiner le regard porté sur les analyses de Buchon par les historiens qui lui succédèrent. Plus largement, nous chercherons à mieux comprendre les raisons pour lesquelles ce fonds d'archives constitue, depuis le XIX^e siècle, une source méconnue et peu exploitée de l'histoire de la principauté de Morée.

LES SOURCES DU HAINAUT ET BUCHON, HISTORIEN ROMANTIQUE

L'acte du Hainaut ayant permis à Buchon d'identifier le monastère de Daphni n'est aujourd'hui plus conservé aux AEM, mais aux ADN à Lille²³⁰. Si la ville de Mons, située en Belgique wallonne, fut l'ancienne capitale du comté de Hainaut, seule une partie des archives de la Trésorerie des comtes de Hainaut s'y trouve encore. Le fonds, composé d'environ 1800

²²⁵ BUCHON 1843, p. 131.

²²⁶ Voir tableau en Annexe, n° 23.

²²⁷ Buchon arpente non seulement les bibliothèques du centre et du sud-est de la France, mais aussi celles de Pise, Lucques, Florence, Naples, Venise, Bologne, Sicile et Malte : BUCHON 1911, p. xxv, xl et xlv.

²²⁸ Baudouin est nommé Baudouin IX de Flandre, Baudouin VI de Hainaut ou Baudouin 1^{er} de Constantinople : HENDRICKX 1971, p. 482.

²²⁹ Florent de Hainaut est aussi neveu de Jacques d'Avesnes, premier seigneur de Nègrepont : BON 1969, vol. 1, p. 164.

²³⁰ Sous la cote ADN.B.398 (1085 bis) n° 30.

chartes ²³¹, qui connut divers déplacements entre le milieu du XVI^e et la fin du XVIII^e siècle ²³², fut en effet démembré et réparti, principalement pour les actes français, entre les villes de Mons et Lille ²³³. Lorsqu'à partir de 1830 ²³⁴, Buchon oriente ses recherches sur la Grèce franque, le chartrier de la Trésorerie des comtes de Mons avait déjà fait l'objet d'un inventaire méthodique en 1693 par l'archiviste Jean Godefroy. Cet inventaire, qui comportait les résumés des actes et des cotes, fut édité en 1782 par Joseph de Saint-Génois ²³⁵. En 1843, ce sont les seuls éléments relatifs aux actes de Mons à la disposition de Buchon pour l'édition de sa mission en Grèce continentale et en Morée. Par la suite, à la fin du XIX^e ainsi qu'au XX^e siècle, les archives du Hainaut firent l'objet de travaux majeurs, parmi lesquels, en 1844, les éditions du conservateur de la Bibliothèque royale de Belgique, Frédéric de Reiffenberg, poursuivies, en 1874, par le conservateur des AEM, Léopold Devillers ²³⁶. Mais, à l'exception d'un acte passé par Florent de Hainaut en 1287, aucune des archives de Mons utiles à l'histoire de la Grèce franque signalées par Buchon n'y est publiée. En outre, le 14 mai 1940, le dépôt des archives de Mons, qui occupait l'ancien couvent des Visitandines, fut détruit par un bombardement incendiaire de l'aviation allemande, dans lequel environ deux tiers des archives de l'Ancien Régime furent perdus. Parmi les chartes de la Trésorerie des comtes du Hainaut épargnées par le feu ²³⁷, un grand nombre d'actes relatifs à l'histoire de la Grèce franque demeurent méconnus, voire inédits. Depuis 1985, un nouvel inventaire analytique du fonds de la Trésorerie des chartes des comtes de Hainaut, déposé aux AEM, a été édité par Gabriel Wymans avec, en fin de volume, une correspondance entre nouvelles et anciennes cotes ²³⁸. Quant aux archives du Hainaut conservées aux ADN à Lille dans la série B, un inventaire sommaire en a été dressé entre 1872 et 1906 par Chrétien Dehaisnes et Jules Finot ²³⁹.

²³¹ Le fonds de la Trésorerie des chartes des comtes de Hainaut (dénomination moderne) se compose du chartrier des comtes de Hainaut et d'annexes incorporées par les archivistes du XIX^e siècle : WYMANS 1985, p. 5.

²³² DEVILLERS 1871, p. 19-20.

²³³ Les « chartes hollandaises » se trouvent à La Haye aux Archives nationales, tandis que quelques documents sont également conservés à Paris et Vienne : VAN CAMP 2016, § 6. Pour les archives de Lille, il s'agit des archives des comtes de Flandre qui ont été déposées à la Chambre des comptes de Lille, créée en 1385 par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne devenu comte de Flandre, dont dépendait aussi le comté de Hainaut : GODEFROY v. 1840, p. 1-2.

²³⁴ GRIVAUD 2022, § 29.

²³⁵ GODEFROY 1782. Sur la famille Godefroy qui dirigea la chambre des comptes de Lille de père en fils du XVII^e au début du XIX^e siècle : FOSSIER 2018, p. 118 ; WYMANS 1985, p. 6.

²³⁶ Tous deux reproduisirent des actes de la Chambre des comptes de Lille du XI^e au XV^e siècle, d'après les copies réalisées en 1770 par Denis-Joseph Godefroy, petit-fils de Jean Godefroy, ainsi que quelques documents de la Trésorerie des chartes des comtes de Hainaut conservés à Mons : REIFFENBERG 1844-1874. Dans le t. III se trouvent quelques actes relatifs à Louis de Bourgogne, prince de Morée et son épouse Mahaut de Hainaut : voir p. 233-235 n° CCXLI – 1330 ; p. 235-238 n° CCXLII – 1330 ; p. 586 n° CCCXXVII – 1309 ; p. 695-696 n° CCCCLXXI – 1315 ; p. 698-700 n° CCCCLXXIV – 1315 (1316 n. st.). Voir aussi WYMANS 1985, p. 7.

²³⁷ VERRIEST 1942, p. 186-193 ; NIEBES 2007, § 4-5, 37-38.

²³⁸ Depuis Saint-Génois et Buchon, le système de cotation a évolué. Les cotes alphabétiques employées au XVII^e siècle par Godefroy (J ou H) ont été remplacées par un système de classement alphanumérique rassemblant les documents du chartrier de la Trésorerie des comtes de Hainaut (conservés en original) sous la cote AEM.08.001. Les copies sont, elles, intercalées dans l'inventaire sans numérotation. Pour la correspondance des documents du Hainaut relatif à la Grèce franque, voir spécifiquement WYMANS 1985, p. 405-407.

²³⁹ DEHAISNES, FINOT 1872-1906.

Des « archives de Flandres » aux « diplômes » : l'évolution des mentions de 1840 à 1846

Recherchant les références aux actes de Mons dans les travaux de Buchon, le relevé d'une quarantaine de mentions relatives à la principauté de Morée a permis de retracer le parcours de l'historien au contact de ces sources, dont on relève trois phases. La première correspond à la parution en 1840 des *Éclaircissements historiques*, premier tome du volume *Recherches et matériaux*. Buchon y introduit pour la première fois quatre références aux « archives de Flandres » et s'appuie essentiellement sur Anselme de Sainte-Marie²⁴⁰. « Le père Anselme », tel qu'il le nomme²⁴¹, fut un historien et généalogiste français (1625-1694) qui, à la fin du XVII^e siècle, travailla à écrire l'*Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, continuée et éditée en neuf volumes après sa mort, de 1726 à 1733, par Honoré Du Fourny²⁴². Anselme de Sainte-Marie y retraça brièvement l'histoire de Florent de Hainaut, de son épouse Isabelle de Villehardouin et de leur fille Mahaut en s'appuyant, sans s'y référer, sur le contenu d'actes des comtes de Hainaut. Dans les *Éclaircissements historiques* de 1840, les références de Buchon à ces « archives de Flandres » restent donc générales et, malgré quelques formulations pouvant sous-entendre qu'il les a lui-même consultées, Buchon s'appuie essentiellement sur les travaux du père Anselme, dont il écrit qu'il défigure certains noms, mais qu'il n'a « pu les rectifier, n'ayant pas les actes originaux sous les yeux »²⁴³.

En 1840, il n'est donc pas encore question des « archives de Mons en Hainaut ». L'expression ne sera introduite par Buchon pour la première fois qu'en 1843, à l'issue de sa mission en Grèce, dans le volume *La Grèce continentale et la Morée*. Il s'agit de la deuxième phase, celle de l'identification du monastère de Daphni à partir de l'acte de Mons²⁴⁴. Une phrase de Buchon suggère que le recoupement de « l'abbaye de Delfinable » avec le monastère de Daphni, déjà évoqué en 1840²⁴⁵, lui aurait été proposé par Ludwig Ross (1806-1859), archéologue allemand nommé professeur d'archéologie et de philologie à l'université d'Athènes lors de la création de celle-ci en 1837. Buchon écrit : « M. Ross, avec qui je parcourais la liste des monastères voisins, me conseilla d'examiner si ce Daphni ne serait pas le Delfina de l'acte latin »²⁴⁶. Lors de son arrivée à Athènes, Buchon, qui fut reçu par toute la société mondaine²⁴⁷, entretint probablement Ross de ses recherches, lequel, résidant en Grèce de 1832 à 1845, connaissait le terrain par « ses missions d'exploration de la Grèce continentale et des Cyclades »²⁴⁸. Rien n'indique toutefois que Ross connaissait les archives de Mons, et si

²⁴⁰ BUCHON 1840, p. 215, 218, 223, 235.

²⁴¹ BUCHON 1840, p. 223, 228 n. 1, 233-235.

²⁴² ANSELME DE SAINTE-MARIE 1726-1733, p. 781-782.

²⁴³ BUCHON 1840, p. 223 n. 2.

²⁴⁴ BUCHON 1843, p. 133, 175.

²⁴⁵ BUCHON 1840, p. 235.

²⁴⁶ BUCHON 1843, p. 131.

²⁴⁷ BUCHON 1843, p. xl-xli.

²⁴⁸ Voir GRAN-AYMERICH 2016.

Buchon avait pu avoir accès à l'acte en question au moment de la publication²⁴⁹. Son intérêt pour ce fonds se confirma néanmoins.

Une troisième phase s'ouvre en effet lorsque, de retour en France au terme de sa mission, Buchon édite en 1845 la version française de la *Chronique de Morée*, et écrit qu'il se trouve dans des diplômes des archives de Mons plusieurs mentions et sceaux des principaux feudataires de Morée²⁵⁰. Buchon cite à présent le catalogue du comte Joseph de Saint-Génois (1749-1816), élaboré en 1782, et en reprend les cotes anciennes des archives de Mons²⁵¹. De même, l'année suivante en 1846, dans son *Histoire des conquêtes*, Buchon évoque à deux reprises les archives de Mons en Hainaut en se référant la seconde fois aux travaux de Saint-Génois²⁵². Ce dernier avait publié l'inventaire débuté par Godefroy²⁵³. Les *Monuments anciens* de Saint-Génois ne reçurent néanmoins pas que des éloges. André Le Glay (1785-1863), médecin devenu historien et archiviste du Département du Nord, indique en 1861 :

Les deux volumes que le comte de St-Génois a fait imprimer sont bien loin d'offrir l'analyse des actes dans leur intégrité. M. de St-Génois n'a pas été plus scrupuleux pour dénaturer le travail du savant archiviste qu'il ne l'avait été pour se l'approprier²⁵⁴.

Comme en témoigne donc les multiples mentions aux « archives de Mons »²⁵⁵, aux « diplômes de Mons »²⁵⁶, « diplôme des archives de Mons »²⁵⁷, ou encore aux « actes des Archives de Mons en Hainaut »²⁵⁸, les références de Buchon aux archives septentrionales ne sont pas anecdotiques²⁵⁹. Au vu de ces premiers éléments, une question se pose : Buchon a-t-il lui-même consulté les archives du Hainaut conservées à Lille ou à Mons ? L'emploi du « je » suggère qu'il y eut accès. Buchon note en effet : « j'ai prouvé par les actes tirés des archives de Flandres »²⁶⁰, ou encore « je trouve dans les archives de Mons, des diplômes dans lesquels

²⁴⁹ Longnon rapporte également que, durant son séjour, Buchon correspondit régulièrement avec « ses amis de France », parmi lesquels l'historien et archéologue Raoul Rochette (1789-1854), conservateur au cabinet des Antiques à la Bibliothèque royale depuis 1819. Outre l'expédition scientifique de Morée (1829-1831) à laquelle Rochette prit part, il avait aussi lui-même entrepris une campagne en Grèce à l'occasion d'une mission officielle en 1838 : BUCHON 1911, p. xli ; PERROT 1906, p. 676.

²⁵⁰ BUCHON 1845a, p. xxiii ; voir également les mentions p. 291 note bas de page, 325 n. 1, 385 n. 2.

²⁵¹ BUCHON 1845a, p. 290 n. 2, 391 n. 1.

²⁵² BUCHON 1846, p. 260 note bas de page, 423 n. 1.

²⁵³ SAINT-GÉNOIS 1782. Selon Émile Gachet, chef du bureau paléographique, « ses *Monuments anciens* peuvent très bien remplacer [...] le manuscrit de Godefroy conservé à Lille » : *Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire*, Deuxième Série, t. III, 1852, *Séance du 3 novembre 1851*, p. 6.

²⁵⁴ Le Glay ajoute : « arrivé à l'an 1300, M. de St-Genois passe brusquement à 1389, et laisse ainsi en arrière plus de 800 titres importants. De 1389 au 18^e siècle, le reste de son travail n'est qu'une vaine suite de noms propres, dont la plupart n'ont pas le moindre intérêt historique » ; BRUN-LAVAINNE 1837, p. 121 et n. 1.

²⁵⁵ BUCHON 1845a, p. 387 n. 1, 388 n. 1, 393 n. 1, 400 n. 1, 427 n. 5, 453 n. 2, 473 n. 2.

²⁵⁶ BUCHON 1845a, p. 407 n. 3, 408 n. 3, 409 n. 1, 411 n. 1.

²⁵⁷ BUCHON 1845a, p. 473 n. 2.

²⁵⁸ BUCHON 1846, p. 260 note bas de page.

²⁵⁹ Notons qu'à partir de 1845, Buchon emploie le mot « diplôme » pour désigner les documents des archives de Mons, originaux ou vidimus, sur papier ou sur parchemin, scellés ou non, rédigés en ancien français pour la plupart ou en latin. Si, jusque vers la fin du XII^e siècle, le diplôme est un acte de chancellerie considéré comme « l'acte royal classique », il apparaît néanmoins archaïque à l'époque de Florent de Hainaut, car il tend à disparaître au début du XIV^e siècle, remplacé depuis le XIII^e par la charte : BAUTIER 1996, p. 31 ; BAUTIER 1977, p. 81-82. Buchon emploie donc ce vocable tel un synonyme d'acte, charte ou lettre patente.

²⁶⁰ BUCHON 1840, p. 218.

Florent prend le titre de prince de Morée »²⁶¹. Mais, au début du XIX^e siècle, il est commun pour l'historien de parler de soi tout en nouant un lien privilégié avec le lecteur par l'usage du *on* inclusif, synonyme de *nous*, également présent dans les travaux de Buchon, qui écrit en 1840 : « on trouve dans les archives de Flandres »²⁶². Par sa place de narrateur, Buchon n'adopte donc pas encore les codes de l'école méthodique, selon lesquels l'auteur doit s'effacer et l'usage de la première personne du singulier doit être proscrit²⁶³. Le « je » de Buchon incarne la méthode historique, dite romantique, en cours dans la première moitié du XIX^e siècle, avant son effacement progressif lié à la professionnalisation de l'histoire et à sa nouvelle conception scientifique qui en font un travail anonyme et collectif²⁶⁴.

Mais s'il utilise la première personne du singulier, Buchon s'en réfère aussi explicitement, bien que sporadiquement, à Anselme de Sainte-Marie ou Saint-Génois, parfois même mêlant le « je » et la référence au sein de la même phrase²⁶⁵. Nombreux sont ainsi les actes pour lesquels Buchon omet de signaler à son lecteur qu'il ne les a pas lui-même consultés. Le renvoi aux sources, jugé peu utile et brisant la continuité du récit, est au cœur de la remise en cause du modèle historique romantique²⁶⁶. Buchon s'applique davantage à exhumer les sources médiévales relatives à l'histoire nationale sur le modèle des collections des mémoires et des chroniques nationales²⁶⁷. Ses textes, dépourvus de renvois systématiques aux sources et aux travaux historiques, répondent à un véritable engouement pour le passé en ne s'adressant « plus seulement à des spécialistes, mais à un public large, avide d'histoire »²⁶⁸.

L'inventaire des sources du Hainaut mentionnées par Buchon

Afin de mieux appréhender l'apport des actes du Hainaut au XIX^e siècle, le dépouillement des publications de Buchon parues de 1840 à 1846, au moyen des mots clefs « archives de Flandre(s) » et « archives de Mons en Hainaut », a permis de répertorier une quarantaine de mentions renvoyant aux archives de Mons, correspondant à vingt-six actes distincts et éclairant la période de 1291 à 1311²⁶⁹. En examinant cet inventaire, on y relève les noms de quarante-six personnages, dont trente-huit appartiennent à l'histoire de la Grèce franque. Retranscrits par Buchon, sous une orthographe parfois variable, il s'agit des noms des auteurs, témoins ou

²⁶¹ BUCHON 1845a, p. 291 note bas de page.

²⁶² BUCHON 1840, p. 223.

²⁶³ JULIEN 2019, p. 24.

²⁶⁴ PROCHASSON 2002, p. 207, 210.

²⁶⁵ BUCHON 1845a, p. 391 n. 1 : « Je trouve la signature de Thomas de la Sola ou Salona dans plusieurs diplômes des archives de Mons en Hainaut. (Voyez le Catalogue du cabinet du comte de Saint-Génois et les archives de Mons en Hainaut.) ».

²⁶⁶ Voir DELACROIX, DOSSE, GARCIA 2007, p. 98.

²⁶⁷ Voir « les 46 volumes de la *Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XII^e au XVI^e s.* de Buchon, parus entre 1826 et 1828 » : PARSIS-BARUBE 2015, p. 189, ainsi que BUCHON 1836-1841.

²⁶⁸ PETY 2010, § 2.

²⁶⁹ L'inventaire ne comptabilise pas les neuf mentions (sans référence aux actes) datées de 1268 à 1288 qui concernent Florent de Hainaut avant son accession au titre de prince de Morée : BUCHON 1840, p. 215-216 n. 9 ; BUCHON 1845a, p. 290 n. 2.

intermédiaires, mentionnés par les actes, qui peuvent être regroupés en quatre catégories : les membres de la famille princière de Morée, tout particulièrement d'Isabelle de Villehardouin, et leur entourage ; les chevaliers de la noblesse moréote, largement représentés et régulièrement signataires des actes conservés à Mons ; les ecclésiastiques installés en Grèce, souvent mentionnés en leur qualité de témoins ; enfin, les personnalités liées au comté de Hainaut, souvent apparentées à Florent de Hainaut.

Famille princière de Morée	Chevaliers moréotes ²⁷⁰	Ecclésiastiques installés en Grèce	Comté de Hainaut
*Isabelle de Villehardouin *Florent de Hainaut ²⁷¹ *Mahaut de Hainaut ²⁷² *Guy II de La Roche *Marguerite de Savoie ²⁷³ *Philippe de Savoie *Marguerite de Villehardouin ²⁷⁴ *Charles II *Philippe de Tarente	*Nicolas le Maure ²⁷⁵ *Daneaus de Vidoine *Jean Liénars *Englibert de Liedekerque ²⁷⁶ *Jean C ^{te} de Céphalonie ²⁷⁷ *Vincent de Marèse ²⁷⁸ *Gilles de Lagny *Gérard de Lambry *Nicolas de Saint-Omer ²⁷⁹ *Thomas Sgr de Salona ²⁸⁰ *Boniface de Vérone ²⁸¹ *Antoine le Flamand ²⁸² *André Gafors ²⁸³ *Nicolas de Lille *Guillaume de Vaicy *Ysembert de Plaicy ²⁸⁴	*Henri, archev. d'Athènes *Nicolas archev. de Thèbes *Thomas, év. de Damala *Jacques de Parme, M ^e F. mineurs de Romanie *Algiosi de Bergame, M ^e F. prêcheurs *Gautier, év. de Nègrepont *Jean de Neuf-Chastel, grd commandeur du Temple *Nicolas, F. prêcheurs *Jacques, gardien des F. mineurs *Pierre, doyen de l'égl. d'Athènes *Gilles, chant. de l'égl. d'Athènes	*Jean d'Avesnes C ^{te} de Hainaut ²⁸⁵ *Guillaume C ^{te} de Hollande *Bouchard év. *Guillaume év. *Gui, év. ²⁸⁶ *Hugues de Châtillon, C ^{te} de Blois, sgr d'Avesnes ²⁸⁷ *Jean Sausset, Sgr de Bousoit ²⁸⁸ *Bailli de Vermandois

²⁷⁰ Buchon mentionne également Narjot de Toucy et Henri de Blanci au sujet du vidimus d'une donation. Il semble s'agir d'un ajout de Buchon, issu de son analyse, car ces noms ne figurent ni dans SAINT-GÉNOIS 1782, ni dans WYMANS 1985.

²⁷¹ 2^e époux d'Isabelle de Villehardouin devenu prince de Morée en 1289.

²⁷² Duchesse d'Athènes, fille aînée d'Isabelle de Villehardouin avec Florent de Hainaut, mariée en 1305 au duc d'Athènes Guy II de La Roche.

²⁷³ Fille cadette d'Isabelle de Villehardouin, née de son 3^e mariage avec Philippe de Savoie.

²⁷⁴ Sœur d'Isabelle de Villehardouin, fille cadette de Guillaume de Villehardouin, dame de Matagrifon.

²⁷⁵ Capitaine de l'Escorta et de Kalamata de 1304 à 1309 : LONGNON 1911, § 933. Il s'agit du père d'Étienne le Maure.

²⁷⁶ Gilbert, Engilbert ou Anglibert de Liedequercq ou Liedekerke/Liedekerque, grand connétable de la principauté d'Achaïe, neveu de Florent de Hainaut ; LONGNON 1911, § 829. Sur sa nomination par Isabelle de Villehardouin au poste de grand connétable d'Achaïe à la fin du XIII^e siècle : GUÉRIN 2014, p. 421.

²⁷⁷ Buchon note « Jean comte de Ciffelonie, Jacinte et Lucate », c'est-à-dire comte de Céphalonie, Zante et Leucade : BUCHON 1845a, p. 387 n. 1.

²⁷⁸ Aussi nommé Vincent de Marays.

²⁷⁹ Nicholes ou Nicolas de Saint-Omer est sire de la moitié d'Estives (Thèbes).

²⁸⁰ Il s'agit de Thomas d'Autremencourt, sire de la Sole.

²⁸¹ Boniface de Vérone est « sire de Caristos et de Gardiki » : BUCHON 1845a, p. 408 n. 3.

²⁸² Aussi noté Antoine le Flament dans la version française de la *Chronique de Morée* : LONGNON 1911, § 879.

²⁸³ Il s'agit d'André Gefors selon KIESEWETTER 2002, p. 345.

²⁸⁴ Noté Isambert de Plaisance par KIESEWETTER 2002, p. 345.

²⁸⁵ Frère de Florent de Hainaut.

²⁸⁶ Les trois évêques Bouchard, Guillaume et Gui sont également des frères de Florent de Hainaut.

²⁸⁷ Dans les actes, Hugues de Châtillon est le suzerain auquel l'hommage doit être rendu.

²⁸⁸ Le seigneur de Bousoit est tuteur et procureur de Mahaut de Hainaut ainsi qu'administrateur des biens d'Isabelle de Villehardouin. Il rend hommage en leurs noms au suzerain.

Famille princière de Morée	Chevaliers moréotes ²⁷⁰	Ecclésiastiques installés en Grèce	Comté de Hainaut
		*Laurent, trés. de l'égl. d'Athènes *Jacques, abbé de Daphni, dioc. d'Athènes	
9	16	13	8

Les mentions relatives à la Grèce franque y concernent le plus souvent le gouvernement des terres, avec l'administration et les hommages féodaux (directs ou par procuration) des terres du couple princier en Hainaut, ainsi que les possessions foncières telles que l'achat ou la vente de terres, les réclamations de sommes dues pour des terres détenues ou cédées, ou encore la cession par Mahaut de ses biens du Hainaut et de Kalamata à sa mère après la mort de son époux Guy II de La Roche. La question des droits de succession y tient également une place notable, qu'il s'agisse d'héritages, de dots et de donations, ou des droits de succession des héritiers, tant en Hainaut qu'en Morée, comme l'illustrent les démarches engagées en 1311 par Isabelle de Villehardouin pour faire valoir les droits de Mahaut dans sa succession à la principauté de Morée. Enfin, dans une moindre mesure, ces actes éclairent les unions matrimoniales et notamment celles d'Isabelle de Villehardouin avec Florent de Hainaut puis Philippe de Savoie (laquelle union requiert le consentement de la maison royale angevine). Par ses références aux archives septentrionales, Buchon éclaire ainsi l'histoire de la principauté de Morée et ses relations avec l'Occident à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle. En outre, les archives du Hainaut apportent des éléments de contexte, des détails chronologiques ou onomastiques, telles une date ou une indication toponymique, qui éclairent l'histoire de la Grèce franque et permettent, comme pour le monastère de Daphni, d'identifier le lieu de sépulture des ducs d'Athènes.

L'APPORT DES ARCHIVES SEPTENTRIONALES : L'ANALYSE HISTORIQUE DE BUCHON AU REGARD DES HISTORIENS DE LA GRÈCE FRANQUE

Si l'apport des archives hennuyères à l'histoire de la Grèce franque est indéniable, deux exemples montrent que l'analyse et la méthode de Buchon furent, elles, critiquées par les historiens qui lui succédèrent.

Les ducs de La Roche et leur sépulture au monastère de Daphni près d'Athènes

Le premier exemple est celui du monastère de Daphni évoqué en introduction. Le document à l'origine de la découverte par Buchon de tombeaux latins au monastère de Daphni est un acte en latin sur parchemin, passé à Athènes le 30 octobre 1308, par lequel les ecclésiastiques d'Athènes et Daphni ainsi que quelques chevaliers informent le comte Guillaume IV de Hainaut de la mort du duc d'Athènes Guy de La Roche, le 5 octobre 1308, et de son enterrement le lendemain 6 octobre au monastère de Daphni ²⁸⁹. Il y est également mentionné combien, plus

²⁸⁹ BUCHON 1843, p. 131. Selon Buchon, ce diplôme des archives de Mons, coté J. 59, « donne la date exacte de la mort de Guy, duc d'Athènes » : BUCHON 1845a, p. 473, n. 2. Cet acte est également évoqué par MILLET 1899,

que d'habitude (*quanto amplius solito*), Mahaut de a Hainaut, à présent veuve, a besoin de l'aide de son cousin (*vestro presidio noscitur indige a a re*)²⁹⁰. L'importance de cet acte est telle qu'il est qualifié par François Lenormant de « document le plus précieux sur le monastère de Delphine »²⁹¹. Il révèle en effet le nom du monastère cistercien (*monasterium Dalfineti, Cisterciensis ordinis*) et sa localisation dans le diocèse d'Athènes (*Atheniensis diocesis*). Le nom grec de Δάφνη signifiant le laurier aurait été transformé en *Dalfineti*, suivant sa transcription phonétique, plutôt qu'en *laurus* qui en est la traduction sémantique latine²⁹². Mais il atteste également du caractère de nécropole familiale (*ubi suorum predecessorum consueverunt corpora sepelliri*) que revêt le monastère²⁹³. L'inhumation des ducs d'Athènes au monastère cistercien de Daphni remonte probablement, d'après Gabriel Millet, à la mort de Guy 1^{er} en 1263. Ce lieu de sépulture fut également choisi par Gautier de Brienne qui succéda à Guy II de la Roche dans la seigneurie d'Athènes²⁹⁴.

Si l'acte de Mons est donc bien à l'origine de l'identification du monastère de Daphni comme lieu de sépulture du lignage de La Roche, l'idée selon laquelle Buchon aurait lui-même consulté cet acte reste discutée. Même Millet, qui dans son volume consacré en 1899 au monastère de Daphni considère que Buchon « connaissait le certificat de Mons », laisse sous-entendre qu'il ne l'aurait peut-être pas lui-même consulté dans sa version originale : « Buchon paraît l'avoir connu [...], car quelques-unes de ses transcriptions diffèrent de celles de Godefroy [...], à moins que ce ne soient des rectifications hypothétiques. Il en donne la substance, sans renvoi »²⁹⁵. En 1843, le document ne se trouvait peut-être déjà plus aux archives de Mons. Auguste Lacroix, le conservateur des AEM, indique dans une lettre transmise à Lenormant le 28 juin 1863, soit vingt ans plus tard, que l'original avait en effet disparu et, ce, depuis longtemps déjà²⁹⁶. M. de Villers, l'archiviste qui succéda à Lacroix, confirme lui aussi l'absence du document, tandis que Millet le rechercha en vain à la Bibliothèque nationale dans les papiers de Colbert²⁹⁷. En 1999, Andréas Kiesewetter en trouva une copie aux ADN, quasi contemporaine de l'original perdu, qu'il édita en 2002²⁹⁸. Godefroy aurait fait transporter à

p. 38, n. 7, qui se réfère à SAINT-GÉNOIS 1782, p. 338. L'acte est cité par LENORMANT 1872a, p. 239. Voir tableau en Annexe, n° 23.

²⁹⁰ Selon Buchon, en octobre 1308, Mahaut réclamait des secours face à l'avancée des Catalans qui avaient « déjà passé les Thermopyles et menaçaient le duché, qu'ils renversèrent l'année suivante » : BUCHON 1840, p. 235. Si la menace catalane est indéniable, David Jacoby propose en revanche une autre chronologie ; en juin ou juillet 1307, la Compagnie se trouvait à l'entrée du royaume de Salonique, puis en Thessalie au printemps 1309, et n'obtint une victoire décisive sur le duc d'Athènes que le 15 mars 1311 : JACOBY 1966, p. 83, 87, 95. Notons qu'en 1308, le besoin d'aide de Mahaut de Hainaut témoigne en outre du contexte délicat de la succession au duché d'Athènes, pour laquelle s'opposent les deux cousins germains de Guy II de La Roche, à savoir Gautier de Brienne et Échive d'Ibelin : BON 1969, vol. 1, p. 186.

²⁹¹ LENORMANT 1872a, p. 239.

²⁹² RICHARD 1971, p. 410.

²⁹³ KIESEWETTER 2002, p. 345.

²⁹⁴ MILLET 1899, p. 38-39.

²⁹⁵ MILLET 1899, p. 39 et note bas de page.

²⁹⁶ SCHLUMBERGER 1943, p. 212-213.

²⁹⁷ MILLET 1899, p. 39 note bas de page.

²⁹⁸ KIESEWETTER 2002, p. 343-345 n° 12. Sur les travaux de Kiesewetter, voir la rétrospective posthume de MORELLI 2021, p. 358-361.

Lille une partie des archives conservées à Mons qui présentaient une importance particulière pour l'histoire de France ²⁹⁹.

Lorsqu'il visite le monastère de Daphni, Buchon trouve deux sarcophages ouverts : l'un au nord du narthex, l'autre dans la chapelle nord-ouest ³⁰⁰. Examinant le second tombeau de marbre, Buchon y relève « un écusson sculpté sur le long côté », composé d'« une croix avec deux fleurs de lis dans les deux cantons supérieurs de la croix, telle que la portèrent parfois les ducs d'Athènes, telle que la portait Gui de La Roche » ³⁰¹. Buchon en reproduit le dessin dans son *Atlas* accompagné d'une légende, dans laquelle il présume qu'il s'agit du tombeau de Guy II de La Roche mort en 1308 ³⁰². En 1872, vingt-six ans après la mort de Buchon, Lenormant reprend la question des armoiries des tombeaux de La Roche ³⁰³. Il reporte alors à son tour, sur le second sarcophage, une sorte de blason sculpté, datant de l'époque franque, non seulement composé d'une croix cantonnée dans sa partie supérieure de deux fleurs de lys, mais aussi de deux guivres dressées de part et d'autre ³⁰⁴. Lenormant revient alors, non sans une certaine virulence, sur l'assimilation par Buchon de ce bas-relief aux armoiries des ducs d'Athènes et sur l'hypothèse selon laquelle le sarcophage aurait contenu les ossements de Guy II de la Roche en 1308. Il écrit :

Par malheur tout ceci n'a jamais existé que dans l'imagination trop féconde de Buchon. Aucun texte n'en parle et aucun monument ne confirme ce petit roman. [...] La croix cantonnée de quatre roses ou de quatre lis n'a donc jamais pu être un blason de cette famille ³⁰⁵.

De même, en 1899, Millet, décrivant à son tour l'ensemble des caveaux retrouvés dans la cour de Daphni ³⁰⁶, réfute l'interprétation de Buchon. La sculpture présente sur le tombeau se distingue bien des armoiries du lignage de La Roche qui figurent sur un sceau d'Othon conservé aux archives de la Haute-Saône, ainsi que sur des monnaies frappées à Thèbes par Guy de La Roche et ses successeurs. Millet en conclut à son tour qu'il s'agit simplement d'une « décoration dans le goût byzantin, mais dont les fleurs de lys indiquent l'origine latine » ³⁰⁷. Kiesewetter, qui édite l'acte du 30 octobre 1308, confirme que les de La Roche puissent avoir été enterrés au monastère de Daphni. En revanche, il lui semble plus incertain que les

²⁹⁹ KIESEWETTER 2002, p. 344.

³⁰⁰ MILLET 1899, p. 39.

³⁰¹ BUCHON 1843, p. 133.

³⁰² BUCHON 1845b, pl. XXXVIII n° 2 et tables.

³⁰³ À cette occasion, Lenormant indique qu'une fouille du monastère de Daphni « ferait probablement retrouver les sépultures de quelques-uns des ducs français d'Athènes et peut-être leurs épitaphes » : LENORMANT 1872b, p. 285-286. Si le monastère a fait l'objet de travaux de restauration à la suite du tremblement de terre de 1999, nous n'avons en revanche pas connaissance de fouilles archéologiques récentes.

³⁰⁴ LENORMANT 1872b, p. 286.

³⁰⁵ LENORMANT 1872b, p. 286-287. Lenormant argumente ainsi : « Suivant lui, le blason d'Othon de La Roche et de son premier successeur aurait consisté en *une croix cantonnée de quatre roses de Provins*, que l'on voit, en effet, dans la Grèce sur un assez grand nombre de monuments du moyen âge. En 1260, Guy I^{er} recevant de saint Louis le titre de duc, en aurait aussi obtenu de nouvelles armes composées *d'une croix cantonnée de quatre fleurs de lis* [...]. Nous savons même positivement que la maison de La Roche, aussi bien à Athènes qu'en France, a constamment porté sur son écu *d'or à cinq points équipollés d'azur*, comme l'indique la généalogie conservée encore aujourd'hui au château de Ray, leur ancien domaine, et comme on le voit sur les oboles frappées dans l'atelier de Thèbes au nom du duc Guillaume ».

³⁰⁶ MILLET 1899, p. 40 n. 2.

³⁰⁷ MILLET 1899, p. 39-40.

sarcophages exhumés doivent être considérés comme des monuments funéraires de cette famille³⁰⁸. Quant à Antoine Bon, aucun élément ne figure dans son article sur les pierres inscrites ou armoriées de la Morée franque³⁰⁹. Il n'évoque ce bas-relief qu'en 1969 au détour d'une note sur la mort sans postérité de Guy II d'Athènes. Il récrit alors à son tour que le motif rattaché par Buchon aux armoiries de La Roche n'est probablement qu'un relief décoratif byzantin³¹⁰. Bon juge d'ailleurs les déductions de Buchon « souvent précipitées, dictées plus par l'enthousiasme de la découverte que par un esprit critique solide »³¹¹. En dépit d'analyses largement réfutées, Buchon a pour mérite d'avoir révélé la présence des Cisterciens de Bellevaux à Daphni, ainsi que l'établissement vraisemblable de la nécropole familiale des ducs d'Athènes du lignage de La Roche au sein du monastère. Quant au bas-relief sculpté sur le sarcophage, attribué par erreur à Guy II de la Roche, si Buchon y a reconnu un vestige de l'histoire nationale française, les recherches actuelles y décèleront une influence occidentale, témoignage de la cohabitation gréco-latine et des interactions culturelles et artistiques en Grèce franque³¹².

Les sceaux de la Morée franque appendus aux Archives du Hainaut

Concernant l'étude des sceaux, si elle est reléguée au XIX^e siècle au statut de science auxiliaire, Buchon relève l'intérêt sigillographique des archives du Hainaut. En 1845, dans le premier tome des *Recherches historiques sur la principauté française de Morée et ses hautes baronnies*, il évoque les sceaux des feudataires de la principauté présents dans les actes de Mons de 1290 à 1311, sur lesquels figurent encore leurs armoiries et leurs légendes³¹³. Il fait état de douze mentions de sceaux, brisés ou non, encore appendus. Toutefois, Buchon semble essentiellement reprendre les descriptions, dont les noms et titulatures des sigillants, du catalogue de Saint-Génois de 1782. Ainsi, lorsqu'il rapporte la présence du sceau de Mahaut de Hainaut dans l'acte J. 58, passé à Athènes le 22 octobre 1308, Buchon emploie sensiblement la même formulation. Il indique que Mahaut, dont le sceau est « en forme de placard », c'est-à-dire plaqué sur l'original papier malgré un état fragmenté³¹⁴, signe : « Nous, Mahaut de La Roche, duchesse d'Athènes et dame de Calemate »³¹⁵.

³⁰⁸ KIESEWETTER 2002, p. 291-292 et n. 12.

³⁰⁹ BON 1964, vol. 1.

³¹⁰ BON 1969, vol. 1, p. 185 n. 6.

³¹¹ BON 1969, vol. 1, p.41.

³¹² Sur l'influence occidentale au sein de monastères orthodoxes de Messénie, voir KAPPAS 2022.

³¹³ BUCHON 1845a, p. xxi, xxiii. En revanche, aucun sceau conservé aux archives de Mons n'est mentionné dans ses travaux de 1840 et 1843, tout particulièrement parmi les sceaux reproduits dans les planches de son *Atlas*. Seul le sceau d'Isabelle de Villehardouin pourrait être issu des archives de Mons, mais sa provenance n'est pas précisée : BUCHON 1845b, pl. XXV n° 9. Bon écrit d'ailleurs au sujet des planches de cet *Atlas* qu'elles sont « malheureusement trop inexactes » : BON 1969, vol. 1, p. 43.

³¹⁴ WYMANS 1985, p. 96.

³¹⁵ BUCHON 1845a, p. 393 n. 1, 473 n. 2. Saint-Génois écrit qu'il s'agit d'une « déclaration en françois & en papier, scellée du sceau en forme de placard, de Mahaut de La Roche, Duchesse d'Athènes & dame de Calemate, par elle faite » : SAINT-GÉNOIS 1782, p. 338, J. 58. Voir tableau en Annexe, n° 22.

Mais Buchon copie Saint-Génois en commettant parfois des erreurs. Dans le cas du sceau de « Thomas, sire de la Sole », il reporte que « le sceau reste »³¹⁶. Le nom de ce chevalier figure parmi les signatures des feudataires d'un acte du 1^{er} avril 1292, dont le *vidimus* sur parchemin daté de 1305 (lui-même établi à partir d'un *vidimus* de 1292) est conservé aux archives de Mons. Selon Buchon, les signataires sont au nombre de huit. Toutefois, son énumération diffère de celle communiquée par Saint-Génois. En comparant les deux listes de signataires, on observe que Buchon omet de citer « Frere Nicole, Prieur des Freres Prêcheurs d'Estives » placé en cinquième position. Saint-Génois indique en outre qu'« il ne reste plus que le 2^e, 3^e, 4^e & 6^e sceaux, les autres étans perdus »³¹⁷. Autrement dit, selon Saint-Génois, les sceaux restants sont ceux de Nicolas, archevêque d'Estives, Gautier, évêque de Nègrepont, Frère Jean de Neuf-Chastel grand commandeur du Temple en Romanie et Frère Jacques, gardien des Frères Mineurs. Le sceau de Thomas Sire de la Sole est signalé manquant par Saint-Génois, tandis que d'après Buchon il est encore appendu. Pour Longnon, qui consacre un article aux Autremencourt, seigneurs de Salona, il existe plusieurs actes dont Thomas fut témoin, mais aucun sceau restant de ce chevalier n'est signalé³¹⁸. Buchon a donc travaillé à partir du texte de Saint-Génois, en omettant par erreur le nom d'un signataire et en décalant les mentions des sceaux subsistants.

Buchon	Saint-Génois
Enris, archevesque d'Athenes (le sceau est perdu)	Erres Archevêque d'Athenes
Nicolas, archevesque d'Estives (id.)	Nicolas Archevêque d'Estives
Gautier, evesque de Negrepont (id.)	Gautier Evêque de Negrepont
Frere Jean de Neuf-Chastel, grand commandeur du Temple en Romanie (id.)	Frere Jean de Neuf-Chastel Grand Commandeur du Temple en Romanie
	Frere Nicole, Prieur des Freres Prêcheurs d'Estives
Frere Jacques, gardien des Freres Mineurs	Frere Jacques, Gardien des Freres Mineurs dudit lieu
Thomas, sire de la Sole (le sceau reste)	Thomas, Sire de la Sole
Boniface de Verone, sire de Carystos (id.)	Boniface de Veronne Sire de Canste
Antoine li Flamans (id.)	& d'Antoine li Flamans

D'autres erreurs existent dans les mentions de Buchon. Par exemple, pour le *vidimus* J. 52 passé en janvier 1305 au sujet d'un acte de 1284, Buchon rapporte la signature du « grand commandeur du Temple » qu'il prénomme Jacques, tandis qu'il s'agit pour Saint-Génois du « Frère Jean de Neufchastel »³¹⁹. C'est également bien « Jehan » de Neuf-Chastel commandeur du Temple de Romanie, et non Jacques, qui figure dans l'acte sur parchemin conservé à Mons³²⁰. La transcription de Saint-Génois s'avère donc fiable, contrairement aux données erronées de Buchon. Outre ces oublis et erreurs de retranscription, d'autres omissions par rapport au texte de Saint-Génois interrogent : Buchon mentionne-t-il seulement les sceaux restants qu'il juge dignes d'intérêt, omettant sciemment les autres, ou n'indique-t-il que les sceaux encore attachés vers 1845 ? Pour un certain nombre, il est aujourd'hui impossible de

³¹⁶ BUCHON 1845a, p. 292.

³¹⁷ SAINT-GÉNOIS 1782, p. 333, J. 24 et suivants. Voir tableau en Annexe, n° 3.

³¹⁸ LONGNON 1937, p. 38. Longnon se réfère aux descriptifs des actes de Saint-Génois.

³¹⁹ BUCHON 1845a, p. 389 note bas de page ; SAINT-GÉNOIS 1782, p. 337, J. 52. Voir tableau en Annexe, n° 17.

³²⁰ AEM.08.001 n° 390.

vérifier, les sceaux ayant été détachés et perdus ³²¹, lorsqu'il ne s'agit pas des actes eux-mêmes dont on a perdu la trace ³²².

Il reste toutefois une singularité à explorer. Parmi les sceaux qui se trouvaient encore appendus aux actes du Hainaut, Buchon n'en a reproduit aucune illustration. C'est le cas du sceau de Florent de Hainaut placé sur l'acte de fondation d'une chapelle à Étœrœungt en avril 1287, soit deux ans avant son mariage avec Isabelle de Villehardouin. Buchon indique, en 1845, que le document « est en français, sur parchemin, et scellé de son scel en cire verte » ³²³. Si cet acte n'est aujourd'hui plus conservé à Mons, un autre document qui s'y trouve toujours comporte encore ce sceau de cire rond ; il s'agit du testament de Florent de Hainaut établi en 1285 ³²⁴. Schlumberger en publie le sceau, indiquant qu'il provient des archives de Mons, mais n'en précise pas la cote ³²⁵. Aucune copie de ces deux sceaux ne figure dans les travaux de Buchon, qui reprend donc simplement la mention de Saint-Génois. De même, Buchon n'évoque pas de traces sigillographiques d'Antoine le Flamanc, tandis que son sceau est édité par Schlumberger ³²⁶. S'il avait lui-même consulté l'acte J. 52 conservé aux archives de Mons, Buchon aurait sans doute relevé que le sceau d'Antoine le Flamanc se trouvait encore appendu au *vidimus* réalisé en 1305, puisqu'il y demeure encore aujourd'hui ³²⁷. En 1845, l'apport sigillographique des archives du Hainaut pour l'histoire de la Grèce franque, tel qu'il est présenté par Buchon, constitue donc une nouveauté mais reste limité, tant en raison des erreurs, des omissions que de l'absence de reproductions ³²⁸. En 1879, Schlumberger écrit au sujet de la sigillographie de l'Orient latin : « C'est à peine si Buchon et [...] deux ou trois autres auteurs nous ont fait connaître quelques sceaux des Lusignan de Chypre, des prélats de Terre-Sainte ou des princes d'Achaïe » ³²⁹. Puis, en 1943, Adrien Blanchet, achevant la *Sigillographie de l'Orient latin* de Schlumberger, déplore à son tour que « la plupart des sceaux de Mons n'[aient] pu être étudiés, soit qu'ils aient été détruits, soit qu'ils puissent être considérés comme égarés » ; il regrette que, parmi les sceaux signalés par Saint-Génois puis par Buchon, Schlumberger n'ait pu voir que les sceaux de Florent de Hainaut, d'Englibert de Liedekerke et d'Antoine le

³²¹ Dans une procuration donnée en 1305 par Guy de La Roche et son épouse Mahaut pour l'hommage et l'administration de leurs biens en Hainaut, Buchon ne mentionne que les deux sceaux de Mahaut de Hainaut et d'Englebert de Liedekerke : BUCHON 1845a, p. 388 n. 1 ; inversement, pour Saint-Génois cinq restent encore attachés : SAINT-GÉNOIS 1782, p. 337, J. 50. Seul le sceau détaché d'Englebert, reproduit par Schlumberger subsiste aujourd'hui sur les neuf que comportait l'original : SCHLUMBERGER 1897, p. 437. Le sceau de Mahaut a, depuis, aussi disparu. Voir tableau en Annexe, n° 16.

³²² C'est le cas d'un certificat de 1305 par lequel le comte de Hainaut est informé que sa cousine Mahaut, désormais majeure, est en âge d'hériter de son défunt père Florent de Hainaut. Parmi les témoins mentionnés par Buchon, seul Englebert de Liedekerke est mentionné avec son sceau par BUCHON 1845a, p. 388 n. 1, tandis que pour Saint-Génois deux sceaux restent : SAINT-GÉNOIS 1782, p. 336, J. 51. Buchon ne signale pas le sceau de l'archevêque, dont Saint-Génois indique avec erreur qu'il s'agit d'« Erre archevêque d'estives » (Thèbes) et non d'Athènes. Nous ne pouvons vérifier la présence d'un second sceau sur cet acte, car le document a disparu et aucune concordance avec un acte des AEM ou d'un autre fonds n'a pu être établi. Voir tableau en Annexe, n° 15.

³²³ BUCHON 1845a, p. 290 n. 2 ; SAINT-GÉNOIS 1782, p. 325, H. 161. Cet acte coté par Godefroy H. 161 n'a aucune correspondance dans le tableau de Wymans, signifiant qu'il ne se trouve plus conservé aux AEM.

³²⁴ AEM.08.001 n° 147 ; WYMANS 1985, p. 45 n° 147. Document édité par KOCH 1997, p. 535-539.

³²⁵ SCHLUMBERGER 1897, p. 428-429.

³²⁶ SCHLUMBERGER 1897, p. 443.

³²⁷ AEM.08.001 n° 390.

³²⁸ Notons qu'en 1840 Buchon fait graver les sceaux et contre-sceaux d'Isabelle de Villehardouin et de Philippe de Savoie à partir d'un dessin envoyé de Turin par le comte Sclopis ; BUCHON 1840, p. 230, pl. IV n°s 8-9.

³²⁹ SCHLUMBERGER 1879, p. 3.

Flamand³³⁰, un grand nombre ayant disparu, probablement détachés au XIX^e siècle par des collectionneurs peu scrupuleux.

Buchon fut perçu comme un « infatigable chercheur », passionné et patriote, ayant rassemblé une somme considérable de matériaux sur la Grèce féodale³³¹, parmi lesquels les sources du Hainaut, et notamment les archives de Mons, utiles à l'histoire de la Grèce franque pour la fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle. Toutefois, la méthode romantique de Buchon comporte des limites, tant dans sa façon de se référer aux travaux historiques déjà menés sur les archives du Hainaut que dans ses conclusions parfois hâtives et peu critiques ou dans ses données erronées. Enfin, l'analyse des sceaux signalés par Buchon, notamment ceux encore appendus aux actes du Hainaut, permet de douter de sa fréquentation du dépôt d'archives s'appuyant abondamment, sans toujours bien le préciser, sur les travaux de Saint-Génois. Le travail de Buchon en tant que compilateur est donc conséquent, mais le chercheur doit se garder d'exploiter les références telles quelles, puisqu'elles nous sont parvenues de façon parfois incorrecte et que les descriptions transmises des actes, le plus souvent brèves, n'ont la plupart du temps pas fait l'objet d'analyses historiques approfondies. D'ailleurs, depuis plus d'un siècle et demi, les chercheurs de la Morée latine qui mentionnent les actes du Hainaut, plutôt que de se reporter à Buchon, font essentiellement référence au catalogue de Saint-Génois publié en 1782. C'est le cas, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, de Carl Hopf (1832-1873) qui évoque à quelques reprises les « Archiv zu Mons », tout en se référant également à « St. Génois »³³². De même, à défaut d'avoir pu consulter les fonds d'archives septentrionaux, Longnon (1887-1979), Bon (1901-1972) et Jacoby (1928-2018) y renvoient directement³³³. Seul l'historien Kiesewetter (1962-2021) publie en 2002 quatre actes de la pratique conservés à Mons et Lille³³⁴. Enfin, si les historiens de la Grèce franque se sont peu intéressés aux sources du Hainaut, les historiens du Hainaut n'ont guère plus prêté attention à l'histoire de la Morée franque³³⁵.

³³⁰ SCHLUMBERGER 1943, p. 213.

³³¹ BON 1969, vol. 1, p. 5-7 ; BERCHE 1985, p. 1079-1080.

³³² HOPF 1960, p. 332 n. 58, 347 n. 93-94, 349 n. 20, 351 n. 51, 352 n. 56-57, 354 n. 81, 367 n. 21 et 26, 368 n. 35 et 39, 369 n. 43.

³³³ Antoine Bon cite par exemple SAINT-GÉNOIS 1782, p. 335, J. 41 au sujet de l'acte par lequel Charles II reçoit l'hommage de Philippe de Savoie, le 24 février 1301, à la suite de son mariage avec Isabelle de Villehardouin. Bon indique toutefois avec erreur la date du 23 février : BON 1969, vol. 1, p. 173 n. 5. Voir tableau en Annexe, n° 10.

³³⁴ KIESEWETTER 2002, p. 337-345 n^{os} 9-12.

³³⁵ Aucune référence à la principauté de Morée n'est présente dans les éditions relatives au Hainaut de REIFFENBERG 1844-1874, t. I. De même, dans son histoire d'Étrœungt (seigneurie du comté de Hainaut obtenue par Isabelle de Villehardouin après son mariage avec Florent de Hainaut) publiée en 1882, Eugène Maton mentionne le contenu de plusieurs actes de la Trésorerie des comtes de Hainaut, mais n'en donne aucune référence : MATON 1882. L'auteur semble s'être servi du travail de Saint-Génois. En 1997, le testament de Florent de Hainaut ainsi que la donation qui lui est faite des terres de Braine-le Comte et de Hal ont été transcrits par un historien de la Flandre médiévale : KOCH 1997, p. 536-539, 577-579. Ces deux sources sont antérieures à 1289.

ANNEXE

Tableau des mentions des Archives du Hainaut
relatives à la principauté de Morée dans les travaux de Buchon

	Date et lieu de l'acte	Travaux de Buchon	Description de l'acte	Réf. biblio. de Buchon	Biblio. et cote actuelle de l'acte	Transcription
1	Mars 1291	BUCHON 1845a, p. 291.	Hugues de Châtillon, comte de Blois, consent, au cas où Florent de Hainaut, prince de Morée, viendrait à mourir, à ce que sa femme Isabelle et les enfants qu'il pourrait en avoir, soient autorisés à lui rendre hommage par le biais d'un procureur, jusqu'à ce qu'ils soient en état ou en âge de lui rendre hommage en personne.	SAINT-GÉNOIS 1782, J. 22, p. 333.	WYMANS 1985, p. 54, entre les n ^{os} 201 et 202 (sans n ^o dans la table de concordance).	
2	Avril 1292	BUCHON 1845a, p. 291.	Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, règle la tutelle et l'administration des biens des héritiers de Florent de Hainaut et de son épouse, Isabelle de Villehardouin, au cas où ces derniers viendraient à mourir.	SAINT-GÉNOIS 1782, J. 23, p. 333.	WYMANS 1985, p. 55. AEM.08.001 n ^o 204.	GUÉRIN 2014, p. 478-479, doc. 1.
3	Avril 1292	BUCHON 1845a, p. 291-292.	Les trois frères Bouchard, Guillaume et Gui, tous trois évêques, s'engagent à ne pas profiter de la succession de leur frère Florent de Hainaut, prince de Morée, au cas où celui-ci viendrait à mourir, aux dépens des enfants qu'il pourrait laisser.	/	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 333, J. 24. WYMANS 1985, p. 55. AEM.08.001 n ^o 205. AEM. 08.001 n ^o 392 (<i>vidimus</i> de janv. 1305, ancien J. 25).	
4	Oct. 1296	BUCHON 1840, p. 223. BUCHON 1845a, p. 291.	Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, déclare ne prétendre à aucun droit sur les terres de Quenast et de Ploich acquises avec les deniers d'Isabelle, princesse de Morée, sous le nom du seigneur de Boussoit.	SAINT-GÉNOIS 1782, J. 30, p. 336.	WYMANS 1985, p. 65. AEM.08.001 n ^o 257. ³³⁶	
5	28 juin 1297	BUCHON 1840, p. 223. BUCHON 1845a, p. 291, 385 n. 2.	Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, déclare avoir reçu l'hommage de Jean Sausset, seigneur de Boussoit, en tant que tuteur des héritiers de feu Florent de Hainaut pour toutes les terres relevant de lui.	SAINT-GÉNOIS 1782, J. 31, p. 334.	WYMANS 1985, p. 68. AEM.08.001 n ^o 266.	
6	Lille, 31 août 1297 ³³⁷	BUCHON 1840, p. 223.	Le seigneur de Boussoit fait hommage au représentant du comte de Blois, seigneur d'Avesnes, pour la terre d'Étrœungt, en qualité de tuteur de Mathilde de Hainaut, fille du prince Florent.		SAINT-GÉNOIS 1782, J. 32, p. 334. ADN.B.398 n ^o 51.	GUÉRIN 2014, p. 500, doc.15.

³³⁶ Sur l'acquisition de ces terres, voir l'acte AEM.08.001 n^o 329 ; GUÉRIN 2014, p. 482-483, doc. 3.

³³⁷ Buchon n'indique pas de date, seulement que l'acte est passé « A la date de la décolation de saint Jean suivant », c'est-à-dire le 29 août. On peut cependant lire dans le document ADN.B.398 n^o 51 : « Ce fu fait et donné le samedi prochain apres le saint Jehan decolazé l'an M CC quatre vins et disset », soit le samedi 31 août 1297.

	Date et lieu de l'acte	Travaux de Buchon	Description de l'acte	Réf. biblio. de Buchon	Biblio. et cote actuelle de l'acte	Transcription
7	20 déc. 1297	BUCHON 1840, p. 223. BUCHON 1845a, p. 385-386 n. 2, p. 427 n. 5.	<i>Vidimus</i> d'une donation par laquelle Isabelle, veuve de Florent de Hainaut, donne à sa sœur Marguerite de Villehardouin, dame de Matagrifon, le fief de Blobocan, qui avait appartenu à Narjot de Toucy, le château de Gligorian, dans la terre de Karytaina, qui avait appartenu à Henri de Blanci, le château de Merdenay et de Nodimo, des appartenances de Nikli.	1840 : ANSELME DE SAINTE-MARIE 1726-1733. 1845a : J. 33, SAINT-GÉNOIS 1782.	SAINT-GÉNOIS 1782, J. 33, p. 334. ³³⁸ SCHLUMBERGER 1943, p. 205 n° 104, p. 208 n° 111.	PERRAT, LONGNON 1967, p. 169-170 n° 199. ³³⁹
8	1297	BUCHON 1845a, p. 386 note en bas de page.	Actes relatifs au seigneur de Boussoit, administrateur des biens flamands de la princesse Isabelle.	J. 34	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 334. AEM.08.001 n° 271.	
9	1298			J. 35		AEM.08.001 n° 276.
10	Rome, 24 février 1301	BUCHON 1845a, p. 387 n. 1.	<i>Vidimus</i> (établi à Clarence le 14 août 1303) d'une lettre patente par laquelle le roi Charles II déclare avoir reçu l'hommage de Philippe de Savoie pour la principauté d'Achaïe qu'il a reçu en dot de son épouse Isabelle de Villehardouin.	Buchon donne avec erreur la cote J. 42, tandis qu'il s'agit de J. 41. ³⁴⁰	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 335. AEM.08.001 n° 363. WYMANS 1985, p. 77, 85.	GUÉRIN 2014, p. 486, doc. 6.
11	Rome, 25 févr. 1301	BUCHON 1845a, p. 387 n. 1.	<i>Vidimus</i> (établi à Clarence le 16 août 1303) d'une lettre patente par laquelle le roi Charles II consent, pour lui et son fils Philippe de Tarente, au mariage d'Isabelle avec Philippe de Savoie.	J. 41. ³⁴¹	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 335. AEM.08.001 n° 362. WYMANS 1985, p. 77, 85.	GUÉRIN 2014, p. 485 doc. 5.
12	Braine-le-Comte, 27 août 1301	BUCHON 1845a, p. 386 note bas de page.	Le seigneur de Boussoit déclare que les terres de Quenast et de Ploich appartiennent à Isabelle, princesse de la Morée, dame d'Étrœungt et de Braine, qui les a achetées de ses deniers pour ses besoins et ceux de sa fille.	J. 39.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 335. AEM.08.001 n° 329.	GUÉRIN 2014, p. 482-483, doc. 3.
13	Mai 1302	BUCHON 1840, p. 228 n. 1.	Le comte Jean de Hainaut paye la somme de 2000 livres tournois au prince Philippe de Savoie et son épouse Isabelle, princesse d'Achaïe, pour le baillage des terres de sa nièce Mahaut de Hainaut ³⁴² .	ANSELME DE SAINTE-MARIE 1726-1733.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 335, J. 43. WYMANS 1985, p. 79. AEM.08.001 n° 335.	GUÉRIN 2014, p. 484, doc. 4.

³³⁸ Bon renvoie avec erreur à l'acte J. 45 publié par Saint-Génois : BON 1969, vol. 1, p. 172 n. 3.

³³⁹ Charles Perrat et Jean Longnon font référence à Saint-Génois en indiquant le document J. 32, tandis qu'il s'agit pour Saint-Génois du J. 33.

³⁴⁰ Dans Saint-Génois, la cote J. 42 renvoie à une donation en 1302 du comte Jean de Hainaut à Baudouin d'Obrechicourt et son épouse Yolente d'une rente de 200 livres tournois : SAINT-GÉNOIS 1782, p. 335.

³⁴¹ BUCHON 1845a, p. 400 n. 1, indique aussi qu'il s'agit de l'acte J. 40, tandis que « Vincent de Marays », ou de Marèse, signe comme témoin dans le vidimus coté J. 41 : SAINT-GÉNOIS 1782, p. 335.

³⁴² Buchon indique à tort que le comte de Hainaut se nomme Philippe, alors qu'il s'agit de Jean d'Avesnes. Dans l'empressement, Buchon a vraisemblablement attribué au comte de Hainaut le prénom de Philippe de Savoie : BUCHON 1840, p. 228 n. 1.

	Date et lieu de l'acte	Travaux de Buchon	Description de l'acte	Réf. biblio. de Buchon	Biblio. et cote actuelle de l'acte	Transcription
14	[juill. ou sept.] 1305 ³⁴³	BUCHON 1840, p. 233 n. 3. BUCHON 1845a, p. 388 n. 1.	Le seigneur de Boussoit fait hommage, comme procureur du duc et de la duchesse d'Athènes, au Comte de Saint-Pol pour la terre d'Étrœungt, qu'ils détiennent en Hainaut, du droit et des deniers de Florent de Hainaut.	1840 : ANSELME DE SAINTE-MARIE 1726-1733. 1845a : J. 49.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 336. WYMANS 1985, p. 91.	
15	30 nov. 1305	BUCHON 1845a, p. 388 n. 1.	Déclaration à Jean, comte de Hainaut que sa cousine Mahaut est en âge de tenir les héritages qui lui reviennent du droit de son père Florent, ayant eu douze ans accomplis le jour de Saint André l'apôtre, c'est-à-dire le 30 novembre de l'an 1305.	J 51.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 336-337.	
16	5 déc. 1305	BUCHON 1840, p. 233. BUCHON 1845a, p. 388 n. 1.	Procuracion donnée par Guy de la Roche et son épouse Mahaut à Jean Sausset et Jean de Chyvigni, chevaliers, pour administrer leurs biens en Hainaut et rendre l'hommage.	1840 : ANSELME DE SAINTE-MARIE 1726-1733. 1845a : J. 50.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 336. SCHLUMBERGER 1897, p. 437. WYMANS 1985, p. 91. AEM.08.001 n° 399.	KIESEWETTER 2002, p. 337-340, n° 9.
17	Estives, janv. 1305	BUCHON 1845a, p. 388-389 n. 1, p. 453 n. 2.	<i>Vidimus</i> d'un acte de 1284 pour des terres de Flandre avec signatures et sceaux.	J. 52.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 337. SCHLUMBERGER 1943, p. 198 n° 89, p. 202 n° 98ter, p. 207 n° 110bis, p. 248 n° 242. WYMANS 1985, p. 89-90. AEM.08.001 n° 390.	
18	Janv. 1305	BUCHON 1845a, p. 389, note en bas de page.	<i>Vidimus</i> de seigneurs flamands pour d'autres terres de la succession de Florent.	J. 53.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 337. WYMANS 1985, p. 90. AEM.08.001 n° 391.	
19	30 mars 1308 ³⁴⁴	BUCHON 1840, p. 234. BUCHON 1845a, p. 473 n. 2.	Le samedi après la mi-carême, la princesse Isabelle s'accorde avec le comte Guillaume 1 ^{er} de Hainaut, son neveu, au sujet de la somme qu'il lui doit pour l'achat, à son défunt mari, du vivier de Buffle, et de 800 livres pour des terres de Hainaut et de Hollande appartenant à sa fille Mahaut. La princesse renonce à toutes ses réclamations en échange de 2500 livres de noirs tournois.	1840 : ANSELME DE SAINTE-MARIE 1726-1733. 1845a : J. 56.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 337, J. 56. WYMANS 1985, p. 92. AEM.08.001 n° 403.	GUÉRIN 2014, p. 488-490, doc. 8.

³⁴³ Nous nous demandons s'il existe un lien entre l'acte J. 49 daté selon Saint-Génois du « deuxième Vendredi de Septembre 1305 » (c'est-à-dire le 11 septembre 1305) et celui référencé AEM.08.001 n° 396, dont le contenu est semblable. Cet acte est daté du 15 juillet 1305 selon WYMANS 1985, p. 91, tandis que nous lisons : « ki furent faites et donnees en l'an de grasce mil trois cens et sis, le premier jœdi apriés le quinzainne dou jour Saint Piere et Saint Pol appostles ou mois de fenail », soit le jeudi 15 juillet 1306 : GUÉRIN 2014, p. 487, doc. 7. Dans la table de concordance de Wymans, l'acte n° 396 correspond à celui J. 54 daté par Saint-Génois de 1306 : SAINT-GÉNOIS 1782, p. 337.

³⁴⁴ BUCHON 1845a, p. 473 n. 2, indique avec erreur l'année 1307, tout comme Saint-Génois, en raison du style de Pâques : SAINT-GÉNOIS 1782, p. 337. En 1308, l'année ne commence en effet qu'à la date du 14 avril 1308 (dimanche de Pâques).

	Date et lieu de l'acte	Travaux de Buchon	Description de l'acte	Réf. biblio. de Buchon	Biblio. et cote actuelle de l'acte	Transcription
20	10 mai 1308(8 ?)	BUCHON 1840, p. 235. BUCHON 1845a, p. 473 n. 2.	Procuration donnée par Mahaut et son époux Guy à sa mère, Isabelle princesse de Morée, pour administrer leurs biens en Hainaut et pour en rendre l'hommage.	1840 : ANSELME DE SAINTE-MARIE 1726-1733. 1845a : J. 57.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 337-338. SCHLUMBERGER 1943, p. 187 n° 55, p. 196 n° 82. WYMANS 1985, p. 93. AEM.08.001 n° 405.	KIESEWETTER 2002, p. 340-341, n° 10.
21	23 juill. 1308 ³⁴⁵	BUCHON 1840, p. 234.	Guillaume 1 ^{er} de Hainaut s'engage à payer 400 livres de noirs tournois par an à sa tante Isabelle, princesse de Morée, pour les terres que sa cousine, la duchesse d'Athènes, possède à Eskidam (Schiedam), à Enberlant (Baarland) ou ailleurs dans les comtés de Hollande et de Zélande.	ANSELME DE SAINTE-MARIE 1726-1733.	WYMANS 1985, p. 94. AEM.08.001 n° 408	GUÉRIN 2014, p. 491, doc. 9.
22	Thèbes (Estives), 22 oct. 1308	BUCHON 1845a, p. 393 n. 1, p. 473-474 n. 2.	Mahaut de Hainaut, duchesse d'Athènes et dame de Kalamata, déclare avoir cédé à sa mère Isabelle l'administration de ses biens en Hainaut.	J. 58.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 338. SCHLUMBERGER 1943, p. 187 n° 57. WYMANS 1985, p. 95-96. AEM.08.001 n° 417.	
23	Athènes, 30 oct. 1308	BUCHON 1840, p. 235. BUCHON 1843, p. 131, 175. BUCHON 1845a, p. 473 n. 2.	Certificat envoyé par l'archevêque d'Athènes au comte de Hainaut, par lequel il est déclaré que Guy, duc d'Athènes, mourut le 5 octobre 1308 et fut déposé le lendemain 6 octobre au tombeau de ses ancêtres, dans le monastère de Daphni, de l'ordre de Cîteaux, et que sa veuve, cousine du comte, a grand besoin de son aide.	1845a : J 59.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 338. ADN.B.398 (1085 bis) n° 30.	KIESEWETTER 2002, p. 343-345, n° 12.
24	Mons, 8 sept. 1309	BUCHON 1840, p. 236. BUCHON 1845a, p. 474 note en bas de page.	Le comte Guillaume 1 ^{er} de Hainaut déclare avoir vu des lettres par lesquelles sa cousine Mahaut de Hainaut, duchesse d'Athènes et dame de la châtellenie de Kalamata, donne en viager à sa mère, la princesse Isabelle d'Achaïe, toutes les terres qu'elle possède en Hainaut. Ce qu'il confirme et approuve.	1845a : J. 60.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 338. WYMANS 1985, p. 97. AEM. 08.001 n° 425.	GUÉRIN 2014, p. 495, doc. 11.
25	2 juill. 1310	BUCHON 1840, p. 234. BUCHON 1845a, p. 474 note en bas de page.	Isabelle, princesse de Morée, fait hommage au seigneur d'Avesnes pour sa terre d'Étrœungt, que sa fille la duchesse d'Athènes lui a cédée, et au comte de Hainaut pour tout ce qu'elle possédait dans ce comté.	1840 : ANSELME DE SAINTE-MARIE 1726-1733. 1845a : J. 61.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 338.	

³⁴⁵ Buchon indique que l'acte fut passé « Le mercredi après la Madeleine 1308 », tandis que nous lisons sur le parchemin : « Donnees l'an de grace mil trois cens et wit, le mardy après le Magdelainne », soit le mardi 23 juillet 1308 (la sainte Madeleine fixée au 22 juillet tombe un lundi en 1308).

	Date et lieu de l'acte	Travaux de Buchon	Description de l'acte	Réf. biblio. de Buchon	Biblio. et cote actuelle de l'acte	Transcription
26	Valenciennes, 29 avril 1311	BUCHON 1840, p. 234-235. BUCHON 1845a, p. 474 note en bas de page.	Isabelle de Villehardouin transige de nouveau avec le comte de Hainaut pour qu'il n'empêche pas la duchesse d'Athènes, sa fille aînée, d'hériter de toute la principauté de Morée, à l'exception des châtelainies de Karytaina, de Beauregard et de Beauvoir, destinées à sa fille cadette, Marguerite de Savoie, née de son union avec Philippe de Savoie.	1845a : J. 62.	SAINT-GÉNOIS 1782, p. 338. WYMANS 1985, p. 105. AEM.08.001 n° 464. ADN. B. 398 (1085 bis) n° 44. ADN.B.1169 (4776).	GUÉRIN 2014, p. 496, doc. 12.

Bibliographie

ANSELME DE SAINTE-MARIE 1726-1733

Anselme de Sainte-Marie, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne et de la maison du roy et des anciens barons du royaume*, 3^e éd., Paris, Éditions du Palais Royal, 1726-1733, t. II.

BAUTIER 1977

Robert-Henri Bautier, « Caractères spécifiques des chartes médiévales », in Lucie Fossier, André Vauchez, Cinzio Violante (éd.), *Informatique et histoire médiévale. Actes du colloque de Rome (20-22 mai 1975)*, Rome, École Française de Rome, 1977, p. 81-96.

BAUTIER 1996

Robert-Henri Bautier, « Typologie diplomatique des actes royaux français (XIII^e-XV^e siècles) », in José Marques (dir.), *Diplomatique royale du Moyen Âge, XIII^e-XV^e siècles. Actes du colloque*, Porto, Faculdade de Letras, 1996, p. 25-68.

BERCHET 1985

Jean-Claude Berchet, *Le voyage en Orient : anthologie des voyageurs français dans le Levant au XIX^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1985.

BON 1964

Antoine Bon, « Pierres inscrites ou armoriées de la Morée franque », *Δελτίον της Χριστιανικής Αρχαιολογικής Εταιρείας* 5, 1964, p. 89-102.

BON 1969

Antoine Bon, *La Morée franque, recherches historiques, topographiques et archéologiques sur la principauté d'Achaïe (1205-1430)*, Paris, E. de Boccard, 1969, vol. 1.

BRUN-LAVAINNE 1837

Élie Brun-Lavainne, « Archéologie. Inventaire chronologique et détaillé des Chartes de la Chambre des Comptes, à Lille, par Denis-Joseph Godefroy, ancien garde des Archives de

Flandre, revu, continué et annoté par M. le docteur Le Glay, Archiviste du département du Nord », *Revue du Nord. Archives de l'ancienne Flandre*, t. II, 2^e série, Lille, 1837, p. 117-122.

BUCHON 1836-1841

Jean-Alexandre Buchon, *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, Paris, A. Desrez, Panthéon littéraire, 1836-1841, 17 vol.

BUCHON 1840

Jean-Alexandre Buchon, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles dans les provinces démembrées de l'Empire grec à la suite de la quatrième croisade*, Paris, A. Desrez, 1840, t. I : *Éclaircissemens historiques, généalogiques et numismatiques sur la principauté française de Morée et ses douze pairies*.

BUCHON 1843

Jean-Alexandre Buchon, *La Grèce continentale et la Morée. Voyage, séjour et études historiques en 1840 et 1841*, Paris, C. Gosselin, 1843.

BUCHON 1845a

Jean-Alexandre Buchon, *Recherches historiques sur la principauté française de Morée et ses hautes baronnies*, Paris, J. Renouard et Cie, 1845, t. I : *Le livre de la conquête de la princée de la Morée, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque des ducs de Bourgogne à Bruxelles, avec notes et éclaircissemens*.

BUCHON 1845b

Jean-Alexandre Buchon, *Atlas des nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée et ses hautes baronnies fondées à la suite de la quatrième croisade*, Paris, Comptoir des imprimeurs réunis, 1845.

BUCHON 1846

Jean-Alexandre Buchon, *Histoire des conquêtes et de l'établissement des Français dans les États de l'ancienne Grèce, sous les Ville-Hardoin, à la suite de la quatrième croisade*, Paris, J. Renouard, 1846, t. I.

BUCHON 1911

Jean-Alexandre Buchon, *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841*, éd. Jean Longnon, Paris, Émile-Paul, 1911.

CONTAMINE 2015

Philippe Contamine, « Quand la Morée était française : ' faits d'armes et de chevalerie ' », in Michel Zink, Jacques Jouanna, Philippe Contamine (éd.), *La Grèce et la guerre. Actes du XXV^e Colloque de la Villa Kérylos, Beaulieu-sur-mer, 3-4 octobre 2014*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Cahiers de la Villa Kérylos 26, 2015, p. 193-213.

DEHAISNES, FINOT 1872-1906

Chrétien Dehaisnes, Jules Finot, *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Nord : archives civiles, série B, Chambre des comptes de Lille*, Lille, L. Danel, 1872-1906, 8 vol. (t. I, vol. 1, 1899 ; t. II, 1872 ; t. VII, 1892).

DELACROIX, DOSSE, GARCIA 2007

Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, *Les courants historiques en France, XIX^e-XX^e siècle. Édition revue et augmentée*, 4^e éd., Paris, Gallimard, 2007.

DEVILLERS 1871

Léopold Devillers, *Notice sur le dépôt des Archives de l'État à Mons*, Mons, Imprimerie Dequesne-Masquillier, 1871.

FOSSIER 2018

François Fossier, « Le dernier des Godefroy et les archives de la chambre des Comptes de Lille », *Journal des savants*, 2018/1, p. 117-129.

GODEFROY v. 1840

Denis-Joseph Godefroy, *Inventaire chronologique et détaillé des chartes de la Chambre des comptes, à Lille*, revu, continué et annoté par le docteur André-Joseph-Ghislain Le Glay, Lille, Vanackère fils, v. 1840.

GODEFROY 1782

Jean Godefroy, « Inventaire des titres qui se trouvent à la Trésorerie des Chartes de Hainaut à Mons. Fait, ensuite d'ordre du Roi de France, en 1693 », in Joseph de Saint-Génois, *Monuments anciens essentiellement utiles à la France, aux provinces de Hainaut, Flandre, Brabant, Namur, Artois, Liège, Hollande, Zélande, Frise, Cologne et autres pays limitrophes de l'Empire*, Paris, C. Saillant, 1782, t. I, p. cxcvii-cccclxi.

GRAN-AYMERICH 2016

Ève Gran-Aymerich, « 8. Ludwig Ross en Grèce : La dimension européenne des sciences de l'Antiquité », in *L'hellénisme de Wilhelm Von Humboldt et ses prolongements européens*, Paris, 2016, p. 157-194 : <https://doi.org/10.4000/books.demopolis.716>

GRIVAUD 2022

Gilles Grivaud, « L'histoire de la Grèce franque/latine et l'École française d'Athènes (Première partie) », *Bulletin de correspondance hellénique moderne et contemporain* 6, 2022, p. 185-203 : <https://doi.org/10.4000/bchmc.1051>

GUÉRIN 2014

Marie Guérin, *Les dames de la Morée franque (XIII^e-XV^e siècle). Représentation, rôle et pouvoir des femmes de l'élite latine en Grèce médiévale*, Thèse de doctorat, Paris IV-Sorbonne, 2014 : <https://hal.science/tel-02539278>

HENDRICKX 1971

Benjamin Hendrickx, « Baudouin IX de Flandre et les empereurs byzantins Isaac II l'Ange et Alexis IV », *Revue belge de philologie et d'histoire* 49/2, 1971, p. 482-489.

HOPF 1960

Karl Hopf, *Geschichte Griechenlands vom Beginn des Mittelalters bis auf unsere Zeit*, 2^e éd. New York, B. Franklin, 1960, t. I.

JACOBY 1966

David Jacoby, « La ‘ Compagnie catalane ’ et l'État catalan de Grèce : quelques aspects de leur histoire », *Journal des savants*, 1966/2, p. 78-103.

JULIEN 2019

Dimitri Julien, *Les voix de l'histoire : polyphonie du récit historique français dans la première moitié du XIX^e siècle*, Thèse de doctorat, Université de Lille, 2019 : <https://theses.hal.science/tel-02453887>

KAPPAS 2022

Michalis Kappas, « Cultural Interactions Between East and West. The Testimony of Three Orthodox Monasteries in Thirteenth-Century Frankish Messenia », in Vicky Foskolou, Sophia Kalopissi-Verti (éd.), *Intercultural Encounters in Medieval Greece after 1204. The Evidence of Art and Material Culture*, Turnhout, Brepols, 2022, p. 361-393.

KIESEWETTER 2002

Andreas Kiese Wetter, « Ricerche costituzionali e documenti per la signoria ed il ducato di Atene sotto i de La Roche e Gualtieri V di Brienne », in Chryssa A. Maltezos, Peter Schreiner (éd.), *Bisanzio, Venezia e il mondo franco-greco (XII^e-XV^e secolo). Atti del colloquio internazionale organizzato nel centenario della nascita di Raymond-Joseph Loenertz o.p., Venezia, 1-2 dicembre 2000*, Venise, Istituto ellenico di studi bizantini e postbizantini di Venezia, 2002, p. 289-347.

KOCH 1997

Anton Carl Frederik Koch (éd.), *Oorkondenboek van Holland en Zeeland tot 1299. T. IV : 1278 tot 1291*, Assen, Van Gorcum, 1997.

LENORMANT 1872a

François Lenormant, « Le monastère de Daphni près d'Athènes sous la domination des princes croisés (fragment d'une histoire de cette abbaye) », *Revue Archéologique* 24, 1872, p. 232-245.

LENORMANT 1872b

François Lenormant, « Le monastère de Daphni près d'Athènes sous la domination des princes croisés (fragment d'une histoire de cette abbaye) (Suite et Fin) », *Revue Archéologique* 24, 1872, p. 278-289.

LONGNON 1911

Jean Longnon (éd.), *Livre de la conquête de la princée de l'Amorée. Chronique de Morée (1204-1305)*, Paris, H. Laurens, 1911.

LONGNON 1937

Jean Longnon, « Les Autremencourt, seigneurs de Salona en Grèce (1204-1311) », *Bulletin de la société historique de Haute-Picardie* 15, 1937, p. 15-48.

MATON 1882

Eugène Maton, *Histoire d'Étrœungt, anciennement " Duronum ", sous la domination romaine dans la Gaule*, Paris, Imprimerie Moquet, 1882.

MILLET 1899

Gabriel Millet, *Le monastère de Daphni. Histoire, architecture, mosaïques*, Paris, E. Leroux, 1899.

MORELLI 2021

Serena Morelli, « Andreas Kiesewetter (1962-2021) », *Südost-Forschungen* 80/1, 2021, p. 358-361.

NIEBES 2007

Pierre-Jean Niebes, « Armand Louant, conservateur des Archives de l'État à Mons (1941-1970), et la reconstitution des collections après l'incendie du dépôt en 1940 », in *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours : entre gouvernance et mémoire*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS, 2007, p. 177-186 :

<https://doi.org/10.4000/books.irhis.163>

PARSIS-BARUBE 2015

Odile Parsis-Barubé, « Une médiévistique romantique. Les sociétés françaises d'antiquaires et les sources médiévales (1830-1870) », in Isabelle Guyot-Bachy, Jean-Marie Moeglin (éd.), *La naissance de la médiévistique. Les historiens et leurs sources en Europe (XIX^e-début du XX^e siècle). Actes du colloque de Nancy, 8-10 novembre 2012*, Genève, Librairie Droz, 2015, p. 185-206.

PERRAT, LONGNON 1967

Charles Perrat, Jean Longnon (éd.), *Actes relatifs à la Principauté de Morée, 1289-1300*, Paris, Bibliothèque nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, 1967.

PERROT 1906

Georges Perrot, « Notice sur la vie et les travaux de Désiré Raoul-Rochette », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 50/9, 1906, p. 638-701.

PETY 2010

Dominique Pety, « ' La collecte ' documentaire au XIX^e siècle », in *Poétique de la collection au XIX^e siècle : du document de l'historien au bibelot de l'esthète*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2010, p. 29-36 : <https://doi.org/10.4000/books.pupo.635>

PROCHASSON 2002

Christophe Prochasson, « Les jeux du ' je ' : aperçus sur la subjectivité de l'historien », *Sociétés & Représentations* 13/11, 2002, p. 207-226 : <https://doi.org/10.3917/sr.013.0207>

REIFFENBERG 1844-1874

Frédéric de Reiffenberg (éd.), *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, Bruxelles, Imprimerie de Hayez, Collection des chroniques belges inédites, 1844-1874, t. I, p. 309-499 ; t. III (éd. Léopold Devillers), p. 1-772.

RICHARD 1971

Jean Richard, « ' Laurum ' : une abbaye cistercienne fantôme », dans *Bibliothèque de l'École des chartes* 129/2, 1971, p. 409-410.

SAINT-GÉNOIS 1782

Joseph de Saint-Génois, *Monuments anciens essentiellement utiles à la France, aux provinces de Hainaut, Flandre, Brabant, Namur, Artois, Liège, Hollande, Zélande, Frise, Cologne et autres pays limitrophes de l'Empire*, t. I : *Droits primitifs des anciennes terres et seigneuries du pays et comté de Haynaut autrichien et françois et connoissance exacte de la mouvance des fiefs qui relevoient du comté de Haynaut en 1410 et 1473 avec tous les arrières-fiefs*, Paris, C. Saillant, 1782.

SCHLUMBERGER 1879

Gustave Schlumberger, *Sceaux et bulles de l'Orient latin au Moyen Âge. Extrait du « Musée archéologique »*, Paris, A. Morel, 1879.

SCHLUMBERGER 1897

Gustave Schlumberger, « Sceaux des feudataires et du clergé de l'empire latin de Constantinople », *Bulletin Monumental* 52, 1897, p. 421-458.

SCHLUMBERGER 1943

Gustave Schlumberger, Ferdinand Chalandon, Adrien Blanchet, *Sigillographie de l'Orient Latin*, Paris, P. Geuthner, Bibliothèque archéologique et historique, 1943.

VAN CAMP 2016

Valeria Van Camp, « Les archives des comtes de Hainaut entre 1280 et 1321 : une recherche exploratoire », in Xavier Hélary et al. (éd.), *Les archives princières XII^e-XV^e siècles*, Arras, Artois Presses Université, 2016, p. 67-92 : <https://doi.org/10.4000/books.apu.1050>

VERRIEST 1942

Léo Verriest, « La perte des archives du Hainaut et de Tournai », *Revue belge de philologie et d'histoire* 21, 1942, p. 186-193.

WYMANS 1985

Gabriel Wymans, *Inventaire analytique du chartrier de la Trésorerie des comtes de Hainaut*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1985.

6

Restitution du paysage archéologique d'Amorgos d'après le récit du voyage de Jean-Alexandre Buchon

Catherine Bouras (École française d'Athènes)

Nikitas Passaris (Université nationale et capodistrienne d'Athènes)

Résumé

Au cours du voyage de Jean-Alexandre Buchon à bord du *Lyons* dans les îles de l'Égée en 1841, il atteint au gré des vents, en octobre, l'île d'Amorgos et y passe trois jours au cours desquels il visite le port de Katapola et ses environs, le village de Chora et enfin la ville antique d'Arkésinè. À la recherche des traces des Francs, il décrit les monuments qu'il visite et en laisse un témoignage très clair qui permet de restituer le paysage archéologique d'une partie de l'île au milieu du XIX^e siècle.

Abstract

Jean-Alexandre Buchon travels across the Aegean islands in 1841 on board the *Lyons*. In October, his ship takes him to Amorgos where he stays for three days. He visits the port of Katapola and its surroundings and the village of Chora and, on the last day, he visits the ancient city of Arkesine. While he is always searching for traces of the Franks, he accurately describes the monuments that he visits and leaves us with a valuable testimony that allows to partially reconstruct the archaeological landscape of the island in the middle of the 19th century.

Éloignée et isolée à l'extrémité sud-orientale des Cyclades, entre Astypalaia, Anaphi, Théra, Ios, l'île d'Amorgos se trouve au Sud-Est des « petites Cyclades » et de Naxos³⁴⁶ ; elle est située, à cette époque, aux confins du jeune État grec. Bien qu'elle ne manque pas d'intérêt historique et archéologique déjà au XIX^e siècle, elle ne se trouve pas au cœur de l'œuvre de Jean-Alexandre Buchon, qui s'intéresse davantage aux monuments des Francs. Jean-Alexandre

³⁴⁶ IOANNIDIS 1852-1853, p. 157 ; MILIARAKIS 1883, p. 569 ; MARANGOU 2002, p. 3.

Buchon parcourt toute la Grèce entre avril et novembre 1841 : il visite l'Attique, la Béotie, la Phocide et l'Eubée en avril, puis il visite de juillet à fin septembre la Morée et les îles Ioniennes, avant d'entamer le 10 octobre un périple de cinq semaines dans les Cyclades³⁴⁷. Le voyage se fait sur le *Lyons*, un cutter prêté par le roi Othon pour son expédition³⁴⁸; au gré de celui-ci, presque par hasard, il visite Amorgos où il séjourne trois jours. Plusieurs récits contemporains de voyages ou de missions à Amorgos nous sont parvenus, notamment ceux de Ludwig Ross³⁴⁹, d'Emmanouïl Ioannidis (1851)³⁵⁰ ou d'Antonios Miliarakis (1883)³⁵¹. Celui de Buchon, publié posthume en 1911³⁵², n'a pour l'instant pas été exploité par l'histoire de la recherche sur Amorgos. Nous proposons ainsi de comparer la description des monuments d'Amorgos que visite Buchon à la réalité archéologique du XXI^e siècle.

Accompagné d'un diplomate français, son ami le comte Eugène de Sartiges, Buchon quitte le Pirée à bord d'un petit voilier, le 10 octobre 1841³⁵³, pour arriver le lendemain à Syros/Syra³⁵⁴. Alors qu'il prévoyait à l'origine de visiter Milos, les conditions météorologiques changeantes du mois d'octobre ne leur permettent pas de suivre la route planifiée. Leur route dévie ainsi vers Délos, Rhénée, puis Naxos³⁵⁵. Ils passent trois jours à Naxos³⁵⁶, qui représente certainement pour Buchon un point central de son voyage cycladique, puisque c'est là qu'avait vécu le père Saulger. Celui-ci avait été le supérieur du monastère jésuite de Naxos dans la deuxième moitié du XVII^e siècle et l'auteur d'un texte sur lequel Buchon s'appuie amplement pour l'étude des vestiges francs dans les Cyclades³⁵⁷. Il y visite ainsi la ville de Naxos, puis « l'intérieur de l'île », avant d'en faire le tour par le Nord, pour visiter l'Apollon inachevé laissé dans les carrières de marbre au Nord-Est de l'île et une église de Saint-Antoine, ainsi qu'un temple de Dionysos sur l'îlot de Palatia, en face du cap Stroggyli³⁵⁸.

Prêts à quitter Naxos le soir du 16 octobre pour se diriger vers Anaphi, le vent défavorable les dévie à nouveau et les entraîne finalement à Amorgos³⁵⁹. Ils remettent les voiles trois jours plus tard pour Ios plus au Sud, avant de remonter vers Siphnos et de poursuivre leur périple jusqu'à leur retour au Pirée le 16 novembre³⁶⁰. Son récit, riche et détaillé, guidé par les récits et les interprétations de ses prédécesseurs, nous laisse comprendre qu'il sait quelles antiquités aller visiter.

³⁴⁷ Pour une carte numérique du voyage de Jean-Alexandre Buchon à Amorgos et de son parcours sur l'île, voir : <https://uploads.knightlab.com/storymapjs/edd52dd744369b8eda904be2d4808208/buchon-a-amorgos/index.html>



³⁴⁸ BUCHON 1911, p. 150

³⁴⁹ ROSS 1843, p. 33-46.

³⁵⁰ IOANNIDIS 1852-1853, p. 157-159.

³⁵¹ MILIARAKIS 1883, p. 569-656.

³⁵² BUCHON 1911.

³⁵³ BUCHON 1911, p. 150.

³⁵⁴ BUCHON 1911, p. 151.

³⁵⁵ BUCHON 1911, p. 151.

³⁵⁶ BUCHON 1911, p. 159-174.

³⁵⁷ SAULGER 1698 ; voir aussi : SLOT 1976-1977, p. 117-144.

³⁵⁸ BUCHON 1911, p. 159-174.

³⁵⁹ BUCHON 1911, p. 174.

³⁶⁰ BUCHON 1911, p. 189-206.

JOURNAL D'UN SEJOUR : LES PRINCIPAUX MONUMENTS VISITES

Buchon et son équipage séjournent à Amorgos pendant trois jours. Les visites de sites ne se sont faites que le premier et le troisième jour, car, le deuxième jour, il souffrait d'un lumbago qu'il aurait attrapé suite à un courant d'air au monastère. Ainsi, probablement par manque de temps, il se concentre surtout sur la partie centrale de l'île, qui s'étend à vol d'oiseau sur plus de 30 km de long. Ses points centraux sont le port par lequel il arrive, Katapola, et Chora, ou la « Ville d'Amorgos », située en hauteur, à environ une heure de marche de Katapola ; enfin, le dernier jour, il s'aventure jusqu'à Kastri, où se trouve l'antique Arkésiné (**fig. 1**).

Fig. 1 : Carte d'Amorgos, avec les noms de lieux cités © Catherine Bouras



L'arrivée à Katapola, le 17 octobre

Le premier jour, il visite « la Scala », c'est-à-dire la région de Katapola et Minoa, avant de se rendre à Chora, la « Ville d'Amorgos », où il va séjournier, et autour de laquelle il décrit plusieurs lieux. Le matin du 17 octobre, ils accostent à Katapola, dans la baie du même nom, au milieu de l'île d'Amorgos³⁶¹. L'historien et géographe Antonis Miliarakis, à la fin du XIX^e

³⁶¹ BUCHON 1911, p. 175.

siècle, rapporte que le port était très grand ³⁶² : la baie est en réalité allongée, tournée vers l'Ouest et protégée de presque tous les vents. Au moment du voyage, Amorgos forme l'extrémité orientale du jeune État grec constitué en 1830 ³⁶³. Avec trois autres îles, elles constituent l'éparchie de Théra, et avait une population de 6000 habitants ³⁶⁴.

Buchon dit débarquer à « la Scala », situé sur le rivage Sud-Ouest, à proximité du village moderne de Katapola ³⁶⁵. Sa description laisse entendre que le village de Katapola et le port sont deux entités séparées. Dès le début de son récit sur Amorgos, il reproduit le cliché sur la beauté des femmes d'Amorgos, une référence claire aux travaux de Joseph Pitton de Tournefort et d'autres voyageurs, qui commentent sur la beauté des femmes d'Amorgos, réputée dans tout l'Orient ³⁶⁶. Il s'agit également, peut-être, d'une référence détournée à la tradition antique des *chitons* d'Amorgos, attestées dans les sources antiques : l'île avait une production de vêtements de lin d'une finesse exceptionnelle aux époques classiques et hellénistiques ³⁶⁷.

Le secteur du port de Katapola aujourd'hui est un village assez étendu qui comporte plusieurs lieux-dits ou quartiers (**fig. 2**), mais le récit de Buchon distingue plusieurs noms ou lieux : « la Santé » et « la Scala », le port, qui comporte 40 maisons, dont certaines ont des jardins. Le récit d'Emmanouïl Ioannidis, qui vécut à Amorgos entre 1823 et 1906, savant, antiquisant et directeur de l'école du village, confirme à peu près cette image et rapporte, en 1851, qu'il y en avait 50, mais qui étaient inhabitées, et qu'il y avait également les vestiges d'une grande église chrétienne qui était ensevelie, mais dont on distingue les peintures murales d'une grande valeur ³⁶⁸. Il est très probablement question du site de l'église de la Panagia Katapoliani, une église moderne dont la date de construction dans son état actuel n'est pas connue précisément (**fig. 3**). La quantité de remplois de blocs antiques indique qu'elle a été construite à proximité ou sur les ruines d'une basilique protobyzantine. Celle-ci aurait été elle-même construite sur ou à proximité des ruines d'un temple à Apollon Pythien, d'après les témoignages de Buchon et de Ross qui en auraient vu des colonnes encore debout ³⁶⁹.

³⁶² IOANNIDIS 1852-1853, p. 157 ; MILIARAKIS 1883, p. 577 : « Λιμένα ἡ νῆσος ἔχει ἓνα κυρίως, μακρὸν καὶ στενὸν τὸ σχῆμα, ἀσφαλῆ καὶ χωρητικὸν μεγίστων πλοίων, νεύοντα πρὸς δυσμὰς, καὶ κείμενον εἰς τὸ δυτικὸν τμήμα τῆς βορείου παραλίας ».

³⁶³ MILIARAKIS 1883, p. 571-572.

³⁶⁴ IOANNIDIS 1852-1853, p. 159.

³⁶⁵ BUCHON 1911, p. 174.

³⁶⁶ TOURNEFORT 1717, p. 240 : « Les habitants de cette isle sont assables et les femmes y sont assez jolies ; leur coiffure est une écharpe de toile jaune, dont elles se couvrent le dessus de la tête et le bas du visage, la tortillant ensuite en manière de turban, dont l'un des bouts pend sur le dos » ; MILIARAKIS 1883, p. 586.

³⁶⁷ ARISTOPHANE, *Lysistrate*, 150-151.

³⁶⁸ IOANNIDIS 1852-1853, p. 158 : « [...] πενήκοντα δὲ περίπου οἰκίαι, ὧν αἱ πλείεσται ἀκατοίκητοι, κεῖνται αὐτόθι ἐπὶ τῶν ἐρειπίων τῆς ἀρχαίας Μινώας, ἐνθα ὑπάρχουσιν ἐπιγραφαὶ διαφόρων ψηφισμάτων τῆς Βουλῆς καὶ τοῦ Δήμου τῶν Μινωιτῶν ὧν αἱ πλείεσται ἀνέκδοτοι. Αὐτοῦ φαίνονται ἐρείπια καταχωσθέντος χριστιανικοῦ ναοῦ μεγίστου, τεμάχια δὲ τοιχογραφιῶν καὶ ἀγιογραφιῶν αὐτοῦ, καλλιτεχνικὴν ἔχοντα ἀξίαν, πείθουσιν ἡμᾶς περὶ τῆς ἀρχαιότητος καὶ τῆς λαμπρότητος τῆς ἀπολεσθείσης αὐτῆς οἰκοδομῆς ».

³⁶⁹ ROSS 1840, p. 175 : « Gleich hinter den Magazinen am Ufer des Hafens sind Ueberreste von einem Tempel des Apollon Pythios » ; SPORN 2005, p. 167 ; KALOKYRIS 1960, p. 23-24 ; MARANGOU 2002, p. 294. Sur le culte d'Apollon Délien, attesté par un plus grand nombre d'inscriptions à Minoa, voir DESPOTIDIS 2003, p. 5-12.

Fig. 2 : Vue générale de Katapola © Catherine Bouras

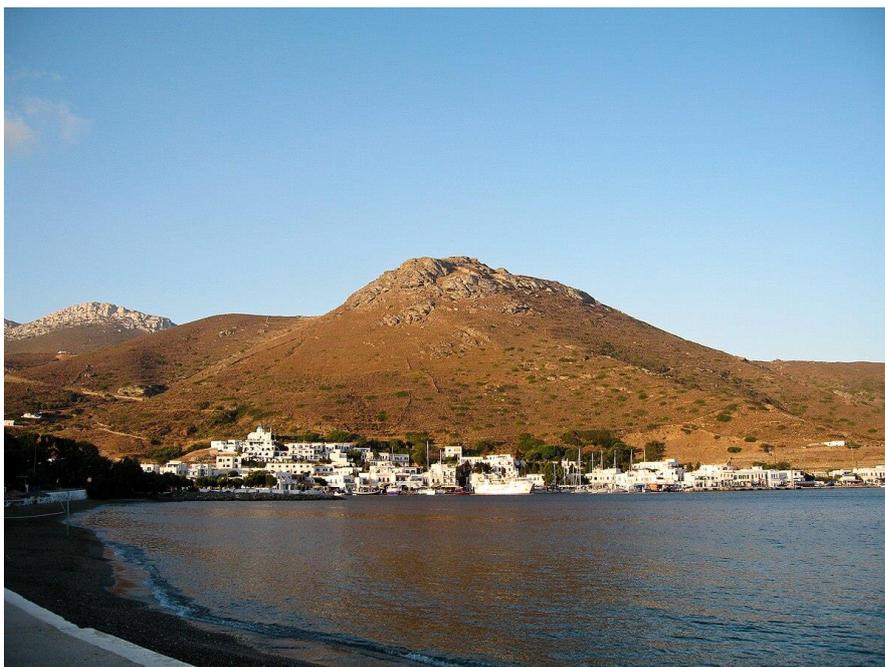
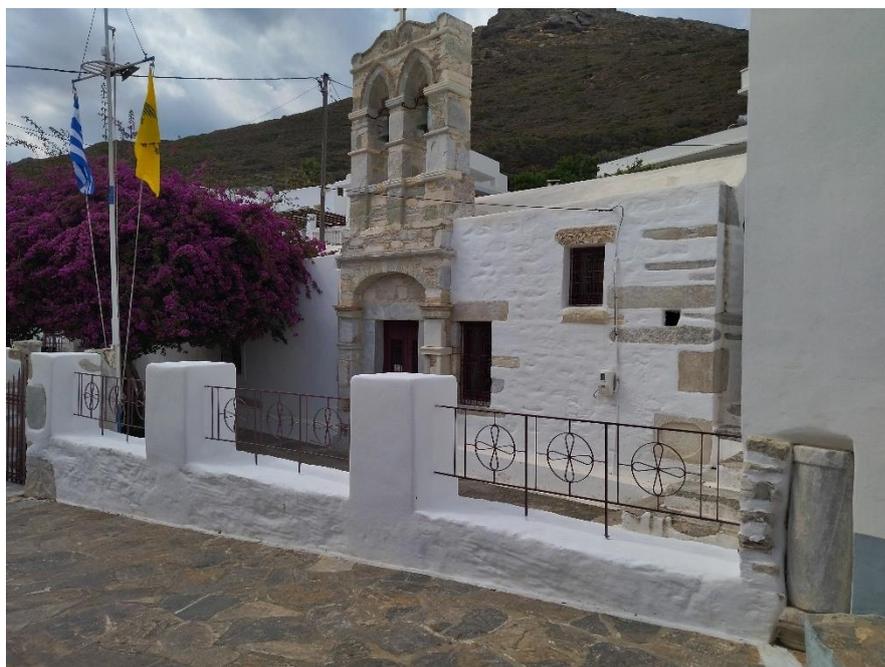


Fig. 3 : Vue de l'église Panagia Katapoliani © Catherine Bouras



La « Scala » devait se limiter au secteur proche de cette église. Le village moderne de Katapola s'est construit après l'indépendance grecque et la « disparition » de la piraterie. Jusque-là, la majorité de la population vivait à l'intérieur des terres, dans des régions qui ne pouvaient être observées depuis la mer, ce qui explique, en effet, la faible population de Katapola en 1841. En effet, Buchon décrit Katapola comme un lieu très pauvre et inhospitalier, d'autant plus qu'au moment de sa visite, « Tout le monde était malade dans ce malheureux

village sans avoir aucun moyen de se soigner, ni médecin, ni remède, ni pain, ni vin, ni viande, ni légumes. Quelques olives et un peu de fromage, voilà tout ce qu'on peut s'y procurer. Dans la ville même, il n'y a pas de pain et on est obligé d'aller au couvent pour s'en procurer ». Il revient sur l'épidémie qui ravage Katapola et Chora un peu plus loin dans son récit. Cette description de l'épidémie qui semble avoir ravagé l'île est la seule attestation historique de cet événement ³⁷⁰. C'est peut-être d'ailleurs la raison pour laquelle il ne semble pas rencontrer beaucoup de personnes, outre le « dimarque », qui est lui-même malade.

Toujours à Katapola, il évoque « [...] quelques restes antiques qui appartenaient sans doute à l'ancienne scala de Minoa, mais dans des temps plus récents, car la construction en paraît romaine. » L'expansion de Katapola à partir des années 1980 a donné lieu à une multitude de fouilles préventives. Celles-ci ont révélé de nombreux vestiges de l'époque impériale, principalement des vestiges de maisons luxueuses, ainsi que des canalisations qui indiquent un système de rue organisé ³⁷¹. Les ruines qu'il mentionne « sont des caveaux contigus, des tombeaux de famille. » Il cite le père Saulger : « ces ruines, avec des voûtes conservées presque partout en leur entier, pourraient être les restes de magasins antiques » ³⁷². Les vestiges de ces structures voûtées, au nombre de 15, d'après Buchon, sont toujours partiellement visibles aujourd'hui, au-dessus du rivage sud de la baie, dans le secteur où on restitue le port antique de Minoa ³⁷³ (fig. 4).

Fig. 4 : Katapola, vue des “ tholoi ” © Catherine Bouras



³⁷⁰ BUCHON 1911, p. 176 ; peut-être les Archives de la municipalité d'Amorgos en conservent une trace.

³⁷¹ MARANGO 2002, p. 294 ; GAVALAS 2013, 445-461 ; BOURAS 2014, p. 409-413.

³⁷² SAULGER 1698, p. 195 : « En y entrant on voit sur la droite les restes d'une ancienne Ville, et comme des ruines de magasins dont les voûtes sont presque partout en leur entier » ; BUCHON 1911, p. 176-177.

³⁷³ MARANGO 2002, p. 301.

En attendant de pouvoir rejoindre le village principal, Chora, qu'il appelle la « Ville d'Amorgos », il visite à pied les ruines de la ville antique de Minoa, qui surplombe la baie de Katapola ³⁷⁴ (**fig. 5**). Il indique le chemin qu'il prend pour rejoindre le sommet de la colline : il en fait le tour par le Nord et par l'Est. C'est en effet le tracé du sentier traditionnel par lequel on accède à pied aujourd'hui au site. La colline s'appelait, déjà au XIX^e siècle et aujourd'hui encore, Mountoulia ³⁷⁵. Au moment de sa visite, seuls les vestiges de la ville hellénistique et du début de l'époque romaine sont visibles, mais on sait à présent que la colline est occupée dès le Néolithique récent ³⁷⁶, alors que la ville antique de Minoa est fondée à l'époque protogéométrique ³⁷⁷. Le premier archéologue à avoir identifié le site de Minoa est l'Allemand Ludwig Ross en 1837 : il en a décrit le rempart de la ville et des tours ³⁷⁸. Avant les fouilles de Christos Tsountas en contrebas de Minoa, en 1894³⁷⁹, Gaston Deschamps, membre de l'École française d'Athènes, avait été le premier à effectuer des fouilles sur la colline, à Minoa, en 1888 ³⁸⁰.

Fig. 5 : Minoa, vue générale depuis le sud-est © Nikitas Passaris



Les fouilles systématiques de la Société archéologique d'Athènes et de l'Université de Ioannina ³⁸¹, dirigées par le professeur Lila Marangou, ont révélé des zones extensives de la ville antique : des habitations, des sanctuaires, des zones funéraires et un puissant rempart, qui

³⁷⁴ MARANGOU 2002.

³⁷⁵ MARANGOU 2002, p. 5.

³⁷⁶ MARANGOU 2002, p. 7, 116.

³⁷⁷ MARANGOU 2002, p. 24, 118.

³⁷⁸ ROSS 1840, p. 175 ; MARANGOU 1981, p. 304.

³⁷⁹ TSOUNTAS 1898, p. 137-212.

³⁸⁰ DESCHAMPS 1888, p. 324-328 ; BOURAS 2024, à paraître.

³⁸¹ MARANGOU 1981, p. 303-323, pour la première mission. Pour une synthèse sur les fouilles de Minoa et pour une bibliographie complète, voir la monographie MARANGOU 2002, p. 113-115.

témoignent d'une occupation longue, entre l'époque protogéométrique et le début de l'époque impériale. Buchon, lui, dit avoir vu le rempart, des murs de pierre sèche pour retenir les terrasses cultivées et pour y abriter leurs troupeaux, ainsi qu'une tour carrée conservée à une hauteur de 10 m construite en pierres helléniques ³⁸². Très vraisemblablement cette « tour » appartient au gymnase hellénistique dont l'angle sud-ouest, construit en appareil de taille pseudo-isodome et surmonté d'un mur de pierre sèche, était bien visible avant le début des fouilles en 1981 ³⁸³ (**fig. 6**). Le rempart était également visible par endroits, complété par de la pierre sèche. Sur l'acropole, où les fouilles du XX^e siècle ont mis au jour un sanctuaire de sommet de l'époque géométrique ³⁸⁴, Buchon ne reconnaît aucune structure ³⁸⁵.

Fig. 6 : Vue du Monastère de Chozoviotissa © Nikitas Passaris



³⁸² BUCHON 1911, p. 176.

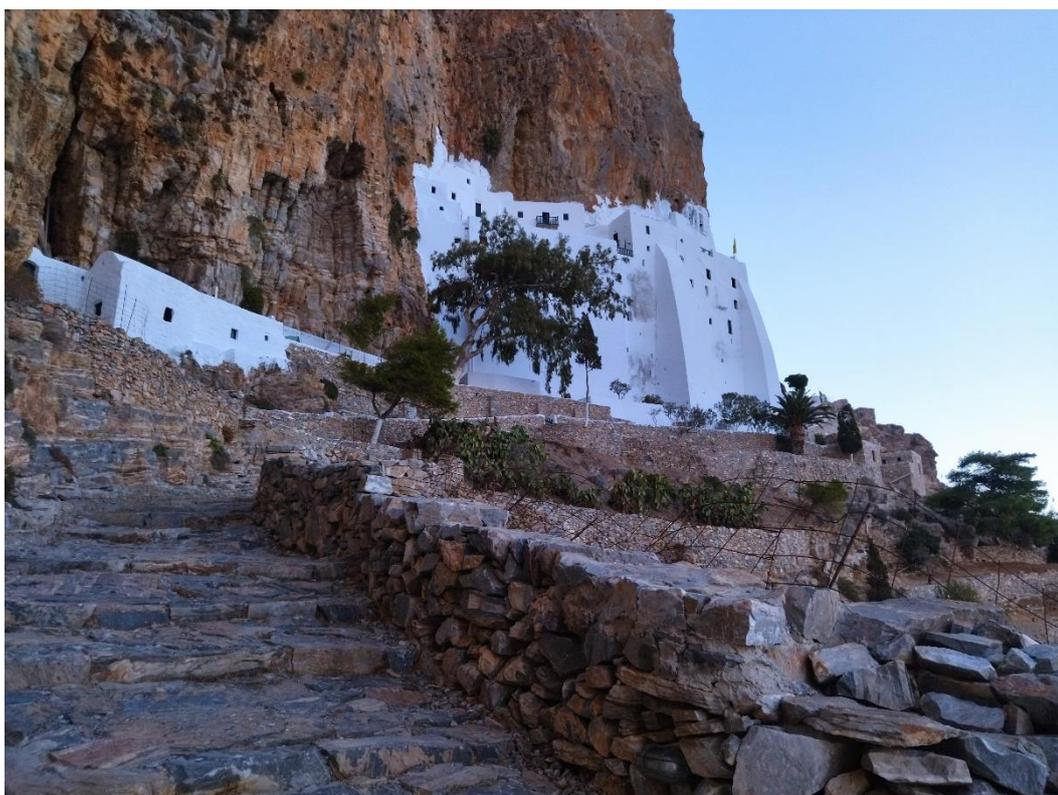
³⁸³ MARANGO 2002, p. 225-232 ; la fouille du gymnase a permis de dater sa construction à la fin du IV^e siècle av. J.-C.

³⁸⁴ MARANGO 2002, p. 254-260 ; MARANGO 1984, p. 375. Le premier état de construction, sur le sommet de la colline, a été identifié à un sanctuaire de sommet dédié au culte de Dionysos et daté de la fin du VIII^e siècle av. J.-C. En 1984, lorsque les premières fouilles ont débuté au sommet, seul un tumulus de terre était visible autour du rocher, ainsi que quelques vestiges épars de murs recouverts de végétation. C'est probablement pour cette raison que Buchon n'a rien identifié à cet endroit.

³⁸⁵ BUCHON 1911, p. 176 : « Je montai jusqu'à la cîme, mais là le rocher devient si uni qu'il ne pouvait y avoir possibilité d'aucune construction ».

Le monument suivant qu'il décrit est le « Couvent Notre Dame » (**fig. 7**). Le monastère de la Panagia Chozoviotissa est fondé ou restauré en 1088 par Alexis Comnène 1^{er} ³⁸⁶. Il a été proposé que la fondation du monastère remonte à l'époque de l'iconomachie, au moment de l'arrivée de l'icône, selon la tradition. Le monastère se situe sur les pentes abruptes du mont Prophète Élie, à une altitude de 300 m ³⁸⁷. Buchon rend compte que, lors de la guerre d'Indépendance grecque (1821-1830), les moines du monastère s'étaient réfugiés dans le monastère de Patmos, où ils sont restés pendant sept années. Il s'agit ici de la seule attestation de cet évènement ³⁸⁸.

Fig. 7 : Vue du Monastère de Chozoviotissa © Nikitas Passaris



Le monument que décrit Buchon est un petit monastère plaqué contre le rocher dont il se détache en blanc. L'accès se fait par la façade nord, par une petite porte au milieu de la hauteur de la façade, accessible auparavant par un escalier amovible en bois ; à présent, l'accès se fait par un escalier fixe en pierre ³⁸⁹. Il décrit un pont-levis qui joint l'escalier à la porte du monastère pour en assurer sa sécurité contre les pirates. Dans ce passage de son récit, il fait mention de la piraterie moderne, les « cleftes », et de la piraterie dans l'Antiquité, qui était centrée davantage autour de Kastri.

³⁸⁶ MARANGO 1991, p. 20, 26-28.

³⁸⁷ MILIARAKIS 1883, p. 598.

³⁸⁸ BUCHON 1911, p. 179 : « Pendant la dernière guerre, ils ont abandonné leur couvent et sont allés se réfugier à Patmos où ils sont restés pendant sept ans et n'en sont revenus que tout récemment ».

³⁸⁹ BUCHON 1911, p. 179.

Il décrit ensuite le fonctionnement du monastère : il y a 15 moines (« caloyers ») contre 100 au siècle précédent (d'après Saulger). Ioannidis (1852-1853), lui, dit qu'il y avait 20 moines ³⁹⁰, et, plus tard, Miliarakis (1883) en mentionne aussi 15 ³⁹¹. Aujourd'hui, en 2024, seuls trois moines âgés vivent au monastère. Il possède de larges domaines dans les îles et jusque sur les côtes occidentales de la Turquie actuelle. En effet, le monastère possédait de nombreux terrains agricoles fertiles à Amorgos, des vignobles et des oliveraies, ainsi que la dépendance d'Aghios Georgios Varsamitis, Agios Nikolaos sto Kamari, Agia Aikaterini sta Gaidourokola, Photodotis à Chora, Analipsi Potamou, Agios Ioannis Theologos sto Kroukelo et, en dehors d'Amorgos, à Naxos, à Paros, Samos, Santorin, Anaphi, Astypalaia et Ios, ainsi que les îlots de Nikouria, Gramvoussa, Keros, Iraklia et Schoinoussa ³⁹². Il entretient des relations avec le monastère de Patmos qui a été fondé en même temps ³⁹³. Puis il commente sur l'architecture du monastère : il y a peu de fenêtres, mais un dédale d'escaliers et de chambres.

Ils rendent visite à l'église, qui est petite et qui possède une mauvaise peinture ³⁹⁴ : il est question très probablement de l'icône de la Panagia Chozoviotissa ³⁹⁵. Selon la tradition, l'icône avait été cachée dans un bateau par une femme de Chozovo, en Palestine, à l'époque de l'iconomachie et l'icône serait arrivée jusqu'au rivage d'Amorgos. Les moines l'auraient prise et auraient construit le monastère à l'endroit où se trouvait un grand clou. Pendant le séjour d'Alexis Comnène à Patmos, celui-ci fonde officiellement le monastère, qui était probablement donc déjà en fonctionnement, en même temps que celui de Patmos, par un chrysobulle.

Après sa visite du monastère, Buchon retourne à Chora par le sentier qui mène à l'entrée est du village, sous les moulins et à travers les puits. Chora est la capitale de l'île ³⁹⁶, au centre de celle-ci, construite sur un plateau dominé en son centre par un éperon rocheux appelé « Kastro » et qui lui a également donné son nom (**fig. 8**). D'où le nom de bourg chez Saulger, car il y restitue un château fort qui aurait été construit par les Francs. C'est dans la fortification de « Kastro » que les habitants se protégeaient des raids de pirates. Le premier noyau d'habitat à Chora remonte au VII^e siècle et est lié aux invasions arabes en Égée ³⁹⁷ (**fig. 9**). Buchon rapporte :

Ce rocher aura sans doute été un petit acropolis aux temps antiques et on y aura au moyen âge bâti probablement un château ou plutôt une tour car l'espace est fort étroit. Il s'y trouve aujourd'hui une espèce de chapelle, mais je n'ai retrouvé aucun vestige de la tour, si ce n'est quelques restes de maçonnerie sur l'un des côtés du précipice, mais sans aucun caractère d'architecture déterminée ³⁹⁸.

³⁹⁰ IOANNIDIS 1852-1853, p. 158 : « Ἐν αὐτῇ μονάζουσιν 20 σεβάσμιοι μοναχοί ».

³⁹¹ MILIARAKIS 1883, p. 601 : « Σήμερον ἡ Μονὴ διατηρεῖ 15 μοναχοὺς ἰδιορρύθμως βιοῦντας ».

³⁹² MILIARAKIS 1883, p. 600-601 ; MARANGO 1991, p. 31.

³⁹³ MARANGO 1991, p. 34-36.

³⁹⁴ BUCHON 1911, p. 180 : « Il s'y trouve une fort mauvaise peinture ».

³⁹⁵ MARANGO 1991, p. 23, fig. 15.

³⁹⁶ KOLODNY 1992 ; GEORGALLI 1996.

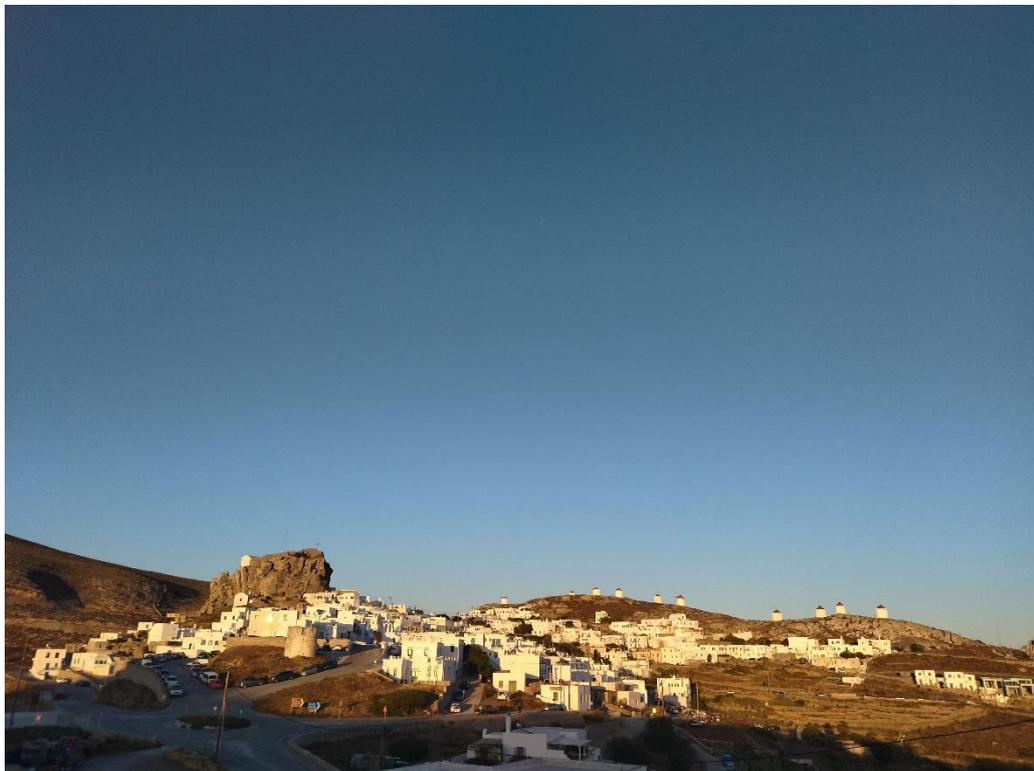
³⁹⁷ MARANGO 2002, p. 76-86.

³⁹⁸ BUCHON 1911, p. 181.

Fig. 8 : Vue de Chora, depuis les moulins © Catherine Bouras



Fig. 9 : Vue générale de Chora, depuis l'ouest © Catherine Bouras



Le témoignage de Buchon sur la forteresse est très important, car c'est le premier historien à la décrire au XIX^e siècle. La « petite chapelle » correspond à la petite église dédiée à saint Georges, à côté de l'entrée de la forteresse. La forteresse n'a néanmoins pas été construite par les Francs. Après 1204, Amorgos fait partie du duché de Naxos, sous la domination de Marco Sanudo, puis de Geremia Ghisi, et, à nouveau, des Sanudo en 1309. En 1357, l'île est partagée en deux entre les Schiavi et Marcos Grimanis. La partie de l'île qui était dominée par les Ghisi revient ensuite aux Schiavi. En 1446, Amorgos est vendue à Querini, comte d'Astypalée. Lila Marangou date le renforcement des courtines par des meurtrières du XIII^e siècle, or Buchon ne fait aucune mention de meurtrières, et il semble plus probable que celles-ci soient un ajout ultérieur.

L'entrée de Chora qu'il emprunte, à l'Est du village, passe par une série de 40 puits, d'après sa description. Bien sûr ces puits ont été utilisés en continu (**fig. 10**), et jusqu'à aujourd'hui, mais il n'existe en réalité pas de source d'eau, et l'île est plutôt aride. Aujourd'hui, on voit environ 24 puits dans le secteur appelé « Pigadia » près de « Photodotis » (**fig. 11**). Certains de ces puits publics donnent accès à l'eau de pluie collectée dans trois grands réservoirs allongés et couverts, un réservoir carré et douze réservoirs plus petits similaires aux puits antiques, ainsi qu'un réservoir non couvert³⁹⁹. Il s'agit d'un secteur qu'il décrit comme relativement actif dans la vie du village, où se rencontrent hommes et femmes qui viennent chercher de l'eau aux puits publics. L'eau pouvait être remontée à l'aide de vases en terre cuite, qui avaient la forme de la stamnos ou d'une amphore antique. Ces puits sont également décrits plus tard par l'archéologue anglais James Bent, qui a visité Amorgos en 1885⁴⁰⁰ : il observe, en effet, plus de vingt puits et ajoute que des femmes âgées portant une coiffe traditionnelle y venaient remplir des amphores avec des mains couvertes de gants. Il saisit l'occasion d'observer le costume traditionnel, des femmes notamment⁴⁰¹. La citation de Tournefort est à nouveau assez évidente. Miliarakis aussi décrit en détail le costume des femmes⁴⁰² : il dit que les femmes âgées se couvraient la tête avec une ceinture rouge et blanche, attachée de la tête au menton, recouverte par un foulard dont une extrémité pendait à l'arrière.

³⁹⁹ ANTONIOU 2009. De plus, un réservoir médiéval se trouve dans le village de Chora, sur les pentes nord, à Kato Lakkos. Il est à mettre en relation avec une tannerie et une presse à huile médiévales également. On ne sait pas si ces éléments étaient encore en usage au XIX^e siècle, mais Buchon, dans tous les cas, n'en fait pas mention. Sur les citernes et réservoirs d'eaux dans l'Antiquité et à l'époque byzantins à Amorgos, voir également MAYS, ANTONIOU, ANGELAKIS 2013, p. 1916-1940.

⁴⁰⁰ BENT 1885, p. 469-501, plus particulièrement, la description des puits, p. 472.

⁴⁰¹ BENT 1885, p. 472.

⁴⁰² MILIARAKIS 1883, p. 586-587.

Fig. 10 : « Amorgos, les puits », 1919, tiré de BAUD-BOVY, Daniel, BOISSONNAS, Frédéric, *Des Cyclades en Crète au gré du vent*, Genève, Boissonnas & Co, 1919.

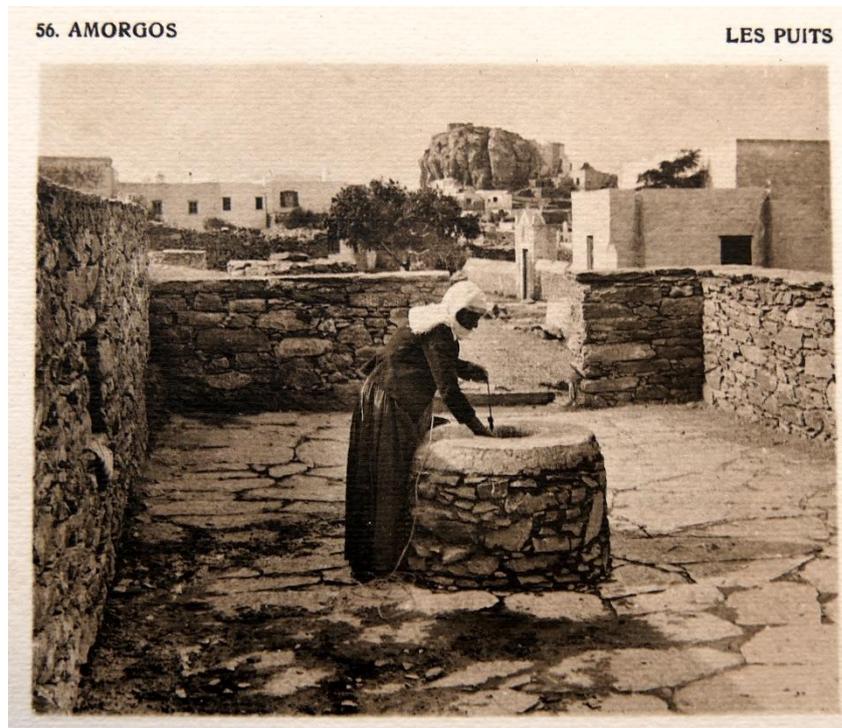


Fig. 11 : Vue des puits aujourd'hui © Catherine Bouras



Dans les environs de Chora, Buchon prend le temps de décrire un autre monument : il s'agit de l'urne oraculaire de saint Georges. L'église Saint-Georges, distante d'une heure environ à pied de Chora, au Sud-Ouest, se trouve au lieu-dit Chlios Anemos, sur la route moderne qui mène à Arkesinè, et sur les pentes du mont Skopoi. L'oracle Saint-Georges est décrit en 1883 par Antonios Miliarakis, lors de sa visite : celui-ci estime qu'il a existé au même endroit un oracle de sources dans l'Antiquité ⁴⁰³. L'église est une basilique à trois nefs avec un narthex à l'Ouest. L'intérieur est orné de peintures murales ⁴⁰⁴. L'oracle qui est situé à l'intérieur de l'église fonctionne grâce à la source qui y coule, et les gens y venaient de toutes les régions ⁴⁰⁵. Il est toutefois peu probable que Buchon ait véritablement visité le monument ou la source oraculaire : il ne cache pas que sa citation vient directement du récit du Père Saulger ⁴⁰⁶.

Deuxième jour, le 18 octobre

Buchon dit être resté chez lui à travailler toute la journée, à cause d'un lumbago ⁴⁰⁷. Il rend visite au « dimarque », qui est lui aussi touché par l'épidémie et lui montre une figurine d'Héra, dont il est impossible d'évaluer la valeur marchande. Il saisit l'occasion d'évoquer d'autres sujets, comme l'économie de l'île, les productions et produits à acheter (huile, tabac et fromage), le prix des aliments qui n'est pas régulé, mais plutôt aléatoire, à cause de l'absence d'une ligne régulière de bateaux. Ainsi, les habitants produisaient pour leur consommation propre : l'alimentation des gens d'Amorgos comportait beaucoup de légumineuses, et toutes les familles produisaient de la « fava ».

On peut relever que Buchon a essayé de se procurer des monnaies, qu'il identifie à des monnaies de Ptolémée, mais il ne réussit finalement pas à se mettre d'accord sur un prix ⁴⁰⁸.

Départ, le 19 octobre

Buchon était redescendu à Katapola à 11 heures à son bateau, en prévision de leur départ, mais celui-ci est repoussé à plus tard dans la journée, puis repoussé encore une fois, au lendemain matin ⁴⁰⁹. C'est l'occasion pour lui de se rendre à Kato Meria, pour visiter les vestiges de l'autre

⁴⁰³ MILIARAKIS 1883, p. 603-605 ; MILIARAKIS 1883b, p. 718. « Οὐδὲν δὲ τὸ ἀπίθανον ἐν τῇ θέσει τοῦ Ἀγ. Γεωργίου τοῦ Βαλσαμίτου, ἐνθα ἄφθονα πηγάζουσιν ὕδατα, νὰ ὑπῆρχεν ἀρχαῖον ἄλσος καὶ χρηστήριον πηγομαντείας ». L'hypothèse de Miliarakis, selon laquelle sur le site de l'oracle Saint-Georges se trouvait, dans l'Antiquité, une forêt et un oracle, n'a pas été vérifiée par l'archéologie, et il n'existe pas d'autre attestation certaine sur l'existence d'un oracle antique sur ce site.

⁴⁰⁴ KALOKYRIS 1960, p. 22-23.

⁴⁰⁵ MILIARAKIS 1883b, p. 719-720.

⁴⁰⁶ BUCHON 1911, p. 181-182 ; SAULGER 1698, p. 196-198.

⁴⁰⁷ BUCHON 1911, p. 183 : « Je suis resté chez moi presque toute la journée à travailler. J'étais tourmenté d'un terrible lumbago attrapé au monastère en restant assis près d'une fenêtre, après avoir eu très chaud en montant ».

⁴⁰⁸ BUCHON 1911, p. 183.

⁴⁰⁹ BUCHON 1911, p. 184.

ville antique, Arkésinè, mais qu'il appelle « Karkesia », qui se situe au lieu-dit Kastri, sur le rivage nord de la partie sud-ouest de l'île, entre les caps Kornakopos et Agioi Saranta, à une distance de deux heures à dos d'âne. La ville antique d'Arkésinè a été explorée archéologiquement pour la première fois en 1888, par Georges Radet ⁴¹⁰, puis par Gaston Deschamps ⁴¹¹ ; il y a découvert un trésor de 60 monnaies d'or datées du VII^e siècle apr. J.-C. ⁴¹².

Il décrit le sentier emprunté : de Katapola, il reprend le sentier qui tourne autour de Minoa et suit le trait de côte : le sentier traditionnel de randonnée qu'on emprunte aujourd'hui doit être très probablement le même, il passe par Leukes, Agia Thekla, Agioi Sarantes, Syvrissa... Il rend compte, au passage, des cultures : « des terrains cultivés en fort petit nombre, île sèche et rocailleuse ».

Arrivé sur le site antique, il décrit une acropole qui surplombe la mer, dominée par l'église Panagia Kastriani (**fig. 12**). La ville est flanquée de deux ravins. Côté terre, le sommet de la montagne est impraticable – il faut traverser un ravin vers le flanc supérieur de la montagne. Il reconnaît les « murs helléniques » partout jusqu'à l'acropole. Le rempart a en effet été décrit par Ioannidis ; Buchon aussi, décrit des appareils pseudo-isodomes de taille. La partie orientale de la fortification en est, en effet, la mieux conservée, constituée d'un appareil isodome.

Fig. 12 : Kastri, Arkésinè antique (2008) © Nikitas Passaris



⁴¹⁰ RADET 1888, p. 224-237.

⁴¹¹ DESCHAMPS 1888, p. 324-327.

⁴¹² DESCHAMPS 1888, p. 327 ; MARANGOU 2002, p. 76-77.

Autour de l'acropole, le site est inhabité, à l'exception d'une famille, qui cultive les terres. Nous savons qu'à la fin du XIX^e siècle, le *papas* Dimitrakis Prasinós et sa famille y vivaient (**fig. 13**), mais ce n'est pas certain que ce soit la même famille qui y vivait en 1841⁴¹³. Le *papas* Dimitrakis Prasinós a été le bras droit de Gaston Deschamps pendant son séjour à Amorgos en 1888 – c'est à cette période que remonte la découverte de monnaies d'or du VII^e siècle apr. J.-C.⁴¹⁴. Plus tard, les prospections⁴¹⁵ livrent peu de mobilier de l'époque archaïque, mais de nombreux vestiges de constructions antiques sont visibles, tels que le rempart avec ses bastions et une porte double. L'accès à l'acropole se fait par un sentier pavé depuis le village moderne de Vrotsi. Les édifices publics attestés par l'épigraphie (principalement des sanctuaires, l'agora, le théâtre, les temples d'Apollon Délien, d'Héra, d'Artémis, d'Aphrodite Ourania, de Déméter, de Zeus Apotropaïos, d'Eileithyie), ainsi que les monuments funéraires, n'ont pas été jusqu'à présent identifiés sur le site.

Fig. 13 : Papa Dimitrakis Prasinós, sur un bloc antique (1893), avec la permission de la School of Archaeology, University of Oxford, HEIR archive, Myres Collection, ID 34121.



⁴¹³ MILIARAKIS 1883, p. 613.

⁴¹⁴ DESCHAMPS 1892, p. 157-185.

⁴¹⁵ ROUGEMONT, DALONGEVILLE ET. AL. 1993, p. 97-122.

Les murs visibles du rempart sont construits en petites pierres sèches ; Buchon estime que ceux-ci ont été construits « [...] avec hâte et d'une manière temporaire à l'époque byzantine ». Les Francs auraient investi l'acropole de Kastri et l'auraient réaménagé en château-fort : « Au moment de l'arrivée des Francs, cette acropole fut utilisée par eux et il devint un château-fort. Plus tard, avec l'affaiblissement de l'autorité des Francs et des ducs de Naxie, le château fut abandonné et les pirates qui commencèrent à infester ces mers en firent un lieu de refuge ». Cette interprétation n'est pas tout à fait correcte, les explorations archéologiques attestent une occupation continue des lieux. On peut noter sa référence à la piraterie, la troisième dans ce passage de son récit. Amorgos a été longtemps en proie à la piraterie, à laquelle de nombreux textes et traditions font référence. Miliarakis, lui, rejette la réputation de pirates qu'avaient les habitants de l'île, et indique que des pirates auraient d'ailleurs établi des repaires dans l'île avant la Révolution à cause de la position reculée de l'île. Il ajoute qu'il y avait des pirates d'Amorgos qui semaient la terreur sur les côtes micrasiatiques, et fait référence notamment à l'attaque des pirates Maniates en 1797 ⁴¹⁶.

Leur guide, qui était un villageois, leur a montré des inscriptions en remploi dans l'escalier d'accès à l'acropole : Miliarakis fait mention d'une inscription à Apollon, publiée par Ross ⁴¹⁷.

SES SOURCES

Malgré qu'Amorgos n'ait pas été sur son itinéraire de départ, Buchon est bien renseigné sur les antiquités à visiter sur l'île et sur son histoire, avant son arrivée. Parmi ses sources, il compte notamment les écrits du botaniste Joseph Pitton de Tournefort du début du XVIII^e siècle ⁴¹⁸ et ceux du P. Saulger, en 1698 ⁴¹⁹, sur lesquels il base très nettement sa visite et sa compréhension du lieu. Il a également consulté les travaux de l'archéologue Ludwig Ross, qui lui est contemporain et qui, ayant été nommé premier Éphore des Antiquités, a visité Amorgos quelques années avant lui, en 1837 pour son premier voyage ⁴²⁰. Il cite également des auteurs anciens, notamment Simonide ⁴²¹ et Étienne de Byzance, dans ses références à l'Antiquité.

La situation de ces vestiges : identification probable des monuments

Il visite donc la Grèce, et notamment Amorgos, guidé par toutes ces sources. En plus du ton ethnographique de son récit, puisqu'il décrit le mode de vie des habitants et leurs costumes,

⁴¹⁶ MILIARAKIS 1883, p. 628 ; BUCHON 1911, p. 185.

⁴¹⁷ MILIARAKIS 1883, p. 612.

⁴¹⁸ TOURNEFORT 1717.

⁴¹⁹ SAULGER 1698.

⁴²⁰ ROSS 1840 ; sur le voyage de Ludwig Ross dans les Cyclades, voir également SPORN 2005, p. 159-173.

⁴²¹ Le poète de l'époque archaïque, Sémonide ou Simonide, Σημωνίδης Ἀμοργίνος (VII^e siècle av. J.-C. ?).

notamment celui des femmes, il se livre à une « autopsie » des lieux et en reconnaît la plupart des monuments. Sa recherche, néanmoins, des traces franques est très nette, et il ne cache pas qu'il se raccroche beaucoup aux descriptions du P. Saulger, sans regard critique, pour reconnaître des châteaux médiévaux là où, vraisemblablement, il n'y en a pas ou il n'y a plus aucune trace. On peut remarquer, en outre, une confusion dans le cas de Katapola : il semble que pour la « Scala », il se méprend sur la note de Saulger mentionnant un château au milieu du bourg : si le bourg mentionné par Saulger est identifié à Chora, alors, le château mérite d'être identifié avec le « Kastro », la forteresse construite par les Vénitiens, et non comme un château franc à Katapola.

On peut identifier, par ailleurs, deux autres sources de confusion : d'une part l'usage différent des noms de lieux, d'autre part l'état du paysage au moment de sa visite. En deux jours, il n'a pas le temps de parcourir toute l'île, il visite Katapola (la « Scala »), Chora (la Ville) et Kastri (Korkésia). Dans une brève description de la partie orientale de l'île, il mentionne néanmoins les villages, qui étaient peuplés de son temps, à savoir : Potamos, Langada, Tholaria et Stroumbos, sans pourtant les visiter ; l'accès à cette partie de l'île est particulièrement difficile et nécessitait plusieurs heures de marche ⁴²². Des lieux qu'il visite, en revanche, il appelle Arkésinè antique – toponyme qui est attesté par l'épigraphie ⁴²³ – Karkésia, or Karkésia est une dénomination ancienne d'Amorgos ⁴²⁴. Chora est désignée par « la ville d'Amorgos », Katapola, « la Scala » etc. (voir **tableau 1**).

Noms de lieux cités	Noms de lieux modernes
Scala	Katapola, le port
Ville d'Amorgos, le bourg	Chora
Couvent Notre-Dame	Ieros Naos Panagias Chozoviotissas
Minoa	Minoa
Karkesia	Arkèsinè
Aigialos	Aigialè
Château au milieu du bourg	Kastro (la forteresse de Chora)
Urne de Saint-Georges	Ieros Naos Agiou Georgiou Varsamiti,

Tableau 1. Table d'équivalence des noms de lieux cités par Buchon

À Minoa, il dit voir le rempart et une tour carrée conservée à 10 m. de haut, ainsi que des murs de pierre sèche. En effet, l'œil entraîné reconnaît aujourd'hui la maçonnerie monumentale du rempart de la ville antique à la base de murs de terrasses complétées en pierre sèche. En revanche, ce que Buchon identifie, de même que Ross avant lui, comme une tour en pierres helléniques doit être l'angle sud-ouest du gymnase hellénistique, identifié après la fouille du secteur ; les premiers rapports de fouilles en 1981, eux-aussi, identifient ce mur, après Ross, au « rempart hellénistique ». Le monument étant complètement recouvert de sédiments,

⁴²² Aujourd'hui, le sentier de randonnée qui relie Chora à Aigialè, indique quatre heures de marche.

⁴²³ *IG XII*, 7.

⁴²⁴ MARANGOU 2002, p. 3, n. 2, avec la bibliographie antérieure.

seul son parement extérieur en était visible ⁴²⁵. Un autre candidat pour cette tour aurait pu être éventuellement la citerne du début de l'époque romaine, qui est conservée à plusieurs mètres de hauteur, mais sa maçonnerie est très différente : moellons et mortier ⁴²⁶.

Le récit de Jean-Alexandre Buchon appartient au genre des récits de voyage du XIX^e siècle. Le passage qui concerne Amorgos, bref mais d'une narration précise et informée, apporte en plus un regard ethnographique sur l'île et ses habitants : il y consigne une description des costumes traditionnels des femmes venant chercher de l'eau aux puits de Chora, un instantané du « cafeneion » fréquenté par les hommes, la tradition de l'oracle de Saint-Georges. Son récit foisonne aussi d'informations et d'interprétations, tout en associant les personnages dont on connaît leur contribution à l'histoire de l'île, comme par exemple Tournefort ou le P. Robert Saulger. Il nous livre ainsi un tableau assez vivant de l'île, reconnaissable malgré d'évidentes erreurs d'interprétations, notamment à propos des châteaux francs.

Bibliographie

ANTONIOU 2009

George P. Antoniou, « Rainwater Cisterns in the Cyclades, Greece. The case of Chora on Amorgos », *Proceedings of the 2nd IWA Specialized Conference on Water and Wastewater, May 2009, Bari, Italy* : <https://www.academia.edu/6089396>.

MAYS, ANTONIOU, ANGELAKIS 2013

Larry Mays, George P. Antoniou, Andreas N. Angelakis, « History of Water Cisterns: Legacies and Lessons », *Water* 5, 2013, p. 1916-1940 ; doi :10.3390/w5041916.

BENT 1885

James T. Bent, *The Cyclades, or Life among the Insular Greeks*, Longman, Green and Company, 1885.

BOURAS 2014

Catherine Bouras, « Les ports des Cyclades à l'époque impériale », in *Topoi* 19, 2014 [= *Les Cyclades de l'époque hellénistique à l'époque impériale : économie et société. Table ronde organisée à Lyon (MOM), 12-13 novembre 2009*], p. 401-415.

BOURAS (sous presse)

Catherine Bouras, « Six semaines dans l'île d'Amorgos... à propos des fouilles de Gaston Deschamps » (sous presse).

⁴²⁵ MARANGO 1981, p. 303-323 ; MARANGO 2002, p. 225.

⁴²⁶ MARANGO 2002, p. 205.

BUCHON 1911

Jean-Alexandre Buchon, *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841*, éd. Jean Longnon, Paris, Émile-Paul, 1911.

DESCHAMPS 1888

Gaston Deschamps, « Fouilles dans l'île d'Amorgos », *BCH* 12, 1888, p. 324-327.

DESCHAMPS 1892

Gaston Deschamps, *La Grèce aujourd'hui*, Paris, A. Colin, 1892 [également « Six semaines dans l'île d'Amorgos », *Revue des deux mondes* 109, 1892, p. 157-185].

DESPOTIDIS 2023

Μάρκος Αντωνίου Δεσποτίδης, « Τιμητικό ψήφισμα από τα Κατάπολα Αμοργού », *Γραμμάτειον* 12, 2023, p. 5-12.

GAVALAS 2017

Γεώργιος Ι. Γαβαλάς, « Ο λιμνή της Μινώας Αμοργού κατά τη ρωμαϊκή αυτοκρατορική περίοδο. Μαρτυρίες από σωστικές ανασκαφές », in Παύλος Τριανταφυλλίδης (ed.), *Το Αρχαιολογικό Έργο στα Νησιά του Αιγαίου, Διεθνές Επιστημονικό Συνέδριο, Ρόδος 27 Νοεμβρίου-1 Δεκεμβρίου 2013, Β*, Μυτιλήνη 2017, Μυτιλήνη, p. 445-461.

GEORGALLI 1996

Maria-Christina Georgalli, *From Rural Shelter to Chora's Town Dwellings: Morphological Evolution of Traditional Buildings and Settlements on Amorgos*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Californie, Los Angeles, 1996.

IOANNIDIS 1852

Έμμανουήλ Ίωαννίδης, *Αμοργός*, [χ.ό.], 1852.

KALOKYRIS 1960

Κωνσταντίνος Καλοκύρης, *Έρευναι Χριστιανικῶν Μνημείων εἰς Νάξον, Ἀμοργὸν καὶ Λέσβον*, Ἀθήναι, [χ.ό.], 1960.

KOLODNY 1992

Émile Kolodny, *Chora d'Amorgos, un village cycladien*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1992.

MARANGOŪ 1981

Λίλα Μαραγκοῦ, « Ἀνασκαφή Μινώας Ἀμοργοῦ », *ΠΑΕ*, 1981, p. 303-323.

MARANGOŪ 1988

Λίλα Μαραγκοῦ, *Ἡ Μονὴ τῆς Παναγίας τῆς Χοζοβιώτισσας στὴν Ἀμοργό*, Ἀθήνα, Υπουργεῖο Αἰγαίου, 1988.

MARANGOY 2002

Λίλα Μαραγκοῦ, *Ἀμοργός I – Ἡ Μινώα. Ἡ πόλις, ὁ λιμὴν καὶ ἡ μείζων περιφέρεια*, Αθήναι, Ἡ ἐν Αθήναις Ἀρχαιολογικὴ Ἐταιρεία, 2002.

MILIARAKIS 1883a

Ἀντώνιος Μηλιαράκης, « Ἀμοργός », *Δελτίον τῆς Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἐταιρίας τῆς Ἑλλάδος Α΄*, 1883, p. 569-656.

MILIARAKIS 1883b

Ἀντώνιος Μηλιαράκης, « Τὸ ἐν Ἀμοργῷ Μαντεῖον τοῦ Ἁγίου Γεωργίου τοῦ Βαλσαμίτου », *Ἑστία*, 1883, p. 717-721.

RADET 1888

Georges Radet, « Inscriptions d'Amorgos », *BCH* 12, 1888, p. 224-237.

ROSS 1840

Ludwig Ross, *Reisen auf den griechischen Inseln des ägäischen Meeres vol. I*, Stuttgart und Tübingen, J. G. Cotta, 1840.

ROSS 1861

Ludwig Ross, *Archäologische Aufsätze, vol. II*, Leipzig, B. G. Teubner, 1861, p. 634-643.

ROUGEMONT, DALONGEVILLE ET. AL. 1993

Georges Rougemont, Rémi Dalongeville, Marie-Françoise Boussac, Georges Charpentier, Dimitris Kokkonis, Lila Marangou, Pierre Veillat, « Recherches à Amorgos. Le site et le rempart d'Arkésiné », in Georges Rougemont, Rémi Dalongeville (éd.), *Recherches dans les Cyclades, Résultats des travaux de la RCP 583*, Lyon, Maison de l'Orient Méditerranéen, 1993, p. 97-122.

SAULGER 1698

Robert Saulger, *Histoire nouvelle des Ducs et autres souverains de l'Archipel avec la description des principales îles*, Paris, imp. de E. Michallet, 1698.

SLOT 1976-1977

Benjamin J. Slot, « Ο ιεραπόστολος Robert Saulger (1637-1709). Ιστοριογράφος της Φραγκοκρατίας των Κυκλάδων », *Μνημοσύνη* 6, 1976-1977, p. 117-144.

SPORN 2005

Katja Sporn, « Ludwig Ross auf den Kykladen », in Hans Rupprecht Goette, Olga Palagia (éd.), *Ludwig Ross και η Ελλάδα. Πρακτικά του Διεθνούς Συνεδρίου, Αθήνα, 2-3 Οκτωβρίου 2002*, Rahden/Westf., Verlag Marie Leidorf, 2005, p. 159-173.

TOURNEFORT 1717

Joseph Pitton de Tournefort, *Relation d'un Voyage du Levant, fait par ordre du Roy. Contenant l'histoire ancienne & moderne de plusieurs Isles de l'Archipel, de Constantinople, vol. 1*, Paris, Imprimerie Royale, 1717.

TSOUNTAS 1898

Χρήστος Τσοῦντας, « Κυκλαδικά », *Αρχαιολογική Εφημερίς* 1898, p. 137-212.

Alexandre Buchon, la découverte de Mistra et les nationalistes

Paraskévas Matalas (Université de Crète)

« Mistra est la découverte des néo-romantiques.
De cette ruine féodale en pleine Hellade, ils ont fait leur fief ».

Jacques de Lacretelle, 1931

Résumé

En juillet 1841, Jean-Alexandre Buchon arrive dans la nouvelle ville de Sparte (fondée seulement sept ans plus tôt sur les ruines de l'ancienne cité) et explore la région, essayant de reconstituer la topographie de la *Chronique de Morée*, que lui-même avait publiée en 1825. Buchon fut le premier voyageur (et l'un des rares dans tout le XIX^e siècle) qui a concentré son intérêt non pas sur Sparte, mais sur Mistra, « le château, bâti par mon compatriote Guillaume de Ville-Hardoin », la « forteresse franque devenue forteresse turque ».

Cette communication veut inscrire cette visite dans son contexte idéologique, mais aussi dans la longue histoire de la « découverte » de Mistra, qui est essentiellement une histoire française, depuis la publication du *Lacédémone ancien et nouveau* de Guillet (1676), jusqu'au *Voyage de Sparte* de Barrès (1906). Un livre qui marque à son tour une redécouverte de Buchon par les nationalistes.

Abstract

In July 1841, Jean-Alexandre Buchon arrived in the new city of Sparta (founded only seven years earlier on the ruins of the ancient city) and explored the region, trying to reconstruct the topography of the *Chronicle of Morea*, which he himself had published in 1825. Buchon was the first traveller (and one of the few in the whole of the 19th century) to focus his interest not on Sparta, but on Mistra, « the castle built by my compatriot Guillaume de Ville-Hardoin », the « Frankish fortress that became a Turkish fortress ».

This paper aims to place this visit in its ideological context, but also in the long history of the « discovery » of Mistra, which is essentially a French history, from the publication of Guillet's *Lacédémone ancien et nouveau* (1676) to Barrès's *Voyage de Sparte* (1906). A book that in its turn marks a rediscovery of Buchon by the Nationalists.

Buchon visite Mistra en juillet 1841, dans le cadre de son voyage en Morée. On replacera ici cette visite dans le cadre de la longue histoire de la « découverte » de Mistra, du XVII^e au XX^e siècle, une histoire qui est essentiellement française. Mon intention n'est pas de faire uniquement une histoire de l'historiographie, mais également une histoire du paysage. La notion de paysage, qui introduit une manière moderne de regarder la nature, chargée d'histoire et

d'idéologie, appartient principalement au romantisme, mais aussi à l'impérialisme. C'est une façon de s'appropriier l'espace. Et le paysage historique est un élément important de l'historiographie nationale romantique dont Buchon fait partie⁴²⁷. Son voyage et ses publications sont déterminants dans cette histoire de la « découverte » de Mistra, dont le point culminant est le *Voyage de Sparte* de Barrès.

La parution du livre de Barrès en 1906, en même temps qu'elle met en avant Mistra dans le cadre de la « Grèce française », constitue un moment décisif dans la redécouverte de Buchon. Il s'agit d'une redécouverte politiquement déterminée, en faisant un historien non seulement national mais aussi « nationaliste ».

LACÉDÉMONE OU MISITRA ?

C'est Barrès qui est principalement visé dans la citation ci-dessus de Jacques de Lacretelle, tirée du livre écrit après son voyage en Grèce, en 1929⁴²⁸. Dans un entretien accordé à l'écrivain grec Costis Bastias, à Athènes en septembre 1929, Lacretelle, après avoir déclaré que ce qui l'avait ému en Grèce était l'Antiquité classique et non les monuments byzantins, exprime son « indignation » pour le *Voyage de Sparte*, et sa préférence pour la *Prière* de Renan et l'*Anthinéa* de Maurras⁴²⁹. Parlant dans son livre des ruines de Mistra, Lacretelle dit qu'il est plutôt d'accord avec Chateaubriand, qui « décrit avec dédain ces petits dômes de Mistra, plus ou moins écrasés, plus ou moins multipliés, qui n'ont, dit-il, ni la hardiesse du gothique, ni la sage beauté de l'antique » ; il les surnomme, au bout de sa phrase, « des calottes ignobles »⁴³⁰.

Bien que délibérément polémique, la formule de Lacretelle contient une vérité : Mistra, en tant que monument historique et paysage symbolique, a été une découverte du romantisme français. Et le point de départ en fut la visite de Buchon en 1841 et son livre 1843.

L'élément déterminant pour cette découverte a été la proximité de Mistra avec Sparte, et la confusion entre les deux sites. Pour Chateaubriand, en 1806, Mistra a été le point de départ d'une recherche acharnée de Sparte. Initialement, il croyait – ou prétendait croire – que Sparte était enterrée sous Mistra. La confusion était principalement due à l'ouvrage le plus connu du XVII^e siècle sur le sujet, *Lacédémone ancienne et nouvelle* de George Guillet (dit Guillet de Saint-Georges)⁴³¹. Ce dernier soutient que Mistra a été bâtie directement sur Sparte, et tente de combiner sa topographie avec des sources antiques, notamment Pausanias.

L'une des deux grandes rues est l'ancienne *Aphetais*, qu'ils appellent ordinairement la rue du grand Bazar, & l'autre est l'*Hellenion*, qu'ils nomment le plus souvent la rue du petit Bazar. [...] La fameuse *Agora*, [...ils] l'appellent *Bojuk Bazar*, ce qui veut dire en langage Turc le grand Marché. [...] L'*Agora* est justement située entre quatre ou cinq anciens Edifices, qui sont aujourd'hui les plus remarquables Antiquitez de Misitra, à sçavoir le *στοά Περσική*, c'est à dire, le Portique des Persans, qu'ils appellent les Maisons du Roy Menelas⁴³².

⁴²⁷ Voir, à ce propos, MATALAS 2010.

⁴²⁸ LACRETELLE 1931, p. 142.

⁴²⁹ BASTIAS 1929.

⁴³⁰ LACRETELLE 1931, p. 143 ; la phrase est tirée de CHATEAUBRIAND 1811, p. 97-98.

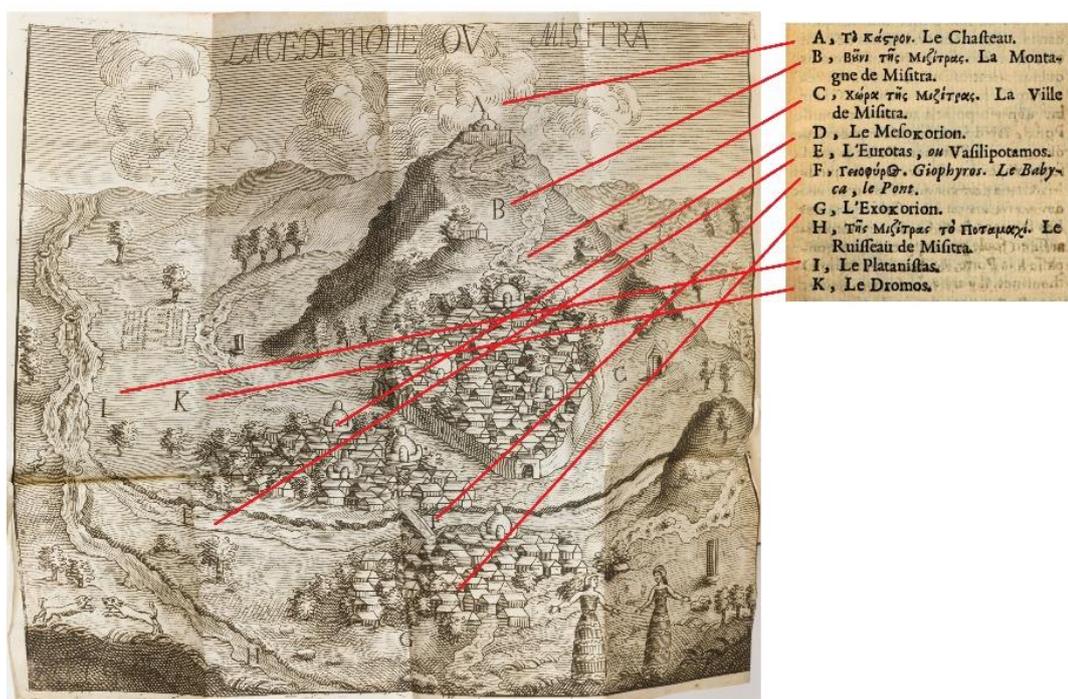
⁴³¹ GUILLET 1676.

⁴³² GUILLET 1676, p. 390-392.

Le livre de Guillet ne fait aucun lien entre Mistra, son nom, ni même son château, et les Francs.

Le nom de Misitra ne luy a esté donné que sous les derniers Empereurs de Constantinople [...]. Ils appellent le Chasteau *to Castron*. [...] Mais ce Chasteau n'est pas ce luy de l'ancienne Lacédémone, dont on voit encore les masures sur une coline opposée. Il est l'ouvrage des *Despotes*, sous le déclin de l'Empire (**fig. 1**)⁴³³.

Fig. 1 : « Lacédémone ou Misitra ». Gravure contenue dans le livre de Guillet, *Lacédémone ancienne et nouvelle...*, Paris, J. Ribou, 1676, p. 564-565. À gauche, la notice du plan, où des toponymes modernes sont mélangés aux anciens toponymes de Sparte (« Le Babyca », « Le Dromos »), © Gallica.



La même description est reprise, souvent mot à mot, dans de nombreuses œuvres du XVIII^e siècle, comme dans l'entrée « Misitra » de l'*Encyclopédie*⁴³⁴. Bien que des ouvrages et des cartes se fondent sur des voyages et des observations accomplies sur le terrain, tels le livre de Le Roy (1758)⁴³⁵, ou la « Carte de la plaine de Sparte » de Fauvel (1780) (**fig. 2**), tous distinguent clairement Mistra de l'ancienne Sparte, l'image créée par Guillet était suffisamment établie pour que Chateaubriand puisse affirmer, lors de son voyage de 1806, qu'il avait « découvert » les ruines de Sparte à leur emplacement réel, après les avoir cherchées en vain à Mistra.

Qu'on juge de mon embarras, lorsque du haut du château de Misitra, je m'obstinois à vouloir reconnoître la cité de Lycurgue dans une ville absolument moderne, dont l'architecture ne m'offroit qu'un mélange confus du genre oriental, et du style gothique, grec et italien : pas une pauvre petite ruine antique pour se consoler au milieu de tout cela⁴³⁶.

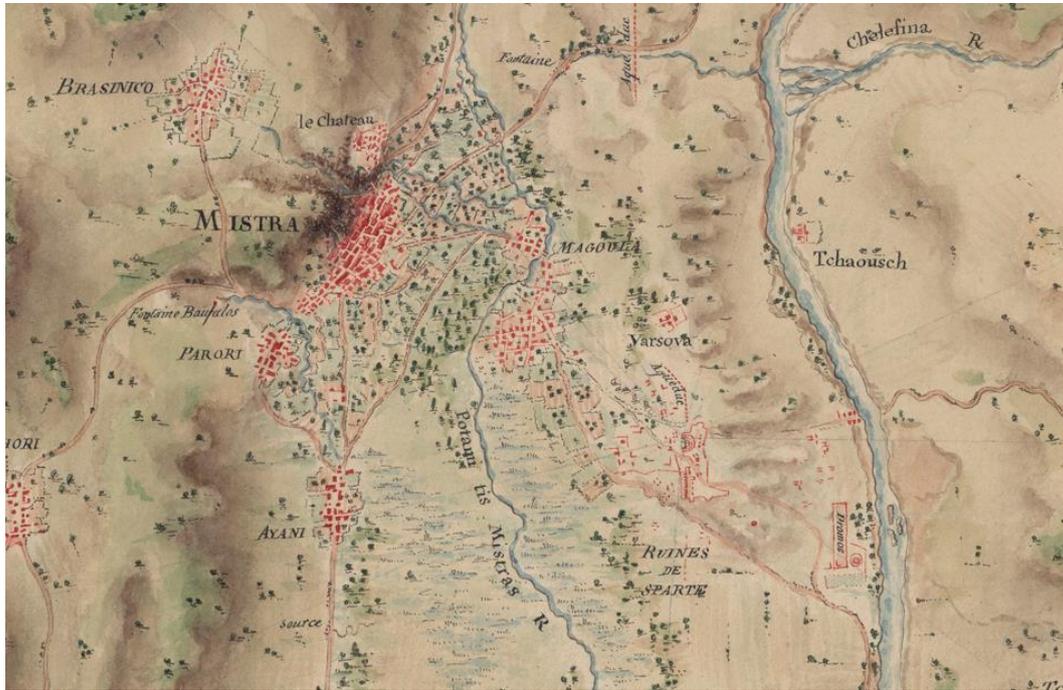
⁴³³ GUILLET 1676, p. 380, 388-389.

⁴³⁴ JAUCOURT 1765.

⁴³⁵ LE ROY 1758, p. 44, ainsi que sa carte de la plaine de Sparte, planche XXVL.

⁴³⁶ CHATEAUBRIAND 1811, p. 91.

Fig. 2. Louis-François-Sébastien Fauvel, *Carte de la plaine de Sparte et d'Amyclée* (détail), 1780. Bibliothèque nationale de France, Département des cartes et plans, GE D-17306 © Gallica.



Au début du XIX^e siècle, Mistra est une ville habitée, bien qu'une partie soit déjà en ruine depuis 1770. Pour la plupart des voyageurs de la première moitié du XIX^e siècle, ce Mistra n'est pas un point de repère. Il est ironique pour les néo-romantiques de la fin du XIX^e siècle que le maître du romantisme ait été si profondément déçu lorsque, du haut du château, dont il ignore l'histoire, il découvre « non pas la ville de Lycurgue », mais une ville « absolument moderne ».

LA PARUTION DE LA *CHRONIQUE DE MOREE* (1825)

La contribution de Buchon à la découverte de Mistra se fait en deux temps et de deux manières : d'abord, avec la traduction et la publication de la *Chronique de Morée*, en 1825, puis avec le voyage de 1841, dont le récit a été publié en 1843. La *Chronique* identifiait, pour la première fois et de manière claire, le temps et les circonstances de la fondation du château de Mistra par Guillaume de Villehardouin :

Dans le tour qu'il fit dans ces contrées, il trouva à une lieue de Lacédémonia, un petit monticule situé d'une manière pittoresque au-dessous d'une plus haute montagne. Cette situation lui parut convenable pour y placer un fort ; il en fit en effet construire un sur cette montagne, et lui donna le nom de Mésithra qu'il porte encore aujourd'hui⁴³⁷.

⁴³⁷ BUCHON 1825, p. 186.

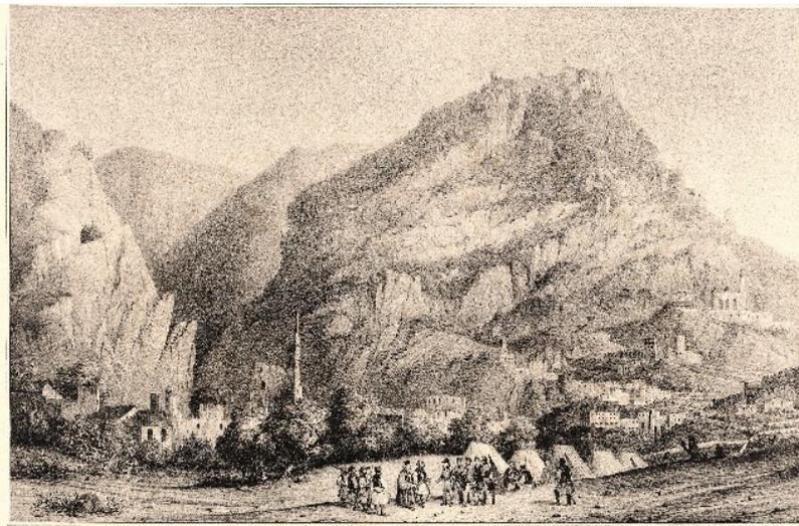
C'est ainsi que l'image de Mistra a commencé à être modifiée. Pour preuve, le changement que nous observons entre les deux éditions des « voyages » de Pouqueville, celle de 1805 et celle de 1827. Dans la première version du *Voyage en Morée* (1805), on peut lire : « Mistra est une ville moderne incontestablement bâtie des ruines de l'ancienne Sparte, quoiqu'elle soit éloignée d'une demi-lieue de son emplacement »⁴³⁸. Pouqueville ne dit rien de sa fondation par les Francs, mais précise seulement que la Laconie devint « un despotat sous ces princes ridicules qui vinrent fixer leur cour à Mistra », lequel « avait remplacé Sparte, après des siècles de troubles et d'anarchie », et qui fut finalement conquis par les Ottomans⁴³⁹.

En 1827, lorsque Pouqueville publie le *Voyage de la Grèce*, il connaît la traduction de la *Chronique* par Buchon, et cite des passages concernant la fondation de Mistra : Mistra « [...] est une ville moderne, et il est probable qu'elle doit son origine aux Français. Voici ce que dit à ce sujet l'auteur de la *Chronique de Morée* [...] »⁴⁴⁰.

Pouqueville n'accorde cependant pas d'importance à Mistra et à son histoire. D'ailleurs, il ne se rend pas en Morée ; pour la région de Sparte, il cite la relation d'Ambroise-Firmin Didot, qui l'avait visitée en 1817, sans s'intéresser à Mistra. Les premiers voyageurs à s'être rendus sur place, en ayant connaissance de la publication de la *Chronique*, sont les membres de l'Expédition scientifique de Morée en 1829 (**fig. 3**). Leur chef, Bory de Saint-Vincent, se sert abondamment de la traduction et du commentaire de Buchon dans sa *Relation*.

« Pendant un tour que fit dans la contrée le nouveau prince, ajoute le chroniqueur, messire Guillaume trouva [...] et lui donna le nom de Mésithra, qu'il porte encore aujourd'hui ». Si l'on eût mis plus tôt à la portée du monde savant les précieux documents que M. Buchon rendit le service inappréciable de faire connaître, on n'eût pas tant et si longtemps déraisonné ou raisonné sur l'identité ou la non-identité de Lacédémone et de Mistra, qui furent contemporaines durant quelques années⁴⁴¹.

Fig. 3. Prosper BACCUET, *Vue de Mistra et de son château prise du campement au bas de la ville*, dans BORY DE SAINT-VINCENT 1838, pl. XXX. Au premier plan, Bory de Saint-Vincent et les membres de l'Expédition scientifique de Morée accueillent les notables de Mistra.



⁴³⁸ POUQUEVILLE 1805, p. 168.

⁴³⁹ POUQUEVILLE 1805, p. 158-159.

⁴⁴⁰ POUQUEVILLE 1827 : « Chronique de Morée, liv. II, p. 185, 186, 187 de la trad. franç. par A. Buchon ».

⁴⁴¹ BORY DE SAINT-VINCENT 1836, p. 419-420 ; autres références dans la *Chronique* aux p. 65, 86, 126, 236, 326-327, 340, 391, 418-420, 461-462.

Certes, dans cette œuvre impressionnante que constituent les différents volumes de l'*Expédition*, l'Antiquité classique domine toujours. Dans la décennie suivante, la présence française dans la région décline, mais elle commence à redevenir importante vers 1840, avec des missions archéologiques individuelles et, à partir de 1846, avec l'établissement de la plus grande base de pénétration culturelle européenne dans le pays : l'École Française d'Athènes.

Le deuxième volet de la contribution cruciale de Buchon à la « découverte » de Mistra, le voyage de 1841, implique un changement important dans la perspective historique de Buchon lui-même. Le changement est perceptible déjà en 1839, si l'on compare les dédicaces de la *Chronique* dans les éditions de 1825 et de 1839.

La première édition de la *Chronique*, en pleine révolution grecque, est dédiée à la phanariote Marie Soutzo. Le texte de la dédicace est très fortement philhellénique et condamne la « conquête insolente des Francs », en la plaçant à côté du « despotisme grossier des Turcs » et de l'« avilissement plus flétrissant encore du Bas-Empire ».

[...] vous verrez avec plaisir, dans ce vieux monument si longtemps oublié, les descendants de vos frères Spartiates refuser de courber la tête devant les conquérants, et après avoir bravé avec leur tunique légère leur flèche rapide, l'épaisse cotte de mailles et la longue lance des chevaliers français, finir par les repousser des plaines et des châteaux forts, et par y extirper les derniers germes et de la féodalité qu'ils avaient voulu y transplanter et du jargon par lequel ils avaient déjà à corrompre la belle langue d'Homère ⁴⁴².

Bien que les Francs comptent parmi ses « ancêtres », Buchon prend clairement le parti des indigènes et loue la « résistance que, seuls des Grecs, les Moraïtes ont opposée à la pesante épée des croisés français ». Il est clair que cela n'est pas uniquement dû à l'ambiance favorable à la révolution grecque, mais aussi à la condamnation du féodalisme médiéval :

On vit surgir de ce sol classique de la liberté grecque [...] tout l'attirail grotesque de la noblesse féodale [...] institutions bizarres que ces modernes barbares avaient cherché à transplanter sur un sol qui leur convenait si peu ⁴⁴³.

De la même façon, en 1832, dans l'introduction d'une courte *Histoire populaire des Français*, Buchon parle d'« oppression féodale » et de la manière dont « les hommes puissants qui possédaient cette terre, étaient allés bien loin de la France, en Grèce et en Égypte, portant souvent les vices et la barbarie en expiation des vices et de la barbarie par lesquels ils s'étaient fait détester dans leurs terres ». Buchon termine l'*Histoire populaire* sur 1789, donnant un ton politique et historique clair : « La noblesse française, sortie avec les rois francs des forêts de la Germanie, alla pendant l'émigration s'éteindre à sa source, tandis que le peuple des serfs et des prolétaires s'était organisé et avait pris place dans la société moderne » ⁴⁴⁴.

⁴⁴² « Dédicace à la Princesse Marie Soutzo », BUCHON 1825, p. x.

⁴⁴³ BUCHON 1825, p. xvii-xviii.

⁴⁴⁴ BUCHON 1832, p. 155-156.

Pour autant, la nouvelle édition de la *Chronique* par Buchon, en 1840, est précédée d'une dédicace au duc d'Orléans, qu'il reconnaît comme son mécène, où la balance penche cette-fois-ci en faveur des Francs. Buchon loue désormais « notre principauté française » de Morée et les exploits des braves ancêtres conquérants : « Les hauts faits de ces nobles vies sont des jours d'éclat pour la vie d'une nation ; tous nous appartiennent, les faits les plus ignorés comme les plus célèbres, car le temps ne saurait jamais prescrire contre la gloire ». La *Chronique de Morée* est maintenant un « dépôt de gloire et d'honneur national »⁴⁴⁵.

LE VOYAGE DE BUCHON AU PAYS DE LA *CHRONIQUE*

Ce changement devient beaucoup plus évident lorsque Buchon publie son voyage en Grèce en 1843. Le duc d'Orléans, l'ayant encouragé à entreprendre le voyage, vient de succomber à un accident, poussant Buchon à adresser sa dédicace à la duchesse d'Orléans :

Mon voyage en Grèce avait un but tout historique et tout national. J'allais interroger les monuments en ruines, [...] de ces temps où nos croisés de France étaient venus fonder leurs baronnies dans les mêmes vallées où avaient fleuri les rois d'Homère. Pendant plus d'un siècle, cette Nouvelle-France, comme on l'appelait alors, avait fait les délices de l'Occident.

Buchon s'identifie désormais pleinement aux ancêtres conquérants. Très souvent, il les désigne simplement par le terme « les nôtres » (six fois dans la seule introduction). Il a voulu, dit-il, rechercher « les débris des monuments et des souvenirs de l'antique domination des nôtres », de « cette partie importante de nos conquêtes étrangères »⁴⁴⁶; rappeler la mémoire de ce glorieux impérialisme français oublié :

Quelle partie de l'univers n'avons-nous pas successivement possédée et perdue, sans qu'il reste même dans notre mémoire le souvenir du nom des pays que nous avons régis, des hommes éminents qui nous les ont acquis et de ceux qui ont consacré leurs talents à nous les conserver !⁴⁴⁷

Ce paragraphe sera reproduit plus tard, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, à maintes reprises, et deviendra une référence pour les nationalistes, notamment après son utilisation par Barrès dans *Le voyage de Sparte*. Buchon regrette, maintenant, « cette disposition éternelle de notre esprit » qui explique « l'abandon successif de tant de pays et de tant de populations conquises par notre épée et soumises par l'équité de nos lois ou gagnées par l'affabilité de nos mœurs », et qui, pire encore, conduit à leur oubli.

Ce sentiment consciencieux de mon devoir comme Français et comme écrivain est l'inspiration qui m'a toujours guidé [...] pour reconstituer et remettre enfin sur pied l'histoire si obscure de

⁴⁴⁵ « Dédicace au duc d'Orléans » (15 juillet 1839), BUCHON 1840.

⁴⁴⁶ BUCHON 1843a, p. 2, 6.

⁴⁴⁷ BUCHON 1843a, p. 7.

notre domination dans les provinces démembrées de l'empire grec à la suite de la quatrième croisade ⁴⁴⁸.

L'histoire de la conquête est désormais considérée non seulement comme intéressante et romantique, mais comme un chapitre glorieux de l'histoire nationale. Et cette gloire est doublée par les souvenirs anciens et mythiques du lieu.

J'ai voulu voir, après ces siècles d'infortune et de barbarie, ce qui restait sur le sol grec et dans les cœurs grecs des monuments et des souvenirs de notre domination de plus de deux siècles dans la principauté d'Achaïe. [...] J'ai parcouru le champ obscur du passé à la recherche de quelque fait ou de quelque nom glorieux des nôtres qui méritât de sortir du sépulcre de l'oubli pour renaître à la vie de l'histoire, ou du moins sur la trace des monuments et des souvenirs qui restent d'eux⁴⁴⁹.

Dans son introduction, Buchon, en suivant « la marche de notre armée conquérante à travers les provinces de l'ancienne Grèce »⁴⁵⁰, fait constamment un parallèle entre la Grèce classique et homérique et la Grèce franque, en soulignant des analogies ou des différences. Un site particulièrement symbolique est celui des Thermopyles de Léonidas :

C'est là que fut arrêtée, deux cents ans après, [...] l'armée de nos ancêtres gaulois, [...] C'est par là encore que, quinze cents ans après, [...] une autre armée envahissante de Français, celle des croisés, se dirigea par la Béotie et Mégare sur Corinthe et Argos ⁴⁵¹.

Le lieu, dont la place emblématique dans la culture française a été affirmée par le grand tableau peint par David conservé au Louvre, se révélait le théâtre d'épisodes importants dans ce récit national unifié que construisaient les historiens romantiques.

Les luttes internes des croisés francs se présentent « comme un renouvellement de la vieille lutte entre Athènes et le Péloponnèse [...]. Le seigneur d'Athènes et les siens furent vaincus. Le sort des armes fit encore fléchir Athènes sous Lacédémone et le Péloponnèse », bien que « Guillaume de Ville-Hardoin, prince de Morée, bien différent du rigoureux Lysandre, n'abusa pas de sa victoire sur ses compatriotes et parents » ⁴⁵². La fondation de Mistra est due au fait que les montagnes de la Laconie et de la Tzaconie étaient « occupées par des tribus guerrières et amies de l'indépendance, comme l'étaient leurs prédécesseurs les Spartiates » ⁴⁵³. Le partage de la Morée entre les croisés conquérants correspond à l'époque homérique :

À Diomède, grand-vassal d'Agamemnon, succéda un chef franc, qui, maître comme lui de la presque île de Methana, depuis Argos et Nauplie jusqu'à Epidaure, songea aussi à s'y bien fortifier. [...] Le frère d'Agamemnon, le malencontreux Ménélas, régnait sur un pays plus difficile à conquérir et à conserver. Aussi les Français couvrirent-ils ce pays de châteaux-forts.

Ainsi,

⁴⁴⁸ BUCHON 1843a, p. 8-9.

⁴⁴⁹ BUCHON 1843a, p. 14-15.

⁴⁵⁰ BUCHON 1843a, p. 15.

⁴⁵¹ BUCHON 1843a, p. 17.

⁴⁵² BUCHON 1843a, p. 22-23.

⁴⁵³ BUCHON 1843a, p. 25.

La vallée de l'Eurotas ou du Taygète, dans laquelle on pénètre à la sortie des monts de Tzaconie, avait été fortifiée d'une manière particulière à l'aide de la ville et de la citadelle de Mistra⁴⁵⁴.

Déjà dans l'introduction, Buchon accorde une importance particulière au paysage historique de Sparte et de Mistra. Son essence se trouve dans une phrase qu'il reformulera en ouvrant le chapitre XXIII : Là vous apparaissent, à quelques pas l'une de l'autre, les trois époques, l'époque grecque, l'époque byzantine et l'époque franque, parfaitement distinctes⁴⁵⁵.

La première époque est évidemment représentée par la « vieille Sparte [...] ensevelie sous la terre ». Mais la seconde, « l'époque byzantine », ne se trouve pas là où le lecteur d'aujourd'hui s'y attendrait, à savoir à Mistra. Tout simplement parce que la « byzantinisation » de Mistra, qui semble aujourd'hui une évidence, n'a lieu qu'au début du XX^e siècle.

Le voyage de Buchon en 1841 marque, comme nous l'avons dit, le début de la « découverte » de Mistra en tant que site historique important. Or le traducteur de la *Chronique de Morée* découvre Mistra comme monument franc, *i.e.* français. L'« époque byzantine » est associée à la Lacédémonia byzantine, qui occupait une partie du site de l'ancienne Sparte et qui est aujourd'hui largement sous-estimée et ignorée, non seulement dans la perception des habitants et des visiteurs, mais aussi dans la « gestion » archéologique du site.

Les conquérants français avaient pris une position plus forte pour bâtir leur ville de défense, Ville-Hardoin [...] éleva sa citadelle et sa ville de Mistra, appelée par les Grecs Mesithra. Jusqu'à nos jours, la Mistra de Ville-Hardoin, à une lieue environ de la première Sparte, avait été la seule ville importante de la vallée du Taygète⁴⁵⁶.

Buchon admet bien sûr que cette citadelle, Guillaume de Villehardouin lui-même a « été forcé de la céder aux Grecs pour sa rançon » quelques années après l'avoir construite, et « ceux-ci en firent le chef-lieu du despotat de ce nom ». Mais cela n'altère pas la structure du paysage historique : « Mistra cependant portera longtemps encore son origine franque écrite sur tous ses débris »⁴⁵⁷.

Le récit du voyage confirme à plusieurs reprises cette image. Arrivant de Tripolitza, Buchon décrit le triple paysage de la vallée de l'Eurotas qui s'ouvre devant lui, et sa route vers la quatrième Sparte, la ville moderne, fondée seulement 6 ou 7 ans auparavant, presque sur les ruines de la première.

Je m'arrêtais de temps en temps en extase contemplant cette belle vallée de l'Eurotas et ces belles montagnes. Devant moi, sur une chaîne appelée le Pentedactyli [Taygète], apparaissait le château de Mistra, bâti par mon compatriote Guillaume de Ville-Hardoin; sous mes yeux se développait la place où était autrefois Sparte, et ce fleuve que je voyais c'était l'Eurotas [...].

Quand on est arrivé au pied des premiers contreforts du Taygète, la route se divise. D'un côté on va à Mistra, forteresse franque devenue forteresse turque, sur la montagne; de l'autre on

⁴⁵⁴ BUCHON 1843a, p. 26-27.

⁴⁵⁵ BUCHON 1843a, p. 27.

⁴⁵⁶ BUCHON 1843a, p. 27.

⁴⁵⁷ BUCHON 1843a, p. 28.

va à l'antique Sparte, située dans la plaine et que j'apercevais de loin: car une petite ville nouvelle a récemment commencé près de l'emplacement antique. Je passai donc au pied [...] de la Lacédémone byzantine, qui avait remplacé l'acropole de Sparte ; longuai les restes du théâtre ; remarquai en passant des débris de colonnes des temps antiques, et arrivai dans la Sparte nouvelle ⁴⁵⁸.

Le chapitre XXIII est intitulé « Sparte – Lacédémonia – Mistra – Amyclée », précisément pour souligner qu'« [...] il y a en réalité trois villes de Sparte [...] fort distinctes l'une de l'autre par leur existence historique comme par leur emplacement, mais qui ont souvent été confondues dans un même nom » ⁴⁵⁹ : la Sparte antique, la Lacédémonia du Moyen Âge et « la Mistra des Francs », « la Mistra de Guillaume de Ville-Hardoin ». En relatant ses itinéraires dans le paysage, Buchon veut donner une base matérielle et visible au récit de la *Chronique*, en insistant sur Lacédémonia byzantine, son siège par les Francs, ainsi que sur la fondation de Mistra.

Buchon connaît l'histoire tardo-byzantine de Mistra, et ne le cache pas. Il comprend que le grand palais en ruine doit être « le palais des despotes de Mistra, qui étaient toujours de la famille impériale » ⁴⁶⁰. Il connaît moins l'architecture byzantine, qui commençait à peine à être étudiée à l'époque. Il considère ainsi que l'architecture de « l'église, appelée Pantanasie [Pantanassa] est toute latine », sans pour autant l'attribuer aux Francs : « Le tout me paraît de trop bon goût pour avoir pu être construit à l'époque franque ; cela paraît plutôt de l'époque vénitienne, c'est-à-dire de la fin du dix-septième siècle » ⁴⁶¹.

La « découverte » de Mistra par Buchon en 1839/1843 se fait en parallèle avec celle accomplie par deux autres voyageurs français, davantage marqués par une approche de nature archéologique. L'architecte André Couchaud a réalisé le premier relevé architectural des monuments « byzantins » de Mistra, publié en 1842 ⁴⁶². Ses dessins ont influencé des architectes, comme Léon Vaudoyer qui a conçu la grande basilique néo-byzantine de Marseille *La Major* (1852-1893). À ses côtés, Adolphe Napoléon Didron, l'un des pionniers du « renouveau médiéval » en France, s'est rendu en Grèce en 1839, et publie son récit de voyage un an après celui de Buchon, en juin 1844, dans le deuxième numéro des *Annales archéologiques*, qu'il avait lui-même fondées. Il écrit de Buchon qu'en cherchant obsessionnellement en Grèce « les traces que les croisés avaient pu y laisser », il a tendance à attribuer arbitrairement beaucoup plus de choses à leur action.

M. Buchon a découvert des armoiries de croisés français dans de purs ornements qui ne sont d'aucun temps ni d'aucun pays : il a blasonné des crois, des fleurs et des animaux, en les assignant hardiment à des familles françaises qui en sont parfaitement innocentes. La cathédrale d'Athènes, édifice purement grec, a été, sans aucun motif, attribuée par notre compatriote à je ne sais quel prince de notre pays. L'archéologie, faite ainsi, peut bien être ingénieuse, mais elle manque de valeur. Il faut constater le passage des Français là où les traces sont évidentes ; mais aller plus loin, c'est sortir de la science, et de l'histoire et se priver de toute autorité ⁴⁶³.

⁴⁵⁸ BUCHON 1843a, p. 423.

⁴⁵⁹ BUCHON 1843a, p. 424.

⁴⁶⁰ BUCHON 1843a, p. 434.

⁴⁶¹ BUCHON 1843a, p. 432.

⁴⁶² COUCHAUD 1842.

⁴⁶³ DIDRON 1844, p. 35, note 1 ; voir aussi sa critique concernant les sculptures de l'église Saint-Luc de Phocide, p. 31, note 1.

En ce qui concerne Mistra cependant, Didron dépasse peut-être même Buchon dans l'accentuation de son caractère « français » :

Par la beauté et la grandeur des églises, Mistra est la rivale de l'Athènes moderne, comme Sparte fut en politique la rivale de l'ancienne Athènes. Pour des Français surtout, la ville de Mistra est plus importante que celle d'Athènes. Une vieille fleur de lis, longue et légère comme celles de notre XIII^e siècle, sculptée dans une église abandonnée ; un bas-relief en marbre blanc, représentant le Christ assis sur un trône, la seule figure que le christianisme grec ait sculptée, [...] des clochers collés contre les églises, dans cette Grèce où il n'y en a jamais, [...] tout cela rappelle la France [...].

Mistra est donc une colonie française, et l'on ne doit pas s'étonner d'y rencontrer la fleur de lis, l'ogive, le clocher, l'ampleur des dimensions et la sculpture des Français. Cette alliance du génie français et du génie grec a donné naissance aux plus gracieuses, aux plus spirituelles églises que nous ayons rencontrées dans tout notre voyage ⁴⁶⁴.

VOYAGES À MISTRA, DE BUCHON À BARRÈS

La publication de la *Chronique* en 1825 n'a pas immédiatement signifié un intérêt général pour Mistra, tel que celui affiché par Buchon. Un docteur militaire français, qui arrive en 1831 ⁴⁶⁵, sait que « la Chronique de Morée attribue la fondation » de la citadelle à Guillaume de Villardouin ; pourtant, la seule allusion qu'il émet se limite au fait que « Mistra compte cinq églises, dont la plus belle ne mérite aucune mention » ⁴⁶⁶. En 1840, le Suisse Charles Schaub, qui arrive à Sparte, est informé du fait que Mistra « fut fondée sous la domination des chevaliers français ». Cependant, « aucun souvenir saillant ne s'y rattache ; je me dispensai donc d'y aller » ⁴⁶⁷. Dans un second voyage en 1862, Schaub monte au sommet du château « à l'acropole de Misitra », et découvre « les restes imposants de la forteresse, ainsi que la ville », sans toutefois manifester davantage d'intérêt ⁴⁶⁸.

En 1845, le fils du roi de France, le duc de Montpensier, et sa suite se rendent à Sparte. Antoine de Latour, homme de lettres et poète, précepteur et secrétaire du duc, est chargé de relater le voyage. Il décrit sa visite des ruines de Sparte en ces termes :

Au pied du Taygète, on aperçoit Mistra, gracieuse ville, qui, descendue peu à peu sur les premières assises de la montagne, a laissé plus haut la Mistra du moyen âge, avec ses maisons en ruine, ses charmantes églises byzantines, et son château franc⁴⁶⁹.

La scène, avec le prince contemplant le Taygète et Mistra à l'arrière-plan des ruines de Sparte, est également représentée dans un dessin de Jules de Sinety, membre de l'escorte

⁴⁶⁴ DIDRON 1844, p. 33.

⁴⁶⁵ Il s'agit de « V. P. Timoléon Dussi, chirurgien en chef de l'hôpital de Navarin » : ANNUAIRE 1830, p. 609.

⁴⁶⁶ LACOUR 1834, p. 382-383.

⁴⁶⁷ SCHAUB 1859, p. 38.

⁴⁶⁸ SCHAUB 1863, p. 202-203.

⁴⁶⁹ DE LATOUR 1847, p. 208.

(fig. 4)⁴⁷⁰. Le duc est au courant du récent voyage de Buchon, qui avait d'ailleurs été dédié à son frère aîné, mais ils se contentent de jeter « un regard » sur Mistra. De Latour mentionne le livre de Buchon comme une excuse :

Avant de s'engager dans le Taygète pour pénétrer en Messénie, il voulut jeter au moins un regard sur les ruines de l'ancienne Mistra ; elles sont d'un grand intérêt, les églises surtout, et S. A. R. regretta de ne pouvoir leur consacrer la journée entière ; mais il eût regardé comme un sacrilège de ne pas donner le meilleur de son temps et de ses sympathies à l'antiquité grecque proprement dite. Le savant M. Buchon nous dispense d'ailleurs d'insister sur ce point ; son livre ne laisse rien à dire sur ce qui reste en Grèce de la domination franque⁴⁷¹.

Fig. 4. *Ruines de Sparte*, DE SINETY 1847, s.p., © Gallica.



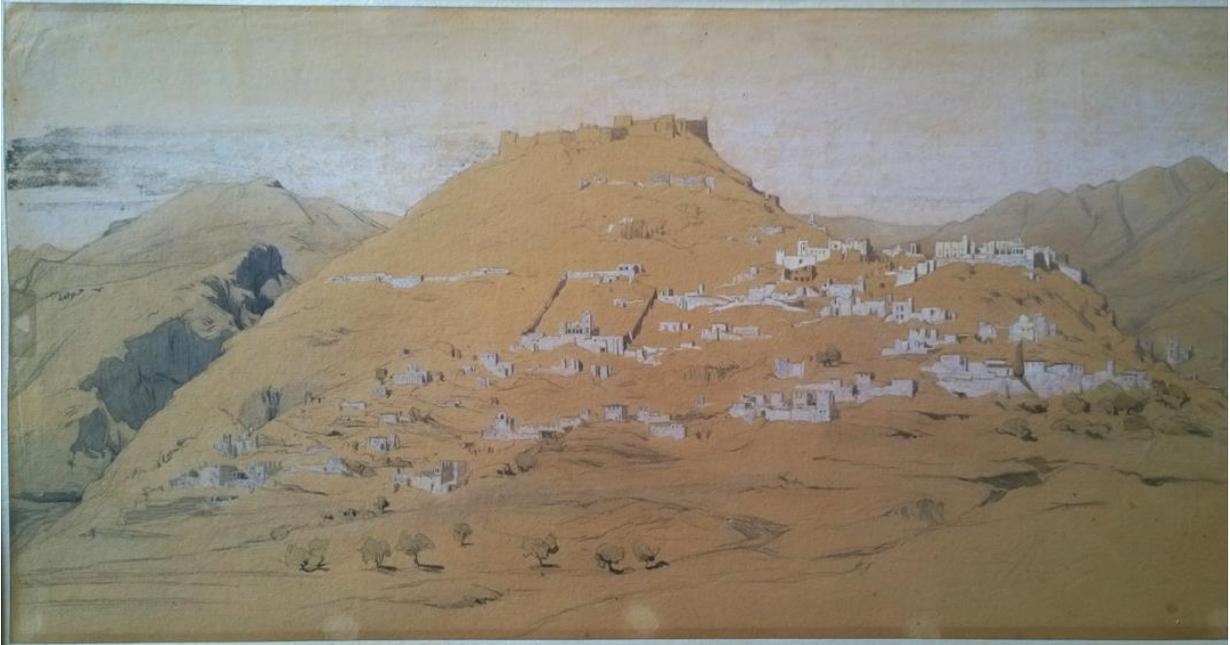
Un autre dessin de Mistra, fin et détaillé, est réalisé par le peintre Dominique Papety, qui s'est rendu à Sparte en juin 1846 (fig. 5) ; il est accompagné d'une inscription « MISTRA / Fondée à deux lieues de Sparte par Guillaume Ville-Hardouin », qui révèle sa prise en compte du voyage accompli par Buchon⁴⁷².

⁴⁷⁰ « Ruines de Sparte », DE SINETY 1847.

⁴⁷¹ DE LATOUR 1847, p. 209.

⁴⁷² La photo a été prise par l'auteur en 2015 aux archives de Louvre. Sur cette photo, le carton passe-partout utilisé cache l'inscription au-dessus du dessin, qui est toutefois visible sur l'image à basse résolution à <https://arts-graphiques.louvre.fr/detail/oeuvres/0/503795-Mystra>.

Fig. 5 : Dominique Papety, *Mistra*, juin 1846. Annotation au-dessus du dessin : « MISTRA / Fondée à deux lieues de Sparte par Guillaume Ville-Hardouin ». Louvre, *Département des arts graphiques*, RF 1773.99 © Musée du Louvre.



En mai 1850, dans le cadre des premiers voyages des membres de l'École française d'Athènes, Alfred Mézières, Alexandre Bertrand et Ernest Beulé se rendent à Sparte. Alfred Mézières rapporte qu'ils ont décidé de visiter « la ville du moyen âge ». « Nous n'avions pas l'espérance d'y trouver des ruines anciennes ; mais il nous était impossible de ne pas visiter un emplacement qui avait été pris longtemps pour celui de Lacédémone »⁴⁷³. Ils connaissent la *Chronique de Morée* et le livre de Buchon, les citent, mais leur plus grand intérêt est de découvrir la topographie classique, et de vérifier s'il y avait une ville antique à cet endroit.

Mistra, fondée en 1207 par Guillaume de Ville-Hardouin, ne renferme que des ruines modernes ; comme elle porte souvent le nom de Sparte dans la chronique de Morée, et notamment dans l'histoire de G. Phrantza, beaucoup de voyageurs l'ont confondue avec la ville ancienne.

En ce qui concerne les monuments, Mézières suit Buchon, par exemple pour la « Pantanasia, dont l'architecture est toute latine [...]. Au-dessus du portique s'élève une colonnade ouverte, et à l'extrémité de la colonnade une tour byzantine ». Mais contrairement à Buchon, il attribue le palais en ruine aux Francs, précisant même que les Grecs affirment être en présence de « la résidence de Ville-Hardouin ». Il ne s'agit certainement pas du château du sommet, puisqu'il dit précise : « il faut encore une demi-heure de marche pour arriver du palais de Ville-Hardouin à la cime de la montagne sur laquelle est construit le château ». En tout cas,

⁴⁷³ MÉZIÈRES 1854, p. 407.

Mézières est beaucoup plus impressionné par la vue depuis le sommet que par les ruines « franques ».

Les ruines gothiques ne sont pas belles en Grèce ; les Francs bâtissaient à la hâte et pour les besoins de la guerre. Il semble qu'ils aient eu le pressentiment du peu de durée de leur domination, et qu'ils n'aient occupé le pays que comme des conquérants passagers ⁴⁷⁴.

Néanmoins, cette visite permettra plus tard, en 1872, à Mézières de faire la première identification concrète de Mistra avec le « château de Faust » dans la littérature française.

Gustave Flaubert, qui passe à Sparte en janvier 1851, utilise le récit de Chateaubriand comme principal guide ; il est évident qu'il ignore Buchon. Il voit Mistra de loin, et ne prend pas la peine de s'y rendre. « Mistra et son acropole turque, aspect gris », ne constitue qu'un élément secondaire du célèbre paysage de Sparte ⁴⁷⁵.

En revanche, Eugène Yéméniz, en 1852, accomplit l'ascension de Mistra, mais il la transforme en un lieu absolument romantique, un mélange de Moyen Âge occidental, d'orientalisme sensuel, de paysage sublime, peuplé par une variété des fantômes :

Misthra [...] fut construite au XIII^e siècle par Villehardouin, chef des Croisés. [...] sa blanche citadelle déroule sur son sommet les contours capricieux de ses murailles crénelées qui la parent comme d'un collier de dentelles ; elle semble contenir encore dans son enceinte presque intacte les troupes des Croisés surveillant les dangereux défilés de la Messénie. Au bas de la citadelle, une immense quantité de maisons descend en éventail, maisons de mille architectures diverses, gothique, vénitienne, mauresque [...]. Je n'ai jamais vu de ruines plus gracieuses et plus élégantes ; on dirait une ville orientale endormie tout entière [...], on croit entendre le bruit des eaux qui coulent dans les bassins de marbre et accompagnent de leur murmure la triste chanson des femmes maures [...] ; puis, en passant devant la porte basse à ogives de la grosse tour gothique, on écoute le pas lent et les rudes paroles de quelque baron français, regrettant peut-être, sous le ciel embrasé de l'Orient, le ciel plus doux de sa patrie, et son castel ceint de fossés et les tours féodales qui le défendent ⁴⁷⁶.

Charles Garnier, qui réalise la visite en 1852, en compagnie d'Edmond About et d'Alfred de Curzon, encourage dans son « Guide du jeune architecte en Grèce » ses jeunes confrères à se rendre à Mistra, mais il ne s'intéresse pas pour autant à son histoire :

Après avoir passé quelques jours à Sparte, vous partirez pour Mistra où, à défaut de constructions antiques, vous trouverez plusieurs églises abandonnées et plusieurs monuments du moyen âge. Je vous recommande surtout une petite église byzantine, San Salvator, je crois, placée presque au haut du rocher sur lequel s'échelonne la ville déserte ; l'intérieur en est bien conservé, et l'extérieur, malgré le porche détruit, a une grande originalité ⁴⁷⁷.

L'église à laquelle Garnier fait référence est probablement la Périvleptos, dont un dessin de Garnier a été publié en 1878 dans la grande revue *Le tour du Monde* pour illustrer le

⁴⁷⁴ MÉZIÈRES 1854, p. 412.

⁴⁷⁵ Sparte, 29 janvier 1851 : FLAUBERT 1910, t. II, p. 150.

⁴⁷⁶ YEMENIZ 1854, p. 136-138.

⁴⁷⁷ GARNIER 1859, p. 133.

« Voyage en Grèce » d'Henri Belle ⁴⁷⁸. Dans le texte de Belle, diplomate français ayant servi en Grèce, on constate clairement un déplacement de l'intérêt envers Mistra, inspiré du modèle de Buchon. À l'aide d'une riche illustration (**fig. 6**), Mistra commence à être présentée comme une destination incontournable d'un voyage archéologique et romantique et, surtout, comme un lieu qui suscite des émotions fortes chez les voyageurs français, car il représente un morceau de son histoire au cœur de la Grèce mythique et classique. Belle utilise beaucoup d'informations et de formules tirées de Buchon ainsi que d'Alfred Mézières :

Il nous restait à visiter la troisième Sparte, la Mizthra des Grecs, la Mistra des Francs [...]. En continuant à longer la montagne, nous dépassons une autre langada et nous arrivons au pied du rocher de Mistra, ville fondée en 1247 par Guillaume de Villehardouin pendant son séjour en Laconie. À une lieue de la Lacédémone byzantine, il découvrit ce rocher escarpé qui lui parut convenable pour construire un fort [...]. Rien ne peut rendre l'aspect de cette ville de vingt-cinq mille habitants maintenant déserte et abandonnée [...]. De tous côtés on ne voit que palais, maisons, églises ruinées. On erre dans des rues pavées qui montent en zigzag, on passe sous des voûtes au-dessus desquelles sont sculptés des écussons de familles françaises, on pénètre dans des cours encombrées d'herbes, mais pleines encore des souvenirs de nos Croisés. C'est une promenade à travers le moyen âge ⁴⁷⁹.

Fig. 6. *Citadelle de Mistra*, dessin de Lancelot, d'après un croquis de M. H. Belle, publié dans



Le Tour du Monde (BELLE 1878, p. 335).

⁴⁷⁸ BELLE 1878, p. 334.

⁴⁷⁹ BELLE 1878, p. 333.

Le chapitre qui s'intitule *Excursion à Mistra – Une ville franque* devient, dans le numéro suivant du périodique *Excursion à Mistra – Une ville française*⁴⁸⁰. Dans la dernière description d'adieu à la vallée de l'Eurotas, le paysage réunit les époques en une seule image composite. La Sparte classique est maintenant une phase historique qui figure à côté des autres, selon le schéma dessiné par Buchon, et Mistra a gagné la première place dans le cœur du voyageur français.

Nous ne pouvions nous décider à dire adieu à Mistra ; car aucun lieu ne peut, mieux que celui-ci, arrêter le voyageur curieux du passé et avide d'émotions, en face de ce paysage aux lignes grandioses, et qui n'a pas d'égal en beauté et en souvenirs dans toute la Grèce, pourtant si riche sous ce rapport ; en face de cette ville empreinte du caractère si touchant qui annonce le passage de la vie à la mort et dont les murailles et les demeures les plus modestes comme les palais évoquent le nom de la France⁴⁸¹.

On peut alors observer un renversement dans la perception du paysage de Sparte-Mistra : le mépris du classicisme pour le Moyen Âge, qui avait inspiré la construction d'une Sparte nouvelle et l'abandon d'une Mistra progressivement transformée en champ de ruines, confère, grâce au romantisme, un charme qui lui manquait en tant que « ville moderne » vivante ; or c'est précisément ce charme que la Sparte ruinée et désolée conservait auparavant, à l'époque de Chateaubriand, et qu'elle perd au fur et à mesure qu'elle se régénère comme ville moderne. Progressivement, Mistra est considérée dans son ensemble comme un monument médiéval. Ce processus de monumentalisation est bien sûr lié à l'importance croissante du Moyen Âge, mais aussi à la valeur esthétique et symbolique des ruines.

Cependant, ce processus n'aurait pas été mené à son terme, si ce monument n'avait pas acquis une certaine « valeur d'usage ». Mistra est pour les Français un monument de *leur* histoire médiévale au milieu de la Grèce ; elle se substitue en quelque sorte à la glorieuse Sparte elle-même, qui avait joué un rôle si important dans l'idéologie des Lumières classiciste et révolutionnaire, pour offrir une version médiévale-franque, c'est-à-dire romantique et nationale.

Parallèlement, la Byzance méprisée commence à être revalorisée, aussi bien dans l'historiographie française et européenne que dans l'idéologie nationale grecque. Cependant, cette revalorisation de Byzance, à partir du milieu du XIX^e siècle, ne provoque pas automatiquement une valorisation officielle des monuments byzantins, généralement méprisés et détruits jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ou presque.

Si Byzance acquiert une place centrale dans la construction de la *Grande Idée* grecque, c'est-à-dire du fantasme d'un impérialisme grec, on observe que l'idéologie, l'esthétique et la pratique archéologique dominantes tardent à s'adapter, et quand elles le font, c'est, une fois encore, selon l'exemple européen. Pour les Grecs, Byzance signifie la légendaire Sainte-Sophie

⁴⁸⁰ BELLE 1878, p. 333, 337.

⁴⁸¹ BELLE 1878, p. 338.

et non les petites chapelles d'Athènes ou les ruines de Mistra. Les Grecs ne « découvrent » Mistra qu'après la « découverte » française, grâce à elle, à travers elle.

Dans le contexte du romantisme, de nombreux voyageurs et érudits s'intéressent de plus en plus aux monuments médiévaux ; autour des ruines de Mistra, abandonnées et ignorées sur les pentes du Taygète, ils créent une image qui oscille entre le Moyen Âge romantique de Walter Scot et un orientalisme typique. Il est intéressant de comparer cette image avec celle qui dominera plus tard, celle de la « Pompéi byzantine ». Mistra est un incroyable mélange de styles et d'époques différents : elle est moins byzantine que franque, médiévale, turque, vénitienne, orientale. Et, à cause de sa découverte par le biais d'une esthétique romantique, elle reste une ville mystérieuse et hantée.

Mistra commence à être qualifiée de « ville morte » ou de « ville des morts », voire de « nécropole », c'est-à-dire de cimetière peuplé de fantômes, un site qui peut agir comme une machine à remonter le temps pour transporter le visiteur dans le royaume des morts. Ces fantômes varient en fonction des différentes stratégies d'appropriation de l'espace et du passé historique par les voyageurs. Les premiers sont les chevaliers francs, suivis plus tard par Faust et Constantin Paléologue.

Pendant la plus grande partie du XIX^e siècle, les ruines de Mistra continuent généralement d'être ignorées et détruites. La véritable découverte scientifique de Mistra et les premiers efforts pour leur protection ne commencent qu'à la fin du siècle, avec Gabriel Millet qui, dans le cadre d'une mission de l'École française d'Athènes, entreprend dès 1893-1894 d'étudier, de photographier et de cartographier l'ensemble de la ville, qui commence à être considérée comme un site archéologique. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'État grec commence à s'y intéresser.

Dans son premier rapport publié, Millet place son séjour à Mistra en mai-juin 1894, mais il y a séjourné aussi en mai-juin 1893, selon Konstantinos Karapanos, qui y passe le 20 juin 1893 et mentionne qu'« un byzantinologue français y séjourne depuis un mois »⁴⁸². En 1895, Millet y demeure quatre mois (**fig. 7**), de fin mai à début octobre, avec la collaboration d'Eustache, architecte et boursier de l'École française de Rome, de l'architecte russe Brailowski, qui avait entrepris une mission pour l'Académie de Saint-Pétersbourg, et du géomètre Schafner, envoyé pour dessiner le plan des ruines.

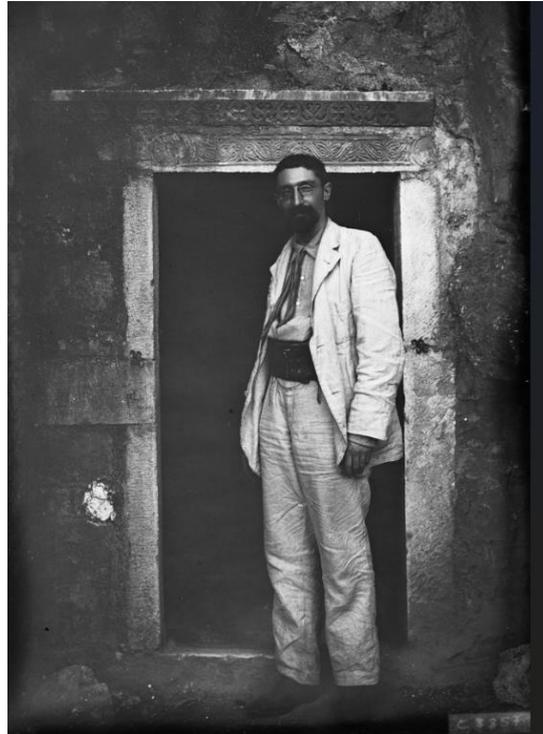
Bien que l'intérêt de ces chercheurs se soit clairement déplacé vers Byzance, la motivation reste le lien avec le passé français. Georges Radet, dans son récit des débuts de l'École française d'Athènes en 1898, résume le travail de Millet comme suit :

Ce n'est plus l'Antiquité classique, c'est l'archéologie médiévale qui, dans la vallée de l'Eurotas, a concentré le meilleur des efforts de l'École. Les quatre campagnes de Gabriel Millet à Mistra, conduites avec une intelligence et une énergie passionnées, nous promettent, sur la glorieuse forteresse des Villehardoins, un livre fait pour intéresser notre curiosité non moins que notre patriotisme⁴⁸³.

⁴⁸² KARAPANOS 1893.

⁴⁸³ RADET 1898, p. 292.

Fig. 7 : *Mistra, portrait de Gabriel Millet*, s.d., Photothèque Gabriel Millet, Collection chrétienne et byzantine, École pratique des hautes études (Paris), C.08857, <https://bibnum.explore.psl.eu/s/psl/ark:/18469/2vngg>



L'architecte marseillais Eugène Troump, qui a travaillé en Grèce – il a dessiné le bâtiment de l'École française d'Athènes en 1872-1873 –, décrit le voyage accompli spécialement pour visiter Mistra durant l'été 1895, à l'époque où Millet s'y trouvait ; il parle du « vif souvenir » laissé par cette « ville morte, fondée au moyen âge par les barons français » qui offre « un inoubliable tableau dans un site extraordinaire ». « Les ruines de Mistra sont franques et byzantines, mais surtout byzantines du XIV^e siècle »⁴⁸⁴.

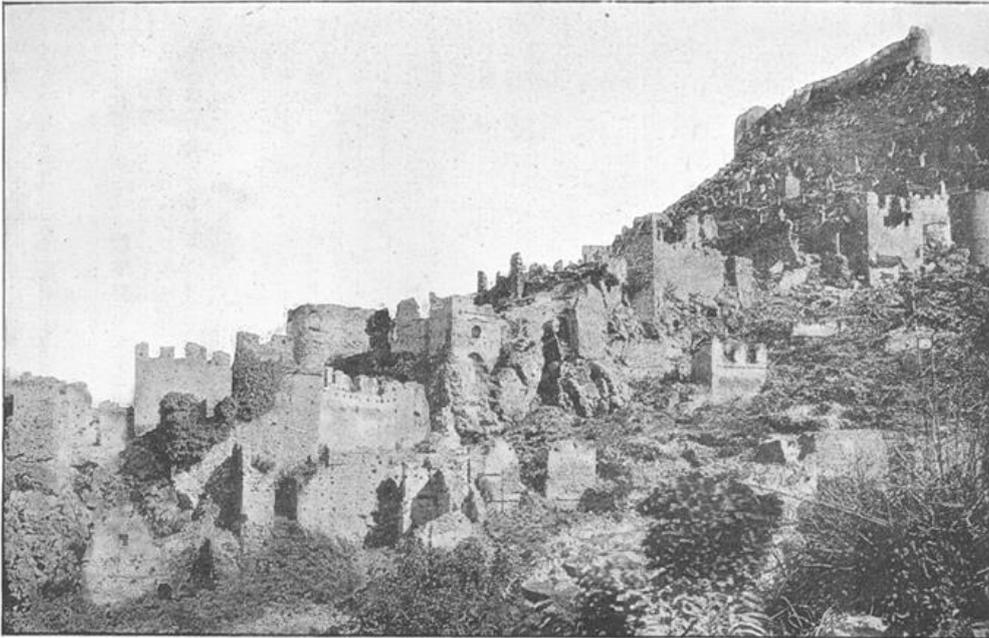
Un autre architecte français qui s'est particulièrement intéressé à Mistra est Lucien Magne, qui a publié en 1897 dans la *Gazette des Beaux-Arts* un article sur l'architecture et la peinture de Mistra⁴⁸⁵. L'article commence comme suit : « Mistra, la ville franque, la cité des Villehardouin, se dresse encore... » ; Magne, lui aussi, étudie l'architecture et la peinture de Mistra qu'il considère comme essentiellement « byzantines », en faisant des associations avec d'autres monuments byzantins, mais en soulignant ses liens avec l'art médiéval occidental. Ainsi, bien que la notion d'« art byzantin » soit en train de se former, l'intérêt particulier pour Mistra reste la quête des traces françaises en Grèce. À cet égard, la photographie publiée par Magne avec une vue générale des ruines légendée *Mistra – ruines de la ville franque* s'avère caractéristique de la mentalité ambiante (**fig. 8**)⁴⁸⁶.

⁴⁸⁴ TROUMP 1896, p. 22-25.

⁴⁸⁵ MAGNE 1897.

⁴⁸⁶ MAGNE 1897, p. 307.

Fig. 8. *Mistra - ruines de la ville franque*, dans MAGNE 1897, p. 307.



MISTRA — RUINES DE LA VILLE FRANQUE

Magne s'intéresse particulièrement au clocher de l'église de la Pantanassa, et fait une analyse exactement inverse de celle de Mézières, qui considérait l'architecture générale de l'église comme « toute latine », tandis que le clocher était « byzantin ».

Bien que cette église paraisse être l'une des dernières en date, puisque [...] elle devrait être attribuée aux premières années du XV^e siècle, son clocher est certainement celui qui se rapproche le plus des clochers français ...]. C'est une construction presque française, qui peut être assimilée, pour la conception, sinon pour la forme, à nos vieux clochers d'Auvergne et d'Aquitaine [...]. Il faut en conclure qu'à cette époque l'art byzantin demeurait attaché à des formes depuis longtemps abandonnées par l'art français ⁴⁸⁷.

On ne peut guère considérer comme un hasard le fait que, peu après, Lucien Magne entreprend d'achever la construction de la basilique « byzantino-romane » du Sacré-Cœur de Montmartre, notamment en concevant son grand clocher. Plus clairement « byzantin » sera le pavillon de la Grèce, qu'il dessine pour l'exposition universelle de Paris en 1900. En se référant à la *Chronique de Morée* et Buchon, Magne souligne que, même après la conquête byzantine de Mistra, la présence française est restée si forte qu'il n'est pas surprenant que « l'art byzantin ait subi, à Mistra, quoiqu'indirectement, l'influence de l'art français » ⁴⁸⁸.

L'établissement des Français en Grèce au XIII^e siècle est un fait considérable pour l'histoire de l'art. À une époque où s'élevaient nos grandes cathédrales [...], le contact des Français et des Byzantins dut nécessairement contribuer au rapprochement momentané de deux arts ayant même origine ⁴⁸⁹.

⁴⁸⁷ MAGNE 1897, p. 141-142.

⁴⁸⁸ MAGNE 1897, p. 141-142.

⁴⁸⁹ MAGNE 1897, p. 144.

En juin 1903, Lucien Magne préside la Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements du ministère français de l'Éducation nationale ; dans son allocution d'ouverture, il souligne l'importance des études archéologiques en prenant l'exemple de Mistra :

Déjà, sur le sol de la Grèce, nous avons exploré des monuments jusqu'ici trop négligés, monuments dont l'histoire nous intéresse d'autant plus qu'elle est liée à notre propre histoire. Que de souvenirs français dans cette cité abandonnée de Mistra, cette Sparte du moyen âge édifiée par les croisés champenois sur un contrefort du Taygète et dont le château, doré par le soleil, a pour fond les neiges de la montagne ⁴⁹⁰ !

VOYAGES AU PAYS DE NOS ANCÊTRES LES FRANCS

On peut retrouver cette image, qu'Alexandre Buchon a initiée, dans de nombreux voyages et textes français, non scientifiques, qui, à la fin du XIX^e siècle, éclairent le contexte idéologique.

Aline Martel, de passage à Mistra en septembre 1891, parle dans son récit, à caractère principalement sportif spécialisé dans l'alpinisme, de « la vieille cité Franc », de la grande place où se trouve « la cour du palais de la Princesse ou de Villehardouin », de « ' la Pompéi du moyen âge ', ce coin français isolé en pleine Grèce » ⁴⁹¹.

En juin 1893, alors que Gabriel Millet devrait déjà s'y trouver, Hubert Lyautey, militaire alors peu connu, passe par Mistra, avant de devenir une figure emblématique du colonialisme français à son apogée. C'est à ce titre qu'il publie, en 1921, un journal de ce voyage ⁴⁹².

Mais tu ne te doutes certainement pas de ce que c'est que Mistra. Nous ne pensons qu'aux Grecs en Grèce et nous ne voyons qu'à travers un brouillard l'Empire franc des Croisés. Or il y a eu là pendant deux siècles toute une poussée de vie, une superposition étrange de deux civilisations, de deux mondes, et de cette domination des ducs d'Athènes, des princes de Morée, des marquis de Nauplie est née une vigoureuse et originale floraison où le roman et le gothique se sont greffés sur le byzantin, l'Occident naissant sur le vieil Orient. Et voilà comment tant de sommets du Péloponèse sont encore couronnés de châteaux francs, dont Mistra est le plus étonnant spécimen. Jusqu'ici, l'école d'Athènes a méprisé tout ce moyen âge, mais voici qu'on s'en émeut et que l'étude en commence. Avant mon départ de Paris, M. Gaston Paris m'avait dit : « Surtout allez à Mistra. » Hélas ! en eussé-je eu le temps que la science m'eût manqué pour tirer parti de cette richesse d'inscriptions, de fresques, de fragments encore inexplorés qui attendent leur Rossi ⁴⁹³. En bon dilettante, c'est en ignorant que j'ai joui, mais combien ! de cette extraordinaire vision d'un burg des Niebelungen en plein Péloponèse ⁴⁹⁴.

⁴⁹⁰ MAGNE 1903, p. 3-4.

⁴⁹¹ MARTEL 1892, p. 361, 363, 364.

⁴⁹² Lyautey a relaté son voyage dans une série de lettres adressées à son ami Antonin de Margerie et à sa sœur ; elles ont été publiées pour la première fois en 1921 (LYAUTEY 1921), puis en un volume en 1931 (LYAUTEY 1931).

⁴⁹³ L'Italien Giovanni Battista de Rossi (1822-1894), célèbre par la découverte des catacombes paléochrétiennes, est considéré comme le fondateur de l'archéologie chrétienne.

⁴⁹⁴ LYAUTEY 1921, p. 52 = LYAUTEY 1931, p. 200.

L'esthétique néo-romantique wagnérienne n'est pas seule responsable de l'enthousiasme de Lyautey. Mistra illustre la préhistoire et l'avenir du colonialisme français : « une superposition étrange de deux civilisations », une « domination » qui a donné naissance à « une vigoureuse et originale floraison ». C'est en quelque sorte un exemple historique de la vision que Lyautey allait tenter de réaliser en devenant le souverain absolu et éclairé du Maroc.

On pourrait soupçonner que ces lettres, datées de 1893, aient été retravaillées avant leur publication, en 1921, sous l'influence du *Voyage à Sparte* (1906) de Barrès, compatriote de Lyautey et son associé après 1911⁴⁹⁵. En effet, cette image de Mistra comme lieu idyllique, utopie romantique où se combinent les plaisirs de la nature, de l'histoire et de l'idéologie, rappelle beaucoup le voyage de Barrès en 1900.

Dans le même esprit, le récit de la grande « Caravane » des élèves du collège Albert-le-Grand d'Arcueil, guidée par le fameux pédagogue dominicain le P. Didon, passe par Sparte en 1894⁴⁹⁶ : « Comme Hélène d'ailleurs, on quitte Sparte sans regret, et on s'achemine vers Mistra, la vieille cité franque, située à quelques heures de là, au pied du Taygète »⁴⁹⁷. Bien que le texte mentionne le « château de Villehardouin », construit par le prince de Morée en 1250, il admet que « des Francs [il] passa aux Byzantins »⁴⁹⁸ ; mais la photo jointe montre les ruines du Palais des Despotes avec la légende : *Mistra – Le palais des Villehardouin* (**fig. 9**).

Fig. 9 : *Mistra – Le palais des Villehardouin*, in DIDON 1895, Collection privée.



⁴⁹⁵ Les fonds Barrès de la Bibliothèque nationale de France contiennent 29 lettres de Lyautey, entre 1911 et 1923. Après la mort de Barrès, Lyautey a écrit *L'Homage d'un ami* : LYAUTEY 1923.

⁴⁹⁶ DIDON 1895 ; le récit est écrit par un étudiant anonyme, mais le père Didon signe la préface, « une adresse dédiée ' Aux jeunes ' ».

⁴⁹⁷ DIDON 1895, p. 222.

⁴⁹⁸ DIDON 1895, p. 223.

Le déplacement de l'intérêt en faveur de Mistra est très évident dans le voyage de Marie Anne de Bovet, qui se rend en Grèce durant l'été 1896, peu après les Jeux olympiques ⁴⁹⁹. Bovet était une écrivaine connue, dame des salons aristocratiques et littéraires de l'époque, féministe ; amie de Maurice Barrès, elle se range ouvertement dans le camp des nationalistes durant l'affaire Dreyfus. Mais elle ne traite pas de la Sparte classique, sinon de manière dérisoire. Son intérêt se concentre sur Mistra qui, dans un chapitre intitulé « La Grèce féodale – Mistra », est présentée comme le monument le plus important d'une Grèce ignorée, « féodale » ou « franque » :

Il est peu d'histoires aussi ignorées que celle de la Grèce franque [...].

C'est auprès de Sparte qu'ils ont laissé de leur passage les traces les plus considérables [...]. En bas, un village blanc et rose, tout fleuri d'orangers, se noie dans une verdure claire criblée de flèches d'or [...]. Au-dessus, escaladant la pente jusqu'au faite, le squelette d'une ville morte, cité féodale d'allure encore hautaine, comme ces armures vides que, dans le frisson du crépuscule, on croit voir respirer de la vie spectrale de ceux qui les ont habitées [...].

Sur des façades éventrées se lisent encore des armoiries sculptées dans le marbre. On voit les lys de France courir sur l'abside de l'ancienne basilique latine à triple nef [...]. De la large loggia à arcades romanes qui s'étend au-devant, la vue éblouie embrasse, perspective immense et radieuse, la verte vallée de l'Eurotas [...].

Au milieu de cet ample et lumineux paysage aux colorations éclatantes et pourtant subtiles, j'ai ressenti une des grandes impressions que m'a données la Grèce. Que les hellénisants me pardonnent si ce n'est pas à l'antique que je le dois ⁵⁰⁰.

Dans un autre voyage publié dans *Le tour du monde* au début de l'année 1909, richement illustré – de photographies et non de gravures (**fig. 10** et **11**) –, le diplomate français Bernard de Jandin monte à Mistra, où il ne trouve que des ruines qui témoignent de l'histoire de ses ancêtres, « notre vieille Misthra franque » ⁵⁰¹ :

Je ne puis alors retenir un cri d'admiration : devant moi, très haut dans la montagne, s'échelonnent en triangle les ruines de notre vieille Misthra franque, fondée par Villehardouin, prince de Morée, et qui, tour à tour turque ou vénitienne, fut, pendant des siècles, la capitale de la Laconie. Abandonnée peu à peu depuis la création du royaume pour la Sparte moderne, la cité des croisés croule aujourd'hui mélancolique sous les regards attristés de ses très vieux cyprès qui furent les témoins de son antique splendeur.

Et, par des ruelles étroites [...], je grimpe jusqu'à l'antique église de Pantanassia à l'élégante colonnade ouverte et dont l'intérieur à triple nef se termine par une abside où sont gravées des fleurs de lis. Voici maintenant de petits manoirs gothiques et un grand bâtiment aux hautes façades patinées par le temps, toutes percées de nombreuses fenêtres. C'est le palais de Villehardouin avec ses tours crénelées qui s'effondrent dans les buissons où serpentent les reptiles. Et je monte toujours jusqu'à ce qu'enfin j'atteigne la citadelle [...].

Assis sur un sarcophage d'où je puis contempler la verdoyante plaine de Sparte où le Taygète commence à profiler sa grande ombre, je me reporte aux temps lointains où nos aïeux régnaient sur ce pays, j'évoque le souvenir de notre civilisation que je retrouve ici, loin de la patrie, avec ses ogives, ses croix latines, ses fleurs de lis ; j'oublie le monde byzantin où je vis pour remonter,

⁴⁹⁹ BOVET 1897 ; le livre est dédié au roi Georges de Grèce.

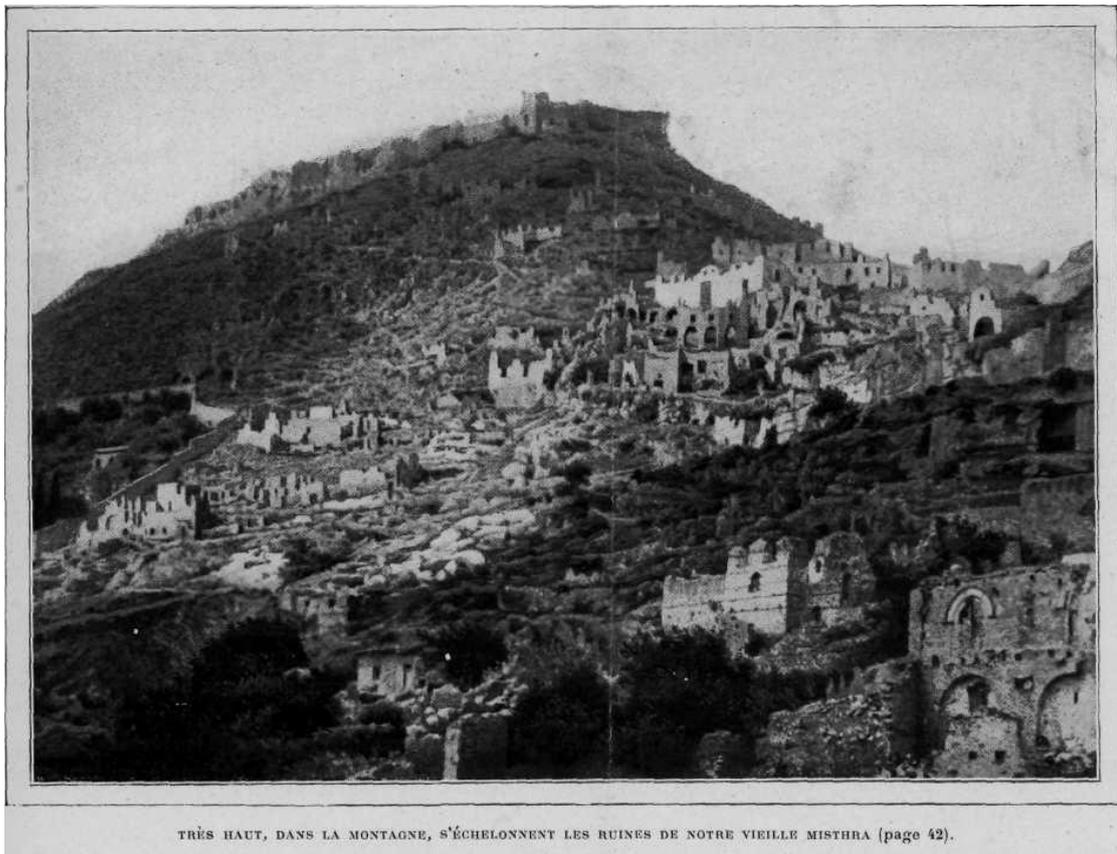
⁵⁰⁰ BOVET 1897, p. 137-143.

⁵⁰¹ JANDIN 1909.

à travers le temps et l'espace, jusqu'à l'époque de notre moyen âge dont l'héroïsme généreux est inscrit sur toutes les pierres de la croulante cité ⁵⁰².

Cette image est confirmée au lecteur du *Tour du Monde* par les photographies de vues générales des ruines, accompagnées de légendes reprenant des phrases du texte : *Très haut, dans la montagne, s'échelonnent les ruines de notre vieille Misthra* ⁵⁰³ (**Fig. 10**), *Misthra, la cité des croisés, croule mélancolique sur la vallée de Sparte* ⁵⁰⁴ (**Fig. 11**), *À Misthra les ogives évoquent la civilisation Franque* ⁵⁰⁵ (**Fig. 12**). Byzance existe mais sous une forme négligée : on observe dans les églises des « fresques grossières », tandis que les vieux prêtres se distinguent par leur ignorance. Dans la Pantanassa, on montre « le tombeau de l'impératrice Théodora, femme de Constantin Paléologue, dernier empereur byzantin. Mais tout cela a beaucoup moins d'intérêt pour moi que l'ensemble de la vieille ville franque où je retrouve le souvenir de nos aïeux » ⁵⁰⁶.

Fig. 10 : *Très haut, dans la montagne, s'échelonnent les ruines de notre vieille Misthra*, in JANDIN 1909, p. 41. Collection privée.



TRÈS HAUT, DANS LA MONTAGNE, S'ÉCHELONNENT LES RUINES DE NOTRE VIEILLE MISTHRA (page 42).

⁵⁰² JANDIN 1909, p. 42-43.

⁵⁰³ JANDIN 1909, p. 41.

⁵⁰⁴ JANDIN 1909, p. 45.

⁵⁰⁵ JANDIN 1909, p. 48.

⁵⁰⁶ JANDIN 1909, p. 44.

Fig. 11 : *Misthra, la cité des croisés, croule mélancolique sur la vallée de Sparte*, in JANDIN 1909, p. 45. Collection privée.

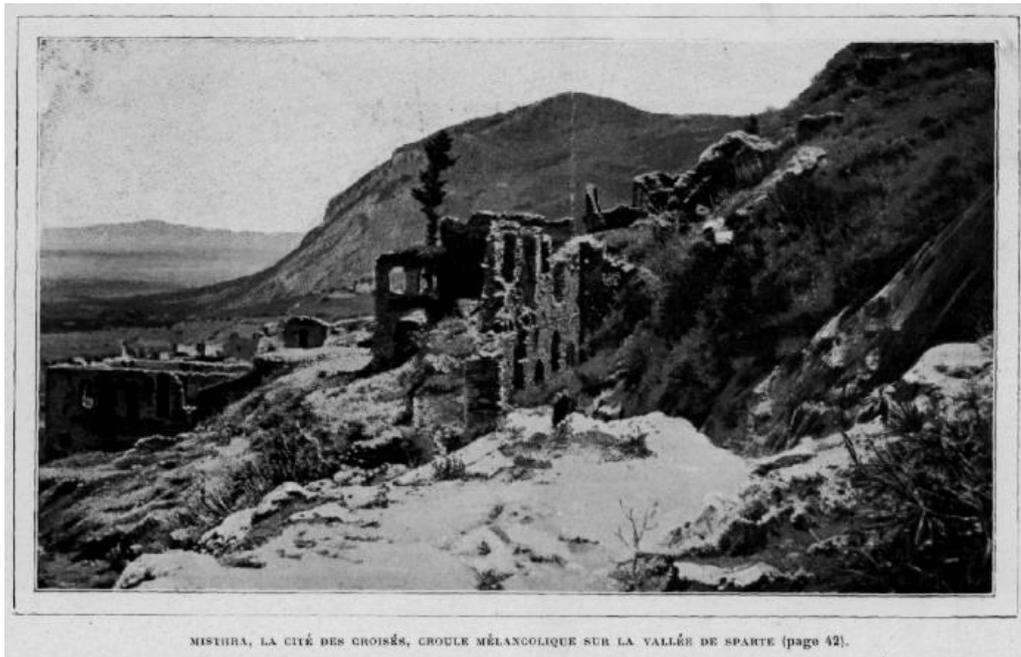
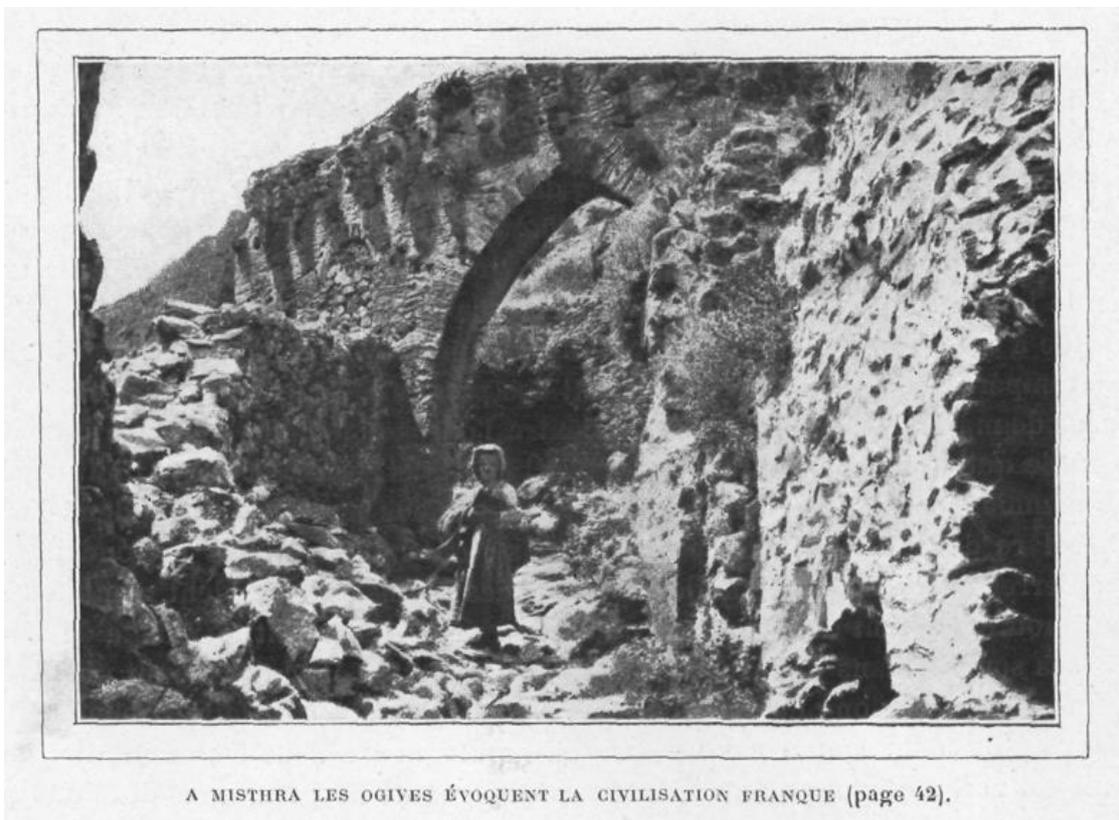


Fig. 12 : *À Misthra les ogives évoquent la civilisation Franque*, in JANDIN 1909, p. 48. Collection privée.



LE VOYAGE DE SPARTE (1906)

Le voyage de Barrès en 1900 et son livre, paru en 1906, constituent non pas le début mais la culmination de ce processus de la découverte néo-romantique française de Mistra. Bien sûr, dans le cas du *Voyage de Sparte*, on ne peut pas parler d'un déplacement d'intérêt aux dépens de l'Antiquité en général puisque le centre symbolique du livre est Sparte, présentée comme l'antithèse d'Athènes. Pour comprendre la place centrale que Barrès accorde à Mistra, il faut se pencher sur ce motif central, à savoir la juxtaposition et le contraste entre Athènes et Sparte, la négation de la première et la valorisation provocatrice de la seconde.

Lorsqu'il arrive à Athènes, Barrès se présente comme incapable d'entrer en contact direct avec le paysage et les monuments. Athènes est bien-sûr admirable mais aussi une frustration constante, « le pays des abstractions académiques »⁵⁰⁷. Elle est devenue, à cause du classicisme, une construction froide et morte. Barrès développe cette conception dans un dialogue avec un jeune archéologue français, boursier de l'École française d'Athènes. Il attaque les archéologues pour avoir nettoyé l'Acropole de ses phases postérieures. Si le Parthénon était resté une église, dit-il, non seulement il n'aurait rien perdu de sa gloire, mais il aurait été épargné d'une « mort de musée ». L'intervention des archéologues a privé les ruines de leur sens, de la beauté qu'elles possédaient lorsqu'elles étaient chargées « de siècles, d'événements et d'émotion » :

Le principe du développement des sociétés et des vérités, voilà ce que nous mettrait sous les yeux, avec un pittoresque inexprimable, le temple de Pallas, compliqué d'une chapelle byzantine, d'un donjon féodal, d'un mihrab musulman et d'un musée archéologique⁵⁰⁸.

Les monuments d'Athènes étaient reconstruits artificiellement par l'intelligence des archéologues, dépourvus ainsi de leur histoire, de leur âme ; ils étaient morts. Cette approche semble beaucoup plus proche de la nôtre par rapport au classicisme, qui a créé l'image blanche et immaculée des ruines classiques, mais derrière elle, il y a bien-sûr le désir du nationaliste de trouver des « souvenirs français » tangibles, qui l'aideront à entrer en contact direct avec le lieu. Comme André Gide le dira à Walter Benjamin, avec un brin d'exagération : « Lisez le *Voyage de Sparte* [...]. Ce que Barrès voit en Grèce, c'est en réalité la France, et là où il ne voit pas la France, il prétend n'avoir rien vu du tout »⁵⁰⁹.

C'est à cette occasion précise que Barrès fait la première référence à Buchon et au « miracle français », c'est-à-dire à « notre expansion au treizième siècle » :

Oh ! je vous comprends bien : vous êtes un agrégé hellénisant et ne voulez connaître que l'antiquité ; mais si je suis un chartiste et un élève de Viollet-le-Duc, si j'aime Buchon et lis nos vieilles chroniques, si je m'appelle Courajod ou bien Walter Scott ? Le « miracle grec » c'est

⁵⁰⁷ BARRÈS 1906, p. 51 ; également MATALAS 2021, p. 227-229.

⁵⁰⁸ BARRÈS 1906, p. 74.

⁵⁰⁹ BENJAMIN 1991, p. 506.

beau, mais le miracle français, je veux dire notre expansion au treizième siècle, ce n'est pas mal non plus ⁵¹⁰.

À tous égards, pour Barrès, Sparte entre en contraste avec Athènes. L'élément clé en est le paysage, où Mistra joue un rôle primordial. C'est la Mistra de Buchon, qui permet l'appropriation totale du paysage de Sparte. Médiéval, franc, ruiné – mais « vivant » car les archéologues ne sont pas encore intervenus –, Mistra offre à Barrès précisément ce qui manque à l'Acropole « morte ». Son Mistra est un mélange du Moyen Âge franc, de lumière grecque, et d'orientalisme sensuel. Il y voit « le sérail des petites-filles d'Hélène, où de rudes Champenois, mes frères, perdirent leurs forces et reçurent un peu de l'antique culture », et « le château suscité par la magie auprès du palais de Ménélas, pour abriter les amours d'Hélène et de Faust » ⁵¹¹. En montant au sommet, au château franc, Barrès conquiert le paysage de Sparte, comme héritier de cet impérialisme français médiéval, que Buchon avait mis en évidence. Il contemple la vue panoramique, appréciant, de « tous ses sens », la patrie d'Hélène :

Depuis mes créneaux champenois, par-dessus des églises byzantines, je vois le voluptueux jardin qui recouvre les ruines de Sparte [...].

De là-haut, toute pensée prend une ampleur, une aisance, une jeunesse, comme si l'on buvait du bonheur et de l'immortalité. Je ne connais que les pentes du Vésuve qui m'aient donné cette ivresse. Encore le Vésuve [...] a-t-il moins excité mon âme que ne fait ce beau volcan d'histoire et de poésie. Ici, l'Islam, les Croisades, Byzance et puis ma Sparte de collège, puissante et morne, se mêlent, se vaporisent sous l'action du sol, de la mer et du ciel. La plaine est sous mon ivresse comme la lyre d'un poète ⁵¹².

Si Athènes était la patrie prétendue universelle des « intellectuels », de la pensée rationnelle et abstraite, Sparte se révèle son contraire : la terre de l'énergie, des forces naturelles, là où les instincts du visiteur moderne peuvent entrer en contact direct avec l'âme du paysage, avec l'histoire. Et où, en particulier un nationaliste français, peut retrouver son histoire, et conquérir en même temps la Grèce classique et mythique.

LE CHÂTEAU DE FAUST

Une question évidente demeure : pourquoi ce concept de la « Grèce française » s'est-il incarné principalement à travers Mistra, même si tout le monde savait que la domination franque ne dura ici que quelques années, alors qu'à d'autres endroits de la Morée elle dure plusieurs siècles ?

Une première raison est sans doute qu'il s'agissait de l'ensemble monumental médiéval le plus impressionnant de Morée, de surcroît magnifié par son paysage, sa situation au pied du Taygète.

Une deuxième raison découle de l'association directe de Mistra avec la topographie

⁵¹⁰ BARRÈS 1906, p. 70-71.

⁵¹¹ BARRÈS 1906, p. 245.

⁵¹² BARRÈS 1906, p. 248.

antique, avec le site de Sparte – le plus célèbre à côté d’Athènes –, qui illustrait au mieux le lien romantique si recherché des ancêtres Francs avec la Grèce mythique et classique.

Il y avait aussi une troisième raison, plus spécifique, littéraire, bien sûr directement liée aux deux précédentes et aussi au renversement de son image historique par Buchon : l’identification de Mistra au « château de Faust ».

Goethe, dans *Hélène, fantasmagorie classique et romantique*, a raconté la rencontre de Faust, symbole du monde romantique nordique, et d’Hélène, idéal de la beauté classique. Hélène, quittant la Sparte homérique, est transportée, effectuant un long voyage dans le temps – mais pas dans l’espace, jusqu’au château médiéval de Faust. Goethe précise son emplacement :

Tant d’années demeura abandonné le vallon montueux qui s’étend au nord de Sparte ! Le Taygète est par derrière, où, comme un joyeux ruisseau, l’Eurotas roule [...]. Là-bas, derrière le vallon montagneux, une race audacieuse s’est établie, sortie de la nuit cimmérienne ; elle a construit une tour inaccessible, d’où elle maltraite, selon ses désirs, et le sol et ceux qui l’habitent ⁵¹³.

Hélène a été publiée pour la première fois en 1827, et incluse dans la deuxième partie du *Faust*, en 1832. Goethe y a travaillé de 1825 à 1827. Grâce aux catalogues de prêt de la bibliothèque de Weimar, nous savons que Goethe a emprunté des ouvrages sur la Grèce, parmi lesquels des livres de Guillet et de Chateaubriand. Cependant, comme Goethe n’a pas explicitement nommé Mistra, il a fallu longtemps pour que le site soit reconnu comme le « château de Faust ». Barrès sera le premier voyageur à faire le rapprochement sur place et à répandre une idée figurant déjà dans deux livres qu’il avait lus.

En 1872, Alfred Mézières, qui – comme nous l’avons vu – avait visité Mistra en mai 1850, alors qu’il était jeune boursier de l’École française d’Athènes, publia une étude sur Goethe dans laquelle il identifiait – rétrospectivement – le château de Faust à Mistra.

Il ne reste qu’un moyen de sauver quelque chose du naufrage de l’antiquité. Que la reine de Sparte consente à une alliance avec l’esprit moderne [...]. Sur un mamelon détaché du Taygète, au nord de Sparte, une race étrangère vient de s’établir et d’élever un château gothique ; qu’Hélène ait le courage de visiter le chef des étrangers ; son salut, le salut des lettres et des arts est à ce prix. Même en décrivant des lieux qu’il n’a point visités et qu’il ne connaît que par les récits des voyageurs ou par l’étude de la géographie, Goethe recherche la rigoureuse précision des détails. Il a soin de distinguer ici la forteresse des Francs de la cité antique et de placer Mistra sur les hauteurs, Lacédémone dans la plaine.

Hélène, conduite par Phorcys, voit se dresser devant elle un bâtiment gothique, avec des créneaux, des tourelles, des ogives, des arceaux, des balcons délicatement sculptés et tous les riches ornements de l’art du moyen âge. Là, derrière de hautes murailles et des fossés profonds, vit une race généreuse, chevaleresque, habituée aux sentiments nobles et qui professe surtout le respect des femmes. De jeunes chevaliers blonds, aux cheveux bouclés, aux joues colorées, se rangent autour de la reine en lui adressant leurs hommages. Faust, leur chef, se prosterne à ses pieds et ne lui demande d’autre faveur que le droit de la servir [...]. Afin de mieux leur assurer encore le patrimoine de l’art antique, Faust partage entre ses compagnons les terres du

⁵¹³ GOETHE 1877, p. 228-229 (GOETHE 1828, p. 246-247).

Péloponèse.

L'histoire ne justifie-t-elle pas cette prétention ? la Grèce n'a-elle pas été conquise, au temps des croisades, par les chevaliers européens et ne les a-t-elle pas conquis à son tour par le charme souverain des lettres et des arts ? les barbares d'autrefois ne sont-ils pas aujourd'hui les héritiers naturels de la civilisation hellénique ⁵¹⁴ ?

Barrès a dû lire le livre, puisqu'il connaissait personnellement Mézières, qui était son compatriote, député à l'époque où il siégeait au Parlement, et où il était membre de l'Académie ⁵¹⁵.

Le second livre est *L'Achaïe féodale* de Diane de Guldenchrone (1886), que Barrès a certainement lu, puisqu'il le mentionne dans le *Voyage à Sparte* comme « le beau livre » de « la fille de Gobineau » ⁵¹⁶. Guldenchrone déclare que son travail complète celui de Buchon qui « n'a pas eu le temps d'achever l'ouvrage où il résumait ses recherches » ; elle commence l'introduction à son *Achaïe féodale* par une longue citation d'*Hélène* ⁵¹⁷. Elle conclut :

Le génie de Goethe, frappé de l'image poétique que cette apparition de la féodalité occidentale au milieu des souvenirs du monde ancien évoque en notre esprit, en a fait une description merveilleuse, qui forme le plus beau passage de son chef d'œuvre, les scènes de la rencontre de Faust et d'Hélène dans le château féodal imaginaire placé par le poète sur le Taygète, là même où Guillaume de Villehardouin éleva réellement les gigantesques tours de Misthra. Là, toutes les grandeurs du moyen âge viennent s'unir aux gloires de l'antiquité.

[...] Hélène, symbole de la beauté de l'art antique, est conduite vers Faust, personnification de l'esprit du moyen âge ; Faust, comme le firent en vérité Villehardouin et ses successeurs, partage le Péloponèse à ses guerriers venus du Nord. Les deux civilisations sont en présence, et cette courte période, pendant laquelle le génie féodal vint s'allier aux souvenirs les plus grandioses de l'antiquité sur la terre même des dieux, est à coup sûr un des plus gracieux épisodes de l'histoire. Bien loin de dater de cette époque l'asservissement de la Grèce, nous y voyons briller le dernier rayon de sa gloire, avant son ère d'obscurité et d'esclavage, jusqu'à sa renaissance contemporaine ⁵¹⁸.

Ces citations de Guldenchrone et de Mézières aident à comprendre pourquoi cette identification symbolique a été d'abord faite par les Français. Le mythe de Faust et d'Hélène permettait de célébrer et d'esthétiser l'histoire de la conquête franque du Péloponnèse sous la forme poétique d'une « rencontre » érotique de la civilisation médiévale occidentale avec la civilisation grecque antique.

Mais cette identification est aussi due à la tradition de la « Grèce française » de Buchon, dans laquelle se retrouvent Mézières et Guldenchrone. À son tour, l'identification de la Mistra au château de Faust a permis de remettre Buchon au premier plan. En identifiant Faust aux croisés Francs et à Villehardouin, Mézières et Guldenchrone laissent entendre que Goethe avait lu la *Chronique de la Morée*. Cette position sera explicitement et ardemment soutenue par John Schmitt, en 1904, dans sa propre édition de la *Chronique* : Schmitt consacre un chapitre entier,

⁵¹⁴ MEZIERES 1872, p. 395-396.

⁵¹⁵ Les fonds Barrès de la Bibliothèque nationale de France contiennent 14 lettres de Mézières, datant de 1884 à 1914.

⁵¹⁶ BARRÈS 1906, p. 262-263.

⁵¹⁷ GULDENCRONE 1886, p. 2.

⁵¹⁸ GULDENCRONE 1886, p. 4-5.

intitulé « Influence de la Chronique sur le Faust de Goethe », où il affirme que la rédaction finale d'*Hélène*, en 1825, a été influencée, de manière décisive, par la lecture de la première édition de la *Chronique* publiée par Buchon la même année ⁵¹⁹.

Le *Voyage à Sparte* matérialise la « confirmation » littéraire de l'idée. Les amours d'Hélène et de Faust aident Barrès à intégrer Mistra dans le paysage intemporel de Sparte.

En gravissant les pentes du Castro, je reconnais les décors du second Faust [...]. C'est ici, nulle part ailleurs, que Faust put posséder Hélène. C'est à travers ces ruelle tortueuses que la Tyndaride, fuyant le palais peu sûr de l'antique Sparte, a trouvé son refuge chez le guerrier gothique ⁵²⁰.

Le *Voyage à Sparte*, ainsi que la publication de la *Chronique* par John Schmitt en 1904, allait, en outre, propager auprès des voyageurs et littéraires allemands l'identification de Mistra au « château de Faust ». « Mistrá, die Faustburg Goethes » devient la principale stratégie d'appropriation du paysage de Sparte par les Allemands au cours du XX^e siècle. Elle servira de titre à des livres, à des chapitres de livres ⁵²¹, à des légendes de photographies semblables à celles des publications françaises examinées plus haut et dont la légende est invariablement « Le palais des Villehardouin » (**fig. 13**) ⁵²².

Fig. 13. *Mistrá, die Faustburg Goethes*, in REISINGER 1923, fig. 49. Collection privée.



49. LAKONIEN. MISTRÁ, DIE FAUSTBURG GOETHES. Von N her; ansteigende Straße, Häuserruinen und Pantanassakloster.

⁵¹⁹ SCHMITT 1904, p. lviii-lxvi.

⁵²⁰ BARRÈS 1906, p. 245-246.

⁵²¹ Voir par exemple : « Mistrá, die Faustburg Goethes: ihre Geschichte und ihre Ruinen », in WEBER 1912, p. 237.

⁵²² REISINGER 1923, fig. 49.

« UN HISTORIEN NATIONALISTE » : L'APPROPRIATION DE BUCHON PAR L'EXTRÊME DROITE

L'appropriation du paysage de Sparte, qui culmine avec les exaltations de Barrès sur le château de Mistra, s'accompagne d'une appropriation nationaliste de Buchon. Le chapitre XXI – *Les Burgs Dorés* – du *Voyage de Sparte* commence par la citation de *La Grèce continentale et la Morée* de Buchon qui, comme nous l'avons dit, devient devise des nationalistes – Quelle partie de l'univers n'avons-nous pas successivement possédée et perdue [...] ⁵²³ –, et se poursuit avec la reconnaissance de Buchon comme principal guide :

Il fut certainement mon meilleur compagnon de Grèce. Ce Buchon ! qu'il a bien travaillé. Après avoir publié les textes qui racontent comment nos croisés de France vinrent fonder leurs baronnies dans les vallons où avaient régné les rois d'Homère, il est allé, sur les lieux mêmes, interroger les traditions et les pierres des châteaux francs oubliés dans les montagnes. Ses mouvements d'amour devant les paysages historiques lui assurent notre piété ⁵²⁴.

Barrès sait que Buchon était oublié, et il se donne pour tâche de le ramener dans l'actualité en suivant ses pas. Il veut le « sauver » « de la plus noire obscurité », mais non pas en tant qu'historien quelconque et neutre, mais en l'intégrant dans son propre programme idéologique. À cette fin, il introduit le nom d'un de ses compagnons *nationalistes* et neveu de Buchon, le leader antisémite Édouard Drumont.

Édouard Drumont, fils de la sœur de Buchon et, en quelque manière, son héritier spirituel, s'indigne justement que cet historien voyageur, qu'anime un haut sentiment de la France, soit recouvert de la plus noire obscurité [...]. Buchon doit être sauvé [...]. Nos lettrés protègent mal certains cas de leur ressort. Ah ! quel succès nous ferions au *Voyage en Morée*, s'il nous arrivait d'Allemagne ! Si j'étais un jeune étudiant, je présenterais à la Sorbonne une thèse sur la vie et l'œuvre de Buchon ; si j'étais un maître, je reprendrais sa tâche ⁵²⁵.

Édouard Drumont avait tenté à plusieurs reprises de renforcer la mémoire de son oncle, et à chaque fois, mettait l'accent sur son rôle dans la promotion de la « Grèce française ». La première occurrence date d'octobre 1894, dans son journal *Libre Parole* – lancé deux ans plus tôt – avec un article de première page intitulé « Le Duché d'Athènes » ⁵²⁶.

Ce fut, en effet, mon oncle, [...] qui, le premier, en publiant les *Chroniques de Morée*, rappela à la France oublieuse que nos ancêtres avaient jadis conquis la Grèce. Buchon, dont les érudits seuls savent le nom aujourd'hui, eut sa part dans le grand mouvement intellectuel de 1830 [...]. Ses recherches sur la domination française en Grèce constituent peut-être la partie la plus originale et la plus caractéristique de l'œuvre d'Alexandre Buchon [...]. Ces guerriers aux armures sonores qui chevauchent le long de ces chemins de l'Hellade, qui ont vu passer Hercule, Thésée et tous les tueurs de monstres, ont l'air de revenants de l'âge héroïque ; [...] la vision se dégage très

⁵²³ BARRÈS 1906, p. 251, et BUCHON 1843a, p. 7.

⁵²⁴ BARRÈS 1906, p. 253-254.

⁵²⁵ BARRÈS 1906, p. 254-255.

⁵²⁶ DRUMONT 1894.

grandiose de cette France de la chevalerie, prenant possession de cette terre qui fut la terre des héros.

Pour Drumont, l'oubli de l'œuvre de Buchon, au même titre que celui de la conquête de la Grèce mythique, était un symptôme de la décadence générale de la nation.

Il n'est pas possible à l'observateur social de n'être pas frappé de la puissance d'expansion, de la force d'action extérieure qu'avait cette France d'autrefois. C'est le contraire absolument de ce que nous voyons se produire aujourd'hui. La France, comme un astre qui s'éteint, entre peu à peu dans la période glaciaire et perd sa puissance de rayonnement. Nous portions jadis tout au dehors, notre langue, nos idées, nos vins ; aujourd'hui, nous recevons tout de l'Allemagne : ses Juifs, sa bière et sa philosophie [...]. Une nation quelconque qui aurait cette belle page dans ses annales s'en montrerait fière, elle honorerait l'historien qui la lui a, le premier, révélée.

Le mois suivant, son ami Charles Maurras soutenait ses efforts, en écrivant dans *La Cocarde*, journal dirigé par Maurice Barrès :

Vous êtes-vous dit quelquefois qu'Édouard Drumont, comme il aime à le rappeler lui-même, se trouve être le petit-neveu de Buchon ? Le fait n'a guère de signification si vous ne songez qu'au Drumont des campagnes contre Israël. Mais Drumont est bien autre chose. C'est un nationaliste ; il a refait le sentiment de race dans la France actuelle. Que le petit-neveu d'un de ces savants admirables qui ont restitué les publications relatives à la vieille vie nationale, ait eu ce rôle de venir crier à nos Français depuis dix ans : « Vous avez une âme nationale, et vous l'oubliez », cela, me paraît d'une suggestion assez féconde [...]. L'Histoire nationale réorganisée par Buchon et tous ses innombrables collègues a suscité le nationaliste Drumont ⁵²⁷.

En 1895, Paul Bourget écrivait à l'occasion de souvenirs français trouvés lors d'un voyage en Amérique :

Qu'il reste vrai, ce mot mélancolique du savant et malheureux Buchon, qui disait, découvrant par-dessous la Morée Vénitienne toute une Morée Française : « Quel pays au monde n'avons-nous pas conquis et perdu ? » ⁵²⁸.

En avril de la même année, Bourget écrivait dans *Le Figaro*, en évoquant son propre voyage dans le Péloponnèse, en 1893 :

L'on se rappelle [...] avec tristesse qu'il fut une époque où nous disputions aux Anglais l'empire des Indes, où nous nous installions au Canada [...]. Plus loin, dans le moyen âge, quelques années ne nous suffisaient-elles pas pour fonder cette étonnante Princée d'Achaïe dont Buchon a retrouvé les archives ? Encore aujourd'hui, quand on court le Péloponnèse, les seules ruines qui apparaissent à côté de celles de l'antiquité mycénienne sont des ruines françaises ⁵²⁹.

Au cours des quinze années suivantes, Drumont allait répéter, et pratiquement dans les mêmes termes, l'éloge fait à Alexandre Buchon, tentant de le sortir de l'oubli et, en même

⁵²⁷ MAURRAS 1894.

⁵²⁸ BOURGET 1895a, p. 279.

⁵²⁹ BOURGET 1895b.

temps, de s'approprier son héritage intellectuel comme précurseur de sa propre œuvre. En 1890, il lui consacre plusieurs pages dans son essai *La dernière bataille*⁵³⁰.

Cette reconnaissance tant attendue de Buchon intervient enfin en 1906 avec le *Voyage de Sparte*. Drumont a dû en être très satisfait, d'autant plus que Barrès fait une brève allusion en le déclarant « héritier spirituel » de son oncle. En 1908, dans le cadre d'une polémique avec Paul Lafargue, Drumont considère ses propres racines familiales déterminantes, ce qui lui permet de se justifier quant à son œuvre. Et il s'appuie fortement sur le *Voyage de Sparte*, mais aussi, sur le plan théorique, sur la doctrine du nationalisme « déterministe » de Barrès⁵³¹.

La question d'origine est seule intéressante, car il s'agit de mon œuvre. Mon œuvre, c'est moi, et mon œuvre c'est ma race, ma race c'est mon origine [...]. La *France Juive* est la confirmation de toutes les pages admirables qu'ont écrites Barrès [...] sur la survivance des Ancêtres en nous, sur les Morts qui parlent en nous [...]. Quand une famille d'autrefois avait vécu pendant des siècles dans l'ordre, le devoir et la vertu, elle produisait un être supérieur aux autres, qui était comme l'épanouissement de l'arbre familial. Les Buchon ont produit Alexandre Buchon : un grand historien national, qui a fouillé toutes les archives d'Europe et évoqué dans le domaine de l'érudition, avec toute sa beauté épique, le *geste* français au moyen âge. C'est lui qui a reconstitué les chevauchées presque fabuleuses de ces petits châtelains d'Ile de France qui devinrent duc d'Athènes ou marquis de Sparte et rattachèrent le cycle héroïque français au cycle homérique. Sur Buchon, je vous recommande un chapitre exquis de Barrès, dans le *Voyage à Sparte*. Les Drumont-Buchon ont produit l'auteur de la *France Juive*⁵³².

Dans le *Voyage de Sparte*, Barrès invite les jeunes à étudier Buchon et à continuer son œuvre. L'appel de Barrès sera entendu par le jeune historien Jean Longnon. Fils de l'historien Auguste Longnon, il était entré à l'École des chartes en 1905, d'où il sort avec une thèse sur la *Chronique de Morée*, que la *Société de l'histoire de France* publie en avril 1911, et dans laquelle Longnon ne manque pas d'inclure une référence au *Voyage de Sparte*⁵³³. Ce n'est pas sans raison. En 1923, dans l'article qu'il écrira sur Maurice Barrès à l'occasion de sa mort, il souligne l'importance de ce livre pour lui en tant qu'historien :

Un jeune élève de l'École des Chartes qui se propose d'étudier l'histoire des barons français en Grèce au XIII^e siècle, imagine-t-on sa joie à voir paraître le *Voyage de Sparte* ? S'il produit jamais son histoire de la Morée franque, c'est à telle page de ce livre, qui, depuis dix-sept ans, résonne dans sa mémoire, qu'il devra de n'avoir pas désespéré⁵³⁴.

En même temps, Longnon souligne l'importance de Buchon pour lui et Barrès. « Celui qui l'avait guidé dans son voyage de Grèce, nous avait réunis, voici seize ans passés », c'est-à-dire en 1907.

Je ne puis oublier comme il avait bien voulu s'intéresser à mes recherches sur lui. Cher grand Barrès ! Quel rappel pour moi que ces mots que vous avez mis, il y a quelques mois, l'exemplaire

⁵³⁰ DRUMONT 1890, p. 232-244.

⁵³¹ Voir MATALAS 2021, p. 17-25.

⁵³² DRUMONT 1908.

⁵³³ LONGNON 1911c, p. xlvii-xlviii ; sur Longnon, voir RICHARD 1981.

⁵³⁴ LONGNON 1923, p. 711.

que vous m'adressiez de la nouvelle édition du *Voyage de Sparte* : « Souvenir d'une vieille amitié que nous a faite Buchon »⁵³⁵.

La réponse du jeune Longnon à l'appel de Barrès est clairement déterminée par l'idéologie politique de Charles Maurras, ami de Barrès et autre grand leader du *nationalisme* français. Longnon appartenait « à la première génération des disciples formés par Maurras, la première à le considérer comme un “ Maître ” » – jusqu'à leur rupture en février 1914 – à ceux qui, en 1908, lancent la *Revue critique des idées et des livres* comme organe du *maurassisme*⁵³⁶. C'est dans cette revue que Longnon publie en 1909, sous le pseudonyme de Jean Herluison, une étude sur « l'expansion française au Moyen Âge ». Il commence par la citation bien connue, pour se placer dans le sillage de Buchon et Barrès :

« Quelle partie de l'univers n'avons-nous pas successivement possédée et perdue [...] ». Cette phrase de Buchon, placée par Maurice Barrès en épigraphe d'un des chapitres du *Voyage de Sparte*, peut s'appliquer exactement au magnifique mouvement d'expansion de notre race au moyen âge.⁵³⁷

[L]'établissement de nos aïeux sur le sol sacré de la Grèce, établissement sur lequel Maurice Barrès aie premier attiré l'attention du public lettré dans le *Voyage de Sparte* et qu'il a appelé d'un mot magnifique : le miracle français⁵³⁸.

Le 19 janvier 1911, Longnon, à l'occasion d'une réunion des Étudiants d'Action française « sous la présidence de Charles Maurras [...] fit une très belle conférence sur Maurice Barrès et le problème de l'Ordre ».

Nous reconnaissons en Barrès un maître, dit Jean Herluison, parce qu'à une époque d'anarchie intellectuelle et politique, il a représenté la réaction des plus nobles instincts français [...]. Pour reprendre le mot célèbre d'Henri Vaugois, « Barrès nous a éveillés, et Maurras nous a guidés »⁵³⁹.

Longnon présente Barrès comme un maître pour sa génération, et tente de concilier les différences avec l'autre maître, Maurras, notamment sur la question de la monarchie :

Toute l'œuvre de Barrès, dit le conférencier en terminant, réclame une solution monarchique, solution dont la nécessité lui échappe encore ; toutefois, le souci de l'Ordre, qui anime toute son œuvre, fait que nous devons le saluer comme un de nos maîtres⁵⁴⁰.

En février, il publie un article sur Barrès, avec le même titre et sous le même pseudonyme, et, peu après, un ouvrage plus long sous le même titre paraît à la maison d'édition de l'Action française⁵⁴¹.

⁵³⁵ LONGNON 1923, p. 710.

⁵³⁶ JULY 2010.

⁵³⁷ LONGNON 1909 I, p. 473.

⁵³⁸ LONGNON 1909 III, p. 166.

⁵³⁹ ACTION FRANÇAISE 1911.

⁵⁴⁰ ACTION FRANÇAISE 1911.

⁵⁴¹ LONGNON 1911a, p. 257-273 ; LONGNON 1911b.

En juin 1911, alors que Longnon a préparé la publication du manuscrit de Buchon, Maurice Barrès en fait la promotion dans un article intitulé « Un Historien de nos Gloires oubliées », qui sert de préface à l'ouvrage⁵⁴². Le même texte est incorporé, avec des adjonctions, à la deuxième édition du *Voyage de Sparte*, en 1922⁵⁴³. Barrès commence l'article en évoquant une lettre qu'il avait envoyée de Sparte en 1906 « à Édouard Drumont pour lui parler de son oncle Buchon ». Dans cette lettre, il remercie Drumont d'avoir Buchon pour oncle !

Mon cher Drumont, je fais un voyage admirable où je vous ai des obligations importantes. Je voyage avec un de vos parents. J'ai dans ma poche le livre de Buchon sur *la Grèce continentale et la Morée*. Je l'ai retenu entre mille ouvrages [...]. Ici Buchon est allé tout droit à ce qui m'intéresse moi-même le plus naturellement ; il s'est ému de voir que des chevaliers français, des gens de chez nous, des gens comme nous, avaient pris la succession des héros d'Homère et de Plutarque [...]. Voilà une science qui va tout droit au cœur d'un Français et s'y transforme aussitôt en sentiments. Bref, mon cher Drumont, veuillez recevoir mon remerciement. Je n'avais pas pensé en venant ici que j'y trouverais une raison de plus de vous aimer⁵⁴⁴.

Barrès cite aussi la réponse de Drumont⁵⁴⁵. De cette façon, Barrès reconnaît Drumont comme le représentant légitime de Buchon, il les associe, toujours dans le but de s'approprier Buchon pour construire son propre *nationalisme*. L'article/préface est surtout un nouvel éloge de Buchon ainsi que de Longnon, qui a su répondre à son appel : « Honneur au jeune Jean Longnon ! »⁵⁴⁶.

Le lendemain de la parution de l'article de Barrès, dans l'*Action française*, Charles Maurras en reproduit une grande partie en commençant par l'« Honneur au jeune Jean Longnon ! »⁵⁴⁷. Drumont, de son côté, publie deux articles sur le sujet dans *Libre Parole* dans les semaines suivantes⁵⁴⁸. Il se sent désormais justifié. Dans l'article au titre évocateur « Familles de Patriotes et de Savants », il admet que ses propres efforts pour faire connaître son oncle avaient échoué, peut-être parce qu'ils n'étaient pas aussi audacieux que ses diatribes contre les Juifs. C'était grâce au *Voyage de Sparte* que Buchon est sorti de l'oubli :

A propos du moindre de leurs coreligionnaires venu de Francfort ou de Galicie, les Juifs entrent en pâmoison, font ronfler la grosse caisse [...]. Les Aryens, au contraire, éprouvent une sorte de timidité pudique à parler d'un des leurs ou d'eux-mêmes. J'ai publié déjà trois ou quatre articles sur Buchon et il me semble entendre les gens dire : « Ah ça, est-ce qu'il reviendra toujours sur le même sujet ? [...] C'est à mon ami Maurice Barrès que Buchon, assez malchanceux de son vivant, doit de voir la gloire humaine luire sur son tombeau.

⁵⁴² BARRÈS 1911 ; BUCHON 1911, p. v-x.

⁵⁴³ BARRÈS 1922, p. 275-281.

⁵⁴⁴ BARRÈS 1911 ; BARRÈS 1922, p. 275.

⁵⁴⁵ BARRÈS 1911 ; BARRÈS 1922, p. 276.

⁵⁴⁶ BARRÈS 1911 ; BARRÈS 1922, p. 279.

⁵⁴⁷ MAURRAS 1911.

⁵⁴⁸ DRUMONT 1911a ; DRUMONT 1911b.

Pour Drumont, ce retour à Buchon est inspiré non seulement par une curiosité scientifique « mais par l'émotion pieuse qu'éprouvent nos malheureux contemporains, noyés au milieu des métèques et des Juifs, en découvrant cette chose merveilleuse que fut la France »⁵⁴⁹.

L'appropriation nationaliste de Buchon se complète, pourrait-on dire, avec un texte publié en octobre 1911 dans la *Revue critique des idées et des livres*⁵⁵⁰. L'important, c'est le titre lui-même : « Un historien nationaliste : Alexandre Buchon ». Mais aussi le fait qu'il porte la signature du plus jeune et audacieux des membres de la revue maurassienne, Henri Lagrange, alors âgé de 18 ans. Camelot du roi dès sa quinzième année⁵⁵¹, Lagrange était devenu célèbre en juin 1911, lorsqu'il avait insulté le président Armand Fallières, en criant à son passage « Vive la France ! À bas Fallières ! À bas la République ! Vive le Roi ! », acte pour lequel il fut condamné à six mois de prison⁵⁵². Pour Lagrange, Buchon, de même que Longnon, en mettant la science « au service de la Patrie », représente le contraire de l'histoire universitaire officielle, des « maîtres de la Sorbonne » qui « font de la science la complice du plus hideux cosmopolitisme »⁵⁵³.

LA GRANDE GUERRE

Dans les années qui suivent, la thématique de la « Grèce française » médiévale, et avec elle Buchon comme son initiateur, acquièrent une nouvelle actualité, en raison des guerres, tout d'abord les guerres balkaniques, mais encore plus avec la Grande Guerre. En mars 1913, Gustave Schlumberger, le bien connu byzantiniste, nationaliste et ancien antidreyfusard, s'inspire des « événements extraordinaires dont la péninsule des Balkans est aujourd'hui le théâtre », pour publier, dans *Le Gaulois*, un article pour rappeler « cette glorieuse et romanesque histoire de la Grèce française du moyen âge, si bien racontée par notre grand érudit Buchon »⁵⁵⁴.

En octobre 1915, Drumont publie dans *Libre Parole* un éditorial intitulé « Les Français en Grèce »⁵⁵⁵. Le titre est à double sens : l'article fait d'abord référence à l'actualité, au conflit entre Venizélos et Constantin et au débarquement de l'armée française à Salonique :

En obligeant, pour la seconde fois, M. Venizélos à abandonner le pouvoir, le roi Constantin récidive un fort vilain geste [...]. Les manifestations enthousiastes qui ont accompagné le débarquement de nos soldats à Salonique, témoignent en tout cas de la sympathie encore très vive de la population grecque à notre égard.

⁵⁴⁹ DRUMONT 1911b.

⁵⁵⁰ LAGRANGE 1911.

⁵⁵¹ BARRÈS 1917, p. 166.

⁵⁵² GILBERT 1911, p. 159 ; Barrès allait l'héroïser après sa mort à la guerre, en 1915 : BARRÈS 1917, p. 166.

⁵⁵³ LAGRANGE 1911, p. 41.

⁵⁵⁴ SCHLUMBERGER 1913.

⁵⁵⁵ DRUMONT 1915.

Mais ensuite, Drumont trouve l'occasion de revenir à l'histoire, et à son sujet favori, à savoir la « Grèce française », Buchon et Barrés :

La Grèce n'a pas été seulement l'inspiratrice de toute beauté, l'initiatrice de tous les arts et de toutes les philosophies ; elle a été longtemps terre française. J'ai rappelé, jadis, qu'un des miens, Alexandre Buchon, avait publié le premier la *Chronique de Morée* [...]. A cette époque, je ne sais qui me reprocha d'évoquer des souvenirs trop personnels. J'en fus dédommagé en trouvant dans *Sparte*, de Barrés, l'hommage très juste rendu à Buchon.

Rien n'est émouvant comme cette rencontre à certains points, qui furent des centres et des foyers de la vie française, d'hommes qui ont la même nature d'esprit, le même culte pour nos traditions et qui, sans avoir parlé de ce sujet entre eux, se retrouvent sans s'être donné rendez-vous.

Drumont révèle même que Barrés lui avait offert un volume qu'il n'avait pas, « l'Album de la *Conquête française en Morée*, qui contient des vues de vieux châteaux [...] qui est très rare, mais j'ai trouvé là des croquis de mon oncle Buchon »⁵⁵⁶. Il termine l'article en s'excusant « d'avoir rappelé ces souvenirs personnels », concernant son oncle et son ami :

mais en les rappelant, j'ai montré, je crois, qu'en pénétrant sur le territoire grec, nos soldats entraient un peu chez eux et que la protestation du roi Constantin ne devait être et ne doit demeurer que ce qu'elle a été : toute platonique...

D'autres articles similaires ont été publiés, comme celui intitulé « La Grèce Française » dans la revue *Le Mois littéraire et pittoresque*, en décembre 1916⁵⁵⁷. Comme il était attendu, le plus expert, Jean Longnon, trouve aussi l'occasion, de publier en février 1917 un assez long article intitulé « Les Français en Grèce au treizième siècle » ; un article historique, qui commence en remplaçant Buchon et sa fameuse citation dans l'actualité :

Tandis que nos troupes se battaient vaillamment aux Dardanelles et en Macédoine, et que nos marins débarquaient au Pirée, qui s'est souvenu que tous ces pays grecs, des îles Ioniennes au Bosphore, furent possédés autrefois par nos compatriotes ? Il est toujours vrai le mot de l'historien Buchon qui, retrouvant en Grèce la trace de la domination française au treizième siècle, s'écriait « Quelle partie de l'univers n'avons-nous pas successivement possédée et perdue [...] ». La Méditerranée au moyen-âge fut une mer française, qui s'en souvient ? [...]

Ce magnifique passé forme avec nos plus jeunes gloires l'indivisible héritage français, dont nous ne pouvons, comme disait encore Buchon, laisser oublier une seule part, sans porter atteinte à ce dépôt sacré qui appartient à l'avenir comme à nous⁵⁵⁸.

« La belle aventure » de la prise de Constantinople par les croisés fut surtout « l'aboutissement naturel d'un long antagonisme, d'une sourde lutte entre Grecs et Latins ». Le ton de cet article, début 1917, reflète clairement en de nombreux passages les événements des mois précédents en Grèce, en particulier la mort des marins français à Athènes lors des événements connus comme Νοεμβριανά ou les « vêpres grecques ».

⁵⁵⁶ BUCHON 1845.

⁵⁵⁷ ROCHEVILLE 1916.

⁵⁵⁸ LONGNON 1917, p. 508.

Les chroniques sont pleines de ces reproches à l'adresse des Grecs : « Les Grecs qui toujours ont été malicieux et fausses gens, spécialement aux Français... Les Grecs qui adès sont subtils et enseigneux », écrit un chroniqueur anonyme [*Chronique de Morée*]. Si demain nous devons occuper Athènes et la Grèce, nous étonnerons-nous que nos ancêtres aient pris Constantinople ⁵⁵⁹ ?

Toujours dans le sillage de Buchon et Barrès, Longnon lie la conquête franque à la mythologie des lieux, voire à Faust, même si nous sommes en pleine guerre contre les Allemands :

C'est une histoire bien faite pour enchanter l'imagination ; et il ne faut point s'étonner que Goethe en ait fait un épisode du second Faust. Rappelez-vous ce que dit Phorkyas à Hélène :

Durant de longues années, il resta délaissé, le vallon montagneux qui s'élève au nord de Sparte, adossé au Taygète [...].

Et bientôt paraît le chef lui-même, sous les traits de Faust, qui exalte la conquête et les conquérants [...].

À Mistra, au-dessus de Sparte, s'élève encore le château que Guillaume de Villehardouin avait fait construire et où il emmena sa femme, une jeune princesse grecque, Anne Comnène, qui était, dit un chroniqueur grec, « belle et gracieuse de la tête et de tout le corps, comme une seconde Hélène de Ménélas » ; belle comme Hélène, mais plus sage. Ne semble-t-il pas que ce soit là la scène même de *Faust* ? [...]

C'est dans ces merveilleux sites qu'il convient d'évoquer les chevaliers français, transplantés dans un pays montagneux et aride, mais enveloppé, transfiguré par la féerie de ce soleil qui dore encore les ruines de leurs forteresses : comme a dit Barrès, à parcourir ces châteaux, « on s'imagine distinguer une délicatesse française, mûrie, forcée de quelques siècles par le soleil ou les effluves de cette terre civilisatrice » ⁵⁶⁰.

Épilogue

On a ici examiné, en premier lieu, le rôle que Buchon a joué dans le processus de « découverte » et de monumentalisation de Mistra au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e. Une telle étude révèle, je crois, non seulement la contribution décisive de Buchon, mais aussi pourquoi Mistra est devenu un monument important de la « mémoire française » en Grèce.

Cette « découverte » de Mistra ne s'est pas effectuée seulement à travers des textes, mais surtout à travers des voyages et la construction d'un paysage à la fois matériel et chargé d'histoire et d'idéologie ; un paysage qui peut ainsi fonctionner comme un témoignage tangible et irréfutable du passé, et comme un mécanisme d'appropriation de l'espace et de l'histoire.

Les nationalistes grecs reprendront cette découverte française, et ses méthodes, en l'adaptant tout simplement à leur propre récit national, et, avant tout, en substituant Constantin Paléologue à Villehardouin. Les Grecs ont également eu la possibilité d'intervenir

⁵⁵⁹ LONGNON 1917, p. 509.

⁵⁶⁰ LONGNON 1917, p. 513-515.

drastiquement dans le paysage monumental, depuis le début du XX^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, pour le rendre plus clairement « byzantin », à savoir plus « grec ».

Le *Voyage de Sparte* fut aussi le point crucial d'une entreprise consciente de « redécouverte » de Buchon, et de son appropriation de la part du courant nationaliste représenté par Barrès, Maurras, Drumont et Jean Longnon. La lettre que Barrès envoie en mai 1900 depuis Sparte à Édouard Drumont, qui se trouvait être le neveu de Buchon, est significative de cette entreprise de promotion de Buchon comme « historien nationaliste », et aussi de la corrélation étroite entre cette entreprise et le processus de découverte de Mistra, initié par Buchon en 1841 et qui culmine au début du XX^e siècle avec Maurice Barrès.

Bibliographie

ANNUAIRE 1830

Annuaire de l'état militaire de France pour l'année 1830, Paris, Pitois-Levrault, 1830.

BARRÈS 1906

Maurice Barrès, *Le voyage de Sparte*, Paris, Felix Juven, 1906.

BARRÈS 1911

Maurice Barrès, « Un Historien de nos Gloires oubliées », *L'Écho de Paris*, 9 juin 1911.

BARRÈS 1917

Maurice Barrès, *Les diverses familles spirituelles de France*, Paris, Émile-Paul 1917. BARRÈS 1922

Maurice Barrès, *Le voyage de Sparte*, Paris, Plon 1922.

BASTIAS 1929

Κωστής Μπαστιάς, « Μία ώρα με τον Ζακ Λακρετέλ: “Μόνον εδώ εμπορούσε να γεννηθή ο αρχαίος πολιτισμός” », *Η Πρωΐα*, 25 Septembre 1929.

BELLE 1878

Henri Belle, « Voyage en Grèce », *Le tour du monde*, t. 35, Premier semestre 1878, p. 305-368.

BENJAMIN 1991

Walter Benjamin, « Gespräch mit André Gide », *Gesammelte Schriften*, t. IV, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1991, p. 502-509 [1^e éd. *Die literarische Welt*, février 1928].

BORY DE SAINT-VINCENT 1836

Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent, *Expédition scientifique de Morée. Section de sciences physiques. Tome Premier : Relation*, Paris, F. G. Levrault, 1836.

BORY DE SAINT-VINCENT 1838

Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent, *Relation du voyage de la Commission scientifique de Morée dans le Péloponnèse, les Cyclades et l'Attique. Atlas*, Paris, Levrault, 1838.

BOURGET 1895a

Paul Bourget, *Outre-mer (notes sur l'Amérique)*, t. II, Paris, A. Lemerre, 1895.

BOURGET 1895b

Paul Bourget, « Décentralisation », *Le Figaro. Supplément littéraire du dimanche*, 13 avril 1895 [repris dans BOURGET 1906, p. 169-180].

BOURGET 1906

Paul Bourget, *Études et portraits. Sociologie et littérature*, Paris Plon-Nourrit, 1906.

BOVET 1897

Marie Anne de Bovet, *La jeune Grèce*, Paris, L.-Henry May, 1897.

BUCHON 1825

Jean-Alexandre Buchon, *Chronique de la conquête de Constantinople, et de l'établissement des Français en Morée, écrite en vers politiques par un auteur anonyme*, Paris, Verdière-Carez, 1825.

BUCHON 1832

Jean-Alexandre Buchon, *Maître Pierre, ou le Savant de village. Histoire populaire des Français*, Paris, F.-G. Levrault 1832.

BUCHON 1840

Jean-Alexandre Buchon, *Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le XIII^e siècle*, Paris, A. Desrez, 1840.

BUCHON 1843

Jean-Alexandre Buchon, *La Grèce continentale et la Morée. Voyage, séjour et études historiques en 1840 et 1841*, Paris, Charles Gosselin, 1843.

BUCHON 1845

Jean-Alexandre Buchon, *Atlas des nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée et ses hautes baronnies fondées à la suite de la quatrième croisade*, Paris, Au comptoir des imprimeurs réunis, 1845.

BUCHON 1911

Alexandre Buchon, *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841*, éd. Jean Longnon, Paris, Émile-Paul, 1911.

CHATEAUBRIAND 1811

François-René de Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris*, t. 1, Paris, Le Normant, 1811.

COUCHAUD 1842

André Couchaud, *Choix d'églises byzantines en Grèce*, Paris, Didron, 1842.

DE LATOUR 1847

Antoine de Latour, *Voyage de S. A. R. Monseigneur le duc de Montpensier à Tunis en Égypte, en Turquie et en Grèce*, Paris, Arthus Bertrand [1847].

DE SINETY 1847

Jules de Sinety, *Voyage de S.A.R. Monseigneur le duc de Montpensier à Tunis, en Égypte, en Turquie et en Grèce*, album dessiné par M. de Sinety, Paris, Arthus Bertrand, 1847.

DIDON 1895

Constantinople, le Mt Athos, la Grèce : la dix-neuvième caravane des Dominicains d'Arcueil, 1894. Avec une adresse dédiée « Aux jeunes » par H. N. Didon. Paris, J. Mersch, 1895.

DIDRON 1844

Adolphe Didron, « Voyage Archéologique dans la Grèce chrétienne », *Annales archéologiques* I/2, juin 1844, p. 29-36.

DRUMONT 1890

Édouard Drumont, *La dernière bataille : nouvelle étude psychologique et sociale*, Paris, E. Dentu, 1890.

DRUMONT 1894

Édouard Drumont, « Le Duché d'Athènes », *La Libre Parole*, 31 octobre 1894.

DRUMONT 1908

Édouard Drumont, « Deuxième lettre d'Édouard Drumont à Paul Lafargue », *La Libre Parole*, 18 janvier 1908.

DRUMONT 1911a

Édouard Drumont, « Les Gens de chez nous », *La Libre Parole*, 17 juin 1911.

DRUMONT 1911b

Édouard Drumont, « Familles de Patriotes et de Savants », *La Libre Parole*, 20 juillet 1911.

DRUMONT 1915

Édouard Drumont, « Les Français en Grèce », *La Libre Parole*, 9 octobre 1915.

FLAUBERT 1910

Gustave Flaubert, *Notes de voyages*, Paris, Louis Conard, 1910.

GARNIER 1859

Charles Garnier, « Guide du jeune architecte en Grèce (conseils à un jeune camarade) », *Revue générale de l'architecture et des travaux publics* 17, 1859, p. 71-78, 128-135.

GILBERT 1911

Pierre Gilbert, « Aux intellectuels », *La Revue critique des idées et des livres*, 25 juillet 1911, p. 159-175.

GOETHE 1828

Johann Wolfgang von Goethe, « Helena, klassisch-romantische Phantasmagorie », *Werke*, vol. 4, Stuttgart-Tübingen, Cotta, 1827, p. 229-307.

GOETHE 1877

Johann Wolfgang von Goethe, *Faust et le Second Faust*, tr. Gérard de Nerval, Paris, Garnier frères, 1877.

GUILLET 1676

[Georges Guillet de Saint-Georges/Sieur de la Guilletière], *Lacédémone ancienne et nouvelle, ou l'on voit les mœurs & les coutumes des Grecs modernes, des Mahometans, & des juifs du*

pays, et quelques particularitez du séjour que le sultan Mahomet IV a fait dans la Thessalie, avec le plan de la ville Lacédémone, Paris, J. Ribou, 1676.

GULDENCRONE 1886

Diane de Guldenchrone, *L'Achaïe féodale : étude sur le moyen âge en Grèce (1205-1456)*, Paris, E. Leroux, 1886.

JANDIN 1909

Bernard de Jandin, « Autour et au travers du Péloponnèse », *Le Tour du Monde*, 2 janvier 1909/6 février 1909, p. 1-72.

JAUCOURT 1765

D. J. [Jaucourt], « Misitra », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société de Gens de lettres*, t 10, Paris, 1765, p. 575.

JOLY 2010

Laurent Joly, « La Revue critique des idées et des livres. Première dissidence d'Action française ou première génération intellectuelle de « maurrassiens » indépendants ? (avril 1908-février 1914) », dans *Le maurrassisme et la culture. Volume III*, Olivier Dard et al. éditeurs, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2010, <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.44343>.

KARAPANOS 1893

« Η εκδρομή του κ. Καραπάνου », journal *Ηώς*, Sparte, 6 juillet 1893.

LACOUR 1834

J. L. Lacour, *Excursions en Grèce pendant l'occupation de la Morée par l'armée française. Dans les années 1832 et 1833*, Paris, Arthus Bertrand, 1834.

LACRETELLE 1931

Jacques de Lacretelle, *Le Demi-Dieu, ou le Voyage de Grèce*, Paris, Grasset, 1931.

LAGRANGE 1911

Henri Lagrange, « Un historien nationaliste : Alexandre Buchon », *La Revue critique des idées et des livres*, 11 Octobre 1911, p. 18-41.

LE ROY 1758

Julien David Le Roy, *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce : ouvrage divisé en deux parties, où l'on considère, dans la première, ces monuments du côté de l'histoire ; et dans la seconde, du côté de l'architecture*, Paris, Guerin & Delatour, 1758.

LONGNON 1909

[sous le pseudonyme Jean Herluison], « L'expansion française au Moyen Âge », *La Revue critique des idées et des livres* 1, 25 mars 1909, p. 473-488 ; 2, 10 avril 1909, p. 28-46 ; 3, 10 mai 1909, p. 166-186.

LONGNON 1911a

[sous le pseudonyme Jean Herluison], « Maurice Barrès et le problème de l'ordre », *La Revue critique des idées et des livres* 68, 10 Février 1911, p. 257-272.

LONGNON 1911b

[sous le pseudonyme Jean Herluison], *Maurice Barrès et le problème de l'ordre*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1911.

LONGNON 1911c

Jean Longnon (ed.), *Livre de la conquête de la princée de l'Amorée: Chronique de Morée (1204-1305)*, Paris, Librairie Renouard, 1911.

LONGNON 1917

Jean Longnon, « Les Français en Grèce au treizième siècle », *Le Correspondant*, 10 février 1917, p. 508-517.

LONGNON 1923

Jean Longnon « L'Historien et le chroniqueur », *La Revue critique des idées et des livres*, décembre 1923, p. 710-713.

LYAUTEY 1921

Hubert Lyautey, « Lettres de Grèce et d'Italie », *Revue des Deux Mondes* 62, 15 février, 1^{er} mars et 15 mars 1921.

LYAUTEY 1923

Hubert Lyautey, « L'Hommage d'un ami. Maurice Barrès en Lorraine », *L'Intransigeant*, 6 décembre 1923.

LYAUTEY 1931

Hubert Lyautey, *Lettres de jeunesse : Italie-1883 ; Danube-Grèce-Italie-1893*, Paris, Bernard Grasset, 1931.

MAGNE 1897

Lucien Magne, « Mistra », *Gazette des Beaux-Arts*, février 1897, p. 134-148 ; avril 1897, p. 300-313.

MAGNE 1903

« Allocution de M. Lucien Magne », Ministère de l'Éducation nationale et des beaux-arts, *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements en 1903* (Séance du mardi 2 juin 1903), Paris, Plon, 1903, p. 2-13.

MARTEL 1892

Aline Martel, « Sparte et les gorges du Taygète », *Annuaire du Club alpin français, 1891*, Paris, Club Alpin-Hachette, 1892, p. 351-379.

MATALAS 2010

Paraskévas Matalas, « Historiens et voyageurs : itinéraires modernes aux sites de l'histoire ancienne », dans *Transferts culturels et historiographie de l'Antiquité. L'historiographie gréco-romaine dans l'Europe des XVIII^e et XIX^e siècles*, Chryssanthi Avlami, Jaime Alvar et Mirella Romero Recio (ed.), Amsterdam, Rodopi 2010, p. 105-132.

MATALAS 2021

Παρασκευάς Ματάλας, *Κοσμοπολίτες εθνικιστές: Ο Μωρίς Μπαρρές και οι ανά τον κόσμο "μαθητές" του*, Ηράκλειο, Πανεπιστημιακές Εκδόσεις Κρήτης, 2021.

MAURRAS 1894

Charles Maurras, « De l'histoire municipale », *La Cocarde*, 30 novembre 1894.

MAURRAS 1911

Criton [pseudonyme de Charles Maurras], « Buchon et Jean Longnon », *L'Action française*, 10 juin 1911.

MEZIERES 1854

Alfred Mézières, « Fragments d'un voyage dans le Péloponnèse, exécuté en 1850 par M.M. Bertrand, Mézières et Beulé, membres de l'École française d'Athènes : Description de la Laconie », *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 1854, p. 379-424.

MEZIERES 1872

Alfred Mézières, *W. Goethe : les œuvres expliquées par la vie*, Paris, Didier, 1872.

POUQUEVILLE 1805

François-Charles-Hugues-Laurent Pouqueville, *Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie, et dans plusieurs autres parties de l'Empire Othoman, pendant les années 1798, 1799, 1800 et 1801*, Paris, Cabon et Comp., 1805.

POUQUEVILLE 1827

François-Charles-Hugues-Laurent Pouqueville, *Voyage de la Grèce*, t. 5, Paris, Firmin-Didot, 1827.

RADET 1898

Georges Radet, *Les débuts de l'École Française d'Athènes : Correspondance d'Emmanuel Roux 1847-1849*, Bordeaux, Féret, 1898.

REISINGER 1923

Ernst Reisinger, *Griechenland Schilderungen deutscher Reisender*, Leipzig, Insel-Verlag, 1923.

RICHARD 1981

Jean Richard, « Jean Longnon (1887-1979) », *Bibliothèque de l'École des chartes* 139/2, juillet-décembre 1981, p. 357-359.

ROCHEVILLE 1916

Maxence de Rocheville, « La Grèce Française », *Le Mois littéraire et pittoresque* 209, décembre 1916, p. 355-367.

SCHAUB 1859

Charles Schaub, *Excursion en Morée en 1840*, Genève, Ch. Gruaz, 1859.

SCHAUB 1863

Charles Schaub, *Excursion en Grèce au printemps de 1862*, Genève, Joël Cherbuliez, 1863.

SCHLUMBERGER 1913

Gustave Schlumberger « Français et Espagnols en Grèce au début du quatorzième siècle », *Le Gaulois*, 14 Mars 1913.

SCHMITT 1904

John Schmitt, *The Chronicle of Morea-To Χρονικόν του Μορέως. A history in political verse relating the establishment of feudalism in Greece by the Franks in the thirteenth century*, Londres, Methuen & Co, 1904.

TROUMP 1896

Eugène Troump, « Excursion à Mistra (près de Sparte) », *Quelques vieilles églises byzantines de la Grèce moderne*, Marseille, Imprimerie Générale Achard, 1896.

WEBER 1912

Leo Weber, *Im Banne Homers, Eindrücke und Erlebnisse einer Hellasfahrt*, Leipzig, Dieterich's Verlags-buchhandlung, 1912.

YEMENIZ 1854

Eugène Yéméniz, *Voyage dans le Royaume de Grèce*, Paris, E. Dentu, 1854.

8

Νέα στοιχεία γύρω από τον Buchon,
την έκδοση του *Χρονικού του Μορέως*,
και το πρώιμο ευρωπαϊκό ενδιαφέρον για τον ελληνικό μεσαίωνα.

Νάσια Γιακωβάκη (Πανεπιστήμιο Αθηνών)

Résumé

L'intérêt de Buchon pour la *Chronique de Morée* l'a amené à développer une version nouvelle et insolite du « philhellénisme ». Cette version ne s'appuie pas tant (ou plutôt pas du tout) sur l'Antiquité grecque mais sur l'histoire médiévale des « États de la Grèce ancienne », notamment parce que cette histoire est liée aux aventures de « nos ayeux les François » en pays grecs. Il s'agit d'un « philhellénisme » compatible avec le patriotisme français, avec le libéralisme de Buchon, avec sa fierté pour les exploits et les conquêtes de ses ancêtres.

L'élan initial de ces idées est lié à la publication de la *Chronique* en 1825, à Paris. Comment Buchon s'engage-t-il dans cette entreprise éditoriale ? Cette étude revisite le contexte dans lequel ce poème médiéval de langue grecque a été publié pour la première fois, et apporte de nouveaux éclairages sur l'environnement culturel qui le provoque. En d'autres termes, on tente de situer l'entreprise de Buchon dans les contextes politiques et historiographiques – français et plus largement européens – concernant le « Moyen Age » et sa nouvelle signification.

Abstract

Buchon's interest in the *Chronicle of Morea* led him to develop a new and unusual version of 'philhellenism'. This version is based not so much (or rather not at all) on Greek Antiquity as on the medieval history of the 'Ancient Greek States', particularly as this history is linked to the adventures of 'nos ayeux les François' in Greek lands. This 'philhellenism' was compatible with French patriotism, with Buchon's liberalism and with his pride in the exploits and conquests of his ancestors.

The initial impetus for these ideas came with the publication of the *Chronique* in Paris in 1825. How did Buchon embark on this publishing venture? This study revisits the context in which this medieval Greek-language poem was first published, and sheds new light on the cultural environment that provoked it. In other words, it attempts to situate Buchon's enterprise within the political and historiographical contexts – French and more widely European – concerning the 'Middle Ages' and their new meaning.

Η έκδοση του *Χρονικού του Μορέως* το 1825 στο Παρίσι από Jean-Alexandre Buchon⁵⁶¹, ακόμη και με τους περιορισμούς με τους οποίους συντελείται, δεν αποτελεί απλώς την πρώτη έκδοση του σημαντικού αυτού ελληνικού τεκμηρίου της φραγκικής/γαλλικής κατάκτησης και κυριαρχίας σε μεγάλο μέρος της Πελοποννήσου. Αποτελεί συγχρόνως την πρώτη έκδοση ενός οιοδήποτε δημόδους κειμένου της ελληνικής μεσαιωνικής γραμματείας που έγινε ποτέ⁵⁶². Ταυτίζεται με την έκδοση σε γαλλική μεταφράση, πάντως για πρώτη φορά, του ανέκδοτου έως τότε ελληνικού χειρογράφου του *Χρονικού του Μορέως*, που συνοδεύεται με ένα τμήμα του πρωτοτύπου στη χυδαία ελληνική, έκδοση την οποία δεν χρειάζεται να περιγράψουμε εδώ διεξοδικότερα. Στη συνέχεια θα γνωρίσει μια αξιόλογη εκδοτική ιστορία βάσει της σχετικώς πλούσιας χειρογραφικής παράδοσης που εντοπίζεται (ελληνικών και αλλόγλωσσων χειρογράφων)⁵⁶³. Χρειάζεται εξαρχής να εξαρθεί η πρωτοτυπία, το εύρος και η δύναμη της εκδοτικής αυτής ενέργειας. Μπορεί να περικλείει το ενδιαφέρον για ένα ξεχωριστό κεφάλαιο της ιστορίας των ελληνικών γραμμάτων, αλλά συγχρόνως το υπερβαίνει. Μέσα από την έκδοση του *Χρονικού*, έρχεται στο ιστοριογραφικό προσκήνιο μία εποχή, που τότε δεν είχε ακόμη βρει τη θέση της στο ιστορικό συνεχές, ούτε βεβαίως διέθετε ένα δικό της ξεχωριστό όνομα. Ο χρόνος που φέρνει στο προσκήνιο τους παλαιότερους εκείνους αιώνες (ας πούμε τον 13^ο και 14^ο αι.) είναι προγενέστερος της «επινοήσης του Βυζαντίου» (invention of Byzantium)⁵⁶⁴, που λαμβάνει χώρα κατά το β' μισό του 19^{ου} αιώνα, και πολύ περισσότερο προηγείται της δημιουργίας του όρου «Φραγκοκρατία»⁵⁶⁵. Για τον ίδιο τον εκδότη, τον J.A. Buchon, θα γεννήσει, ως γνωστόν, ένα γνήσιο ερευνητικό πάθος που δεν θα τον εγκαταλείψει ως το τέλος του βίου του και θα δώσει το έναυσμα για τον εντοπισμό σχετικής ύλης αλλά και την οργάνωση επισκέψεων στην Ελλάδα.

Σε τι οφείλουμε αυτή την καινοφανή παρουσία; Το θέμα είναι σημαντικό και ενδιαφέρον γιατί η έκδοση του *Χρονικού* συνδέεται ούτε λίγο ούτε πολύ με μια νέα θεώρηση του ελληνικού παρελθόντος, που ξεπερνά το σχήμα αρχαία και νέα Ελλάδα και ανοίγει τη δυνατότητα ανασύστασης ενός ελληνικού μεσαίωνα. Πράγματι, με την έκδοση του *Χρονικού* εκδηλώνεται και καλλιεργείται σε πρώιμη μορφή μία πρώτη εκδοχή ενός ελληνικού μεσαίωνα, η οποία κατέστη τότε εφικτή. Από αυτή τη σκοπιά, δεν πρέπει να θεωρηθεί καθόλου τυχαίο ότι στα αμέσως προσεχή χρόνια, το 1828 στο Παρίσι και πάλι, θα εκδοθεί ένα δεύτερο ποιητικό κείμενο (τα *Πτωχοπροδρομικά*) της ίδιας χορείας κι εποχής, μάλιστα δε από τον Αδαμάντιο Κοραή, θέμα που αξίζει να μνημονευθεί, αλλά δεν θα μας απασχολήσει άλλο εδώ⁵⁶⁶. Εδώ το ερώτημα αφορά το πώς στρέφεται ο Buchon προς την ιστορία και πιο συγκεκριμένα στη μελέτη της «Φραγκοκρατίας» στην Ελλάδα; Πώς (για να το πούμε κάπως αλλιώς) ο Buchon γίνεται ο Buchon που σήμερα μας απασχολεί και μας προβληματίζει; Πώς γίνεται εκείνος που – όπως

⁵⁶¹ Ας σημειωθεί ότι ο ακριβής γαλλικός τίτλος είναι διαφορετικός, εδώ πάντως θα διατηρήσουμε την απλουστευμένη και καθιερωμένη από καιρό εκδοχή του: *Χρονικό του Μορέως*. Κανονικά και στα ελληνικά θα έπρεπε να είναι *Ιστορία της κονκέστας* κλπ.... ; BUCHON 1825.

⁵⁶² Για τη διαμόρφωση του όρου και του καθιερωμένου από τα τέλη του 19^{ου} αιώνα σχήματος βλ. την εισαγωγή και τις εξηγήσεις περί της «δημόδους ελληνικής γραμματείας» (Vulgargriechische Litteratur) στο KRUMBACHER 1900, τ. 3ος, σ. 5-9. Για το σχήμα του Krumbacher περί της βυζαντινής γραμματείας βλ. AGAPITOS 2015.

⁵⁶³ Περί των χειρογράφων και των εκδόσεων βλ. τώρα SCHAWCROSS 2009.

⁵⁶⁴ Βλ. την εισαγωγή στο ASCHENBRENNER & RANSOHOFF (επιμ.) 2021, και επίσης το κεφάλαιο σχετικά με τον όρο Greek Empire του KALDELLIS 2021.

⁵⁶⁵ Περί Φραγκοκρατίας: GRIVAUD, NICOLAOU-KONNARI 2020-2021.

⁵⁶⁶ ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ 2004.

ο ίδιος θα το διατυπώσει αργότερα – αποτολμά να μελετήσει στην Ελλάδα κάποιο πράγμα άλλο από την ίδια την Ελλάδα – εν προκειμένω τα κατάλοιπα των Φράγκων⁵⁶⁷;

Το ερώτημα δεν έχει ως τώρα ξεχωριστά προβληματίσει, καθώς η απάντησή του μπορεί εύκολα να προεξοφληθεί, αν στραφούμε στο κλίμα της εποχής.

Η γνωστή και σχετικώς στέρεη απάντηση που διαθέτουμε από τις έως τώρα έρευνες για τη στροφή του Buchon προς την ιστορία και την φραγκοκρατούμενη Ελλάδα διακλαδώνεται σε δύο σκέλη: ένα ειδικότερο/τεχνικότερο και ένα γενικότερο/ευρύτερο.

Αφενός, ως προς το ειδικότερο, ο Buchon είναι βέβαιο ότι αξιοποιεί τον ένδοξο « πρόδρομο » των σχετικών ερευνών, τον Du Cange⁵⁶⁸, ο οποίος παράλληλα προς τις άλλες δημοσιευμένες ιστορικές του εργασίες για τον μεσαίωνα, είχε ήδη από τα τέλη του 17^{ου} αι. εντοπίσει τα δύο σημαντικά ανέκδοτα χειρόγραφα του *Χρονικού* στη Βασιλική Βιβλιοθήκη στο Παρίσι. Δεν θα επεκταθώ εδώ στη μεγάλη συμβολή του⁵⁶⁹.

Αφετέρου, ως προς το δεύτερο σκέλος, το ευρύτερο δηλαδή πλαίσιο, η στροφή του προς την ιστορία, και ιδίως τη μεσαιωνική, συσχετίζεται με τους δεσμούς που αναπτύσσει με τους φιλελεύθερους λεγόμενους ιστορικούς της Παλινόρθωσης (Restauration). Γίνεται τελικά κι εκείνος ένας από αυτούς, αφού έχει προηγουμένως συνδεθεί εγκαίρως και ιδιαίτερος με τον Augustin Thierry, τον πιο λαμπρό ίσως εκπρόσωπό της⁵⁷⁰. Για τη συνεργασία αυτή πάντως γνωρίζουμε αρκετά ήδη από τον πρώτο (και μόνο) βιογράφο του, τον Jean Longnon, ο οποίος συνέβαλε αποφασιστικά στο να επανεγγράψει τον Jean-Alexandre Buchon στην ακαδημαϊκή ζωή, από την οποία είχε ξεχαστεί ολότελα με τον ξαφνικό και μάλλον πρόωρο θάνατό του, το 1846⁵⁷¹.

Ο Du Cange και τα χειρογράφα στη Βιβλιοθήκη στο Παρίσι από τη μια, οι Γάλλοι φιλελεύθεροι ιστορικοί της Παλινόρθωσης από την άλλη. Αυτό το διπλό γαλλικό πλαίσιο είναι σήμερα αποδεκτό⁵⁷². Δεν προτίθεται καθόλου να το αναιρέσω, η εξερεύνηση του οποίου

⁵⁶⁷ « Mais comment se décider à aller étudier en Grèce autre chose que la Grèce ? Comment en présence de tant de chefs-d'œuvre de l'art, se condamner à l'investigation de grossières ruines d'églises couvents ou châteaux francs du treizième siècle ? » : Buchon 1845, I, σ. xvi. Πβ τη χρήση του πιο πάνω παραθέματος σε αντιδιαστολή με παλαιότερες αντιλήψεις και παραθέματα, όπου η Ελλάδα αναζητείται χωρίς να μπορεί να εντοπιστεί επί του εδάφους της Ελλάδας, ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ 1997, και αναλυτικότερα για την ανάδυση της Ελλάδας ως χώρας βλ επίσης ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ 2006.

⁵⁶⁸ LONGNON 1911, σ. xlvii : « [...] à côté de Du Cange qui a été un précurseur, Buchon reste le véritable initiateur ».

⁵⁶⁹ Για τον Du Cange βλ τώρα GRIVAUD 2022 και 2023.

⁵⁷⁰ Από την πλούσια βιβλιογραφία για τον Augustin Thierry βλ. τον πρόσφατο συλλογικό τόμο, DERUELLE & ROTIN, 2018. Και ιδίως DURAND 2018.

⁵⁷¹ Ο πρόλογος-βιογραφία του Longnon, παραμένει η πληρέστερη πηγή για τον βίο του.

⁵⁷² Βλ. ΥΑΚΟΒΑΚΙ 1999. Αυτό το διπλό πλαίσιο είχα δοκιμάσει να ανασυστήσω στην πρώτη ενασχόληση μου με το θέμα, στον ίδιο μάλιστα χώρο, εδώ στην Ecole, σχεδόν 30 χρόνια πριν. Τότε ο Buchon κατείχε στη μελέτη μου δεύτερο ρόλο – αλλά απολύτως νευραλγικό ως εκδότης του *Χρονικού του Μορέως* (βλ. τη σχετική ενότητα: « La publication de la Chronique de Morée, Buchon et l'historiographie française de la Restauration », σ. 197-204). Γιατί, όπως εκεί υποστήριξα, το *Χρονικό*, στην πρώτη εκείνη έκδοσή το το 1825, υπήρξε ο κρυφός πρωταγωνιστής στην Expédition Scientifique de Morée. Ο παλαίμαχος των Ναπολεοντείων πολέμων, επικεφαλής της αποστολής στην Ελλάδα, Bory de Saint-Vincent χρησιμοποίησε εκτεταμένα και εμπνευσμένα το *Χρονικό*, αλλάζοντας τρόπον τινά τον ρου με τον οποίο περιγράφονταν έως τότε η Πελοπόννησος και η Ελλάδα, με όρους αποκλειστικά

αντιθέτως πιστεύω ότι δεν έχει εξαντληθεί. Θα ήθελα μόνο να προσθέσω ένα νέο στοιχείο, το οποίο μπορεί να ανοίξει μια νέα θύρα στην κατανόηση του Buchon αλλά και στην ανακάλυψη (ή καλύτερα στην ανάδειξη) του *Χρονικού*. Πρόκειται για ένα νέο στοιχείο, που οπωσδήποτε διευρύνει τον ορίζοντά μας προς τα νέα ιστορικά ερωτήματα που γεννώνται στην Ευρώπη των αρχών του 19^{ου} αιώνα. Αξίζει, όπως προτείνω, να μας απασχολήσει.

Η συσχέτιση πάντως του Buchon με τους ιστορικούς αυτούς, με τους οποίους μοιράζεται το φιλελεύθερο πάθος για την εθνική και μεσαιωνική γαλλική ιστορία που ανέπτυσαν με δυναμισμό στα χρόνια του 1820, αλλά βεβαίως και με τον ίδιο τον Du Cange και το έργο του, που τότε γνωρίζει καινούργιο ενδιαφέρον, έχει αφήσει βαριά τη σφραγίδα της στις συνθήκες μέσα στις οποίες εκδίδεται το *Χρονικό*. Η γραμμένη στα δημόδη ελληνικά αφήγηση εκδίδεται μεταφρασμένη ως μέρος μιας πολύτομης συλλογής, που επιμελείται ο ίδιος. Συγκεκριμένα, πρόκειται για την *Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XIII^e au XVI^e siècle*, εκδόθηκαν συνολικά 47 τόμοι⁵⁷³. Κάτι που επιτρέπει να αξιολογήσουμε το κίνητρο και να ερμηνεύσουμε το πλαίσιο μέσα στο οποίο προκύπτει το ενδιαφέρον του για τη φραγκική/γαλλική παρουσία στην Πελοπόννησο, δηλαδή το γαλλικό πατριωτικό και φιλελεύθερο ενδιαφέρον του Buchon για την περιπέτεια της γαλλικής κατάκτησης στα εδάφη της πάλαι ποτέ Ελλάδας ή ευρύτερα στη Μεσόγειο κατά τους μεσαιωνικούς χρόνους. Είναι όμως έτσι; Ή, για να το πούμε καλύτερα, είναι μόνο έτσι; Μια λεπτομέρεια μπορεί να ενισχύσει την απορία: αν το ενδιαφέρον προέρχεται κατεξοχήν από τη γαλλική ιστορία, πώς βρέθηκε να εκδίδει πρώτο στη σειρά μεταφρασμένο, ένα ελληνικό χρονικό; Ας επιμείνουμε λίγο: αν και εκδίδεται πρώτο, το 1825, παίρνει τον αριθμό 4 της σειράς⁵⁷⁴. Γιατί άραγε αυτή η διαταραγμένη αρίθμηση στη σειρά έκδοσης; Μπορεί να σημαίνει κάτι αυτή η κρυμμένη πρωτιά, για τις συνθήκες μέσα στις οποίες ο Jean Alexandre στρέφεται προς τη ιστορία και μάλιστα τη μεσαιωνική;

Ήδη, μπορούμε να θέσουμε ένα δεύτερο συμπληρωματικό προς το αρχικό (πώς δηλαδή αποκτήσαμε την έκδοση του *Χρονικού του Μορέως*;) ερώτημα. Κατά πόσο διασταυρώνεται η στροφή του Buchon προς τη γαλλική μεσαιωνική ιστορία με την Ελληνική Επανάσταση και με τις ζυμώσεις που την προετοίμασαν ή και με εκείνες που ακολούθησαν; Πιο συγκεκριμένα, τι σημασία έχει για την ανακάλυψη της Φραγκοκρατίας, κι ενός ελληνικού μεσαίωνα τότε ότι στον ίδιο χρόνο είναι σε εξέλιξη ο ελληνικός αγώνας για την Ανεξαρτησία; Οι απαντήσεις στα δύο ερωτήματα, όπως θα δούμε, συμπλέκονται. Και θέτουν ένα ακόμη, πιο τολμηρό, ερώτημα, που θα μείνει αναπάντητο: μπορεί η Ελληνική υπόθεση, οι διεργασίες που την κυοφόρησαν, όπως και οι διακυμάνσεις της, να ανοίγει έναν δρόμο σε ένα φιλελεύθερο Γάλλο, φίλο της φιλοσοφίας και των γραμμάτων, προς την ιστορία της δικής του πατρίδας;

Επανερχόμαστε τώρα πιο υποψιασμένοι στο αρχικό ερώτημα, « πώς φθάνει δηλαδή ο Buchon στην αναζήτηση των πηγών για τη Φραγκοκρατία στην Ελλάδα, ποιος ή ποιοι είναι οι

αρχαιοκεντρικούς, και δημιουργώντας μια νέα, ειδικώς γαλλική, και ειδικώς μεσαιωνική προοπτική θεώρησης της ενότητας της Μεσογείου.

⁵⁷³ Για την *Collection*: ΥΑΚΟΒΑΚΙ 1999, σ. 197, σημ. 12.

⁵⁷⁴ Στο ίδιο. Βλ και BUCHON 1825. Για τη βελτιωμένη από τον Buchon επανέκδοση της δίτομης ιστορίας του Du Cange: BUCHON 1826.

δρόμοι που οδηγούν στα χειρόγραφα της Βιβλιοθήκης και στο έργο του Du Cange; » Ή, για να γίνουμε πιο συγκεκριμένοι: πώς ανακαλύπτει το *Χρονικό*;

Θα άξιζε γι' αυτό το σκοπό να εξετάσουμε τον βίο και την πολιτεία του Buchon πριν από το έτος 1824, έτος που θα αναγγείλει δια του τύπου τη σειρά των *Χρονικών*⁵⁷⁵. Απαιτείται πάντως να τονιστεί η ισχυρή σχέση με την πολιτική, τις φιλελεύθερες ιδέες, και τα γράμματα, χωρίς να μπορούμε εδώ γίνουμε αναλυτικοί. Γι' αυτό συνοψίζουμε: στάση αντιπολιτευτική, που οδηγεί σε συλλήψεις και έξοδο από τη χώρα, πάνω από μια φορά, σε αυτοεξορία που συνδυάζει εργασία, μόρφωση, ταξίδια και διαρκεί, επίσης ισχυρή σχέση με τις βρετανικές νήσους και την αγγλική γλώσσα και λογοτεχνία, και τέλος, πυκνή στρατευμένη δραστηριότητα δημοσιογραφική που αφορά τόσο την πολιτική όσο και τα γράμματα. Αυτό πάντως είναι το υπόβαθρο μέσα από το οποίο θα στραφεί σε θέματα ελληνικού ενδιαφέροντος, το οποίο θα εκδηλωθεί, τουλάχιστον από το καλοκαίρι του 1821, με δημοσιεύματα στη διαβόητη, αντιπολιτευτική και αντικληρικαλιστική εφημερίδα, *Le Constitutionnel*, οπότε μαρτυρείται το έγκαιρο, υψηλό και σταθερό ενδιαφέρον του για την Ελληνική υπόθεση, ένα μήνα μάλιστα πριν ακόμη πέσει η Τρίπολη. Σημειώνουμε, χωρίς να μας απασχολεί περισσότερο εδώ, τη σχέση που καλλιεργεί με τα « εθνικά, όπως τα ονομάζει, τραγούδια » των Ελλήνων, για τα οποία συγκέντρωνε υλικό και έκανε, όπως γνωρίζουμε, χάρη στις εργασίες του Αλέξη Πολίτη, φιλόδοξα σχέδια και ενέργειες που τελικά εγκαταλείφθηκαν ή δεν ευοδώθηκαν⁵⁷⁶. Ο Buchon σχεδόν το δοκίμασε, δεν έγινε όμως ο Fauriel. (Ας σημειωθεί πάντως, χωρίς σχόλιο, ότι τα *Chants populaires de la Grèce* του Fauriel εκδίδονται τα ίδια χρόνια με το *Χρονικό*, 1824-1825). Έχει ωστόσο ενδιαφέρον να παρατηρήσουμε τον τρόπο με τον οποίο ο ίδιος Buchon εγκωμιάζει στη σχετική αρθρογραφία του τον Fauriel, πριν ακόμη από την επικείμενη έκδοση της συλλογής του, τον οποίο μάλιστα ονομάζει Walter Scott των ελληνικών τραγουδιών⁵⁷⁷. Ο φιλελληνισμός του, μπορεί κανείς να υποθέσει, φαίνεται να προηγείται του πάθους του για την ιστορία. Διακρίνει πάντως κανείς απόπειρες προς επαγγελματικούς σχεδιασμούς στο χώρο των εκδόσεων και της λογιόσυνης.

Από τα δημοσιεύματα που προηγούνται της έκδοσης του *Χρονικού*, ιδίως εκείνα της περιόδου 1821-1823, εδώ θα ξεχωρίσουμε μόνο το πρώτο (*Le Constitutionnel*, 21 Αυγούστου 1821), όχι τόσο για τα όσα αξιοπρόσεκτα περιέχει, αλλά επειδή μπορούν να εξαχθούν εμμέσως επιπλέον πληροφορίες για τον ίδιο και τις γνώσεις του. Ενδιαφέρει από πού αντλεί όσα γράφει εκεί, ιδίως επειδή εκδίδει σε γαλλική πεζή μετάφραση, ένα πολύ πρόσφατο, των αρχών μόλις του 19^{ου} αιώνα, ανέκδοτο κι ανώνυμο, ριζοσπαστικό στις ιδέες, νεοελληνικό σατυρικό ποίημα. Ποιος όμως μεταφράζει στα γαλλικά τους στίχους στην καθομιλουμένη ελληνική; Ποιος του συστήνει τον *Ρωσοαγγλογάλλο*; Διότι γι' αυτό το έργο πρόκειται: για το τόσο αναγνωρισμένο πλέον σήμερα κείμενο τόσο για την πορεία του νεοελληνικού πολιτικού στοχασμού, όσο και για τις διεργασίες περί του έθνους στα ναπολεόντεια χρόνια⁵⁷⁸. Η επιλογή του *Ρωσοαγγλογάλλου* φαίνεται να ανήκει στον ίδιο τον Buchon και δεν είναι λάθος να σκεφτεί

⁵⁷⁵ LONGNON 1911, σ. lxii.

⁵⁷⁶ ΠΟΛΙΤΗΣ 1984, σ. 169- 180.

⁵⁷⁷ *Le Mercure du 19ème siècle*, 1 (1823) σ. 472.

⁵⁷⁸ ΔΗΜΑΡΑΣ 1990, και ΠΑΝΑΓΙΩΤΟΠΟΥΛΟΣ 1994.

κανείς ότι η έλξη είναι πολιτική, οι καταγγελίες του ανώνυμου Έλληνα στιχοπλόκου συνάδουν με τα αντιπολιτευτικά φρονήματα της γενιάς του 1820, στην οποία ανήκει ο Buchon και τα οποία καλλιεργεί η εφημερίς *Le Constitutionnel*⁵⁷⁹. Είναι πάντως εφικτό να τεκμηριωθεί η πρόσβαση του Γάλλου αρθρογράφου στο ελληνικό κείμενο, που μεταφράζεται γαλλικά, χωρίς εντούτοις να γνωστοποιεί την πληροφορία ο ίδιος ο Buchon - με διάμεσο μια τρίτη γλώσσα.

Το ανέκδοτο αυτό πολιτικό στιχούργημα, που κυκλοφορούσε όμως σε χειρόγραφη μορφή, σε διάφορες περιοχές της Οθωμανικής Αυτοκρατορίας, οι οποίες συμπίπτουν με τη σημερινή ελληνική επικράτεια, είχε περιέλθει σε γνώση και είχε παρουσιαστεί στο ευρωπαϊκό κοινό, λίγα μόλις χρόνια, νωρίτερα από μία πλειάδα Βρετανών ταξιδιωτών και συγγραφέων. Πρώτος μεταξύ τους θα είναι ο Byron στο *Childe Harold* με μικρά αποσπάσματα (1812)⁵⁸⁰. Στην πληρότητά του, ακριβέστερα στην εκτενέστερη έως τότε μορφή του, δημοσιεύεται στο πρωτότυπο, συνοδεία αγγλικής μετάφρασης, από τον William Martin Leake, τον σπουδαίο Άγγλο ταξιδιώτη, τον « τοπογράφο-συνταγματάρχη », όπως έχει χαρακτηριστεί, σε ένα από τα λιγιστά άρθρα που έχουν γραφτεί γι' αυτόν και ο οποίος, όπως έχω αλλού επισημάνει, εξακολουθεί να παραμένει ένας « γνωστός άγνωστος » για την ιστορική έρευνα⁵⁸¹. Πράγματι, το έργο του Leake που εδώ ενδιαφέρει δεν είναι οι υψηλού επιπέδου τοπογραφικές του εργασίες, ούτε όμως οι διεισδυτικές ταξιδιωτικές περιγραφές. Ο Buchon βεβαιωμένα αντλεί από το λιγότερο γνωστό, ρηξικέλευθο πρώτο έργο του του 1814, το *Researches in Greece* (έργο τρανό, το χαρακτηρίζει ο Αλέξης Πολίτης, ο οποίος πολύ πρώιμα, χάρη στις εξονυχιστικές του έρευνες, έχει εντοπίσει την προέλευση εκείνης της δημοσίευσης περί ελληνικών εθνικών ασμάτων του Buchon)⁵⁸². Εκεί πρωτοδημοσιεύεται, όπως είδαμε, πλήρης ο *Ρωσοαγγλογάλλος*, το σατιρικό ποίημα και, κυρίως, ο Leake το μεταφράζει με ακρίβεια ολόκληρο, στίχο, στίχο στα αγγλικά⁵⁸³, γλώσσα που όπως είδαμε γνωρίζει ο Buchon. Πλην όμως ο Leake δεν δημοσιεύει μόνο αυτό.

Τον Leake στο *Researches* δεν τον απασχολούν τόσο τα δημοτικά τραγούδια. Η δική του στόχευση, ήδη το 1814, είναι ευρύτερη και πολυδιάστατη. Τοποθετώντας στο επίκεντρο τις ομιλούμενες γλώσσες στην Ελλάδα, τον απασχολεί η πολιτιστική στάθμη των συγχρόνων του Ελλήνων, μαζί όμως και η ιστορία τους, η ιστορία της γλώσσας, της γραπτής γλώσσας, που διακινείται και τυπώνεται, αλλά και των τόπων όπου ομιλείται. Ο Leake φέρνει στο προσκήνιο της συζήτησης περί Ελλήνων και στο κέντρο της μελέτης του την παλαιά και τη νεότερη πνευματική παραγωγή, ποίηση και πεζογραφία, την ιστορία δηλαδή της νεοελληνικής γραμματείας, χωρίς να περιορίζει τις εργασίες του στην καταγραφή των τεκμηρίων και στη δημιουργία προσεκτικών καταλόγων και τεκμηρίων. Επιδιώκει να εντοπίσει και να ερμηνεύσει αλλαγές, επιθυμεί να καταλάβει και να συνθέσει. Δεν είναι άστοχο να πούμε ότι ο Leake

⁵⁷⁹ Ας σημειωθεί εδώ ότι ο Buchon, σε πείσμα όσων γράφονται στο ποίημα και χωρίς περαιτέρω σχολιασμό, προσθέτει μια δική του (πολιτική) παρέκβαση, στην οποία εξάρει τον ρόλο των εμπόρων για τον φωτισμό του γένους και την καλλιέργεια πατριωτικών φρονημάτων, και την οποία πρέπει μάλλον να αποδώσουμε στο επαναστατικό κλίμα του έτους μέσα στο οποίο δημοσιεύει τα άσματα, βλ. *Le Constitutionnel*, 21/8/1821, σ. 4.

⁵⁸⁰ Βλ. σχετικά ΔΗΜΑΡΑΣ 1990, σ. 69-70.

⁵⁸¹ ΣΑΒΒΙΔΗΣ 1966, σ. 480 ; ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ 2007, σ. 202-222.

⁵⁸² ΠΟΛΙΤΗΣ 1984, σ. 80 και 171, σημ. 10. Το πολύ πλούσιο σε πληροφορίες κεφάλαιο περί Buchon στον Πολίτη αφορά, όπως είναι εύλογο, αποκλειστικά τα δημοτικά τραγούδια, και ο *Ρωσοαγγλογάλλος* ενδιαφέρει καθώς υπάγεται από τον ίδιο τον Buchon σε αυτά. Τον απασχολεί όμως και ο Leake αυτοτελώς σε αποκλειστική και πάλι σχέση με τα δημοτικά τραγούδια που δημοσιεύει στα *Researches*.

⁵⁸³ LEAKE 1814, σ. 140-154.

αναζήτησε με το έργο του τις απαρχές της νεοελληνικής καθομιλούμενης γλώσσας, μαζί και τις ιστορικές απαρχές του νεότερου ελληνικού έθνους – είχα άλλου την ευκαιρία να ανοίξω αυτό το θέμα που δεν πρέπει να θεωρείται κλειστό, για πολλούς λόγους⁵⁸⁴. Κοντολογίς, ο περιηγητής αναλαμβάνει ρόλο φιλολόγου και ιστορικού του μεσαιωνικού και νεότερου κόσμου.

Ως προς τον Buchon και τη δική του διαδρομή έχω τη γνώμη ότι για να κατανοηθεί πληρέστερα δεν μπορεί να αγνοηθεί, δεν πρέπει να παρακαμφθεί, ο Leake. Το ίδιο ισχύει και για τη διαμόρφωση του πεδίου, του οποίου ο Buchon υπήρξε ο κύριος εισηγητής, δηλαδή της Φραγκοκρατίας στην Ελλάδα. Περισσότερο ίσως από οιονδήποτε άλλο, μέσω του Leake, και χάρη σε αυτόν, μπορούμε να διευρύνουμε τα όρια του κόσμου στον οποίο ανήκει το *Χρονικό* και να το εντάξουμε σε ένα ευρύτερο σύνολο, πέραν των Σταυροφοριών, πέραν της φραγκικής κατάκτησης, στον τότε αναδυόμενο στο νου και στα γραπτά των ιστορικών και των λογοτεχνών « μεσαιωνικό κόσμο ».

Ας επιστρέψουμε όμως στα πραγματολογικά δεδομένα. Στην απογραφή της νεοελληνικής γραμματείας, όπως και στο ανθολόγιο, που ο Leake συνέθεσε εκεί, ευκρινή θέση κατείχε ήδη τότε το *Χρονικό του Μορέως*. Ως έργο « ανώνυμου συγγραφέα », που γράφτηκε γύρω στο 1300 και υπό τον αγγλικό τίτλο *The Wars of the Franks in the Morea*, ο Leake θα το περιλάβει στο έργο του καθιστώντας το οργανικό μέρος της νεότερης ελληνικής γραμματείας. Θα δώσει απόσπασμα 20 στίχων, στην ελληνική γλώσσα, με αγγλική μετάφραση. Μπορούμε με σιγουριά να πούμε ότι ο δρόμος προς την ανακάλυψη του *Χρονικού* έρχεται από το ανερχόμενο στην Ευρώπη ενδιαφέρον, πριν ακόμη από την επανάσταση, για τους νεότερους Έλληνες. Η ανάκτηση και γνωριμία μας με το *Χρονικό* έχει γνωρίσει, πριν ακόμη από την έκδοσή του στο πλαίσιο μίας γαλλικής σειράς μεσαιωνικών εθνικών χρονικών, έναν προηγούμενο (όχι της ίδιας βαρύτητας, πάντως όχι αμελητέο) σταθμό σε ένα πλαίσιο αμιγώς νεοελληνικό. Όπως επίσης, πρέπει να επισημάνουμε ότι αυτό συντελείται από έναν Βρετανό.

Πώς όμως το γνώριζε ο Leake; Πού άραγε εντόπισε το *Χρονικό* και από πού αντέγραψε το σχετικό απόσπασμα; Η απάντηση είναι απλή και δεν θα μας εκπλήξει, αλλά πριν απαντήσουμε σε αυτό το τεχνικό ερώτημα, ας εστιάσουμε, κατά το δυνατόν, στη σημασία που έχει το *Χρονικό* για τον ίδιο τον Leake.

Πρώτον, βλέπει σε αυτό, μια καμπή στην ιστορία της γλώσσας: « πως οι ιδιαιτερότητες της καθομιλούμενης ελληνικής, είχαν διαμορφωθεί πολύ πιο πίσω, πριν από τη διάλυση της Ελληνικής/Γραικικής Αυτοκρατορίας » – όπως αποκαλεί και ο Leake το Βυζάντιο – « συγκεκριμένα κατά τον 12^ο αιώνα ». Μία νέα και σημαίνουσα τομή κάνει μέσω του Leake την εμφάνισή της στη θεώρηση της ελληνικής ιστορίας, προγενέστερη της στερεοτυπικής αναφοράς στην Άλωση του 1453 και την τουρκική κατάκτηση. Πρέπει ωστόσο να τονιστεί ξανά η διαφορά του πλαισίου: αντί μιας γαλλικής Collection Nationale, το *Χρονικό του Μορέως/The War of the Franks*, στα συμφραζόμενα του Leake, ανήκει ρητά σε μια μικρή αλλά πολύ σημαντική ομάδα έργων γραμμένων στη «χυδαία» από τον 12^ο έως τον 14ο αιώνα

⁵⁸⁴ Βλ. ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ 2007 και ΥΑΚΟΒΑΚΙ 2007.

(τέσσερα τον αριθμό)⁵⁸⁵ και θέτουν τις βάσεις για μια εν δυνάμει συλλογή ελληνικών (ή νεοελληνικών) εθνικών χρονικών. Το ζήτημα δεν έχει τύχει της προσοχής (και της εμβάθυνσης) που του αντιστοιχεί, ενώ ξεπερνάει τα όρια της παρούσας ανακοίνωσης⁵⁸⁶. Πρόκειται για τομή που εκδηλώνει κατ' αυτόν βαθιές μεταβολές που σημειώνονται κατά τον ύστερο μεσαίωνα, οι οποίες εκτός της προσεκτικής ανασύστασης απαιτούν και συγκριτική εξέταση. Περιοριζόμαστε τώρα σε μία όψη, βαρύνουσα, αλλά όχι αποκλειστική: για τον Leake οι μεταβολές αυτές φανερώνουν κοινά ή κατ' αναλογία δυναμικά στοιχεία που διέπουν το ιστορικό δρομολόγιο που διένυσαν τα νεότερα ευρωπαϊκά έθνη, του ελληνικού συμπεριλαμβανομένου. Όπως το θέτει σε άλλο σημείο ο ίδιος: « the progress of intelligence has followed the same course of improvement in Greece as in the rest of Europe, although with unequal steps »⁵⁸⁷.

Δεύτερον, ο Leake εξάρει ιδιαίτερος την αξία του *War of the Franks in the Morea*, γιατί θεωρεί ότι θα φωτίσει την ιστορία και τη συγκριτική γεωγραφία της Πελοποννήσου. Βλέπει με άλλα λόγια στο *Χρονικό* την αξία ενός τεκμηρίου ιστορικού για την κοινωνία και τον τόπο. Μικρή παρένθεση εδώ, ως προς το τελευταίο: ο Buchon όχι μόνο ρητά προτρέπει να αξιοποιηθεί το εκδεδωμένο πλέον *Χρονικό* για τη γεωγραφική περιγραφή των ελληνικών τόπων, αλλά ωθεί έμπρακτα προς τα εκεί, αφού μάλιστα συμπληρώνει το βιβλίο με δύο ευρητήρια τοπωνυμίων, εντός και εκτός Μοριά⁵⁸⁸. Τούτος ο κύκλος θα κλείσει πάλι -κι ίσως όχι τυχαία- με τον Leake: το *Χρονικό* του 1825 αξιοποιείται ως επιτόπιος οδηγός, πριν ακόμη το ταξίδι του ίδιου του Buchon στην Ελλάδα, όχι μόνο από την *Expédition Scientifique de la Morée*, και τον επικεφαλής της Bory de St Vincent, αλλά και από άλλους ταξιδιώτες, μεταξύ των οποίων ξεχωρίζει και πάλι ο ίδιος ο Leake, με το τρίτομο *Travels in the Morea*, που αφορά ταξίδια του 1804- 1810 τα οποία όμως εκδόθηκαν επεξεργασμένα το 1830⁵⁸⁹.

Η βρετανική παράμετρος στην επανανακάλυψη του *Χρονικού* και της εν γένει μεσαιωνικής δημόδους ελληνικής ποίησης εμπλουτίζει την εικόνα μας για την ανάπτυξη των σχετικών ιστορικών ερευνών και δεν παραξενεύει. Η απουσία προκαταλήψεων ή ορθότερα η βρετανική ευαισθησία, που κορυφώνεται στις αρχές του 19^{ου} αι., ως προς τη συμβολή των μεσαιωνικών χρόνων στη διαμόρφωση των νεότερων εθνών είναι γνωστή και καθόλου άδικα υπερτονισμένη. Αλλά, ας μην παγιδευτούμε αναζητώντας εθνικές πρωτιές, πρόκειται ούτως ή άλλως για συνέργεια: ο Βρετανός στηρίζεται σε έναν παλαιότερο Γάλλο.

Προς το *Χρονικό* στρέφει τον Leake ο έγκυρος και επιβλητικός οδηγός που μνημονεύεται ευθαρσώς και μετ' επαίνων στο κείμενο: ο γνωστός και μη εξαιρετέος Charles Du Fresne, sieur Du Cange. Οι 20 στίχοι που δημοσιεύει ο Leake προέρχονται από το *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis* (1688)⁵⁹⁰, ενώ και ο αγγλικός τίτλος που δίνει στο *Χρονικό* είναι πιστή μετάφραση από τα λατινικά, όπως τον αποδίδει ο Γάλλος

⁵⁸⁵ LEAKE 1814, σ. 163-167. Πλάι στο *Χρονικό* τοποθετεί την έμμετρη μυθιστορία *Λίβιστρος και Ροδάμνη*, όπως επίσης και δύο (από τα τέσσερα που γνωρίζουμε σήμερα) αρκετά παλαιότερα σατιρικά ποιήματα των *Πτωχοπροδρομικών*.

⁵⁸⁶ Για μία πρώτη προσέγγιση Leake και ελληνικός μεσαίωνας στο θέμα, βλ. ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ 2007, σ. 215-234.

⁵⁸⁷ LEAKE 1814, σ. 231.

⁵⁸⁸ BUCHON 1825, σ. xv-xxxij, 441-456.

⁵⁸⁹ ΥΑΚΟΒΑΚΙ 1999, σ. 205-208.

⁵⁹⁰ Αναφέρεται και στο *Glossarium mediae et infimae latinitatis* (1678), ενώ γνωρίζει και αξιοποιεί φυσικά το *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français* (1657), βλ. LEAKE 1814, σ. 246.

λόγιος (*De bellis Francorum in Morea seu Peloponneso*). Εκδήλωση της ευσυνειδησίας και της μέριμνας για την πρόοδο των γνώσεων είναι και οι πληροφορίες που προσφέρει ο Leake για το χειρόγραφο: σε τρία τουλάχιστον σημεία, επαναλαμβάνεται πώς το πλήρες χειρόγραφο φυλάσσεται στη Βιβλιοθήκη στο Παρίσι – πόλη την οποία, όπως επίσης δηλώνει σαφώς, δεν μπορούσε να επισκεφτεί ο ίδιος λόγω των πολέμων, των ναπολεοντείων πολέμων και του αποκλεισμού των Βρετανών⁵⁹¹. Είμαστε στο 1814. Νωρίτερα λοιπόν από την αναζωογόνηση των σχετικών μελετών γύρω από τον Du Cange στο Παρίσι τη δεκαετία του 1820, το αίτημα για την αξιοποίηση των χειρογράφων της Βασιλικής Βιβλιοθήκης προβάλλεται και στο μέτρο του εφικτού υλοποιείται από τον Leake (με τα αποσπάσματα). Με δεδομένη την αγγλομάθεια του Buchon δεν μπορούμε να αποκλείσουμε (αν δεν επιβάλλεται να υποθέσουμε) ότι η πρώτη γεύση από το *Χρονικό*, ίσως όμως και οι πληροφορίες για τα σωζόμενα παρισινά χειρόγραφα στον Du Cange, να προέρχονται από το βιβλίο του Leake, το οποίο ασφαλώς γνωρίζει, τουλάχιστον από το καλοκαίρι του 1821, όταν δηλαδή βεβαιωμένα στηρίχτηκε σε εκείνο προκειμένου να παρουσιάσει στα γαλλικά στην εφημερίδα *Le Constitutionnel* τον *Ρωσοαγγλογάλλο*⁵⁹². Δεν μπορούμε να αποκλείσουμε ότι οι ελληνικές έρευνες του Leake οδήγησαν τον Buchon, κάπου μεταξύ του 1822 και του 1824 στην πόρτα και στους καταλόγους των χειρογράφων της Βασιλικής (πλέον) Βιβλιοθήκης, ιδίως των ελληνικών.

Δεν γνωρίζω αν μπορεί το αρχείο της Εθνικής σήμερα βιβλιοθήκης της Γαλλίας, της BnF, να μας δια φωτίσει για το πότε και για πόσο ακριβώς δανείστηκε το χειρόγραφο του *Χρονικού* ο Jean-Alexandre Buchon, ο ίδιος ή κάποιος εκ μέρους του (πάντως στις ευχαριστίες του στην έκδοση του *Χρονικού* μνημονεύει τον Van Praet, αρχιβιβλιοθηκάριο και υπεύθυνο δανεισμών)⁵⁹³.

Μέχρι εδώ το ζήτημα εκτυλίσσεται απόντων των Ελλήνων, ας πούμε ως υπόθεση ευρωπαϊκή ή έστω γαλλοβρετανική – μια ακόμη περίπτωση δράσεων που ανήκουν στην όλο και διευρυνόμενη πάλαι ποτέ République des Lettres, ακόμη κι αν ο οίστρος προς τις έρευνες έχει επιπλέον κίνητρα εθνικά. Ωστόσο, πλάι στο βασικό νέο στοιχείο που κομίσαμε, στο ρόλο δηλαδή του Leake στην υπόθεση της επαναανακάλυψης του *Χρονικού*, ήρθε η ώρα να προσθέσουμε κάτι ακόμη, το οποίο φωτίζει την κυκλοφορία και την υποδοχή του συγκεκριμένου έργου του Leake στο Παρίσι, ενώ επιτρέπει και μια δεύτερη υπόθεση, συγκεκριμένα ότι η γνωριμία του Buchon με τον Leake μπορεί να είχε ως ενδιαμέσο έναν Έλληνα. Το συμπληρωματικό εύρημα αφορά τον Χριστόδουλο Κλονάρη και τη δική του σχέση με τον Leake και το έργο του. Ο Κλονάρης υπήρξε, καθ' όλες τις ενδείξεις, ο στενότερος και ο πιο παλαιός Έλληνας γνώριμος, συνομήλικος μάλιστα, του Buchon στο Παρίσι.

Η οφειλή του Buchon προς τον Χριστόδουλο είναι δεδομένη και χωρίς να ξέρουμε τα ακριβή, εκείνος πρέπει να έχει κατά βάση μεταφράσει γαλλικά το *Χρονικό*. Οπωσδήποτε τον ευχαριστεί στην έκδοση. Πράγματι, το ενδιαφέρον του Buchon για το *Χρονικό του Μορέως* οφείλει με κάθε βεβαιότητα να συσχετιστεί, όπως ήδη είδαμε, με ένα προηγούμενο καλλιεργημένο και δημόσιο ενδιαφέρον για τους νεότερους Έλληνες, αλλά, ας

⁵⁹¹ LEAKE 1814, σ. 166-167.

⁵⁹² Βλ. εδώ πιο πάνω, σ. 169-170.

⁵⁹³ Για τις ευχαριστίες στον Joseph Van Praet βλ. BUCHON 1825, σ. 13. Για τον ρόλο του Van Praet στο δανεισμό ιδίως ελληνικών χειρογράφων, βλ. PERRAKY 2021.

συμπληρώσουμε τώρα, και με τους δεσμούς που ο ίδιος ανέπτυξε με ελληνικούς κύκλους στο Παρίσι. Μπορεί εκεί να βρίσκεται και η εξήγηση στο γιατί το ελληνικό *Χρονικό*, μεταφρασμένο, εκδίδεται πρώτο στη σειρά των *Collection des chroniques nationales francaises* του Buchon⁵⁹⁴. Το θέμα είναι γνωστό, χωρίς να έχει επαρκώς φωτιστεί, αφού η έκδοση αφιερώνεται στη Μαρία Σούτσου (λογία και φιλελεύθερη-προσωπική γνωριμία)⁵⁹⁵, ενώ στον πρόλογο απευθύνονται θερμές ευχαριστίες για τη βοήθεια που έδωσαν, εκτός του προαναφερθέντος Χριστόδουλου Κλονάρη, δύο ακόμη νεαροί Έλληνες, οι αδερφοί Σούτσοι, Γρηγόριος και Κωνσταντίνος⁵⁹⁶. Ούτως ή άλλως, οι δεσμοί του Buchon με τους Έλληνες στο Παρίσι αποτελούν θέμα που απαιτεί περαιτέρω έρευνα, ιδίως μάλιστα, θα πρόσθετα τώρα, σε ό,τι αφορά τον Κλονάρη.

Αξίζει ωστόσο να επιμείνουμε εδώ στα όσα ενδιαφέροντα κομίζει για τη δική μας έρευνα ο Κλονάρης. Ανακεφαλαιώνοντας συνοπτικά όσα σχηματίζουν τη βιογραφία και τη φήμη του, διαπιστώνουμε ότι ο εκ Ζαγορίου προερχόμενος Κλονάρης⁵⁹⁷, γεννηθείς το 1788, μετέπειτα Πρόεδρος του Αρείου Πάγου στο ελληνικό κράτος, όπου κατεβαίνει ήδη από το 1826, διαμένει στο Παρίσι για μια περίπου δεκαετία. Από το 1817 εγκατεστημένος εκεί για νομικές σπουδές, ανήκει στον κύκλο του Κοραή. Φημίζεται για τη φλογερή αρθρογραφία στο γαλλικό Τύπο υπέρ της ελληνικής υπόθεσης μετά το ξέσπασμα της Επανάστασης, χωρίς εξ όσων γνωρίζω να έχουν επισημανθεί ή εντοπιστεί τα συγκεκριμένα άρθρα, που ίσως ήταν ανυπόγραφα⁵⁹⁸. Η έμφαση ωστόσο πρέπει εδώ να δοθεί σε ένα στοιχείο που έχει μείνει απαρατήρητο.

Σε ένα από τα ελάχιστα ιδιωτικά και συναρπαστικά γράμματα του Κλονάρη (προς τον φίλο του Πραΐδη, 18 Ιανουαρίου 1818) που έχουν δημοσιευτεί (από μία προφανώς πολύ εκτενέστερη αλληλογραφία που όσο γνωρίζω δεν έχει αναζητηθεί) περιέχεται σχετικά εκτενής, αναλυτική και κριτική αναφορά στο συγκεκριμένο βιβλίο του Leake. Φαίνεται να το γνωρίζει καλά, καταγράφει τον απόηχο κρίσεων που κυκλοφορούν και δεν εκδηλώνει ικανοποίηση – διστάζει να αναγνωρίσει την αξία του, αλλά αποφεύγει να το καταδικάσει λόγω των αρετών του συγγραφέα⁵⁹⁹. Δεν περιέχεται αναφορά στο *Χρονικό*, ωστόσο από την ύλη των *Researches* μνημονεύεται ο « άτυχος Ρήγας και τα τραγούδια του, και ένα άθλιον πόνημα επιγραφόμενον *Ρωσοαγγλογάλλου*, το οποίον έχει το αυτό υποκείμενον με τα πρώτα [του Ρήγα], αλλά του

⁵⁹⁴ Ας σημειωθεί ότι το ίδιο έτος 1825 ιδρύεται η παρισινή επιτροπή της Γαλλικής Φιλελληνικής Εταιρείας, βλ. BARAU 2009, σ. 104-105.

⁵⁹⁵ Η αφιέρωση στην « princesse Marie Soutzo », στο BUCHON 1825, σ. 9-13. Η έκδοση του 1825, δηλαδή μια μετάφραση από την ελληνική γλώσσα του *Χρονικού* προς τα γαλλικά, δεν θα μπορούσε να ολοκληρωθεί χωρίς τη στήριξη ενός κύκλου Ελλήνων φίλων και συνεργατών, δεσμών που προϋπήρχαν. Η πιθανότητα να έχει δεχθεί ο τόμος και την οικονομική ενίσχυση της Μαρίας Σούτσου δεν πρέπει να αποκλειστεί. Τέλος, μνεία πρέπει να γίνει και στην κόρη της Σεβαστή, με την οποία μάλλον υπάρχει κάποιο ειδύλλιο, ο Buchon την ζητάει πάντως σε γάμο.

⁵⁹⁶ BUCHON 1825, Préface, σ. xxxi. Για τον Γρηγόριο Σούτσο και την ατμόσφαιρα της γενιάς του, βλ. ΠΟΛΙΤΗΣ 2021. Ας σημειωθεί ότι στις ευχαριστίες δεν μνημονεύεται ο αδερφός του Κωνσταντίνος που θα βρεθεί κι εκείνος στο Παρίσι, ενώ υπάρχουν ενδείξεις συνεργασίας και με εκείνον, πιθανόν μεταγενέστερες. Βλ. πρόχειρα ΕΝΕΡΕΚΙΔΕΣ 1952.

⁵⁹⁷ Βλ. την πιο πρόσφατη σχετική εργασία, ΟΡΦΑΝΟΥΔΑΚΗΣ 2015, όπου και η προηγούμενη βιβλιογραφία. Η έμφαση δίνεται στην επαγγελματική και πολιτική του δράση μετά την άφιξή του στην Ελλάδα το 1826. Η διαμονή του στο Παρίσι αξίζει και μπορεί να ερευνηθεί μεθοδικότερα.

⁵⁹⁸ Πλην δύο νομικού περιεχομένου, στο περιοδικό *Themis*, 1819 και 1820, βλ. ΠΟΛΙΤΗΣ 1984, σ. 25.

⁵⁹⁹ ΟΙΚΟΝΟΜΟΥ 1966.

λείπει όλη η δύναμις και τα νεύρα εκείνων »⁶⁰⁰. Η εν λόγω αναφορά το Κλονάρη και ο (μετέπειτα;) σύνδεσμός του με τον Buchon εντυπωσιάζουν. Να σκεφτούμε ότι μέσω Κλονάρη γνώρισε ο Buchon τον Leake; Να εικάσουμε ότι ο Buchon του ζήτησε το 1821 ποιήματα και του (υπ)έδειξε ο Κλονάρης τα του Leake; Να εικάσουμε ότι μέσω Κλονάρη και Leake κινήθηκε προς το *Χρονικό* και τη Βασιλική Βιβλιοθήκη; Το ενδεχόμενο δεν μπορεί να αποκλειστεί. Πάντως, ο Leake (η έκδοση του 1814) κυκλοφορεί στους ελληνικούς κύκλους στο Παρίσι, κάτι που ως τώρα δεν γνωρίζαμε⁶⁰¹. Πιστοποιείται τουλάχιστον με ασφάλεια η σχέση του Κλονάρη με το *Researches*, ήδη από το 1819, όπως και η εμβρίθειά του σε συναφή θέματα. Ομολογουμένως, τέτοιες βιβλιοκριτικές αναφορές σπανίζουν και μπορούν να αξιοποιηθούν πολλαπλώς. Όπως και να έχει, ο Κλονάρης, μπορούμε τώρα να διαπιστώσουμε, δεν είναι μόνο ένας βοηθός που υποστηρίζει το έργο του Buchon. Ο ακριβής ρόλος του για την ώρα μας διαφεύγει.

Μετά την παρουσίαση, με έναυσμα την έκδοση του *Χρονικού* το 1825, ορισμένων νέων στοιχείων για τις απαρχές των μελετών και τη φροντίδα των τεκμηρίων των ύστερων ελληνικών μεσαιωνικών χρόνων, το διάβημα του Buchon και ο πνευματικός του περίγυρος δεν φωτίστηκαν απλώς καλύτερα ως προς τα πραγματολογικά δεδομένα. Συγχρόνως αυξάνονται τα ερωτήματα, ενώ γίνονται επίσης πιο αισθητά. Πώς συναρμολογείται η ανάγκη και πώς γεννιέται η δυνατότητα για έναν ελληνικό μεσαίωνα (πριν και ανεξάρτητα από την επινόηση του Βυζαντίου ή πριν τη ζαμπελοπαπαρρηγοπούλεια στροφή) κατά τις πρώτες δεκαετίες του 19^{ου} αι., στα χρόνια δηλαδή των επαναστάσεων; Αυτή την καθόλου ευκαταφρόνητη εξέλιξη ψηλαφήσαμε και καλούμαστε να τη δούμε ως πρόκληση για αναθεωρήσεις.

Ας θέσουμε γι' αυτό ορισμένα πιθανά ερωτήματα. Ποια η σχέση της πρώτης έκδοσης του *Χρονικού* και της ανάστασης των σχετικών σπουδών με την Ελληνική υπόθεση; Ή να το θέσουμε αλλιώς, πώς συνδέεται, πώς εντάσσεται στον φιλελληνισμό του Buchon; Σε τι συμβάλλει ως προς την καλύτερη κατανόηση του δικού του εγχειρήματος η ανάδειξη – μια δεκαετία νωρίτερα – του *Χρονικού* από τον Leake; Και σε τι συγκλίνουν ή πού διαφοροποιούνται οι προσεγγίσεις και τα σχήματα γύρω από το *Χρονικό* και την φραγκική κατάκτηση των δύο πρώτων μελετητών που το παρουσίασαν στο ευρωπαϊκό κοινό, του ελληνικού συμπεριλαμβανομένου στον αρχόμενο 19^ο αιώνα; Τα ερωτήματα γυρεύουν απαντήσεις και προτρέπουν προς περαιτέρω έρευνες. Και τον Buchon, όπως προφανώς και τον Leake, χρειάζεται να τους μελετήσουμε προσεκτικότερα και να τους εντάξουμε στην κοινωνική και πολιτική ιστορία της εποχής τους. (Θα πρέπει εδώ να συμπληρωθεί ότι μια ξεχωριστή θέση πρέπει να κρατηθεί για σε αυτές τις διεργασίες για τον Κοραή και τη δική του ομόχρονη έκδοση των *Πτωχοπροδρομικών*)⁶⁰².

Αλλά επειδή περί του Buchon εδώ ο λόγος, μία θέση κατ' ελάχιστον πρέπει ωστόσο να διατυπωθεί. Όσο κι αν η προτεραιότητα στη στροφή του Buchon προς την ιστορία της φραγκικής κατάκτησης στην Ελλάδα είναι πατριωτική υπόθεση για τον ίδιο, άλλο τόσο

⁶⁰⁰ Στο ίδιο, σ. 244-245.

⁶⁰¹ Και μάλιστα σε κύκλους πολύ κοντινούς του Κοραή. Τεκμηριώνεται έτσι εμμέσως, πλην σαφώς, η γνωριμία του Κοραή, εκδότη ας θυμίσουμε των *Πτωχοπροδρομικών*, με τα *Researches* του Leake -και διαλευκαίνεται έτσι θέμα που ήταν στη σκιά, και φανερώνεται ένας ακόμη σύνδεσμος μεταξύ όσων ασχολούνται τότε με τα δημόδη κείμενα. Βλ. ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ, 2004, σ. 365, ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ, 2007, σ. 216, σημ. 25.

⁶⁰² Βλ πιο πάνω σ. 3 (ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ, 2004).

συμβαδίζει και κατανοείται ως ιστορική εμπειρία προωθητική για τους Έλληνες, ενισχυτική της ελληνικής ενότητας και ανεξαρτησίας, ως μεσαιωνική παρακαταθήκη σύνδεσης με την Ευρώπη και τα πολιτισμένα έθνη της. *Unité et résistance*⁶⁰³. Με αυτό το νέο πολιτικό λεξιλόγιο σκέφτεται τόσο την φραγκική/γαλλική κατάκτηση του Μοριά όσο και την Ελληνική Επανάσταση, την οποία (ελληνική επανάσταση) κατά κάποιον τρόπο το μακρινό φραγκικό μεσαιωνικό παρελθόν την προετοιμάζει και τη δικαιώνει. Η κατάκτηση είναι η λέξη κλειδί και ανήκει βεβαίως ως σύλληψη στον στενό φίλο και συνεργάτη του, στον μεγάλο ιστορικό της Παλινόρθωσης, Augustin Thierry: « και ξάφνου σκέφτηκα, όλα ξεκίνησαν με μια κατάκτηση »⁶⁰⁴. *L'Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* εκδίδεται κι εκείνη, όπως το *Χρονικό*, το 1825. Να που και από τον γαλλικό δρόμο η αγγλική, και πάλι, εμπειρία αποδεικνύεται γόνιμη και παραγωγική.

Αν και ο Buchon, μάλλον δικαιολογημένα, δεν βρήκε θέση στο κλασικό έργο του Stanley Mellon, ανάμεσα στους κορυφαίους ιστορικούς της Παλινόρθωσης, είμαι της γνώμης ότι ισχύει και για εκείνον (τον Buchon) το απόφθεγμα που βρίσκεται στην καρδιά του επιχειρήματός του (Mellon): « η ιστορία, γι' αυτούς ήταν η γλώσσα της πολιτικής, και προσέελκυσε τόσο τους πιο ταλαντούχους, όσο και τους μέτριους, δεν είναι η ποίηση αλλά η πολιτική που βρίσκεται πίσω από τη στροφή στην ιστορία της γενιάς τους »⁶⁰⁵. Ο πρόωρος πάλι θάνατός του ίσως του στέρησε τη δυνατότητα μιας ωριμότερης και λαμπρότερης ιστορικής σύνθεσης για την Φραγκική Ελλάδα, όπως εκείνος πρώτος και με πάθος τη φαντάστηκε. Το όνειρο αυτό σχηματίστηκε στο Παρίσι της Παλινόρθωσης τη δεκαετία ανάμεσα στο πρώτο και το δεύτερο κύμα των Επαναστάσεων, χάρη σε ένα παλαιό ελληνικό χειρόγραφο στη « χυδαία γλώσσα », που πήρε νέα ζωή στα μεταναπολεόντεια χρόνια. Είμαστε σε χρόνια όπου τα έθνη είναι μια ιδέα ανατρεπτική, σε χρόνια φιλελεύθερα κι αντιπολιτευόμενα, σε χρόνια που η αδελφοσύνη των εθνών εμπνέει και συναρπάζει. Ωστόσο, το πρόβλημα δεν αφορούσε μόνο τον Buchon. Όχι μόνο η Φραγκική Ελλάδα, αλλά κάθε εκδοχή μιας μεσαιωνικής Ελλάδας, παρά τις φιλολογικές κι εκδοτικές ετοιμότητες, τον πολιτικό στοχασμό και τις ιστορικές περιέργειες που εκδηλώνονται στις πρώτες δεκαετίες του 19^{ου} αιώνα, θα χρειαστεί τελικά να περιμένει άλλα σχήματα και άλλους καιρούς.

⁶⁰³ Στον πρόλογο του στο BUCHON 1843, σ. v-vi.

⁶⁰⁴ THIERRY 1825.

⁶⁰⁵ STANLEY MELLON 1958, σ. 1.

Βιβλιογραφία

AGAPITOS 2015

Panagiotis A. Agapitos, « Karl Krumbacher and the history of Byzantine literature », *Byzantinische Zeitschrift* 108/1, 2015, σ. 1-52.

ASCHENBRENNER & RANSOHOFF (επιμ.) 2021

Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (επιμ.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021 2021, σ. 1-26.

BARAU 2009

Denys Barau, *La cause des Grecs. Une histoire du mouvement philhellène (1821-1829)*, Paris, Honoré Champion, 2009.

BUCHON 1825

Jean-Alexandre Buchon, *Chronique de la conquête de Constantinople, et de l'établissement des Français en Morée, écrite en vers politiques par un auteur anonyme*, Paris, Verdière-Carez, 1825.

BUCHON 1826

Jean-Alexandre Buchon, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs, par Du Fresne Du Cange. Nouvelle édition entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde édition inédite qu'il avait préparée, revue par J. A. Buchon*, Paris, Verdière, 1826, 2 τ.

BUCHON 1843

Jean-Alexandre Buchon, *La Grèce continentale et la Morée. Voyage, séjour et études historiques en 1840 et 1841*, Paris, Charles Gosselin, 1843.

BUCHON 1845

Jean-Alexandre Buchon, *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée. Investigation des archives et bibliothèques de Toscane – Naples – Sicile – Malte – Corfou*, Paris, J. Renouard, 1845, 2 τ.

BUCHON 1911

Alexandre Buchon, *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841*, éd. Jean Longnon, Paris, Émile-Paul, 1911.

DERUELLE & POTIN 2018

Aude Déruelle, Yann Potin (επιμ.), *Augustin Thierry. L'histoire pour mémoire*, Presses universitaires de Rennes, 2018.

DURAND 2018

Isabelle Durand, « Augustin Thierry et le Moyen Âge romantique : le mythe des origines » in Aude Déruelle, Yann Potin (επιμ.), *Augustin Thierry. L'histoire pour mémoire*, Presses universitaires de Rennes, 2018, σ. 159-169.

ÉNEPEKIDES 1952

Polychronis K. Énépekídēs, « L'auteur et l'histoire d'une copie de la Chronique de Morée sur les manuscrits grecs de Paris et Copenhague, faite antérieurement à l'édition de Buchon. À propos des mss. Parisin. suppl. gr. 901 et 901A », *Jahrbuch der österreichischen Byzantinistik* 2, 1952, σ. 175-179.

GRIVAUD 2022

Gilles Grivaud, « Les études sur la Grèce franque et l'École française d'Athènes (Première partie) », *Bulletin de Correspondance Hellénique moderne et contemporain* 6, 2022, σ. 185-203 < <https://doi.org/10.4000/bchmc.1051> >

GRIVAUD 2023

Gilles Grivaud (éd.), *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque. Actes de la rencontre organisée à Mont Saint-Aignan, 28 octobre 2022*, Athènes, École française d'Athènes, 2023, en ligne sur le site <https://frankika.efa.gr>.

GRIVAUD, NICOLAOU-KONNARI 2020-2021

Gilles Grivaud, Angel Nicolaou-Konnari, « Aux origines de la “frankokratia”. Genèse, péripéties idéologiques et apologie d'un néologisme de l'historiographie néo- hellénique », *Frankokratia* 1, 2020, σ. 1-55, et 2, 2021, σ. 1-30.

KALDELLIS 2021

Antony Kaldellis, « From “Empire of the Greeks” to “Byzantium”. The Politics of a Modern Paradigm Shift » in ASCHENBRENNER & RANSOHOFF (επιμ.) 2021, σ. 349-367.

KRUMBACHER 1891

Karl Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Litteratur: von Justinian bis zum Ende des oströmischen Reiches (527-1453)*, Munich, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, 1891, ελλ. μετάφραση υπό Γεωργίου Σωτηριάδου, *Ιστορία της Βυζαντινής [sic] λογοτεχνίας*, Εν Αθήναις, Τύποις Π. Δ. Σακελλαρίου, 1897-1900, 3 τ.

LEAKE 1814

William Martin Leake, *Researches in Greece*, London, J. Booth, 1814.

LONGNON 1911

Jean Longnon, « Alexandre Buchon. Sa Vie et son Œuvre », in BUCHON 1911, σ. xi-lxiii.

MELLON 1958

Stanley Mellon, *The Political Uses of History: A Study of Historians in the French Restoration*, Stanford: Stanford University Press.1958.

PERRAKY 2021

Vivi Perraky, « La Bibliothèque nationale au temps de Van Praet et de Coray. Règlements, lettres inédites, listes et registres des livres prêtés (1799-1833) », *O Ερανιστής* 30, 2021, σ. 397-492.

THIERRY 1825

Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, Paris, Firmin-Didot, 1825, 2 τ.

ΥΑΚΟΒΑΚΙ 1999

Nassia Yakovaki, « La Chronique de Morée arrive au Péloponnèse », in Marie-Noëlle Bourguet, Daniel Nordman, Vassilis Panayotopoulos, Maroula Sinarellis (éd.), *Enquêtes en Méditerranée. Les expéditions françaises d'Égypte, de Morée et d'Algérie*, Athènes, Institut de recherches néohelléniques/FNRS, 1999, σ. 193-208.

ΥΑΚΟΒΑΚΙ 2007

Nassia Yakovaki, « Language, Geography and History. W.M. Leake and his Researches in Modern Greece », in A.F. Christidis (επιμ.), *Language, Society and History. The Balkans*, σ. 221-237.

ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ 1997

Νάσια Γιακωβάκη, « Εντοπίζοντας την αρχαία Ελλάδα: Οι Ευρωπαίοι και η ανάδυση μιας νέας χώρας κατά τους νεότερους χρόνους », *Σύγχρονα Θέματα* 64, 1997, σ. 76-80.

ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ 2004

Νάσια Γιακωβάκη, « Τα Πτωχοπροδρομικά του Κοραή: μεσαιωνικές αναζητήσεις », in *Τα άφθονα σχήματα του παρελθόντος: ζητήσεις της πολιτισμικής ιστορίας και της θεωρίας της λογοτεχνίας: μνήμη Άλκη Αγγέλου (πρακτικά I' Επιστημονικής Συνάντησης, 3-6 Οκτωβρίου, 2002)*, Θεσσαλονίκη, University Studio Press, 2004, σ. 361-376.

ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ 2006

Νάσια Γιακωβάκη, *Ευρώπη μέσω Ελλάδας. Μια καμπή στην ευρωπαϊκή αυτοσυνείδηση*, Αθήνα, Εστία, 2006.

ΓΙΑΚΩΒΑΚΗ 2007

Νάσια Γιακωβάκη, « Γλώσσα, γεωγραφία, ιστορία. Ο W.M. Leake και οι νεοελληνικές του έρευνες », in Α. Φ. Χρηστίδης (επιμ.), *Γλώσσα, Κοινωνία, Ιστορία. Τα Βαλκάνια*, Θεσσαλονίκη 2007, σ. 201-219.

ΔΗΜΑΡΑΣ 1990

Κωνσταντίνος Θ. Δημαράς, *Ο Ρωσοαγγλογάλλος. Κριτική έκδοση με Επιλεγόμενα*, Αθήνα, Πορεία 1990 [επανέκ. Αθήνα, iWrite Publications, 2023].

ΟΙΚΟΝΟΜΟΥ 1966

Μάνθος Οικονόμου, « Τρεις επιστολαί του Χριστοδούλου Κλονάρη προς τον Γεώργιον Πραΐδην », *Ηπειρωτική Εστία* 15/169, 1966, σ. 241-255.

ΟΡΦΑΝΟΥΔΑΚΗΣ 2015

Σαράντης Κ. Ορφανουδάκης, *Χριστόδουλος Κλονάρης. Πρώτος πρόεδρος του Αρείου Πάγου. Από το ορεινό Λιασκοβέτσι Ζαγορίου στη δίνη της Εθνεγερσίας*, Ηράκλειο, Πανεπιστημιακές Εκδόσεις Κρήτης, 2015.

ΠΑΝΑΓΙΩΤΟΠΟΥΛΟΣ 1994

Βασίλης Παναγιωτόπουλος, « Ένα σχόλιο στον Ρωσογλωγάλλο », *Επιστημονική Συνάντηση στη μνήμη του Κ.Θ. Δημαρά*, Αθήνα, ΚΝΕ/ΕΙΕ 1994, σ. 79-86.

ΠΟΛΙΤΗΣ 1984

Αλέξης Πολίτης, *Η ανακάλυψη της ελληνικών δημοτικών τραγουδιών. Προϋποθέσεις, προσπάθειες και η δημιουργία της πρώτης συλλογής*, Αθήνα, Θεμέλιο, 1984.

ΠΟΛΙΤΗΣ 2021

Αλέξης Πολίτης, « Ιδιωτικός και δημόσιος βίος του Γρηγοράκη Σούτσου, Φαναριώτη (1796;-1829) », *Ο Εραμιστής* 30, 2021, σ. 637-662.

ΣΑΒΒΙΔΗΣ 1966

Γ.Π. Σαββίδης, « Ο μυλόρδος-ποιητής και ο συνταγματάρχης-τοπογράφος. Τζωρτζ Γκόρντον Μπάιρον και Ουίλλιαμ Μάρτιν Ληκ », *Εποχές* 43, Νοέμβριος 1966, σ. 480-500.

9

Buchon lu par Zambélios et Paparrigopoulos. Affinités et divergences

Ioannis Koubourlis (Université de Crète)

Résumé

En 1846, dans un de ces textes de caractère programmatique qu'il a toujours aimé écrire, l'historien grec Constantinos Paparrigopoulos se référait à ses collègues européens qui avaient contribué de manière décisive à l'étude de l'histoire de la Grèce en commençant par Jean-Alexandre Buchon. Six ans plus tard, Spyridon Zambélios fait aussi une référence particulière à Buchon dans ses célèbres *Chants Populaires de la Grèce*. Ces références à Buchon n'étaient pas tout à fait attendues, vu que ses études sur l'histoire de la Grèce n'étaient ni les plus volumineuses ni les plus synthétiques.

Dans cette intervention, on met en évidence certains traits caractéristiques de l'œuvre de Buchon qui ont influencé profondément les perceptions historiques de ses collègues grecs. Parmi ces traits, on repère notamment ses positions, influencées par Augustin Thierry, sur ce que l'on appelle une « histoire nationale », et en particulier l'idée inspirée par l'historisme allemand selon laquelle l'historien, au lieu de chercher dans le passé des moments de grandeur nationale évidente, doit essayer de reconstruire l'activité historique de sa nation dans son intégralité, sans discriminations ni exclusions. Aussi, en ce qui concerne l'histoire médiévale grecque, on remarque que la thèse de Buchon sur la « résistance » des Byzantins contre les conquérants francs renvoie à un trait caractéristique diachronique du peuple grec, faisant ainsi preuve de la continuité historique entre la Grèce antique, médiévale et moderne. Toujours est-il que le nationalisme qui inspire la réflexion historiographique de Buchon est profondément différent par rapport à celui qui imprègne les œuvres de Zambélios et de Paparrigopoulos : Buchon étant un cas typique de sa génération, son nationalisme est caractéristique de cette « internationale nationaliste » de la première moitié du XIX^e siècle – c'est-à-dire la période précédant les révolutions de 1848 – où les nations, et les nationalismes correspondants, ne sont pas encore des adversaires, des ennemis, mais des partenaires, des alliés ; alors, « souhaiter la grandeur de son pays », n'est pas encore « souhaiter du mal à ses voisins » et aux autres nations en général, pour paraphraser Voltaire.

Abstract

In 1846, in one of those programmatic texts that he always liked to write, the Greek historian Constantinos Paparrigopoulos referred to his European colleagues who had contributed decisively to the study of Greek history beginning with Jean-Alexandre Buchon. Six years later, Spyridon Zambélios also makes a special reference to Buchon in his famous *Folk Songs of Greece*. These references to Buchon were not entirely expected since his studies of Greek history were neither the most voluminous nor the most synthetic. To be precise, these works were not directed towards the writing of a “general and

complete history” of the Greek people from antiquity to modern times. As Paparrigopoulos himself remarked, Buchon did not write a chapter of the history of Greece, but he “composed a rich collection of materials”; in other words, his skills were rather those of the archivist, not of the historian in the true sense of the word.

In this note, I highlight certain characteristic features of Buchon’s work that decisively influenced the historical perceptions of his Greek colleagues. Among these features are his positions, influenced by Augustin Thierry, on what is called a “national history”, namely the idea inspired by German historicism according to which the historian, instead of looking to the past for moments of obvious national greatness, should try to reconstruct the historical activity of his nation in its entirety without discriminations or exclusions. Thus, as far as medieval Greek history is concerned, we should note Bouhon’s thesis that the “resistance” of the Byzantines against the Frankish conquerors refers to a diachronic feature of the Greek people, thus demonstrating the historical continuity between ancient, medieval, and modern Greece. The fact remains that the nationalism that inspires Buchon’s historiographical thinking is profoundly different from that which permeates the works of Zambélios and Paparrigopoulos: Buchon being a typical case of his generation, his nationalism is characteristic of that “nationalist international” of the first half of the nineteenth century – that is, of the period before the rupture of the revolutions of 1848 – when nations, and the corresponding nationalisms, were not yet adversaries, enemies, but partners, allies; where “wishing for the greatness of one’s country” was not yet “wishing harm to one’s neighbors” and to other nations in general, to paraphrase Voltaire.

En 1846, dans un de ces textes de caractère programmatique qu’il a toujours aimé écrire – un texte publié originellement en français –, l’historien grec Constantinos Paparrigopoulos (1815-1891) se référait à ses collègues européens qui avaient contribué de manière décisive à l’étude de l’histoire de la Grèce en commençant par Jean-Alexandre Buchon⁶⁰⁶. Six ans plus tard, Spyridon Zambélios (1815-1881) fait aussi une référence particulière à Buchon dans ses célèbres *Chants Populaires de la Grèce*⁶⁰⁷.

Ces références à Buchon n’étaient pas tout à fait attendues, vu que ses études sur l’histoire de la Grèce n’étaient ni les plus volumineuses ni les plus synthétiques. À vrai dire, ces travaux n’étaient pas orientés vers ce qui préoccupa surtout Paparrigopoulos tout au long de sa démarche intellectuelle, à savoir la rédaction d’une « histoire générale et complète » du peuple grec depuis l’Antiquité jusqu’aux Temps modernes. Comme ce dernier le faisait lui-même remarquer, Buchon⁶⁰⁸ n’a pas écrit un chapitre de l’histoire de la Grèce, mais il a « composé une riche collection de matériaux »⁶⁰⁹ qui éclairait une partie plus ou moins « obscure » de cette histoire ; en d’autres termes, ses compétences étaient plutôt celles de l’archiviste, de « l’antiquaire », selon l’usage ancien de ce mot, et non de l’historien au sens propre du terme – une opinion qui rappelle en réalité celle de Buchon à propos de Du Cange⁶¹⁰.

⁶⁰⁶ Jakob Philipp Fallmerayer (1790-1861), James Emerson (1804-1869), Johann Wilhelm Zinkeisen (1803-1863) et George Finlay (1799-1875) étaient les autres noms qui figuraient en tête de liste ; voir PAPARRIGOPOULOS 1846. Sur l’influence exercée par ces historiens sur Paparrigopoulos, voir KOUBOURLIS 2009a ; KOUBOURLIS 2012.

⁶⁰⁷ ZAMBELIOS 1852, p. 27-28. Sur l’importance capitale de ce texte pour la formation de l’histoire nationale grecque, voir KOUBOURLIS 2005.

⁶⁰⁸ Sur Buchon et son œuvre, voir surtout YAKOVAKI 1999, p. 197-204 ; GRIVAUD 2022.

⁶⁰⁹ PAPARRIGOPOULOS 1846, 71, p. 1.

⁶¹⁰ BUCHON 1826, p. xix : « Habités comme nous le sommes aujourd’hui à demander à l’historien un style vif, pittoresque, animé dans la narration des faits, et un esprit philosophique dans leur liaison, leur choix et leur

Paparrigopoulos admettait tout de même que, dans l'état où se trouvait alors la construction de la narrative nationale grecque, les collectionneurs des sources historiques qui se distinguaient pour leur philhellénisme et leur « honnêteté » savante étaient sans doute plus nécessaires que les historiens ⁶¹¹.

Pourquoi donc Paparrigopoulos et Zambélios considèrent-ils Buchon comme une référence capitale pour l'étude de l'histoire de la Grèce ? D'où résulte cette importance accordée à cet historien de la Grèce franque ? À mon avis, ce n'est pas son œuvre telle quelle qui attire l'attention des deux historiographes grecs, outre évidemment son philhellénisme incontestable ⁶¹² ; c'est plutôt une série d'affirmations de Buchon qui renvoient à une conception de l'histoire qui correspondait parfaitement à leurs aspirations.

Buchon est un érudit représentatif de ce que l'on peut appeler « l'historisme français des années 1820 », une école de pensée que l'on désigne également sous le terme d'« historiographie romantique française » ⁶¹³. Cette école fut, par rapport au mouvement intellectuel originel, l'historisme allemand ⁶¹⁴, à la fois nationaliste, romantique, mais surtout libéral. Les apôtres de l'historisme français emphasiaient le rôle du « peuple », assimilé souvent au « Tiers-État » (ou plutôt à la classe moyenne), et cherchaient l'activité historique du peuple partout ; même dans des sources historiques inattendues, très peu conventionnelles, voire inconvenables pour un historien formé d'après le modèle allemand ⁶¹⁵ – des sources telles que les traditions et les chants populaires, comme le faisaient en effet Augustin Thierry (1795-1856) dans les cas de l'Angleterre et de la France et Zambélios en Grèce ⁶¹⁶. Comme l'écrivait

déduction, l'histoire de Du Cange nous paraîtra plutôt un recueil de matériaux qu'une véritable composition historique. » Sur les rapports entre les deux érudits : ZAIKOVA 2005.

⁶¹¹ « S'il est vrai que l'étude de l'histoire exige deux aptitudes qui rarement se rencontrent dans le même homme, l'une pour la recherche des renseignements, et l'autre pour leur appréciation, il est certain que Buchon possédait la première au plus haut degré ; et ces travaux doivent être d'autant plus estimables à nos yeux, que dans l'état actuel de notre histoire, c'est le manque de notions et de renseignements qui la rend surtout obscure et inintelligible » : PAPARRIGOPOULOS 1846, 71, p. 1.

⁶¹² Buchon proteste par exemple contre les arrangements avancés par les Grandes Puissances à propos des frontières du royaume de Grèce : « les riches plaines de la Thessalie. Ici commençait la Grèce d'Homère, ici commençaient à vrai dire les premiers postes féodaux de la principauté française ; ici aurait dû commencer le royaume actuel de Grèce, si les puissances n'eussent pas refusé de se rappeler que c'était dans les montagnes de l'Olympe et du Pinde qu'avait été constamment alimenté le foyer de la résistance armée contre le joug turc [...] La Thessalie et la Crète, arrachées par la volonté des hautes puissances au corps de la monarchie grecque, se débattront long-temps palpitantes, comme la tête et la queue d'un serpent que la hache aurait séparées de leur trône ; mais le serpent meurt, et la Grèce subsistera, et, viennent les zéphyr, elle grandira à sa taille naturelle » : BUCHON 1842, p. 41. Aussi, critique-t-il ceux qui, même en France, déploraient l'intervention de la flotte européenne et la destruction des navires turco-égyptiens à Navarin qui ont essentiellement sauvé la Révolution grecque : « C'est à Navarin [...] qu'une année avant ce débarquement de notre armée libératrice, fut livré, le 19 octobre 1827, par les flottes française, anglaise et russe combinées, ce célèbre combat naval qui garantit l'existence de la Grèce au moment où elle était le plus dangereusement menacée d'une destruction complète. Que d'autres qualifient d'infortunée et d'inopportune cette victoire de la civilisation : la France a toujours compté parmi ses plus beaux jours ceux où elle a pu tendre une main secourable aux malheureux et replacer un peuple au rang des peuples libres » : BUCHON 1842, p. 52-53.

⁶¹³ À ce propos, voir GOSSMAN 1976 ; SPITZER 1987 ; CROSSLEY 1993 ; CRAIUTU 2004 ; DERUELLE, POTIN (éd.) 2018.

⁶¹⁴ Sur l'historisme allemand, voir à titre indicatif REILL 1975 ; IGGERS 1984.

⁶¹⁵ BURKE 1988.

⁶¹⁶ KOUBOURLIS 2009b ; KOUBOURLIS 2013.

Buchon lui-même, ami d'Augustin Thierry et son collaborateur au *Censeur européen*⁶¹⁷, l'historien, lorsqu'il essaie de reconstituer le passé, ne peut se limiter aux archives officielles, mais doit également « interroger les traditions populaires » :

Mon voyage en Grèce avait un but tout historique et tout national. J'allais interroger les monuments en ruines, les débris des archives religieuses et civiles, les souvenirs même et les traditions populaires, et leur demander quelques rayons de lumière qui éclairassent mes pas à travers l'obscur histoire de ces temps⁶¹⁸.

Non seulement l'esprit mais la lettre même de cette affirmation de Buchon renvoie aux positions défendues par A. Thierry dans l'Introduction de son *Histoire de la conquête de l'Angleterre*⁶¹⁹. Or l'historiographie libérale française des années 1820 défend l'importance du peuple et du Tiers-État – permettez-moi cette analogie – non seulement sur le plan sociopolitique mais aussi à un niveau interprétatif, herméneutique ; rappelons, par exemple, comment Buchon insiste sur le rôle de la bourgeoisie dans les Croisades en général⁶²⁰, mais aussi sur cette société *binationale*, franco-grecque, créée en Grèce après la conquête franque⁶²¹.

Zambélios et Paparrigopoulos sont donc fascinés par les historiens libéraux français de l'époque : Zambélios par A. Thierry⁶²², Paparrigopoulos surtout par François Guizot (1787-1874)⁶²³. À mon avis, ce qui importe en l'occurrence, ce ne sont pas leurs convictions

⁶¹⁷ LONGNON 1911, p. xxi.

⁶¹⁸ BUCHON 1843b, p. v.

⁶¹⁹ THIERRY 1825, t. I, p. xiv-xvi : « La résurrection de la nation grecque prouve que l'on s'abuse étrangement en prenant l'histoire des rois ou même des peuples conquérants pour celle de tout le pays sur lequel ils dominant. [...] Voilà ce que des travaux récents nous ont appris pour la nation grecque moderne, et ce que j'ai trouvé pour la race anglo-saxonne, en recueillant son histoire, où on ne l'avait point cherchée, dans des faits particuliers, dans des légendes où des traditions populaires, jusqu'ici jugées indignes de servir de fondement à un ouvrage sérieux et à une narration probable. La ressemblance entre l'état des Grecs sous les Turcs et celui des Anglais de race sous les Normands, non-seulement pour ce qu'il y a de matériel dans l'asservissement, mais pour la forme particulière que revêt l'esprit national au milieu des souffrances de l'oppression, pour les instincts moraux et les croyances superstitieuses qui en naissent, pour la manière de haïr ceux qu'on voudrait et qu'on ne peut vaincre, et d'aimer ceux qui luttent encore lorsque la masse courbe la tête, est un fait bien digne de remarque. »

⁶²⁰ BUCHON 1845, p. lviii-lix : « Les bourgeois de l'Occident avaient été profondément remués par la même passion religieuse que les nobles pour les croisades, et les hommes des villes, rangés sous les bannières de leurs corporations respectives ou distribués dans les corps spéciaux d'archers, d'arbalétriers, d'ingénieurs, avaient rendu des services efficaces et avaient accoutumé les chevaliers à compter aussi pour beaucoup sur les sergents de la conquête ».

⁶²¹ BUCHON 1840a, p. xiv : « Les seigneurs laïques et ecclésiastiques francs, de tous les degrés, se distribuèrent la terre en seigneuries, selon l'habitude de leur pays. Les autres classes de Francs se partagèrent les villes et dépossédèrent les Grecs. Bourgeois et serfs, tous formèrent une population unie par le même lien de patrie, et à laquelle il fallait bien que les seigneurs, qui avaient conquis avec eux et qui à chaque instant avaient à faire appel à eux contre les Grecs, voulussent faire une part plus large de liberté, les serfs vainqueurs ne pouvant évidemment être réduits au niveau des paysans grecs qu'ils avaient conquis. On sentit donc dès le premier moment le besoin de lois et d'institutions adaptées aux nouvelles conquêtes. Les mêmes circonstances s'étaient présentées cent ans avant, lors de la fondation en 1099 du royaume de Jérusalem ».

⁶²² Zambélios reconnaissait ouvertement ses dettes envers Augustin Thierry ; voir ZAMBELIOS 1856, p. 357-359 : « Nous citons ce passage avec le même plaisir que nous ressentirions si nous avions écrit une belle page de l'histoire gréco-moderne (sic). La tentative d'Augustin Thierry d'introduire l'autorité populaire dans l'histoire a été couronnée d'un plein succès. Il interrogea dans les légendes [...] la conscience de la foule, le témoignage de l'opinion publique [...]. Dans l'histoire, et particulièrement dans l'histoire des conquêtes, la poésie populaire est la parole des nations, la défense de la nationalité opprimée [...]. C'est la voix de la vérité et de la justice qui se révèle ».

⁶²³ DIMARAS 1986, p. 45, 222-223.

sociopolitiques. Comme j'ai eu l'occasion de noter dans certains de mes travaux, malgré l'admiration qu'avaient les historiographes grecs de cette génération pour leurs collègues allemands, avec le fameux Leopold von Ranke (1795-1886) en tête, le modèle français leur était plus utile, plus opérationnel, étant donné que les historiens tels A. Thierry, Buchon et Guizot mettaient l'accent sur la survivance des caractères culturels d'un peuple, et non sur ses seuls exploits politico-militaires⁶²⁴. En effet, mettre en évidence la « continuité historique trimillénaire de la nation grecque » – l'objectif par excellence des historiens grecs de cette génération – nécessitait précisément un discours sur la persistance des caractères culturels ; elle devait s'appuyer sur lesdites « traditions populaires », aussi incertaines et vagues que celles-ci puissent paraître, plutôt que sur les archives et les documents officiels qui sont toujours le privilège des *puissants*, des *vainqueurs*, et non celui des *faibles*, des *vaincus*. Or la distinction avancée par l'historisme français, et tout particulièrement par Augustin Thierry, entre une *histoire des conquérants*, écrite sur la base des documents officiels, et une *histoire des conquies* qui doit s'appuyer sur des sources différentes, propres aux divers *vaincus de l'histoire*, des sources telles que les traditions et les chants populaires⁶²⁵, sera une idée sur laquelle les historiens grecs du XIX^e siècle investiront en effet beaucoup, vu que cette « histoire trimillénaire de la nation grecque » comprenait plusieurs périodes historiques où les Grecs étaient soumis à d'autres peuples.

Les historiographes grecs pouvaient aussi trouver chez Buchon une conception bien élaborée de ce que l'on appelle une « histoire *nationale* ». Conformément aux convictions épistémologiques des pionniers des historismes allemand et français, exprimées par exemple de manière éloquente dans les remarques d'Edgar Quinet dans l'introduction de sa traduction des *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité* du philosophe allemand Johann Gottfried von Herder⁶²⁶, les périodes de l'histoire d'un peuple se lient les unes aux autres de manière organique ; chaque période présuppose celle qui la précède et annonce celle qui la suit ; par conséquent, même la période la plus insignifiante ou la plus « ténébreuse », telle le Moyen Âge, doit être traitée avec le plus grand respect par l'historien d'un peuple quelconque, parce qu'elle fait justement partie intégrante de l'histoire générale de ce peuple. L'historien, donc, au lieu de chercher dans le passé des moments de grandeur nationale évidente, doit essayer de reconstruire la totalité du parcours historique de sa nation, sans distinctions ni exclusions. En effet, d'après Buchon :

c'est la réunion de tous ces faits qui compose la vie d'une nation, et le bien comme le mal, la gloire comme les revers [...] sont des exemples et des leçons qu'on ne saurait passer sous silence sans se rendre coupable envers soi et envers les siens. [...] nous ne devons pas permettre qu'on

⁶²⁴ KOUBOURLIS 2011 ; KOUBOURLIS 2021. Voir aussi CROSSLEY 1993, p. 48 : « For Thierry the idea of conquest explained history. Victors and vanquished evolved into social classes whose conflictual relations determined the subsequent development of society ».

⁶²⁵ THIERRY 1825, t. I, p. ix et xii : « Les traditions nationales des populations les moins connues, et les anciennes poésies populaires, m'ont fourni beaucoup d'indications sur le mode d'existence, les sentiments et les idées des hommes dans les temps et les lieux divers où je transporte le lecteur. [...] Sans donner moins d'importance aux grands faits célèbres dans l'histoire moderne, je me suis intéressé, je l'avoue, d'une affection toute particulière aux événements locaux relatifs à ces populations négligées, comme si je m'étais cru moi-même dans l'obligation de réparer une injustice non méritée. »

⁶²⁶ QUINET 1827.

arrache ou qu'on dédaigne un seul feuillet de nos annales nationales ; car nous sommes ce que nous sommes avec nos défauts comme avec nos qualités ⁶²⁷.

Or Zambélios et Paparrigopoulos ne sauraient qu'être parfaitement d'accord avec cette position, surtout par référence à la place jusque-là problématique de la période byzantine dans la conscience historique de leurs compatriotes ⁶²⁸.

Il s'agit en l'occurrence d'une conception de l'histoire qui présuppose en réalité une définition idéaliste de la *nation*. Selon Buchon :

une nation ce n'est pas un point seul dans le temps, c'est l'ensemble de toutes les générations qui ont été mues par les mêmes sympathies, qui ont poursuivi les mêmes idées, combattu, souffert ou triomphé pour la même cause, vécu en un mot de la même vie ⁶²⁹.

Je pense que Paparrigopoulos avait en tête cette phrase précise lorsqu'il cisela sa propre définition de la nation. Celle-ci se distingue, tout comme celle de Buchon, par son anthropomorphisme ; elle aussi commence par une sentence négative (que n'est pas une nation ?) :

Les nations ne sont pas une masse inanimée que chacun peut former à son gré [...], mais des *êtres moraux* qui développent graduellement et formulent à travers le temps des besoins, des intérêts, des sentiments, des habitudes, des idées ⁶³⁰.

Buchon commence à publier ses études sur la Grèce franque pendant la période de la Révolution grecque ; son intérêt pour la Grèce va donc de pair avec son attachement au mouvement philhellène ⁶³¹. Une des évidences des philhellènes fut l'idée que les Grecs modernes descendaient de leurs illustres ancêtres de l'Antiquité. Buchon n'est pas évidemment une exception : non seulement il revient souvent à cette descendance, mais il reconnaît des analogies même au niveau, je dirais, géopolitique entre la Grèce homérique, la Grèce médiévale (la Grèce franque aussi ⁶³²) et la Grèce moderne. Et une des convictions majeures du mouvement philhellène, non seulement en France, notamment lorsqu'il s'agissait d'érudits libéraux comme Buchon, fut l'idée que, s'il y a une seule qualité qui caractérise les Grecs diachroniquement, c'est l'esprit d'insoumission, de résistance face aux divers conquérants de leur pays, qu'il s'agisse des Romains, des Francs ou des Turcs Ottomans. C'est une idée que le mouvement philhellène devait en réalité à un érudit français d'une autre génération, Marie Gabriel Florent Auguste de Choiseul-Gouffier (1752-1817), qui ne fut pas un libéral mais qui fut le premier à songer à un État grec vraiment indépendant ⁶³³ ; les philhellènes citent donc

⁶²⁷ BUCHON 1842, p. 37.

⁶²⁸ ARGYROPOULOS 2001 ; DIMITRAKOPOULOS 1996 ; RICKS, MAGDALINO (éd.), p. 1-33.

⁶²⁹ BUCHON 1845, I, p. xiv.

⁶³⁰ PAPARRIGOPOULOS 1850, p. 203 (c'est moi qui souligne).

⁶³¹ Sur l'image de la Grèce dans l'historiographie romantique française : GLENCROSS 1997.

⁶³² « Les deux époques s'expliquent l'une par l'autre, et nos hauts barons semblent les successeurs immédiats, mais étrangers, des rois homériques. Le vieil Homère, ce guide si sûr pour la topographie de la Grèce antique, est un guide non moins nécessaire pour la topographie des hautes baronnies franques » : BUCHON 1842, p. 46.

⁶³³ « Que l'impératrice [de la Russie] ose dédaigner l'espoir & le dessein de conquérir la Grèce [...]. C'est la liberté qui jadis éleva leurs âmes aux grandes actions ; & c'est par elle seule que les Grecs peuvent remonter à des vertus

Choiseul-Gouffier plus que tout autre écrivain sur la cause grecque⁶³⁴. Or on peut distinguer certaines des positions de Choiseul-Gouffier derrière les affirmations de Buchon au sujet de la conquête franque de la Grèce et sur la résistance que les Francs y ont rencontrée surtout par des populations montagnardes⁶³⁵. Je cite Buchon à ce sujet :

Les Péloponésiens surtout, habitués depuis long-temps à mépriser les ordres venus de Byzance, et à se gouverner en quelque sorte sous la forme de municipalités indépendantes, se distinguèrent par la valeur qu'ils déployèrent contre l'invasion des chevaliers français. Les pays de plaines furent forcés de céder, mais la révolte se perpétua dans les montagnes. L'ancien territoire de Sparte nourrissait une race d'hommes aguerris, qui, après s'être presque constamment soustraits à la domination impériale, parvinrent également à se soustraire à la domination absolue des Francs, et qui plus tard ont su encore conserver un reste d'indépendance sous la domination Ottomane⁶³⁶.

Buchon fait en général référence à la conquête franque de la Grèce de manière qui peut paraître ambiguë. Dans son esprit, cette conquête est en réalité un moment de gloire non seulement pour les conquérants francs mais également pour les conquis grecs :

Ce sentiment consciencieux de mon devoir comme Français et comme écrivain est l'inspiration qui m'a toujours [...] encouragé à poursuivre les travaux difficiles qu'il me fallait entreprendre pour reconstituer [...] l'histoire si obscure de notre domination dans les provinces démembrées de l'empire grec à la suite de la quatrième croisade. [...] C'est dans ces luttes inégales que se présentent en foule, à notre admiration, les caractères et les faits les plus héroïques, qui forment un drame plein de vie et d'intérêt pour nous ; car, partout où triomphe un Français, la France est glorifiée en lui, et, partout où un Français est humilié, la France se sent humiliée avec lui⁶³⁷. La gloire immortelle des républiques anciennes du Péloponèse, et la gloire non moins éclatante qui les signale aujourd'hui à leur renaissance, ajoutent encore un lustre nouveau à la résistance

dont l'emploi, un jour utile à la Russie, fera la récompense de la protection qui les aura fait naître. [...] Ce ne sera plus maintenant un paradoxe, mais plutôt une idée simple & commune, d'affirmer que les Grecs seront plus utiles à la Russie comme ses alliés que comme ses sujets. [...] Tels sont, ce me semble, les effets utiles & incontestables qu'assurerait à jamais l'existence d'un Etat libre dans la Morée, dont l'indépendance rendrait le Turc trop faible, pour ne pas consentir à tout ce qu'exigeroient les intérêts réunis des puissances voisines, & qui mettant cet empire sous leurs protections respectives, le garantirait de la ruine entière dont il se croit lui-même menacé » : CHOISEUL-GOUFFIER 1782, p. xii et xv.

⁶³⁴ CHOISEUL-GOUFFIER 1782. À propos de ses opinions sur la Grèce ainsi que sur l'influence qu'il a exercée sur les écrivains philhellènes de la période de la Guerre de l'Indépendance grecque : KOUBOURLIS 2008 ; KOUBOURLIS 2012, p. 99-131.

⁶³⁵ « Il ne faut pas, comme l'ont fait la plupart des Voyageurs, juger tous les Grecs par ceux de la Capitale ou des grandes Villes, attachés à quelques Grands dont ils attendent leur fortune, & encourageant des vexations dont ils doivent profiter. C'est dans les campagnes, c'est loin du siège de l'empire qu'il faut les connoître. [...] c'est chez les peuples habitans des montagnes, que se conserve encore l'esprit de liberté qui anima les anciens Grecs ; il respire encore chez ces peuples, sous l'abri de ces rochers qui repoussent loin d'eux les vices & les tyrans. [...] Il existe dans la Grèce une autre nation plus intéressante encore, & dont l'origine réveille de plus grandes idées : ce sont les descendants des anciens Spartiates, connus aujourd'hui dans le Levant sous le nom de *Maniotes*. C'est là, c'est sur les monts Taygetes, qu'armés pour la cause commune, robustes, sobres, invincibles, libres comme au temps de Lycurgue, ils défendent avec succès, contre les Turcs, cette liberté qu'ils ont maintenue contre tous les efforts de la puissance romaine. [...] Ce sont ces peuples, habitans des montagnes, qui peuvent seuls mériter le nom de Grecs, & élever les autres à l'honneur d'en être dignes » : CHOISEUL-GOUFFIER 1782, p. vii-ix.

⁶³⁶ BUCHON 1825, p. xvii.

⁶³⁷ BUCHON 1842, p. 37. Voir aussi : « si {enfin} cette histoire n'était pas un fragment de notre grande histoire nationale, j'aurais pu me contenter d'un récit simple et fidèle, m'en reposant sur l'enchaînement naturel des faits [...]. Mais, dans ce sujet national et chevaleresque, le récit le plus véridique, dénué de l'appui que donnent des documents authentiques, eût couru risque de passer pour une fable », BUCHON 1843c, p. ix-x.

que, seuls des Grecs, les Moraïtes ont opposée à la pesante épée des croisés français. [...] La résistance honorable des Péloponésiens des montagnes à nos grossiers mais braves ancêtres, et les institutions bizarres que ces modernes barbares avaient cherché à transplanter sur un sol qui leur convenait si peu, sont à peine mentionnées en passant dans les ouvrages écrits par les Grecs et par les Latins sur l'histoire de cette quatrième croisade ⁶³⁸.

À mon avis, il ne s'agit pourtant pas, en l'occurrence, d'une contradiction. Buchon est un cas typique de sa génération, et son nationalisme est caractéristique de cette « internationale nationaliste » de la première moitié du XIX^e siècle – c'est-à-dire de la période avant la rupture que signalent les révolutions de 1848 – où les nations, et les nationalismes correspondants, ne sont pas encore des adversaires, des ennemis, mais des partenaires, des alliés ; où « souhaiter la grandeur de son pays », ce n'est pas encore « souhaiter du mal à ses voisins » et aux autres nations en général, pour paraphraser Voltaire ⁶³⁹.

Quoi qu'il en soit, ce même Buchon, l'érudit politique qui critique toute institution féodale – cette « anarchie féodale » comme il l'appelait, à l'instar des libéraux de son époque – , parle du fait « héroïque » de la conquête franque de la Grèce, d'une manière que Paparrigopoulos aurait pu copier ses propos mot-à-mot pour stigmatiser la prise de Constantinople par les Croisés :

Les croisés francs, en traversant [...] l'empire de Byzance pour aller fonder un royaume à Jérusalem, achevèrent de détruire par leur indiscipline, par leurs insultes, par leurs mépris, ce reste de prestige qui entourait encore l'autorité impériale et assurait le respect et l'obéissance des peuples aux successeurs de Constantin. [...] Ce n'était qu'au prix du triomphe assuré à l'Église romaine que les croisés avaient pu se faire pardonner l'infraction faite à leurs serments, en s'emparant de Constantinople sur des chrétiens, au lieu d'aller au secours de leurs frères de la terre sainte pressés chaque jour davantage par les Mahométans ⁶⁴⁰.

Plus encore, Buchon n'a aucun mal à reconnaître la supériorité culturelle des Byzantins face aux « barbares » d'Occident :

L'empereur Henry de Constantinople avait, comme Baudoin de Jérusalem, à régir une armée occidentale implantée sur un sol étranger ; mais les habitants du pays conquis étaient cette fois des hommes [...] dont la civilisation était plus avancée que celle des peuples de l'Occident, dont l'intelligence était plus cultivée, dont les lois étaient celles qu'avaient réunies et coordonnées les jurisconsultes les plus éclairés des temps antiques, lois qui, apportées, dit-on, par les Pisans en 1135 du pillage d'Amalfi en deux beaux volumes, annonçaient comme l'aurore d'une civilisation nouvelle [dans l'Occident] ⁶⁴¹.

Voici encore une phrase qui aurait pu être facilement écrite par Paparrigopoulos, qui sera pourtant en désaccord avec Buchon sur un point capital : le rôle historique de la conquête franque considéré par référence à la Grèce moderne. Car si Buchon estimait que « les soixante

⁶³⁸ BUCHON 1825, p. xvi.

⁶³⁹ VOLTAIRE 1819, p. 453. Sur les transformations du nationalisme au cours du XIX^e siècle, lequel, d'une idéologie liée au libéralisme radical et/ou au républicanisme révolutionnaire, devient progressivement un mouvement chauvin, xénophobe, associé à l'extrême-droite, voir surtout la trilogie d'Eric Hobsbawm : HOBBSAWM 1996, p. 132-145 ; HOBBSAWM 1977, p. 103-121 ; HOBBSAWM 1989, p. 142-164 ; aussi ANDERSON 2002.

⁶⁴⁰ BUCHON 1843a, p. 214.

⁶⁴¹ BUCHON 1845, I, p. lxi-lxii.

ans pendant lesquels les Francs avaient possédé l'empire de Byzance, avaient suffi pour défigurer la langue des vaincus, et cette corruption avait dû être plus grande encore dans le Péloponèse ⁶⁴² », et que « cette sorte d'unité que créa pour la première fois la conquête française, entre des municipalités habituées depuis la plus haute antiquité à une hostile indépendance, prépara peut-être utilement les idées des Grecs, à leur propre insu, à se voir, au jour de leur indépendance nationale, réunis en un seul État » ⁶⁴³, Paparrigopoulos conclura que les descendants des conquérants francs ont été, tous, finalement hellénisés ⁶⁴⁴, non seulement linguistiquement mais aussi par rapport à leur religion, et que c'était Byzance, l'Empire byzantin grécophone, qui avait en réalité inculqué aux Grecs cet esprit d'unité politique dont parlait Buchon :

du neuvième au onzième siècle, l'hellénisme réussit à constituer [...] la plus brillante des monarchies de ce temps, et certes l'une des plus splendides dont l'histoire fasse mention. [...] On vit alors ce que peut faire l'hellénisme *réuni en un seul État*, selon le vœu anciennement émis par Aristote. Comme œuvre politique, il ne fut jamais plus grand qu'alors. Les hégémonies d'Athènes et de Sparte, l'immense empire d'Alexandre ont été des créations éphémères. Aucun des royaumes issus du partage de cet empire ne saurait être comparé, pour l'étendue, la durée, la variété d'action politique et la place occupée dans l'histoire universelle, à la monarchie de Constantinople, surtout sous la dynastie macédonienne ⁶⁴⁵.

Venons-en enfin à la question de la réfutation de Fallmerayer. Il est intéressant de noter que Paparrigopoulos commence à déployer son argumentation dans son texte programmatique de 1846 en opposant Fallmerayer à Buchon, non seulement comme modèle négatif et modèle positif, respectivement, pour les Grecs, mais aussi pour montrer qu'il est au bout du compte préférable d'avoir le don de la « vérification des faits historiques », comme c'était le cas avec Buchon, que de violer, d'un « point de vue plutôt philosophique », les données des sources historiques, comme le faisait, à son avis, Fallmerayer. Buchon, de son côté, parle de la question soulevée par Fallmerayer en opposant ce dernier à l'historien qui fut probablement la plus grande référence pour ses collègues grecs, non seulement Paparrigopoulos et Zambélios, mais aussi Spyridon Lambros à la génération suivante : l'historien allemand Johann Wilhelm Zinkeisen. Buchon entretenait en fait une correspondance avec Zinkeisen qu'il considérait comme « à la fois savant et homme d'esprit » ⁶⁴⁶. Or son opinion sur les positions défendues par Fallmerayer faisait écho à celle de Zinkeisen présentée en détail dans le célèbre « Appendice » qui clôtura le premier volume de sa *Geschichte Griechenlands* de 1832 ; d'après Buchon :

M. Fallmerayer [...] adopt[a] avec empressement [l]es nouvelles données historiques, mais sans chercher à les appuyer sur de nouveaux documents. [...] Le véritable objet de M. Fallmerayer

⁶⁴² BUCHON 1825, p. xxiv.

⁶⁴³ BUCHON 1843b, p. vi.

⁶⁴⁴ « Les Francs aussi n'ont laissé, à proprement parler, que des traces bien légères de leur passage ; on ne les retrouve que dans les petites îles des mers helléniques. Dans la Grèce continentale et le Péloponèse, les anciens compagnons d'armes des Villehardouin, des de La Roche et de leurs successeurs tombèrent en combattant, ou émigrèrent, ou bien, après s'être hellénisés, se soumirent aux Paléologues. Ils disparurent à tel point que, malgré deux cent cinquante ans de séjour, aucun nom de famille ne rappelle aujourd'hui leur domination. La même chose arriva dans les grandes îles » : PAPARRIGOPOULOS 1878, p. 394.

⁶⁴⁵ PAPARRIGOPOULOS 1878, p. 300 et 305 (italiques de l'auteur).

⁶⁴⁶ BUCHON 1840b, p. 357 (note).

n'était d'ailleurs pas tant de jeter de la lumière sur l'histoire des populations grecques que de réunir, avec la plus ingénieuse mais la plus partielle sagacité, les éléments propres à constituer son système sur la prédominance des races slaves, système qui, malgré tous les efforts de sa science et toute l'élasticité qu'il a donnée aux faits [...] n'est encore et ne peut jamais être que le rêve d'un homme d'esprit ⁶⁴⁷.

Encore une fois, il s'agit d'une affirmation qui semble avoir inspiré à Paparrigopoulos sa propre stratégie discursive sur ce sujet.

En effet, les positions de Buchon sur la composition ethnique du Péloponnèse, bien qu'elles fassent référence à la survivance de certaines populations slavophones dans la Grèce moderne, réfutent essentiellement l'opinion de Fallmerayer et visent à mettre en évidence la prédominance de la culture et de la langue grecques dans la plus grande partie de la région :

Deux races d'hommes s'y étaient perpétuées à côté l'une de l'autre, diverses d'habitudes, de traits et de langues, sans s'être jamais confondues. Les Tzacons, descendants des anciens Lacons et parlant la même langue grecque antique [...]. De même qu'ils ont conservé leur langue, ils ont conservé aussi leurs mœurs et leur fierté antique. Au milieu d'eux, dans toute cette partie méridionale de la Morée, mais plus particulièrement sur les hauts versants des montagnes, s'est implantée une population de toute autre race, celle des diverses tribus qui, sous le nom de Slaves, de Zigues, d'Ézérîtes, de Bulgares, de Vlaques, mais toutes parlant la langue slave et issues d'une souche slave, s'étaient successivement, depuis la fin du huitième siècle, jetées sur les provinces continentales de la Grèce, et, sans avoir jamais pu dominer complètement le pays ni le dénationaliser, avaient fini par se réfugier dans les montagnes et en particulier dans celles de la Laconie. Là, conservant leur langage et leurs habitudes, [...] ils se maintenaient dans une sauvage indépendance, presque constamment en guerre entre eux et avec les autres ⁶⁴⁸.

Paparrigopoulos aurait répondu là-dessus que la survivance des toponymes et des dialectes slaves n'annule point la prédominance de la culture et de la conscience nationales grecques parmi les populations en question et que, sur le plan culturel, la « race grecque » a finalement « absorbé » les Slaves, comme d'ailleurs toute ethnologie « barbare » qui était venue habiter ses territoires ; ceci sera en réalité le noyau dur de l'argumentation de Paparrigopoulos même à propos de la Macédoine à une époque plus tardive :

lorsque la civilisation [grecque] antique s'abîma pour toujours et disparut sous ses propres ruines, la race grecque perdit, il est vrai, jusqu'aux derniers vestiges de sa vie publique et privée, mais elle sut toujours conserver sa langue et un sentiment de nationalité qui jamais ne s'est éteint en elle. Et de toute son antique couronne, ne conservant que ces deux joyaux, elle demeura si supérieure à la multitude des barbares qui étaient venus s'asseoir à son foyer, qu'au lieu d'être absorbé par eux, ce fut elle qui se les assimila, leur donna son nom, sa langue, sa nationalité même, et devint ainsi plus nombreuse, plus aguerrie et plus persévérante que jamais ⁶⁴⁹.

Là où Buchon cherchait et constatait, à l'instar d'un A. Thierry, des métissages qui ont accouché les nations modernes, Paparrigopoulos et Zambélios observaient la prépondérance, la supériorité de la « race grecque » et sa tendance perpétuelle à « absorber » sur le plan culturel,

⁶⁴⁷ BUCHON 1845, I, p. x-xi.

⁶⁴⁸ BUCHON 1843a, p. 243-244.

⁶⁴⁹ PAPARRIGOPOULOS 1846, t. 3.70, p. 1.

c'est-à-dire à « helléniser », les peuples qui viennent en contact avec elle. En réalité, Paparrigopoulos et Zambélios ne niaient nullement le fait qu'il y a eu certains métissages entre la « race grecque » et d'autres groupes ethniques, notamment pendant le Moyen Âge – métissages dont cette « race » a même su tirer profit⁶⁵⁰ ; ils insistaient pourtant que la supériorité de la civilisation grecque, du « génie hellénique », a toujours donné aux Grecs un avantage incontournable sur les autres peuples :

la race hellénique est passée sauve entre tous les gènes orientaux et occidentaux qui, soit par des invasions successives soit par des conquêtes, sont tombés sur son chemin, juste comme les Juifs ont traversé la mer Rouge sans que leurs pieds soient mouillés ; elle est passée entre eux en gardant toujours sa propre nature d'origine, à savoir ses tendances instinctives et la mémoire traditionnelle du passé. [...] L'Hellénisme est passé sans se mouiller les pieds le cataclysme barbare parce qu'il a été le seul parmi les autres nationalités anciennes et médiévales à constituer en soi une nationalité parfaite [...], une nationalité si complète qu'elle n'a non seulement pas éprouvé l'envie d'emprunter à des étrangers d'une autre race sa vitalité morale, mais que, grâce à la pléthore de ses jus, elle a senti le besoin de transmettre aux étrangers une vigueur et une vie provenant du surplus de sa propre vie. [...] Le génie hellénique, et lui seul dans l'histoire ethnologique de la civilisation, a graduellement consommé et dévoré tous les éléments barbares bruts [...] qui sont venus chez lui, et il s'est approprié leurs qualités physiques. [...] Les barbares ont fourni la chair, et l'esprit de l'union historique et de la concorde auprès de l'Orthodoxie a absorbé l'apport de la chair⁶⁵¹.

Malgré donc leur gratitude envers un historien qui a sincèrement aimé la Grèce et les Grecs – la Grèce et les Grecs du passé de même que ceux du présent –, malgré leur admiration pour son attitude savante en général, il est évident que Zambélios et Paparrigopoulos appartiennent à une autre génération d'historiens, et leurs œuvres expriment une autre conception de l'histoire que celle de Buchon. Leur conception historique est différente de celle de Buchon surtout parce que leur nationalisme est différent, voire d'un tout autre ordre, en comparaison avec celui de Buchon. Comme le posait souvent Paparrigopoulos lui-même, les questions historiographiques auxquelles il a dû faire face tout le long de sa démarche intellectuelle furent toujours, pour lui, à la fois « scientifiques et nationales » ; il accomplissait donc son devoir en tant qu'historien dans la mesure où il accomplissait son devoir comme

⁶⁵⁰ « Les Slaves ne dominèrent donc jamais dans ces pays comme dans les provinces du nord de l'empire [byzantin]. Ils occupèrent quelques lieux découverts et bâtirent, selon leur usage, des hameaux ou des fermes isolées ; ils formèrent avec le temps des communautés d'agriculteurs ou de bergers, administrées pendant assez longtemps par leurs propres magistrats, qu'ils appelaient *Joupanes*. Ils cherchèrent de temps en temps à se rendre maîtres des communautés grecques des environs, qu'ils pillaient ; mais ils ne réussirent jamais à s'emparer des villes. Voilà pourquoi l'on rencontre souvent en Grèce des dénominations slaves de villages, de hameaux, de rivières, de montagnes ; mais toutes les villes anciennes ou modernes portent des noms grecs. L'hellénisme des villes fut souvent assez puissant pour repousser sans le secours de Constantinople, pour abattre même les Slaves qui les attaquaient. Ainsi, au commencement du neuvième siècle, les habitants de Patras vainquirent ces étrangers établis dans le Péloponèse occidentale et les réduisirent au servage. [...] Les colons slaves compensèrent, jusqu'au huitième siècle, la diminution de la population dans les provinces grecques de l'Europe. Ils furent pour elles ce qu'avaient été pour la Grèce ancienne les esclaves après les premières émigrations en Asie et en Italie ; quelques-uns furent en effet réduits en servage, comme les Slaves d'Achaïe et d'Elide qui, révoltés sous l'empereur Nicéphore, furent domptés par lui et déclarés serfs de l'église de Saint-André à Patras. Les Slaves de la Thrace, de la Macédoine et des contrées plus méridionales se livrèrent surtout à l'élevage du bétail ; beaucoup s'adonnèrent à l'agriculture ; tous contribuèrent à la production des matières premières avec lesquelles les Grecs ont pu donner un grand développement à leur industrie et à leur commerce à partir du huitième siècle » : PAPARRIGOPOULOS 1878, p. 279-280, 291-292.

⁶⁵¹ ZAMBELIOS 1852, p. 395-396.

« patriote » grec. Et si ceci ne pouvait pas être le cas, si donc adapter ses positions historiographiques en fonction de la conjoncture géopolitique n'était pas suffisant⁶⁵², si par exemple les données historiques imposaient une conclusion, pour ainsi dire, *malplaisante* pour sa nation, Paparrigopoulos préférait s'épargner la tâche de *boire le calice jusqu'à la lie*⁶⁵³. Or bien que Buchon pût peut-être assumer le rôle de *l'étranger idéal* aux yeux des historiens grecs, les enjeux géopolitiques de la deuxième moitié du XIX^e siècle exigeaient désormais une tout autre conception de la nation et de l'histoire nationale que celle imprégnant l'esprit de Buchon.

Bibliographie

ANDERSON 2002

Perry Anderson, « Internationalism: A Breviary », *New Left Review* 14, 2002, p. 5-25.

ARGYROPOULOS 2001

Roxane D. Argyropoulos, *Les intellectuels grecs à la recherche de Byzance (1860-1912)*, Athènes, IRN/FNRS, 2001.

BUCHON 1825

Jean-Alexandre Buchon, *Chronique de la conquête de Constantinople, et de l'établissement des Français en Morée, écrite en vers politiques par un auteur anonyme*, Paris, Verdière-Carez, 1825.

BUCHON 1826

Jean-Alexandre Buchon, « Préface », in Charles Du Fresne Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs. Nouvelle édition entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde édition inédite qu'il avait préparée, revue par J. A. Buchon*, Paris, Verdière, 1826, t. I, p. xiii-xx.

BUCHON 1840a

Jean-Alexandre Buchon, *Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le XIII^e siècle*, Paris, A. Desrez, 1840.

BUCHON 1840b

Jean-Alexandre Buchon, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles dans les provinces démembrées de l'Empire Grec à la suite de la quatrième croisade*, Paris, A. Desrez, 1840, 2 tomes en un vol.

BUCHON 1842

Jean-Alexandre Buchon, « De l'établissement d'une principauté française en Grèce, après la

⁶⁵² Voir par exemple comment il reconsidère ses positions sur l'histoire des relations gréco-bulgares et gréco-serbes en suivant les variations du paysage géopolitique dans la région balkanique : KOUBOURLIS 2010 ; KOUBOURLIS 2016.

⁶⁵³ « En scientifique je ne dis pas non, mais en Grec j'avoue désirer qu'un étranger plutôt qu'un compatriote se charge de cette révélation pénible », dans le journal *Ωρα*, Athènes 14 mars 1879, p. 2, cité par DIMARAS 1986, p. 357.

quatrième croisade », *Revue de Paris* VII, 1842, p. 33-55.

BUCHON 1843a

Jean-Alexandre Buchon, « Établissement féodal de la principauté française de Morée », *La revue indépendante* IX, 1843, p. 214-246.

BUCHON 1843b

Jean-Alexandre Buchon, *La Grèce continentale et la Morée. Voyage, séjour et études historiques en 1840 et 1841*, Paris, Charles Gosselin, 1843.

BUCHON 1843c

Jean-Alexandre Buchon, *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée et ses hautes baronnies à la suite de la quatrième Croisade*, Paris, Au comptoir des imprimeurs unis, 1843, vol. I.

BUCHON 1845

Jean-Alexandre Buchon, *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée. Investigation des archives et bibliothèques de Toscane – Naples – Sicile – Malte – Corfou*, Paris, J. Renouard, 1845, t. I.

BURKE 1988

Peter Burke, « Ranke the Reactionary », *Syracuse Scholar* 9.1, 1988, p. 25-30.

CHOISEUL-GOUFFIER 1782

Marie-Gabriel-Auguste-Florent comte de Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque de la Grèce*, Paris, s. n., 1782.

CRAIUTU 2004

Aurelian Craiutu, « The Method of the French Doctrinaires », *History of European Ideas* 30, 2004, p. 39-59.

CROSSLEY 1993

Ceri Crossley, *French Historians and Romanticism. Thierry, Guizot, the Saint-Simonians, Quinet, Michelet*, Londres et New York, Routledge, 1993.

DERUELLE, POTIN (éd.) 2018

Aude Déruelle, Yann Potin (éd.), *Augustin Thierry. L'histoire pour mémoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

DIMARAS 1986

Constantinos Th. Dimaras, *Κωνσταντίνος Παπαρρηγόπουλος. Η εποχή του, η ζωή του, το έργο του*, Athènes, MIET, 1986.

DIMITRAKOPOULOS 1996

Fotis Dimitrakopoulos, *Βυζάντιο και νεοελληνική διανόηση στα μέσα του δεκάτου ενάτου αιώνας*, Athènes, Καστανιώτης, 1996.

GLENCROSS 1997

Michael Glencross, « Greece Restored: Greece and the Greek War of Independence in French Romantic Historiography 1821-1830 », *Journal of European Studies* 27, 1997, p. 33-48.

GOSSMAN 1976

Lionel Gossman, « Augustin Thierry and Liberal Historiography », *History and Theory* 15, 1976, p. 3-83.

GRIVAUD 2022

Gilles Grivaud, « L'histoire de la Grèce franque/latine et l'École française d'Athènes (Première partie) », *Bulletin de correspondance hellénique moderne et contemporain* 6, 2022 : <http://journals.openedition.org/bchmc/1051>, DOI : <https://doi.org/10.4000/bchmc.1051>.

IGGERS 1984

Georg G. Iggers, *The German Conception of History. The National Tradition of Historical Thought from Herder to the Present*, 2^e éd., Middletown Connecticut, Wesleyan UP, 1984.

HOBSBAWM 1996

Eric Hobsbawm, *The Age of Revolution, 1789-1848*, New York, Vintage Books, 1996.

HOBSBAWM 1977

Eric Hobsbawm, *The Age of Capital, 1848-1875*, Londres, Abacus, 1977.

HOBSBAWM 1989

Eric Hobsbawm, *The Age of Empire, 1875-1914*, New York, Vintage Books, 1989.

KELLEY 2003

Donald R. Kelley, *Fortunes of History. Historical Inquiry from Herder to Huizinga*, New Haven, Yale UP, 2003.

KOUBOURLIS 2005

Ioannis Koubourlis, *La formation de l'histoire nationale grecque. L'apport de Spyridon Zambélios (1815-1881)*, Athènes, IRN/FNRS, 2005.

KOUBOURLIS 2008

Ioannis Koubourlis, « Autour d'un mystère de l'histoire du livre : les trois versions du premier volume du *Voyage pittoresque* de Choiseul-Gouffier », *The Historical Review / La Revue Historique* 5, 2008, p. 67-94.

KOUBOURLIS 2009a

Ioannis Koubourlis, « European historiographical influences upon the young Konstantinos Paparrigopoulos », in Roderick Beaton, David Ricks (éd.), *The Making of Modern Greece: Nationalism, Romanticism, & the Uses of the Past (1797-1896)*, Londres, Ashgate & Centre for Hellenic Studies, King's College London, 2009, p. 53-63.

KOUBOURLIS 2009b

Ioannis Koubourlis, « Οι οφειλές του Σπυριδώνος Ζαμπελίου στη γαλλική ρομαντική ιστορική σχολή », in *Η Διεθνές Πανιώνιο Συνέδριο. Πρακτικά, Χώρα Κυθήρων 21-25 Μαΐου 2006*,

Τόμος IVα: Επτανησιακός πολιτισμός (Μέρος Α'), Athènes, Εταιρεία Κυθηραϊκών Μελετών, 2009, p. 431-456.

KOUBOURLIS 2010

Ioannis Koubourlis, « Les Bulgares dans les premiers textes de Constantinos Paparrigopoulos et de Spyridon Zambélios », in Paschalis M. Kitromilides, Anna Tabaki (éd.), *Greek-Bulgarian Relations in the Age of National Identity Formation / Relations gréco-bulgares à l'ère de la formation des identités nationales*, Athènes, IRN/FNRS, 2010, p. 133-145.

KOUBOURLIS 2011

Ioannis Koubourlis, « Ο “Σπυρίδων Ζαμπέλιος” του Νίκου Σβορώνου και ο ελληνικός ιστορισμός », *Νέα Εστία* 1850, 2011, p. 888-908.

KOUBOURLIS 2012

Ioannis Koubourlis, *Οι ιστοριογραφικές οφειλές των Σπ. Ζαμπέλιου και Κ. Παπαρρηγόπουλου. Η συμβολή Ελλήνων και ξένων λογίων στη διαμόρφωση του τρισήμου σχήματος του ελληνικού ιστορισμού (1782-1846)*, Athènes, IRH/FNRS, 2012.

KOUBOURLIS 2013

Ioannis Koubourlis, « Augustin Thierry et l’“hellénisation” de l’Empire byzantin jusqu’à 1853 : les dettes des historiographes de la Grèce médiévale et moderne à l’école libérale française », in Olivier Delouis, Anne Couderc, Petre Guran (éd.), *Héritages de Byzance en Europe du Sud-Est à l’époque moderne et contemporaine*, Athènes, École française d’Athènes, 2013, p. 249-261.

KOUBOURLIS 2016

« Les Serbes et les Monténégrins chez Constantinos Paparrigopoulos », in Paschalis M. Kitromilides, Sofia Matthaiou (éd.), *Greek-Serbian Relations in the Age of Nation-Building*, Athènes, IRH/FNRS, 2016, p. 151-161.

KOUBOURLIS 2021

Ioannis Koubourlis, « Ο Σπυρίδων Ζαμπέλιος και ο ελληνικός ιστορισμός μεταξύ βρετανικών, γαλλικών και γερμανικών επιρροών », *Νέα Εστία* 1888, 2021, p. 708-718.

LONGNON 1911

Jean Longnon, « Alexandre Buchon. Sa vie et son œuvre », in Jean-Alexandre Buchon, *Voyage dans l’Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841*, Paris, Émile-Paul, 1911, p. xi-lvii.

PAPARRIGOPOULOS 1846

Constantinos Paparrigopoulos, « Histoire de la régénération du peuple grec. Introduction », *Le Moniteur grec*, 1846, t. 3.70, p. 1-4, et t. 3.71, p. 1-3.

PAPARRIGOPOULOS 1850

Constantinos Paparrigopoulos, « Εισαγωγή εις την ιστορίαν της αναγεννήσεως του ελληνικού έθνους », *Πανδώρα* t. I.9 (1/7/1850), p. 199-203, et t. I.10 (1/8/1850), p. 230-233.

PAPARRIGOPOULOS 1878

C[onstantinos] Paparrigopoulo[s], *Histoire de la civilisation hellénique*, Paris, Hachette, 1878.

QUINET 1827

Edgar Quinet, « Introduction », in Johann Gottfried von Herder, *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, 2 tomes, Paris, Levrault, 1827 (1^e édition allemande : 1784-1791), t. I, p. 7-71.

REILL 1975

Peter H. Reill, *The German Enlightenment and the Rise of Historicism*, Berkeley, California UP, 1975.

RICKS, MAGDALINO (éd.)

David Ricks, Paul Magdalino (éd.), *Byzantium and the Modern Greek Identity*, Londres, Variorum & Centre for Hellenic Studies, King's College London, 1998.

SPITZER 1987

Alan B. Spitzer, *The French Generation of 1820*, Princeton, Princeton UP, 1987.

THIERRY 1825

Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, de ses causes et de ses suites jusqu'à nos jours, en Angleterre, en Écosse, en Irlande et sur le continent*, Paris, Firmin Didot, 1825.

VOLTAIRE 1819

Œuvres complètes de Voltaire : Dictionnaire philosophique – Tome V, Paris, Antoine-Augustin Renouard, 1819.

YAKOVAKI 1999

Nassia Yakovaki, « La Chronique de Morée arrive au Péloponnèse », in Marie-Noelle Bourget, Daniel Nordman, Vassilis Panayotopoulos, Maroula Sinarelis, (éd.), *Enquêtes en Méditerranée. Les expéditions françaises d'Égypte, de Morée et d'Algérie, Actes de Colloque, Athènes-Nauplie, 8-10 juin 1995*, Athènes, IRN/FNRS, 1999, p. 193-208.

ZAÏMOVA 2005

Raïa Zaïmova, « L'œuvre du byzantiniste Du Cange et son éditeur Buchon (XIX^e s.) », *Études balkaniques* 4, 2005, p. 121-127.

ZAMBELIOS 1852

Spyridon Zambélios, *Άσματα δημοτικά της Ελλάδος. Εκδοθέντα μετά μελέτης ιστορικής περί μεσαιωνικού ελληνισμού*, Corfou, Ερμής, 1852.

ZAMBELIOS 1856

Spyridon Zambélios, « La poésie populaire en Grèce », *Le Spectateur de l'Orient* 6, 1856, p. 352-370.

ZINKEISEN 1832

Johann Wilhelm Zinkeisen, *Geschichte Griechenlands vom Anfange geschichtlicher Kunde bis auf unsere Tage. Das Alterthum und die mittleren Zeiten bis zu dem Heerzuge König Rogers von Sicilien nach Griechenland*, Leipzig, Barth, 1832.

10

« À Michaud et à Buchon l'honneur de cette renaissance ! » :
la redécouverte de Chypre médiévale en France
dans la première moitié du XIX^e siècle

Philippe Trélat (GRHis/Centre d'études chypriotes)

Résumé

Louis de Mas Latrie exprime son admiration pour les historiens Joseph-François Michaud et Jean-Alexandre Buchon, dont il revendique l'héritage pour l'étude du royaume de Chypre médiévale. Le travail de Michaud a eu un profond impact sur l'historiographie des croisades et de Chypre, contribuant à façonner la perception du royaume des Lusignan comme un avant-poste de l'Occident latin en Orient. Tandis que Buchon se concentre sur les monnaies et les sceaux dans son étude de Chypre, il s'attache également à mettre au jour des sources historiques originales. Malgré leurs approches divergentes, ils contribuent tous deux à écrire l'histoire de Chypre sous la domination latine.

Abstract

Louis de Mas Latrie expresses his admiration for the historians Joseph-François Michaud and Jean-Alexandre Buchon, whose legacy he claims for the study of medieval Cyprus. Michaud's work had a profound impact on the historiography of the Crusades and Cyprus, helping to shape the perception of the Lusignan kingdom as an outpost of the Latin West in the East. While Buchon focuses on coins and seals in his study of Cyprus, he also sets out to uncover original historical sources. Despite their divergent approaches, they both contribute to the history of Cyprus under Latin rule.

Dans l'introduction d'un article intitulé « Les monuments français de l'île de Chypre », tiré du *Magasin Pittoresque* publié en 1847, Louis de Mas Latrie (1815-1897) exprime un enthousiasme manifeste envers l'historien des croisades, Joseph-François Michaud (1767-1839), et l'esprit autodidacte, Jean-Alexandre Buchon (1791-1846), en déclarant avec ferveur :

« À Michaud et à Buchon l'honneur de cette renaissance ! »⁶⁵⁴. Cet hommage rendu à ses deux prédécesseurs dénote une reconnaissance franche de l'influence qu'ils ont exercée sur son propre travail.

Cependant, il est surprenant de noter que Mas Latrie se montre plutôt critique, du moins à l'égard de Michaud, dans le compte rendu de son *opus magnum* l'*Histoire des croisades*. Il qualifie l'œuvre avec un brin d'ironie de « lecture facile et agréable », soulignant la présence de « récits monotones des événements ». Il pointe du doigt « l'oubli de faits utiles », les « omissions », les « erreurs dans le récit » et la méconnaissance des tensions internes aux sociétés latines d'Orient⁶⁵⁵.

En ce qui concerne Buchon, bien que Mas Latrie le cite abondamment dans les trois volumes de son *Histoire de Chypre* sur des faits relatifs à la Morée, il n'exprime pas le même niveau d'éloges que dans l'article précité⁶⁵⁶. Conscient des faiblesses des travaux des deux auteurs, le savant languedocien reconnaît également la singularité de sa propre entreprise. À la fin de sa carrière, Louis de Mas Latrie semble donc prendre ses distances avec l'héritage de ses deux précurseurs, dont il faut présenter leur apport respectif au développement de l'histoire médiévale de Chypre.

Joseph-François Michaud, né dans le duché de Savoie en 1767 et décédé à Passy en 1839, a connu un parcours intellectuel et une carrière remarquable. Initialement influencé par les idées de Voltaire et Rousseau, il a progressivement affirmé ses convictions royalistes⁶⁵⁷. C'est après avoir composé une préface pour l'ouvrage *Mathilde ou Mémoires tirés de l'histoire des croisades* de Sophie Cottin qu'il a orienté son intérêt vers l'étude des croisades⁶⁵⁸. Cette démarche l'a conduit à rédiger une monumentale *Histoire des Croisades* en sept volumes entre 1812 et 1822⁶⁵⁹. Par la suite, il a enrichi ce corpus d'une *Bibliothèque des Croisades* en quatre volumes, en 1829, et d'une *Correspondance d'Orient* publiée entre 1833 et 1835, en collaboration avec Jean François Poujoulat⁶⁶⁰. Dans ses échanges épistolaires et dans son *Histoire des Croisades*, Michaud s'est ponctuellement intéressé à Chypre, mettant en exergue le rôle crucial de cette île dans la participation des Occidentaux aux expéditions militaires des croisés.

De son côté, Jean-Alexandre Buchon s'intéresse tardivement à la Grèce médiévale. Après avoir dédié une première partie de sa carrière à la littérature, il investit le champ des études historiques en publiant la *Chronique de Morée*, Villehardouin et Raoul Muntaner.

⁶⁵⁴ MAS LATRIE 1847, p. 145.

⁶⁵⁵ MAS LATRIE 1842, p. 409-412.

⁶⁵⁶ Dans un courrier adressé au ministre de l'instruction publique daté du 30 mai 1849, Louis de Mas Latrie exprime encore sa dette à l'égard de son aîné, Jean-Alexandre Buchon : « Depuis la mort de ce savant regrettable, je m'efforce autant qu'il est en moi, de continuer son œuvre » : Archives nationales F17 2989 : Missions scientifiques et littéraires : dossiers individuels. 1828-1894 env.

⁶⁵⁷ Sur Joseph-François Michaud : POUJOULAT 1841, p. 206-214 ; PARISOT 1843, p. 24-39 ; MICHAUD 1854-1856, p. 205-214 ; SAINTE-BEUVE 1853, p. 20-40 ; BORDEAUX 1926, p. 59-90 ; MUNHOLLAND 1994, p. 144-165 ; RICHARD 2002, p. 1-12 ; GLENCROSS 2006, p. 288-297 ; ESTELMANN 2011, p. 125-151 ; MICHAUD 2021, p. 404-419 ; DONNADIEU 2023.

⁶⁵⁸ MICHAUD 1805, p. 5-118 ; ESTELMANN 2011, p. 132-133.

⁶⁵⁹ MICHAUD 1812-1822.

⁶⁶⁰ MICHAUD 1829 ; MICHAUD, POUJOULAT 1833-1835.

Comme Michaud, il n'avait pas non plus l'intention de consacrer des développements importants à l'histoire de Chypre. Son ambition est plus modeste, comme il le confie honnêtement, lorsqu'il aborde le royaume des Lusignan à la fin de son travail sur les États francs nés après la Quatrième croisade ⁶⁶¹ :

Je n'ai pas le projet de donner ici une histoire suivie des rois de Chypre. Mon seul but est de présenter de la manière la plus claire les renseignements numismatiques qui peuvent jeter une nouvelle lumière sur la domination française à la suite de la quatrième croisade, pendant les treizième, quatorzième et quinzième siècles ⁶⁶².

Partageant certainement les idéaux du mouvement philhellène et fondateur des études historiques sur la Grèce franque, Buchon ne peut pas écarter l'île de Chypre de ses travaux. Dans le premier volume de ses *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles dans les provinces détachées de l'Empire grec à la suite de la quatrième croisade*, l'historien présente Chypre davantage comme une province détachée de l'Empire grec à la fin du XII^e siècle que comme un État latin de Terre sainte ⁶⁶³. Par le biais de l'analyse des monnaies, il compose une généalogie des Lusignan sur vingt-neuf pages, laissant entrevoir ainsi une histoire plus vaste du royaume latin de Chypre, qui n'a jamais vu le jour.

Les relations entre ces deux écrivains contemporains, bien qu'à vingt-quatre ans d'intervalle, semblent être demeurées plutôt distantes. Après son voyage en Orient en 1831-1833, Michaud vit retiré à Passy et fréquente les cercles académiques et littéraires, fort de sa notoriété d'auteur et de son siège à l'Académie ⁶⁶⁴. Dans ces années 1830, Buchon ne connaît pas la même réussite professionnelle et sociale, et doit s'astreindre à de nombreux travaux d'édition et de contribution à la presse. Il nourrit de l'amertume et regrette que Michaud dans sa nouvelle édition de *l'Histoire des croisades* n'ait pas suffisamment exploité sa publication de la chronique de Morée parue en 1825. Soucieux de recouper les sources, il attendait de l'historien savoyard qu'il justifie les nouvelles informations fournies par la chronique et par d'autres documents ⁶⁶⁵. Malgré cette relative indifférence mutuelle pour leurs travaux respectifs, les deux érudits participent du renouveau des études chypriotes aux yeux de Mas Latrie et plus largement de l'intérêt des cercles intellectuels.

On tentera donc de mesurer comment ces deux historiens ont joué un rôle pionnier dans l'élaboration de l'historiographie contemporaine du royaume de Chypre sous la domination latine. Nous examinerons tout d'abord les deux narrations historiques qui se construisent de manière parallèle : d'une part, celle de Michaud ancrée dans l'histoire de l'Orient latin et d'autre part celle de Buchon s'insérant dans l'histoire des territoires grecs sous souveraineté franque et latine. Ensuite, on analysera la façon dont ils ont renouvelé les corpus documentaires pour

⁶⁶¹ Sur Jean-Alexandre Buchon : LOUANDRE, BOURQUELOT 1846, p. 436-466 ; DRUMONT 1890, p. 232-244 ; KOLHER 1885-1902, p. 315-316 ; LONGNON 1911, p. xi-lvii ; CONTAMINE 2015, p. 200-206 ; GRIVAUD 2024a et 2024b.

⁶⁶² BUCHON 1840a, vol. 1, p. 390.

⁶⁶³ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 387-416.

⁶⁶⁴ SAINTE-BEUVE 1853, p. 39-40 ; BORDEAUX 1926, p. 88-90.

⁶⁶⁵ BUCHON 1843, p. x.

étayer leurs récits historiques. Pour conclure, on s'attachera à prendre la mesure des traditions historiographiques qu'ils ont contribué à enrichir et qui structureront les études chypriotes médiévales.

L'HISTOIRE DE CHYPRE A LA LISIERE DE CHAMPS DISCIPLINAIRES EN CONSTRUCTION : L'ORIENT LATIN ET LES PAYS GRECS SOUS DOMINATION FRANQUE ET LATINE

Lorsque Michaud entreprend la rédaction de son *Histoire des croisades*, il bénéficie des recherches érudites de ses prédécesseurs, qui ont déjà établi la trame chronologique dans laquelle s'inscrit l'histoire de Chypre. Des ouvrages tels que les *Gesta Dei per Francos* de Jacques Bongars en 1611, l'*Histoire des croisades pour la délivrance de la Terre sainte* du père Louis Maimbourg en 1675-1676, et l'*Histoire générale des royaumes de Chypre et de Jérusalem* de Dominique Jauna en 1747 fournissent les principaux événements qui vont enrichir le récit de Michaud ⁶⁶⁶. En effet, l'historien explore l'histoire de Chypre à travers le prisme du pèlerinage et de la croisade.

Avant 1191, l'île de Chypre n'était mentionnée que comme une étape pour les voyageurs, comme l'évêque Liébert de Cambrai, qui y fait escale en 1054 lors de son voyage vers Jérusalem ⁶⁶⁷. Lors de la première croisade, le duc de Bavière, Welf IV, perd la vie sur l'île en 1099 [1101] ⁶⁶⁸. La prise de Chypre par Richard Cœur de Lion est célébrée comme une libération pour ses habitants qui subissaient la tyrannie d'Isaac Comnène ⁶⁶⁹. Le royaume des Lusignan est considéré comme une base arrière essentielle pour les campagnes en Terre sainte, fournissant un approvisionnement crucial aux armées croisées, que ce soit pour la première croisade ou pour l'expédition de Louis IX en 1247-1248 ⁶⁷⁰. Michaud relate également la participation des Chypriotes à la défense d'Acre ainsi que la fuite honteuse du roi Henri II, qui déserte la ville au petit matin avec 3 000 combattants, malgré sa promesse de rester la veille ⁶⁷¹. Les deux voyages de Pierre 1^{er} dans les cours européennes et l'expédition militaire qui en découlent sont amplement développés ⁶⁷². À travers cette narration discontinuée des événements historiques en lien avec la croisade, Chypre est généralement perçue soit comme une tête de pont, soit comme une base arrière pour les armées croisées.

⁶⁶⁶ BONGARS 1611 ; MAIMBOURG 1675-1676 ; JAUNA 1747. Sur cette tradition historiographique : TRELAT 2011.

⁶⁶⁷ Par commodité, nous renvoyons à l'édition de 1849 de l'*Histoire des croisades* en quatre volumes. MICHAUD 1849, p. 33 ; également HILL 1940-1952, vol. 1, p. 297.

⁶⁶⁸ MICHAUD 1849, vol. 1, p. 269. Sur la mort de Welf IV et son inhumation dans le mausolée familial en 1101 : PAUL 2012, p. 160-165.

⁶⁶⁹ MICHAUD 1849, vol. 2, p. 115 ; EDBURY 1991, p. 1-12.

⁶⁷⁰ MICHAUD 1849, vol. 3, p. 97, 112, 223 ; MICHAUD 1849, vol. 4, p. 158. Sur le rôle de Chypre dans les projets de croisade : FOREY 1995, p. 69-77 ; RICHARD 2009, p. 857-863.

⁶⁷¹ MICHAUD 1849, vol. 3, p. 327 ; également HILL 1940-1952, vol. 2, p. 186 ; EDBURY 1991, p. 99.

⁶⁷² MICHAUD 1849, vol. 3, p. 362-366 ; également HILL 1940-1952, vol. 2, p. 324-362 ; EDBURY 1991, p. 154-177 ; les différentes contributions dans BEIHAMMER, NICOLAOU-KONNARI (éd.) 2022.

Trente-sept ans après la première édition de l'*Histoire des Croisades*, le contexte a évolué avec la décision politique de développer le mouvement colonial en Afrique et en Asie, ainsi que le succès du philhellénisme parmi les élites françaises à partir de 1821. La septième réédition du travail de Michaud en 1849 pousse les éditeurs à demander à un jeune historien, Alphonse Huillard-Bréholles (1817-1871), dont les premiers travaux portaient sur Matthieu Paris et Frédéric II, de compléter le quatrième volume par trois appendices traitant de la domination des Français en Italie méridionale, en Achaïe ou Morée et dans l'île de Chypre ⁶⁷³.

Dans ses *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française*, Buchon ne s'embarrasse pas d'introduction à l'histoire de l'île présentant la géographie ou l'histoire antique. Il se contente de rappeler que Chypre est la plus grande île de la Méditerranée après la Sicile, et qu'elle faisait partie de l'Empire d'Orient depuis huit siècles, omettant ainsi la présence arabe du VII^e au X^e siècle ⁶⁷⁴.

Buchon entre ensuite dans l'histoire insulaire par l'événement marquant le début de la domination latine : le naufrage d'une partie du convoi de la Troisième croisade sur les côtes. L'aide aux naufragés apportée par Richard Cœur de Lion se termine par la défaite d'Isaac Comnène et la prise de contrôle de l'île ⁶⁷⁵. De manière surprenante, Buchon ne mentionne pas sa vente aux Templiers, et aborde directement sa cession à Guy de Lusignan en échange de la couronne de Jérusalem, sans évoquer de transaction financière. Il poursuit en présentant le règne des dix-sept rois de Chypre.

Dans son récit, Buchon n'est pas exempt d'erreurs factuelles. À tort, il attribue à Guy de Lusignan le titre de roi de Chypre, alors qu'en réalité, il ne détenait que le titre de seigneur de l'île ⁶⁷⁶. Toutefois, il reconnaît la diversité religieuse qui caractérisait la société chypriote, faisant mention de la présence de communautés telles que les Arméniens, les Coptes, les Maronites, les Jacobites, les Nestoriens, en plus des communautés latines et grecques ⁶⁷⁷. Les structures institutionnelles du royaume, modelées sur celles de Jérusalem, sont brièvement présentées sans relever la cour des Syriens ⁶⁷⁸. Par la suite, l'historien se concentre principalement sur des données numismatiques et sigillographiques concernant les différents rois qui ont régné sur l'île. Seuls quelques faits saillants sont brièvement évoqués, comme la visite de Louis IX et le rôle des Chypriotes dans la défense d'Acre en 1291 ⁶⁷⁹, la croissance spectaculaire de la ville de Famagouste, l'usurpation d'Amauri et le départ des Hospitaliers de l'île. Soucieux de problématiser son récit et de soulever les contradictions des sources, Buchon s'interroge, par exemple, sur le lieu de décès d'Hugues IV, possiblement en Sicile selon Loredano, une affirmation qui suscite le scepticisme de notre historien. En revanche, il ne remet

⁶⁷³ MICHAUD 1849, vol. 4, p. 405-452.

⁶⁷⁴ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 387.

⁶⁷⁵ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 387.

⁶⁷⁶ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 388. Sur l'acquisition d'une couronne royale par Aimery de Lusignan, frère de Guy : RICHARD 1995, p. 1-19.

⁶⁷⁷ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 388-389. Cette diversité religieuse est soulignée dans le travail d'Étienne de Lusignan : LUSIGNANO 1573, p. 34-35.

⁶⁷⁸ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 389.

⁶⁷⁹ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 398-399.

pas en cause la datation erronée de la mort du roi, 1364 au lieu de 1359⁶⁸⁰. Le règne de Pierre 1^{er} est brièvement présenté, mettant en lumière ses voyages en Europe considérés comme des échecs. Cependant, Buchon ne traite pas de la prise d'Alexandrie rappelant seulement que le roi chypriote « soutint une lutte active et parfois heureuse contre les Sarrasins »⁶⁸¹. Il aborde également la condamnation d'Éléonore par la Haute Cour et son impact sur le roi de Chypre, qui se venge sur les femmes et les filles de la noblesse avant d'être assassiné, en 1369⁶⁸². La prise de l'île par les Vénitiens est mentionnée, bien que rien ne soit dit sur leur présence et leur gouvernement qui dure presque un siècle. Enfin, le chapitre sur l'histoire de Chypre se termine avec la chute de l'île aux mains des Ottomans⁶⁸³.

Les narrations historiques de Michaud et de Buchon présentent indéniablement des similitudes. Tout d'abord, elles sont toutes deux périphériques par rapport à leur sujet principal. Pour Michaud, son intérêt principal est l'Orient latin, tandis que Buchon se concentre sur les territoires grecs sous domination latine après la Quatrième croisade. Cela signifie que Chypre est abordée dans le contexte de ces sujets plus vastes. De plus, on retrouve les mêmes événements majeurs dans les récits des deux historiens, tels que le rôle de Guy de Lusignan en 1192 dans l'établissement des institutions de l'île, la chute d'Acre et le règne de Pierre 1^{er}. Ces événements clés sont des points de convergence entre les deux récits.

Cependant, il est important de noter que le cadre chronologique diffère entre les deux auteurs. Michaud s'intéresse à Chypre dès le XI^e siècle, en mettant l'accent sur les pèlerins qui accostent sur l'île. De plus, il ne traite des affaires internes de l'île que dans la mesure où elles ont une incidence sur le conflit entre l'Europe chrétienne et l'expansion musulmane. Buchon, en revanche, aborde l'histoire de Chypre à partir de 1192. En outre si le récit de Michaud frappe par sa parfaite articulation avec l'histoire générale des croisades, on peut être décontenancé par le parti pris de Buchon de réduire l'histoire des rois de Chypre à une présentation de monnaies et de sceaux. Mais si l'érudit adopte cette perspective, c'est certainement en raison de la très haute estime pour les sources de son sujet qu'il ne pense pas encore maîtriser en 1840.

⁶⁸⁰ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 404. L'erreur sur la date et le lieu de décès d'Hugues IV provient d'une confusion entre le roi de Chypre et Hugues de Lusignan, prince de Galilée, petit-fils d'Hugues IV et neveu de Pierre 1^{er} dont il a été le rival pour la couronne de Chypre avant de s'installer à Rome puis dans le royaume de Naples. Sur la succession contestée d'Hugues IV : EDBURY, SCHABEL 2022, p. 178-189.

⁶⁸¹ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 405.

⁶⁸² BUCHON 1840a, vol. 1, p. 389, p. 405-406. Voir les différents articles dans BEIHAMMER, NICOLAOU-KONNARI (éd.) 2022, notamment NICOLAOU-KONNARI 2022, p. 31-76.

⁶⁸³ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 414-416.

VERS UN RENOUVELLEMENT DU CORPUS DE SOURCES DES ETUDES CHYPRIOTES

En effet, les narrations historiques parallèles de Michaud et Buchon sont étayées par des corpus de sources différents. Pour Michaud, son entreprise bénéficie des matériaux rassemblés par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur du XVIII^e siècle, notamment les trente-et-un volumes du fonds dit de Dom Bertherau, conservés au cabinet de la Bibliothèque nationale de France⁶⁸⁴. L'historien des croisades puise dans diverses sources pour documenter son récit. Il se réfère certainement aux Bollandistes, sans les citer, pour des informations sur la vie de l'évêque Lietbert, et consulte les chroniqueurs de la Première croisade, tels qu'Albert d'Aix et Guillaume de Tyr pour des références à Chypre⁶⁸⁵. La prise de Chypre par Richard Cœur de Lion est développée par l'entremise des chroniqueurs anglais, Gautier Vinisaufr, Jean de Brompton, Roger de Hoveden⁶⁸⁶. Pour éclairer la croisade de Louis IX, il utilise le témoignage de Joinville, de Matthieu Paris, de Guillaume de Nangis et la lecture de Joinville par Du Cange, ainsi que des auteurs modernes tels que Raynaldi et Maimbourg⁶⁸⁷. Michaud a également recours aux sources arabes comme Ibn'Abd Al-Zāhir (« Mohi-Eddin ») pour évoquer l'entrevue du roi de Chypre avec les envoyés du sultan mamelouk Baybars, en 1268⁶⁸⁸. Le chroniqueur égyptien Ibn al-Furāt (« Ibn Ferat ») est convoqué pour peindre le départ des derniers Latins, notamment des femmes de la noblesse emportant avec elles leurs biens les plus précieux, quand elles quittent Acre pour rejoindre Chypre⁶⁸⁹.

Lors de cette narration dévoilant le rôle de Chypre dans l'histoire des croisades, Michaud ne s'éloigne guère d'une histoire événementielle. Toutefois, dans un appendice, Michaud présente un éclaircissement sur les *Assises de Jérusalem* à partir de l'édition de la Thaumassière où il évoque l'importance de l'église Sainte-Sophie, où vont être préservés les volumes des *Assises* à partir de 1369⁶⁹⁰.

D'abord intéressé par la littérature, Michaud a affiné sa méthode historique au fur et à mesure des nombreuses rééditions de son *Histoire des Croisades* en ajoutant des pièces justificatives, et en multipliant les références aux sources qui accompagnent son récit⁶⁹¹. Héritier du travail accompli par les Mauristes, Michaud se distingue par sa volonté de ne négliger aucune source accessible, qu'elle provienne d'auteurs orientaux ou occidentaux. Sa démarche historique est saluée par Saint-Beuve, qui le considère comme « le premier de chez

⁶⁸⁴ Riant 1884, p. 105-130 ; Michaud 1829, p. v-ix.

⁶⁸⁵ Michaud 1849, vol. 1, p. 33, 221, 246.

⁶⁸⁶ Michaud 1849, vol. 2, p. 113, 115. Ces sources avaient été consultées par Louis Maimbourg pour évoquer la conquête de Chypre : Maimbourg 1675-1676, vol. 2 p. 369 et suivantes.

⁶⁸⁷ Michaud 1849, vol. 3, p. 107-108, 116.

⁶⁸⁸ Michaud 1849, vol. 3, p. 256. La *vie de Baybars* d'Ibn'Abd Al-Zāhir a été traduite par Joseph-Toussaint Reinaud et figure dans la *Bibliographie des Croisades* : Michaud 1812-1822, vol. 6, p. 1 ; vol. 7, p. 682.

⁶⁸⁹ Michaud 1849, vol. 3, p. 335. La chronique universelle d'Ibn al-Furāt dont les manuscrits sont en partie conservés à Vienne a été traduite au début du XIX^e siècle par les orientalistes Jourdain et Quatremère : Cahen 1935, p. 259. Voir également sur Ibn al-Furāt : Bora (sous presse).

⁶⁹⁰ Michaud 1849, vol. 1 p. 466-472. Michaud pose la question de l'influence de Louis IX sur la rédaction d'une partie des assises par le chancelier du royaume de Chypre : Michaud 1849, vol. 3, p. 229-230.

⁶⁹¹ Richard 2002, p. 4-5.

nous» à avoir développé « l'instinct du document original en histoire »⁶⁹². Cette approche rigoureuse de la recherche historique et sa capacité à explorer un large éventail de sources, à l'exception notable des documents d'archives, témoignent de son engagement envers l'objectivité et l'authenticité dans la construction de son récit historique⁶⁹³.

S'adressant à un public plus averti que celui de Michaud, Buchon a le goût de l'archive et le démontre largement dans les vingt-neuf pages qu'il consacre à Chypre médiévale, même s'il use de procédés peu conventionnels. Le texte est accompagné de quatre-vingt-sept notes de bas de page, où Buchon présente sa bibliographie et ses sources⁶⁹⁴.

Dans les cinq premières notes de bas de page, l'historien cite les références de tous les ouvrages et sources qu'il a consultés. Ensuite, chaque introduction à une notice sur un roi de la dynastie des Lusignan est justifiée par un renvoi à Dominique Jauna, la plupart du temps, ou à une autre étude. Enfin, les sceaux et monnaies, dont la présentation suit, sont accompagnés de références à une source matérielle ou à un ouvrage spécifique.

Quels ouvrages évoquent-ils dans ces premières notes ? Buchon a consulté les principales synthèses publiées disponibles sur l'histoire de la domination latine à Chypre au Moyen Âge. Le texte le plus ancien auquel il fait référence est la *Chronographia* du père Étienne de Lusignan qu'il cite dans la version originale en italien du texte, semblant ignorer la traduction française largement augmentée par l'auteur⁶⁹⁵. La traduction en français parue en 1732 de *l'Histoire de re' Lusignan*, inspiré du précédent ouvrage, composé par Loredano et publié à Venise en 1647 fait partie des textes utilisés par l'auteur⁶⁹⁶. Plus proche de son époque, Buchon cite fréquemment *l'Histoire générale des royaumes de Chypre* de Dominique Jauna, pour lequel il ne manque pas d'exprimer des réserves sur la véracité des faits rapportés⁶⁹⁷. En effet, Buchon relève que Jauna confond par exemple Geoffroy et Guillaume de Villehardoin⁶⁹⁸. L'historien de la Morée franque a également recours aux travaux de Johan-Paul Reinhard et de l'archimandrite Kyprianos qui publie son *Histoire chronologique de Chypre* en 1788, en grec, à Venise⁶⁹⁹. Il se montre particulièrement élogieux pour cette dernière référence, qu'il qualifie de « meilleur ouvrage et le plus complet qui existe sur l'île de Chypre »⁷⁰⁰. En citant ce travail, Buchon souhaite certainement se démarquer des historiens qui l'ont précédé en signalant pour

⁶⁹² SAINTE-BEUVE 1853, p. 26.

⁶⁹³ Cependant les historiens des croisades au XIX^e siècle sont loin d'être unanimes à célébrer les qualités de synthèse de Michaud. Le comte Paul Riant, membre de la Société de l'Orient latin aux côtés de Mas Latrie, se montre certainement le plus sévère en déclarant : « Je ne puis m'empêcher d'exprimer ici combien il est regrettable que le livre de Michaud, non seulement trouve encore des éditeurs et des lecteurs, mais soit jugé digne des honneurs d'une illustration de premier ordre. Ces honneurs ne devraient-ils pas être réservés à nos classiques nationaux, et non prostitués à des œuvres de vulgarisation aussi médiocres que surannées, et que l'on devrait, au contraire, laisser dormir une bonne fois dans les bibliothèques de province » : Riant 1877, p. 160.

⁶⁹⁴ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 387-416.

⁶⁹⁵ LUSIGNANO 1573. Pour la version augmentée, LUSIGNAN 1580. Sur cet auteur : GRIVAUD 2023.

⁶⁹⁶ LOREDANO 1647 et 1722. Pour une évaluation critique de cet ouvrage : SCHABEL 2012, p. 357-390. Buchon consulte à nouveau « un manuscrit de Giblet sur l'île de Chypre », qui appartient au liménarque de Zante lors de son voyage dans les îles Ioniennes en 1841 : BUCHON 1911, p. 93.

⁶⁹⁷ JAUNA 1747.

⁶⁹⁸ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 398.

⁶⁹⁹ REINHARD 1766-1768 ; KYPRIANOS 1788.

⁷⁰⁰ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 388 n. 1.

la première fois le travail de l'archimandrite Kyprianos, qui reprend pourtant largement l'ouvrage de Loredano ⁷⁰¹.

Dans son approche des sources historiques, Jean-Alexandre Buchon accorde une place cruciale aux sceaux et aux monnaies du royaume des Lusignan. Cette attention aux sources matérielles reflète son intérêt pour l'archéologie et la numismatique mais également, peut-être, sa capacité à se saisir d'une opportunité ⁷⁰². En arrivant au terme de son ouvrage, Buchon souhaite tout de même inclure Chypre qui s'inscrit bien dans le cadre géographique et chronologique qu'il a défini. Entreprendre une vaste synthèse de l'ouvrage de Jauna ou de Kyprianos n'a pas ses faveurs car, en 1840, il est désormais sensible à ce courant historiographique inauguré par Guizot et Thierry, qui intime aux historiens l'ordre de remonter aux sources. Or, l'étude numismatique du théologien et historien danois Frederik Münter, parue en 1806, permet à Buchon d'aborder l'histoire de Chypre tout en s'appuyant sur des sources matérielles ⁷⁰³. Le savant danois a mené un travail pionnier sur les monnaies des différents États latins d'Orient de Terre sainte et de ceux issus de la Quatrième croisade lors d'un voyage en Italie, entre 1785 et 1786. À Rome, il étudie et acquiert des collections de monnaies particulières, et bénéficie de l'aide du cardinal Borgia ⁷⁰⁴. En 1806, Münter publie en danois son traité sur les monnaies des Francs en Orient, qui bénéficie rapidement d'une bonne réception chez les savants orientalistes de France ⁷⁰⁵. Buchon, qui a certainement rencontré le travail de Münter dans les publications de Saulcy, le fait traduire pour composer une grande partie de son chapitre sur Chypre ⁷⁰⁶.

Il sait également mettre à profit ses relations dans le monde savant et académique pour recueillir des informations qui alimentent son récit. À Paris, le personnel du Cabinet des médailles semble avoir été sollicité à plusieurs reprises. Adrien Prévost de Longpérier, qui travaille dans cet établissement de 1836 à 1840, communique à l'historien de la Grèce franque une monnaie d'Aimery de Lusignan, alors que le directeur de la Bibliothèque royale l'autorise à prendre une empreinte d'un besant d'or attribué au règne d'Hugues 1^{er} ⁷⁰⁷. Toujours en France, Buchon rentre en relation avec l'abbé Dassy, qui est installé à Marseille, et lui montre une monnaie d'Hugues III, dont il avait certainement la connaissance par l'ouvrage de Longpérier ⁷⁰⁸. Les recherches numismatiques chypriotes de Buchon le conduisent à interroger des savants étrangers comme Johan W. Zinkeisen (1803-1863), historien allemand de la Grèce et de l'Empire ottoman, qui lui fournit une médaille vénitienne célébrant la Sainte-Ligue ⁷⁰⁹.

⁷⁰¹ Dans la première moitié du XIX^e siècle, l'ouvrage de Kyprianos, publié à Venise en 1788, reste inconnu en France mais semble circuler dans les bibliothèques et institutions allemandes, voir par exemple : IKEN 1825, p. 114 ; MÜNNICH 1826, p. 75.

⁷⁰² Buchon dévoile son intérêt pour la numismatique dans de nombreuses pages du volume qu'il consacre aux États francs issus de la quatrième croisade. Le travail de Félix de Saulcy sur les monnaies des empereurs de Constantinople, qu'il cite à plusieurs reprises, a certainement influencé l'historien dans sa démarche. SAULCY 1836, p. 369-389.

⁷⁰³ Le travail de Münter est cité à treize reprises dans les trente pages que Buchon consacre à Chypre.

⁷⁰⁴ Sur les recherches numismatiques de Münter : GORINI 2008, p. 303-316 ; FISCHER-HANSEN 2015, p. 87-98.

⁷⁰⁵ MÜNTER 1806. Voir le compte rendu de MILLIN 1808 p. 134-150.

⁷⁰⁶ Sur la mention de Münter dans Saulcy : SAULCY 1836, p. 370-371.

⁷⁰⁷ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 391, 394 ; quelques années plus tard, Jean-Antoine Letronne a également collaboré avec Louis de Mas Latrie à son travail sur les monnaies du royaume des Lusignan : MAS LATRIE 1844, p. 131.

⁷⁰⁸ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 391, 400 ; LONGPERIER 1840.

⁷⁰⁹ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 414.

Grâce à ses divers correspondants, Buchon enrichit son récit de l'histoire de Chypre en fournissant ses propres descriptions de sceaux apposés aux chartes, tel que celui d'Alice, qui cède au roi Louis IX ses droits sur le comté de Champagne en 1217. Il détaille le sceau de plomb de Hugues 1^{er}, avec ses représentations au droit du roi assis, couronné, tenant un globe crucigère, et au revers d'une porte de ville surmontée d'une haute tour crénelée, flanquée de deux petites tours, avec la légende « castellum Nicossie »⁷¹⁰.

En plus de son intérêt pour les sources matérielles, Buchon s'efforce tout au long de ses travaux de rendre accessibles de nouveaux documents d'archives aux érudits. Bien qu'il n'utilise pas directement ces sources, probablement en raison d'un manque de temps et de compétences linguistiques, il consigne méticuleusement les cotes des manuscrits qu'il découvre, ouvrant ainsi des perspectives de recherche pour les historiens à venir et contribuant, ainsi, à l'enrichissement du corpus sur l'histoire de Chypre. Cette démarche témoigne de son engagement envers la diffusion du savoir et la promotion de la recherche historique.

Il consulte des manuscrits des *Assises de Jérusalem* traduites en italien sur ordre de Florio Bustron⁷¹¹, ainsi que deux textes présentant les prétentions de la maison de Savoie sur le royaume de Chypre⁷¹² : le *Parere dell'abate Taroni sul titolo di re di Cipro, che fu assunto dal duca di Savoia*⁷¹³ et le *Parere di Gasparo di Gianotti sopra un Ristraetto delle rivoluzioni del reame di Cipri...*⁷¹⁴. Sa visite au British Museum lui permet de découvrir deux manuscrits historiques importants relatifs à Chypre. Le premier, en langue italienne, est reconnu comme l'œuvre de Florio Bustron sous la cote *Additional ms 8630*⁷¹⁵. La préface de cet ouvrage révèle son importance, car il s'appuie sur des sources bien identifiées, telles que les auteurs anciens Philippe de Novare et Georgios Boustronios. Quelques années avant la découverte de Buchon, l'historien Pierre Daru avait signalé un premier manuscrit de Florio Bustron à la Bibliothèque royale (BnF, *ms italien 832*) que relève, à son tour, Buchon⁷¹⁶.

⁷¹⁰ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 397. L'historien de l'art Camille Enlart examine, à son tour, la représentation du « castellum Nicossie » qui figure sur le sceau du roi Hugues. Cependant, il est impossible de déterminer avec certitude ni l'emplacement exact de ce château dans la capitale chypriote ni la ressemblance de l'édifice avec cette représentation : ENLART 1899, vol. 2, p. 518-519.

⁷¹¹ Il relève deux manuscrits de la Bibliothèque royale contenant le texte des *Assises*. Il s'agit des BnF, *ms italien 28* et *29* qui sont des traductions vers l'italien des manuscrits de Venise, Biblioteca nazionale Marciana, *It. II, 46 (5057)* et du Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, *Vat. lat. 4789* ; BUCHON 1840a, vol. 1, p. 393.

⁷¹² BUCHON 1840a, vol. 1, p. 411 ; à propos des revendications de la maison de Savoie sur le royaume de Chypre au XVII^e siècle : POUMAREDE 2014, p. 53-64.

⁷¹³ *Sentimenti dell'ab. Taroni sopra la giustizia et necessità della denominazione di Re di Cipro, di che si pregia la Reale Altezza di Savoia* : Paris, BnF, *ms italien 726* ; <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc98463>. Le manuscrit est également repéré par DARU 1821, vol. 6, p. 524.

⁷¹⁴ Paris, BnF, *ms italien 836* ; <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc9952k>. Le manuscrit est également repéré par DARU 1821, vol. 6, p. 523.

⁷¹⁵ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 389.

⁷¹⁶ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 389 ; DARU 1821, vol. 7 p. 443-444. Après les travaux de Giovanni Loredano qui probablement se réfère au manuscrit de Venise, le texte de Florio Bustron tombe dans l'oubli. Ioannis Harkas a réfuté l'idée selon laquelle l'historien du royaume de Chypre, Dominique Jauna, aurait consulté le texte de Florio Bustron : HARKAS 2020, p. 44-45 ; TRELAT 2011, p. 163. Le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, centré sur l'histoire de Chypre, a offert aux différents candidats l'opportunité de redécouvrir et d'étudier le manuscrit parisien de Florio Bustron. René de Mas Latrie se charge de sa publication en 1886, en se basant sur plusieurs manuscrits dont les liens ne sont pas précisément identifiés : BUSTRON 1886 ; GRIVAUD 2009, p. 258 n. 116 ; HARKAS 2022.

Le deuxième manuscrit découvert grâce aux conservateurs du British Museum, notamment l'antiquaire John Holmes (1800-1854), est celui de Georges Bustron, rédigé en grec et couvrant les événements à Chypre de 1456 à 1474, avec une extension historique jusqu'à 1501⁷¹⁷. Ce manuscrit (aujourd'hui Londres, British Library, *ms Arundel 518*), dont le premier possesseur connu était Thomas Howard, comte d'Arundel (1592-1646), a été cédé au British Museum par Henry Howard, duc de Norfolk, en 1831, peu avant que Buchon ne le consulte⁷¹⁸. Cependant l'historien français ne semble pas faire le lien entre le texte de ce manuscrit et la mention de la *Chronica Cypria per Georgium Cyprium, Graece* qui figure dans les différents catalogues de la bibliothèque du collège de Chesham, Norfolk à Londres et qui est copiée par Bernard de Monfaucon et Pierre Daru⁷¹⁹.

Dans sa quête de textes inédits, Buchon se montre attentif aux ressources de la Bibliothèque royale de Paris. Il relève avec soin les cotes des manuscrits présentant un intérêt pour l'histoire de Chypre, et se réfère éventuellement au catalogue d'Antonio Marsand lorsque la description du codex y figure⁷²⁰. Ainsi, Buchon repère plusieurs versions de la *Descrittione delle cose di Cipro* d'Ascanio Savorgnan, le rapport (*relazione*) du provéditeur général Bernardo Sagedo sur sa mission à Chypre (1565) présenté au Conseil des Dix, la *relazione* de Francesco Attar et la *guerra di Cipro* d'Antonio Tiepolo⁷²¹.

Lors de recherches antérieures dans les archives italiennes, Buchon avait eu l'occasion d'identifier quelques documents relatifs au royaume des Lusignan, qu'il n'a cependant pas utilisés pour composer son texte sur Chypre. À Florence, il repère une correspondance soutenant les prétentions d'Hugues de Lusignan, neveu de Pierre 1^{er}, au trône du royaume de Chypre⁷²². À Naples, il relève le récit de la guerre de Chypre écrit par Bartolomeo Sereno au Mont-Cassin et la *Descrittione delle cose di Cipro* d'Ascanio Savorgnan, déjà identifiée à quatre reprises à Paris⁷²³.

Cette démarche de Buchon témoigne de son dévouement à l'exploration des textes originaux, à la recherche de documents inédits, et à l'enrichissement du corpus de sources disponibles pour les chercheurs. Sa volonté de partager ses découvertes, en consignait les cotes des manuscrits et en signalant leurs contenus dans ses notes de bas de page, contribue grandement à l'avancement des études sur Chypre médiévale dans la première moitié du XIX^e siècle.

⁷¹⁷ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 389.

⁷¹⁸ OMONT 1884, p. 318 ; BOUSTRONIOS 1997, p. 45-46 ; COUREAS 2005, p. 13-14.

⁷¹⁹ HOWARD 1681, p. 151 ; MONTEFAUCON 1739, vol. 1, p. 682 ; DARU 1821, vol. 7, p. 445.

⁷²⁰ MARSAND 1835-1838.

⁷²¹ BUCHON 1840a, vol. 1, p. 389-390. Sur le texte d'Ascanio Savorgnan : GRIVAUD 2016, p. 163-259 ; sur la *relazione* de Bernardo Sagedo : ZORZI 2013, p. 87-107 ; sur la *relazione* de Francesco Attar : MAS LATRIE 1852-1861, vol. 3, p. 519-536 ; le récit de la guerre de Chypre d'Antonio Tiepolo – BnF, ms *italien 1465* – reste à ce jour inédit.

⁷²² BUCHON 1843, vol. 1, p. 98, vol. 2, p. 134. Sur cette question : EDBURY, SCHABEL 2022, p. 178-190.

⁷²³ BUCHON 1843, vol. 1, p. 357-358. La publication du texte de Bartolomeo Sereno intervient en 1845, peu après le passage de Buchon : SERENO 1845.

AUX ORIGINES DE RICHES TRADITIONS HISTORIOGRAPHIQUES

De manière différente, Joseph-François Michaud comme Jean-Alexandre Buchon sont à l'origine de traditions historiographiques qui vont structurer durablement la recherche sur la l'histoire médiévale de la Méditerranée orientale. Michaud, à l'instar de Jean-Baptiste Mailly et de Dominique Jauna, a joué un rôle majeur dans le renouveau de l'intérêt pour les croisades au début du XIX^e siècle, une époque encore influencée par les travaux de Voltaire rejetant sans nuances ce qu'il considèrait comme une manifestation de la superstition⁷²⁴. Au contraire, Michaud livre un vaste récit détaillé dans lequel Chypre occupe le rôle de base arrière pour les croisades et de conservatoire des valeurs et des monuments des croisés, surtout après la perte d'Acre en 1291⁷²⁵.

Michaud érige les rois de Chypre en véritables champions de la croisade, les considèrait comme les gardiens des idéaux croisés : « Pendant plus d'un siècle, les rois de Chypre avaient imploré les secours de l'Occident et combattu avec quelque succès les musulmans et surtout les Mamelouks d'Egypte »⁷²⁶. À ses yeux, l'avènement de Jacques II sur le trône chypriote, marquant une suzeraineté envers un État musulman va à l'encontre des principes de la croisade⁷²⁷.

Accordant peu d'attention aux acteurs locaux dans son récit, Michaud ne montre pas d'inclination particulière pour la population grecque de Chypre. Il évoque brièvement les acclamations du peuple, de la noblesse et du clergé lors de la réception du roi de France par le roi Henri 1^{er} à Nicosie en 1244⁷²⁸. Les dissensions entre le clergé grec et le clergé latin à l'époque de Louis IX sont également mentionnées avant que le roi français ne les résolve⁷²⁹. L'image qui ressort de son récit est celle d'une société chypriote unie en faveur de la croisade. La prédication de la croisade est présentée comme un succès auprès des seigneurs et rois de Chypre, et la population chrétienne, qu'elle soit grecque ou latine, prie pour le succès des armées chrétiennes⁷³⁰. Après la chute d'Acre en 1291, Michaud accuse les Chypriotes d'égoïsme en ne montrant que peu d'empressement à soutenir de nouveaux projets de croisade. Leur principale préoccupation semble être leur propre sécurité face à l'ennemi mamlouk⁷³¹.

⁷²⁴ BALARD 2012, p. 87-94 ; RICHARD 2002, p. 1-12 ; DENBY 1987, p. 411-421.

⁷²⁵ « Le royaume de Chypre fournissait souvent un secours utile aux colonies chrétiennes d'Orient, et lorsque ces colonies ont été dispersées par les Turcs, il a recueilli leurs restes » : MICHAUD 1849, vol. 2, p. 168.

⁷²⁶ MICHAUD 1849, vol. 4, p. 27 : « il [le royaume de Chypre] transmet aux âges suivants le plus précieux monument de la législation [les Assises de Jérusalem] de ces temps reculés » : MICHAUD 1849, vol. 2, p. 168.

⁷²⁷ MICHAUD 1849, vol. 4, p. 27.

⁷²⁸ MICHAUD 1849, vol. 3, p. 107.

⁷²⁹ MICHAUD 1849, vol. 3, p. 109.

⁷³⁰ MICHAUD 1849, vol. 3, p. 113.

⁷³¹ MICHAUD 1849, vol. 3, p. 343. Jean Richard a montré, au contraire, que le royaume de Chypre n'a pas ménagé ses efforts après la chute d'Acre pour lutter contre les émirs turcs sur le littoral anatolien : RICHARD 2009, p. 857-863.

On ne trouve aucune trace de philhellénisme chez Michaud. Bien au contraire, il ravive les clichés attachés à la nation grecque en évoquant la traditionnelle perfidie des Grecs lors des préparatifs de la Troisième croisade ⁷³². Il dénonce l'arrogance du peuple grec, les accusant de se croire supérieurs à tous les autres peuples et de refuser de reconnaître la supériorité des Latins. De la même manière, Michaud fait appel à des clichés orientalistes, évoquant le climat propice aux réjouissances et aux fêtes, l'aspect enchanteur de l'île, le goût du vin pour expliquer les attermoissements des hommes à partir en croisade ⁷³³.

Le travail de Michaud a eu un profond impact sur l'historiographie des croisades et de Chypre, contribuant à façonner la perception du royaume des Lusignan comme un avant-poste de l'Occident latin en Orient. Son influence durable a joué un rôle essentiel dans l'évolution des études chypriotes.

Michaud est entré à l'Académie française en 1813, où il a siégé pendant vingt-six ans. En 1841, trois ans après sa disparition, l'Académie a organisé un concours pour le prix de 1843, intitulé « Histoire de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan ». Ce concours a été un grand succès, avec les travaux remarquables d'Eugène de Rozière et de Théophile Roussel, et surtout le mémoire de Louis de Mas Latrie, qui a remporté le premier prix ⁷³⁴. Si le contexte politique favorable avec la conquête de l'Algérie ne peut être omis, il faut également reconnaître l'influence majeure exercée par le travail de Michaud sur la promotion des études sur l'Orient et particulièrement sur Chypre.

L'effort consciencieux déployé par Jean-Alexandre Buchon pour repérer, rassembler et documenter les sources de Chypre médiévale s'est avéré d'une grande valeur pour les générations ultérieures d'historiens. Ses travaux en numismatique ont jeté les bases de recherches futures et ont été poursuivis et développés par des érudits tels que Louis de Mas Latrie, Eugène de Rozière, et Gustave Schlumberger ⁷³⁵.

En outre, de nombreux documents originaux découverts par Buchon ont été publiés ou exploités par les historiens du royaume de Chypre dans la deuxième moitié du XIX^e siècle ⁷³⁶. Cela a permis de rendre accessibles des documents historiques qui avaient longtemps été négligés ou oubliés, élargissant ainsi la base de connaissances sur l'histoire de Chypre. Cependant, certains documents ont échappé à l'attention des successeurs de Buchon pendant une longue période. Par exemple, le relevé des palais, églises et monastères détruits lors de la construction de la muraille autour de Nicosie en 1567 par les Vénitiens, effectué par Bartolomeo Nogiero, est resté inédit et ignoré des chercheurs jusqu'en 1992. Ce document, publié par les soins de Gilles Grivaud, s'est avéré très précieux pour la compréhension de la topographie de

⁷³² MICHAUD 1849, vol. 3, p. 79, 282. Sur l'hostilité de Michaud au soulèvement grec dans l'Empire ottoman : DONNADIEU 2023, p. 144-152. Michaud partage ici la perception des Grecs avec son prédécesseur Jean-Baptiste Mailly qui dresse le portrait d'un peuple crédule, prêt à céder à toutes les superstitions : MAILLY 1780, vol. 1, p. 46.

⁷³³ MICHAUD 1849, vol. 3, p. 108.

⁷³⁴ TRÉLAT 2017, p. 20-21.

⁷³⁵ MAS LATRIE 1847, p. 118-142 ; ROZIÈRE 1847 ; SCHLUMBERGER 1878-1882.

⁷³⁶ Un extrait de la chronique de Georgios Boustronios est publié chez MAS LATRIE 1852-1861, vol. 3, p. 82-85. La *relazione* de Francesco Attar se trouve dans MAS LATRIE 1852-1861, vol. 3, p. 519-536.

Nicosie et de son évolution au fil du temps⁷³⁷. Buchon a ainsi ouvert la voie à de futures découvertes et à une meilleure compréhension de l'histoire de Chypre grâce à ses efforts de collecte et de documentation minutieux.

Mas Latrie a pris conscience de l'immense entreprise que mettait en œuvre Buchon en rassemblant les sources relatives à la présence franque en Grèce. L'année de la mort de Buchon en 1849, il se présente devant ses collègues du Comité historique comme son digne héritier et souhaite obtenir une mission de recherche scientifique pour recueillir des documents sur la présence franque en Orient dans les archives de Venise, de Malte et de Barcelone. Cette recherche déboucherait sur une publication qui aurait pour titre *Recueil de documents originaux relatifs à l'histoire des établissements français en Morée et dans les îles de l'Archipel, pendant le moyen âge*. Cette proposition semble être reçue assez froidement par les collègues de Mas Latrie, qui espèrent déjà que le jeune historien publie les volumes attendues sur Chypre, et souhaitent qu'il donne un plan de publication des documents autre qu'un simple classement par dépôt d'archives. À ces conditions, il bénéficiera d'un soutien du Comité auprès du ministre⁷³⁸. Le jeune chartiste devra patienter encore quelques années avant d'effectuer ces missions.

CONCLUSION

En conclusion, la confrontation des contributions des deux historiens du XIX^e siècle, Joseph-François Michaud et Jean-Alexandre Buchon, à l'historiographie de Chypre sous la domination latine permet de mieux comprendre l'éloge de Mas Latrie pour ses deux prédécesseurs.

Michaud, à travers ses travaux sur les croisades, a mis en lumière le rôle crucial de Chypre en tant que base arrière pour les campagnes militaires des croisés. Son influence s'est fait ressentir dans les études chypriotes, et son entrée à l'Académie française et l'inscription de la question de Chypre au concours des Académie des Inscriptions et Belles Lettres témoignent de son importance.

D'un autre côté, Buchon a apporté une perspective différente en se penchant sur les aspects numismatiques et généalogiques de l'histoire de Chypre. Son travail méticuleux de recherche de sources, y compris la découverte de chroniques inédites et de documents archéologiques, a enrichi l'ensemble des connaissances sur l'île, ouvrant de nouvelles perspectives pour les générations futures d'historiens. Sa mort assez jeune, à cinquante-cinq ans, nous prive certainement d'un travail majeur prévu en quatre volumes, intitulé *Histoire des royaume chrétiens d'Orient et en particulier les Etats francs formés à la suite des croisades*⁷³⁹.

⁷³⁷ GRIVAUD 1992.

⁷³⁸ « Travaux du comité. Procès-verbal de la séance du 4 juin 1849 », *Bulletin du comité historique des monuments écrits de l'histoire de France : Histoire, science, lettres* 1, 1849, p. 164-165.

⁷³⁹ Cet ouvrage est annoncé au verso de la couverture dans une rubrique intitulé « Pour paraître prochainement » : BUCHON 1840b.

Même si nous ne pouvons que spéculer sur le contenu précis que Buchon aurait développé dans ses volumes inachevés : une édition des familles d'Outremer ? une édition des chroniqueurs de Chypre, Florio Bustron et Georgios Boustronios ? et sans doute bien d'autres textes encore, il est évident que son travail a laissé une empreinte durable dans le domaine des études médiévales, et a ouvert la voie à d'autres chercheurs pour poursuivre et compléter ses recherches. En s'intéressant à l'histoire de Chypre et aux familles latines installées en Orient, Louis de Mas Latrie peut revendiquer à juste titre l'héritage de Joseph-François Michaud et de Jean-Alexandre Buchon.

Bibliographie

BALARD 2012

Michel Balard, « Voltaire et le Proche-Orient des croisades », in Michel Sot (éd.), *Médiation, paix et guerre au Moyen Âge, Actes du 136^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques « Faire la guerre, faire la paix », Perpignan 2011*, Paris, éditions du CTHS, 2012, p. 87-94.

BEIHAMMER, NICOLAOU-KONNARI (éd.) 2022

Alexander D. Beihammer, Angel Nicolaou-Konnari (éd.), *Crusading, Society, and Politics in the Eastern Mediterranean in the Age of King Peter I of Cyprus*, Turnhout, Brepols, 2022.

BONGARS 1611

Jacques Bongars, *Gesta dei per Francos, sive orientalium expeditionum et regni Francorum Hierosolymitani historia*, Hanau, typis Wechelianis, 1611, 2 vol. [rééd. Jérusalem-Toronto, 1972].

BORA (sous presse)

Fozia Bora, « Ibn al-Furāt », in Alex Mallett (éd.), *The Franks and their Image in Medieval Muslim Texts*, Brill (sous presse).

BORDEAUX 1926

Henri Bordeaux, « Joseph Michaud : Historien des croisades », *Revue des Deux Mondes* 35/1, 1926, p. 59-90.

BOUSTRONIOS 1997

Georgios Boustronios, *Τζώρτζης (Μ)Πουστρός (Γεώργιος Βο(σ)τρ(υ)ηνός ή Βουστρώνιος)*, *Διήγησις Κρονίκας Κύπρου*, éd. Georgios Kehayoglou, Nicosie, Cyprus Research Centre, 1997.

BUCHON 1840a

Jean-Alexandre Buchon, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles dans les provinces démembrées de l'Empire grec à la suite de la Quatrième croisade*, Paris, Auguste Desrez, 1840, 2 vol.

BUCHON 1840b

Jean-Alexandre Buchon, *Esquisse des principaux faits de nos annales nationales du XIII^e au XVII^e siècles, tels qu'on les trouve présentés dans leur germe, leur développement et leurs conséquences dans la collection de nos écrivains originaux de chroniques et mémoires*, Paris Auguste Desrez, 1840.

BUCHON 1843

Jean-Alexandre Buchon, *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée et ses hautes baronnies fondées à la suite de la Quatrième croisade*, Paris, Au comptoir des imprimeurs unis, 1843, 2 vol.

BUCHON 1911

Jean-Alexandre Buchon, *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841*, éd. Jean Longnon, Paris, Emile-Paul, 1911.

BUSTRON 1886

Florio Bustron, *Chronique de l'île de Chypre*, éd. René de Mas Latrie, *Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Mélanges historiques* 5, 1886, p. 1-459 [réimp. Florio Bustron, *Historia overo commentarii de Cipro*, Nicosie, Fondation de l'archevêque Makarios III, 1998].

CAHEN 1935

Claude Cahen, « Une chronique chiite au temps des croisades », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 79/3, 1935, p. 258-269.

CONTAMINE 2015

Philippe Contamine, « Quand la Morée était française : 'Faits d'armes et de chevalerie' », in Philippe Contamine, Jacques Jouanna, Michel Zink (éd.), *Actes du colloque La Grèce et la guerre. Cahiers de la villa « Kérylos n° 26*, Paris, De Boccard, 2015, p. 193-213.

COUREAS 2005

Nicholas Coureas, *George Boustronios, A Narrative of the Chronicle of Cyprus 1456-1489*, Nicosie, Cyprus Research Centre et The Greece and Cyprus Research Center, Albany NY 2005.

DARU 1821

Pierre Daru, *Histoire de la République de Venise*, Paris, Firmin-Didot, 1821, 7 vol.

DENBY 1987

David J. Denby, « Le thème des croisades et l'héritage des Lumières au début du XIX^e siècle », *Dix-huitième siècle* 18, 1987, p. 411-421.

DONNADIEU 2023

Jean Donnadieu, *Un discours sur l'Orient. La leçon Joseph-François Michaud*, Paris, L'Harmattan, 2023.

DRUMONT 1890

Édouard Drumont, *La dernière bataille*, Paris, Dentu, 1890.

EDBURY 1991

Peter W. Edbury, *The Kingdom of Cyprus and the Crusades 1191-1374*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

EDBURY, SCHABEL 2022

Peter W. Edbury, Chris Schabel, « The Papacy and King Peter I of Cyprus », in BEIHAMMER, NICOLAOU-KONNARI (éd.) 2022, p. 177-239.

ENLART 1899

Camille Enlart, *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*, Paris, Leroux, 1899 [rééd. Famagouste, L'Oiseau, 1966].

ESTELMANN 2011

Frank Estelmann, « Poésie, histoire et ethos royaliste. Joseph Michaud et les débuts de l'histoire romantique » in Gilles Bertrand, Alain Guyot (éd.), *Des « passeurs » entre science, histoire et littérature. Contribution à l'étude de la construction des savoirs (1750-1840)*, Grenoble, Ellug, 2011, p. 125-151.

FISCHER-HANSEN 2015

Tobias Fischer-Hansen, « Georg Zoëga and Friedrich Münter. The Significance of their Relationship », in Karen Ascani, Paola Buzi, Daniela Picchi (éd.), *The Forgotten Scholar : Goerg Zoëgar (1755-1809) At the Down of Egyptology and Coptic Studies*, Leyde-Boston, Brill, 2015, p. 87-98.

GLENCROSS 2006

Michael Glencross, « Joseph-François Michaud », in Simone Bernard-Griffiths, Pierre Glaudes, Bertrand Vibert (éd.), *La Fabrique du Moyen Âge au XIX^e siècle. Représentations du Moyen Âge dans la culture et la littérature française du XIX^e siècle*, Paris, Champion, 2006, p. 288-297.

GORINI 2008

Giovanni Gorini, « Frederik Münter, Danish numismatist: New documents », in Outi Järvinen (éd.), *Scripta varia numismatica Tuukka Talvio. Sexagenario dedicata*, Helsinki, Finnish Numismatic Society, 2008, p. 303-316.

GRIVAUD 1992

Gilles Grivaud, « Nicosie remodelée (1567). Contribution à la topographie de la ville médiévale », *Επετηρίδα του Κέντρου Επιστημονικών Ερευνών* 19, 1992, p. 281-306.

GRIVAUD 2009

Gilles Grivaud, *Entrelacs chiprois. Essai sur les lettres et la vie intellectuelle dans le royaume de Chypre 1191-1570*, Nicosie, Moufflon, 2009.

GRIVAUD 2016

Gilles Grivaud, *Venice and the defense of the Regno di Cipro. Giulio Savorgnan's Unpublished Cyprus Correspondence (1557-1570). Including Ascanio Savorgnan's Descrittione delle cose di Cipro from the Collections of the Bank of Cyprus Cultural Foundation*, Nicosie, The Bank of Cyprus Cultural Foundation, 2016.

GRIVAUD 2023

Gilles Grivaud, « La Chorographia d'Etienne de Lusignan : sources et propositions », in Catherine Gaullier-Bougassas (éd.) *Représenter et nommer la Grèce et les Grecs (XIV^e-XVI^e siècle)*, Turnout, Brepols, 2023, p. 191-203.

GRIVAUD 2024a

Gilles Grivaud, « Le rêve gallo-grec de Jean Alexandre Buchon », *Actes du colloque France-Grèce, musée du Louvre 27-28 octobre 2022*, éd. Dominique de Font-Réaulx, Cécile Morrisson, Gilles de Rapper, Athènes-Paris, École française d'Athènes-Musée du Louvre, 2024 (sous presse).

GRIVAUD 2024b

Gilles Grivaud, « Buchon, l'historien et ses contradictions », in G. Grivaud (éd.), *Jean-Alexandre Buchon, historien de la Grèce franque. Actes du colloque de l'École française d'Athènes, 26-27 octobre 2023*, Athènes, École française d'Athènes, 2024, étude n°1.

HARKAS 2020

Ioannis Harkas, *Η Ιστορία της Κύπρου του Φλωρίου Βουστρωνίου: πηγές και επιδράσεις της ουμανιστικής ιστοριογραφίας*, thèse de doctorat, Université de Chypre, 2020.

HARKAS 2022

Ioannis Harkas, « Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana, it. VI, 33 (5943) », in Marco Fanelli (éd.), *Cipro nella Biblioteca Marciana di Venezia, Manoscritti, testi e carte*, Venise, Ca'Foscari, 2022, p. 35-40.

HILL 1940-1952

Georges Hill, *A History of Cyprus*, Cambridge, Cambridge University Press, 1940-1952, 4 vol.

HOWARD 1681

Henry Howard (duc de Norfolk), *Bibliotheca Norfolciana, sive, Catalogue libb. Manuscriptorum & impressorum in omni arte & lingua*, Londres, Excudebat Ric. Chiswel..., 1681.

IKEN 1825

Carl Iken, *Leukothea. Eine Sammlung von Briefen eines geborenen Griechen über Staatswesen, Literatur und Dichtkunst des neueren Griechenlands*, Hartmann, Leipzig, 1825, 2 vol.

JAUNA 1747

Dominique Jauna, *Histoire générale des roïaumes de Chypre, de Jérusalem, d'Arménie et d'Égypte*, chez Jean Luzac, 1747 [2^e éd. Leyde, 1785, 2 vol.].

KOLHER 1885-1902

Charles Kolher, « Buchon (Jean-Alexandre) », in Marcellin Berthelot et *alii* (éd.), *La grande encyclopédie : inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, tome 8*, Paris, Henri Lamirault, 1885-1902, p. 315-316.

KYPRIANOS 1788

Archimandrite Kyprianos, *Ιστορία Χρονολογική τῆς Νήσου Κύπρου*, Venise, Nikolaos Glykis, 1788.

LONGNON 1911

Jean Longnon, « Alexandre Buchon. Sa vie et son œuvre », in BUCHON 1911, p. xi-lvii.

LONGPERIER 1840

Adrien Longpérier, *Monnaies françaises inédites du cabinet de M. Dassy*, Paris, Techener, 1840.

LOREDANO 1647

Giovanni Francesco Loredano, *Historie de' re Lusignani, publicate da Henrico Giblet*, Bologna [=Venise], Giacomo Monti, 1647, 2 vol.

LOREDANO 1732

Giovanni Francesco Loredano, *Histoire des rois de Chypre de la maison de Lusignan et les différentes Guerres qu'ils ont eu contre les Sarrazins et les Genoïs, traduit de l'Italien du Chevalier Henri Giblet Cypriot*, Paris, André Cailleau, 1732, 2 vol.

LOUANDRE, BOURQUELOT 1846

Charles Louandre, Félix Bourquelot, *La littérature française contemporaine 1827-1844, tome 2*, Paris, Félix Daguin, 1846, p. 436-466.

LUSIGNAN 1580

Étienne de Lusignan, *Description de toute l'isle de Cypre et des roys, ...* Nicosie, Paris, chez Guillaume Chaudiere, 1580 [réimp. Nicosie, Bank of Cyprus Cultural Foundation, 2004].

LUSIGNANO 1573

Steffano Lusignano. *Chorograffia et breve historia universale dell' isola de Cipro principiando al tempo di Noè per in sino al 1572*, Bologne, Alessandro Benaccio, 1573 [rééd. Nicosie, Bank of Cyprus Cultural Foundation, 2004].

MAILLY 1780

Jean-Baptiste Mailly, *L'esprit des croisades ou histoire politique et militaire des guerres entreprises par les chrétiens contre les mahométans, pour le recouvrement de la terre sainte pendant les XI^e, XII^e et XIII^e siècles*, Paris-Dijon, Chez Moutard, 1780, 4 vol.

MAIMBOURG 1675-1676

Louis de Maimbourg, *Histoire des Croisades pour la délivrance de la Terre sainte*, cité dans sa 1^{ère} éd. Paris, chez Sebastien Mabre-Cramoisy, 1675-1676, 2 vol. [2^e éd., Paris, chez Sebastien Mabre-Cramoisy, 1676-1679, 4 vol. ; 3^e éd., Paris, chez Sebastien Mabre-Cramoisy, 1680, 4 vol.].

MARSAND 1835-1838

Antonio Marsand, *Manoscritti italiani esistenti nella regia biblioteca parigiana*, Paris, Imprimerie royale, 1835-1838, 2 vol.

MAS LATRIE 1842

Louis de Mas Latrie, « Compte rendu de l'*Histoire des croisades* par Joseph François Michaud », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 3, 1842, p. 409-412.

MAS LATRIE 1844

Louis de Mas Latrie, « Notice sur les *monnaies* et les sceaux des rois de Chypre de la maison de Lusignan », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 5, 1844, p. 118-142.

MAS LATRIE 1847

Louis de Mas Latrie, « Les monuments français de l'île de Chypre », *Le Magasin pittoresque*, 1847, p. 145-147, 219-224, 229-233.

MAS LATRIE 1852-1861

Louis de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, Paris, Imprimerie impériale, 1852-1861, 3 vol.

MICHAUD 1805

Joseph-François Michaud, « Tableau historique des trois premières croisades » in Sophie Cottin, *Mathilde ou mémoires tirées de l'histoire des croisades*, Paris, chez Giguet et Michaud, 1805, p. 5-118.

MICHAUD 1812-1822

Joseph-François Michaud, *Histoire des croisades*, Paris, Chez Michaud Frères et chez Pillet, 1^{er} éd., 7 vol.

MICHAUD 1829

Joseph-François Michaud, *Bibliothèque des croisades*, Paris, chez Ducollet, 4 vol.

MICHAUD 1849

Joseph-François Michaud, *Histoire des croisades faite d'après les derniers travaux et les dernières intentions de l'auteur et augmentée d'un appendice par M. Huillard-Bréholles*, Paris, Furne, 1849, 7^{ème} éd., 4 vol.

MICHAUD 1854-1856

Louis-Gabriel Michaud, « Michaud Joseph-François », *Biographie universelle ancienne et moderne*, tome 28, Paris-Leipzig, Desplaces-Brockhaus, 1854-1856, 2^{ème} éd., p. 206-214.

MICHAUD 2021

Jean-Luc Michaud, « Joseph François Michaud (1767-1839) de l'Académie française, journaliste et historien, membre de l'Académie de Savoie », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie* 9^{ème} série, 4, 2021, p. 404-419.

MICHAUD, POUJOLAT 1833-1835

Joseph-François Michaud, Baptistin Poujoulat, *Correspondance d'Orient 1830-1831*, Paris, chez Ducollet, 1833-1835, 7 vol.

MILLIN 1808

Aubin L. Millin, « Compte rendu de Om Frankernes Mynter I Orienten », *Magasin encyclopédique ou Journal des sciences des lettres et des arts* 2, 1808, p. 134-150.

MONTFAUCON 1739

Bernard de Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, Paris, Briasson, 1739, 2 vol.

MUNHOLLAND 1994

Kim Munholland, « Michaud's History of the Crusades and the French Crusade in Algeria under Louis-Philippe », in Gabriel Weisberg, Petra Ten-Doesschate Chu (éd.), *The*

Popularization of Images. Visual Culture under the July Monarchy, Princeton, Princeton University Press, 1994, p. 144-165.

MÜNNICH 1826

Karl H. W. Münnich, *Gedrängte Reine und Angewandte Neugriechische Sprachlehre zum Selbstunterricht für Studierende*, Dresde, Arnolbischen Buchhandlung, 1826.

MÜNTER 1806

Friedrik Münter, *Om Frankernes Mynter i Orienten*, Copenhague, Sébastien Popp, 1806.

NICOLAOU-KONNARI 2022

Angel Nicolaou-Konnari, « Peter I of Lusignan (1329-69, 1359) in Historical Sources and Modern Popular Culture » in BEIHAMMER, NICOLAOU-KONNARI (éd.) 2022, p.31-76.

OMONT 1884

Henri Omont, « Notes sur les manuscrits grecs du British Museum », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 45, 1884, p. 314-350.

PARISOT 1843

Valentin Parisot, « Michaud (François-Joseph) », *Biographie universelle ancienne et moderne, supplément. Tome 74*, éd. Louis Gabriel Michaud, Paris, Chez Mme C. Desplace et chez L. G. Michaud, 1843, p. 24-39.

PAUL 2012

Nicholas L. Paul, *To Follow in their Footsteps: The Crusades and Family Memory in the High Middle Ages*, New York, Ithaca, Cornell University Press, 2012.

POUJOLAT 1841

Jean-Joseph Poujoulat, « Vie de Michaud » in Joseph-François Michaud, *Histoire des Croisades*, Paris, Furne, 1841, 6^e éd., 1841, vol. 1, p. 206-214.

POUMAREDE 2014

Géraud Poumarède, « Deux têtes pour une couronne : La rivalité entre la Savoie et Venise pour le titre royal de Chypre au temps de Christine de France », *Dix-Septième Siècle* 262/1, 2014, p. 53-64.

REINHARD 1766-1768

Johan-Paul Reinhard, *Vollständige Geschichte des Königreichs Cypern*, Erlangen-Leipzig, Wolfgang Walther, 1766-1768, 2 vol.

RIANT 1877

Paul E. D. Riant, « La charte du maïs », *Revue des questions historiques* 21, 1877, p. 157-172.

RIANT 1884

Paul E. D. Riant, « Matériaux rassemblés par les Bénédictins du 18^e siècle pour la publication du recueil des historiens des croisades », *Archives de l'Orient latin* 2, 1884, p. 105-130.

RICHARD 1995

Jean Richard, « Η σύσταση και οι βάσεις του μεσαιωνικού βασιλείου (1192-1205) » in Théodoros Papadopoulos (éd.), *Ιστορία της Κύπρου, vol. IV, Μεσαιωνικὸν βασιλείον-Ενετοκρατία I*, Nicosie, Fondation de l'archevêque Makarios III, 1995, p. 1-19.

RICHARD 2002

Jean Richard, « De Jean-Baptiste Mailly à Joseph-François Michaud : un moment de l'historiographie des croisades (1774-1841) », *Crusades* 1, 2002, p. 1-12.

RICHARD 2009

Jean Richard, « Le royaume de Chypre face aux projets de croisade », *Compte Rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* 2009, p. 857-863 [repris dans Jacques Paviot (éd.), *Les projets de croisade. Géostratégie et diplomatie européenne du XIV^e au XVII^e siècle*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2020, p. 61-68].

ROZIERE 1847

Eugène de Rozière, *Numismatique des rois latins de Chypre, 1192-1489*, Paris, Didot frères, 1847.

SAINTE-BEUVE 1853

Charles-Augustin Sainte-Beuve, « Monsieur Michaud, de l'Académie française », *Les Causeries du lundi* 7, 1853, p. 20-40.

SAULCY 1836

Félicien de Saulcy, *Essai de classification des suites monétaires byzantines*, Metz, S. Lambort, 1836.

SCHABEL 2012

Chris Schabel, « A Knight's Tale. Giovan Francesco Loredano's Fantastic *Historie de' re Lusignan* », in Benjamin Arbel, Evelien Chayes, Harald Hendrix (éd.), *Cyprus and the Renaissance (1450-1650)*, Turnhout, Brepols, 2012, p. 357-390.

SCHLUMBERGER 1878-1882

Gustave Schlumberger, *Numismatique de l'Orient latin*, Paris, Leroux, 1878-1882, 2 vol. [rééd. Graz, Akademische Druck-U. Verlagsanstalt, 1954].

SERENO 1845

Bartolomeo Sereno, *Comentari della Guerra di Cipro e della Lega dei Principi Cristiani contro il Turco*, Mont Cassin, tipi di Monte Cassino, 1845.

TRELAT 2011

Philippe Trélat, « Clio sous le regard d'Hermès : itinéraire et œuvre de Dominique Jauna, historien de Chypre et des croisades », *Crusades* 10, 2011, p. 147-168.

TRELAT 2017

Philippe Trélat, « Eugène de Rozière et Théophile Roussel, deux historiens lozériens méconnus du royaume médiéval de Chypre », *Cahiers du Centre d'études chypriotes* 47, 2017, p. 19-43.

ZORZI 2013

Marino Zorzi, « La relazione di Bernardo Sagredo, provveditore generale e sindaco a Cipro » in Evangelia Skoufari (éd.), *La Serenissima a Cipro: incontri di culture nel Cinquecento*, Rome, Viella, 2013, p. 87-107.

Les ouvrages de Jean-Alexandre Buchon dans l'historiographie bulgare

Raïa Zaiïmova (Institut d'études balkaniques &
Centre de Thracologie de l'Académie bulgare des sciences)

Résumé

Historien et homme de lettres, Jean-Alexandre Buchon (1791-1846) a le mérite d'avoir publié une collection de chroniques nationales françaises, des relations de voyage, des œuvres poétiques. La plupart de ses écrits touchent de près l'héritage culturel de la Grèce. Dans cet article, on présente l'utilisation de ses textes par l'historiographie bulgare, du milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours.

Les textes publiés par Buchon forment un canevas pour Spiridon Palaousov (1818-1872) qui, de manière formelle, se met en quête de la « vérité » historique et de la propagande anti-papale dans les milieux lettrés d'orthodoxes bulgares, alors assujettis au pouvoir ottoman. Le ton émotionnel concernant la cause nationale bulgare du XIX^e siècle s'estompe dans les études historiques de Vassil Zlatarski (1866-1935).

Pendant les dernières décennies du XX^e siècle, les analyses positivistes des relations de voyage de Buchon et de ses sources publiées sur le passé médiéval – en particulier sur celui de la Grèce franque – répondent aux besoins des chercheurs contemporains. Leurs approches suivent les principes de la méthode pour une utilisation correcte et uniforme des rapports entre les croisés et la population locale balkanique, ainsi que pour apprécier les modèles occidentaux dans l'administration des possessions égéennes franco-vénitiennes. Elles élargissent, ainsi, le domaine de la recherche comparatiste sur la Grèce franque.

Abstract

Historian and literary scholar, Jean-Alexandre Buchon (1791-1846) receives recognition for having published a collection of French national chronicles, travel reports and poetic works. Most of his writings relate to the cultural heritage of Greece. This article presents the Bulgarian historiography, which uses his texts and develops its methods from the mid-19th century to the present day. The texts published by Buchon were merely a good canvas for Spiridon Palaousov (1818-1872), who set out verbally on search for historical "truth" and anti-papal propagation in the literate circles of Bulgarian

Orthodox, then subject to Ottoman Empire. The emotional tone of the 19th-century Bulgarian national cause disappears in the historical studies of Vassil Zlatarski (1866-1935).

In recent decades, positivist analyses of Buchon's travel reports and his published sources on the medieval past and Frankish Greece in particular have met the needs of contemporary researchers. Their approaches follow the principles of the method of correct and uniform use in dealing with the relations between the Crusaders and the local Balkan population and the Western models in the administration of the Frankish and Venetian Aegean possessions. They broaden the field of the comparative research on Frankish Greece.

La plupart des écrits de Jean-Alexandre Buchon (1791-1846) touchent de près la Grèce et son héritage culturel. Historien et homme de lettres, cet auteur infatigable a le mérite d'avoir publié une collection de chroniques nationales françaises, des relations de voyage, des œuvres poétiques, etc., dont une partie essentielle ressuscite le domaine des études sur la Grèce franque, que l'école romantique avait initié en France vers la fin du XVIII^e siècle ⁷⁴⁰.

Dans cette contribution, il sera question des problèmes de la réception bulgare de ses ouvrages d'histoire, et surtout des chroniques concernant autant l'Empire latin de Constantinople que les XIII^e-XIV^e siècles balkaniques. Un seul article bulgare contient des éléments sur sa biographie et donne une idée de ses réflexions sentimentales de voyageur romantique qui formule des caractéristiques particulières, parfois contradictoires, sur les peuples balkaniques à la recherche d'une identité nationale ⁷⁴¹.

La lecture de ses textes et leur exploitation par les historiens bulgares commence vers le milieu du XIX^e siècle, et on peut remarquer que celle-ci va de pair avec la réception littéraire de Charles Du Cange. Un bref aperçu thématique sur les ouvrages de Buchon et les diverses exploitations dont il a fait l'objet donnera une idée de l'importance de ses travaux pour les chercheurs bulgares qui ont abordé les problèmes de la Grèce franque.

LES COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES

En règle générale, les historiens du Sud-Est européen complètent leurs bibliothèques personnelles avec des livres publiés récemment en Occident, à côté de ceux qui paraissent dans les régions balkaniques, à Constantinople et en Russie. La série *Collection des chroniques nationales françaises*, l'édition de la *Chronique de Morée*, *La domination française dans les provinces démembrées de l'Empire grec aux XIII^e-XV^e siècles* font partie de leurs bibliothèques où, à ma connaissance, les livraisons se réalisent quelques années après la parution. Je prends des exemples des catalogues de la Bibliothèque nationale « Saints Cyrille et Méthode » et de la Bibliothèque universitaire de Sofia, dont les collections datent des années 1880-1890. Parmi les neuf livres de Buchon conservés à celle de l'Université, on trouve un exemplaire des *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée* (1843, vol. 2, partie 1) signé de

⁷⁴⁰ GRIVAUD 2022.

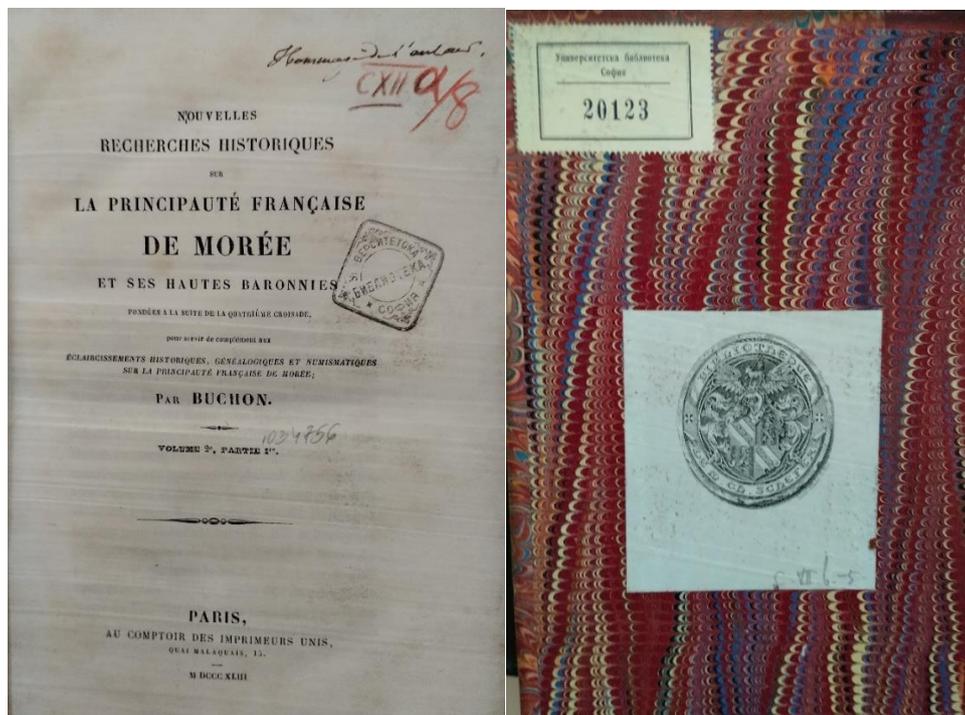
⁷⁴¹ ZAIMOVA 2005.

l'auteur ; sur la page de titre est noté « Hommage de l'auteur » alors que l'ex-libris – « Bibliothèque de M. Ch. Schefer » – indique son premier possesseur. Il s'agit de Charles-Henri-Auguste Schefer (1820-1898), orientaliste, écrivain, historien, membre de l'Institut, directeur des Langues'O. En 1843 – date de l'édition en question –, il est désigné *maître-répétiteur aux Langues'O* ; les années suivantes (jusqu'en 1857), Schefer se trouve au Levant, où il débute sa carrière de drogman. Entre-temps, il semble avoir rencontré Buchon peu après la parution de son livre à Paris. Les deux savants partagent des intérêts communs, l'un s'avère déjà expérimenté dans le domaine des humanités, tandis que l'autre, encore jeune, se projette en ambitieux orientaliste. Cependant, le manque de preuves explicites suggère, également, une autre hypothèse.

Étant bibliophile et passionné par les langues orientales, Schefer possède une riche bibliothèque d'environ 13 000 volumes ; lors de ses voyages, il se procure des manuscrits curieux, des papiers de l'ambassade de France à Constantinople et des objets d'art ⁷⁴². Peut-on, dès lors, supposer qu'il ait obtenu ledit livre de Buchon chez un libraire ou auprès d'un bouquiniste après le décès de l'auteur ? En 1899, c'est-à-dire après sa mort, ses livres sont vendus aux enchères à Paris ⁷⁴³. Quelques-uns ont été achetés et ont fait le voyage de Sofia, où la Bibliothèque universitaire venait d'ouvrir ses portes (**fig. 1**).

Fig. 1a. Exemplaire des « Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée » (1843) de J.-A. Buchon : « Hommage de l'auteur ». © Collection de livres rares de la Bibliothèque de l'Université de Sofia.

Fig. 1b. Ex-libris de l'orientaliste Charles Schefer figurant à l'intérieur de ce même livre.



⁷⁴² BOUCHE-LECLERCQ 1899.

⁷⁴³ NASIRI-MOGHADDAM 2009.

SPYRIDON PALAOUZOV (1818-1872)

Il n'est pas possible de parler des premières acquisitions des bibliothèques publiques bulgares sans mentionner la collection de Spyridon Palaouzov (1818-1872). Ancien élève du prestigieux lycée Richelieu à Odessa, docteur ès lettres en histoire bulgare de l'Université de Saint-Pétersbourg, il fait partie de la première génération d'intellectuels bulgares qui a travaillé sur les problèmes de l'histoire nationale. Il est né à Odessa et n'a pas vécu en Bulgarie, province ottomane jusqu'en 1878. Ayant obtenu un doctorat à Munich pour une enquête sur l'économie des Grecs de l'Antiquité, Palaouzov retourne en Russie, où il collabore avec le slavisant Izmail Sreznevski (1812-1880) dans le domaine des études philologiques. À Moscou, il apprend les langues classiques, et rencontre des savants russes. Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, les études byzantines en Russie connaissent un grand essor, provoquées et stimulées par la politique tzariste de « protection » des orthodoxes, toujours sujets du sultan dans les Balkans. Palaouzov entretient une correspondance avec des universitaires de Bonn, de Munich et d'Heidelberg, ainsi qu'avec les milieux d'intellectuels bulgares d'Odessa. Il se trouve en possession des éditions du corpus de Bonn, des livres du slavisant Schafarik, des actes du patriarche de Constantinople éditées par Josephus Müller et Franc *Miklošič*⁷⁴⁴. Grâce à ce réseau de savants, identique à une République des lettres, sa bibliothèque personnelle comprenait 3500 tomes concernant l'histoire, l'ethnographie et le folklore des Bulgares et des autres peuples balkaniques, rédigés principalement en français, mais aussi en allemand, latin, russe, grec, polonais, tchèque, italien et bulgare⁷⁴⁵. Quelques années après sa mort (1879), à l'aide de Marine Drinov, premier président de la *Société littéraire bulgare*, le ministère de l'Éducation achète sa bibliothèque personnelle pour la verser à la Bibliothèque nationale à Sofia, ce qui provoque son agencement. Ce riche fonds livresque – appelé « ornement de la bibliothèque populaire de Sofia » – est toujours à la disposition des chercheurs. Un tome de Buchon de la *Collection des chroniques nationales françaises...* du XIII^e siècle (1825), peut être consulté au département des imprimés. L'ex-libris de Palaouzov indique sa possession. Ce n'était pas le seul livre de l'historien français consulté par le Bulgare figurant dans sa bibliothèque personnelle.

Les écrits de Palaouzov concernent l'histoire universelle et ecclésiastique, l'étude des textes grecs et byzantins, les États modernes d'Europe et d'Amérique. Pour le Moyen Âge balkanique, il s'intéresse au mouvement de populations et aux premiers chrétiens, à la création de l'État bulgare dans la région danubienne, au siècle d'or du tzar Siméon, au mouvement des Bogomiles et à la famille des Assénides. Le XIV^e siècle et les invasions ottomanes dans le Sud-Est européen, ainsi que ses réflexions sur la situation politique en Europe et les problèmes religieux des Bulgares – en quête de leur indépendance spirituelle durant les années 1860-1870 – forment un autre groupe d'études propres à Palaouzov. Ces publications datent des

⁷⁴⁴ ПАЛАУЗОВ 1974, p. 7-32.

⁷⁴⁵ ЙОРДАНОВ 1930, p. 41-42.

années 1845-1874⁷⁴⁶. La plupart de ses ouvrages, rédigés en russe et en bulgare, ont paru à Saint-Pétersbourg et à Moscou, ainsi que dans la capitale ottomane⁷⁴⁷.

Palaouзов se procurait des éditions étrangères récentes et utiles pour ses projets scientifiques de chercheur. Pendant la période couvrant les années 1840 à 1870, marquée par le mouvement national pour une Église indépendante et pour la libération politique, la génération des Bulgares éduqués reste sensible aux témoignages occidentaux qui touchent de près l'histoire médiévale de leurs royaumes. Le retour vers les événements glorieux et cruciaux du Moyen Âge joue un rôle important pour la construction du récit national. Il en va de même pour Palaouзов. Loin des territoires balkaniques, il est motivé par les ambitions tzaristes russes et leur politique impérialiste visant l'accès au Bosphore et les Dardanelles, ainsi que par celles du Saint Synode destinées aux chrétiens orthodoxes de Turquie. Dans ses écrits, Palaouзов ne suit pas la tradition bulgare historiographique établie depuis le XVIII^e siècle. Ce sont les acquisitions des études byzantines et slaves en Europe occidentale et en Russie qui constituent le fonds de ses sources d'information. Ainsi, sa production scientifique ouvre une nouvelle page dans le développement de l'historiographie bulgare moderne, où le Moyen Âge acquiert désormais une place primordiale⁷⁴⁸.

L'IMAGE DU TZAR CALOJEAN ET L'EMPEREUR BAUDOIN DE FLANDRE

Dans la mesure où l'histoire du tzar bulgare Calojean (1197-1207) et celle de ses relations avec la papauté et les croisés suscitent souvent l'intérêt des chercheurs et des écrivains bulgares, les écrits de Buchon sont souvent consultés, du milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours.

Dans son article intitulé *L'union à l'époque de Jean I^{er} Assène*, publié en 1858 dans la presse périodique bulgare de Constantinople et dans un manuscrit inachevé – *Matériaux pour l'histoire de l'Église bulgare*⁷⁴⁹ – Palaouзов réfléchit sur les problèmes de l'union du royaume bulgare à Rome au XIII^e siècle. Dans mon étude précédente sur Du Cange, j'avais mentionné que le savant possédait un exemplaire de l'*Historia Byzantina* (1680), ouvrage qui avec l'*Histoire de Constantinople*, est cité dans deux articles de Palaouзов relatifs aux événements balkaniques de l'époque de l'empereur byzantin Alexis III (1195-1203)⁷⁵⁰.

Palaouзов y reprend les événements de l'époque du tzar bulgare Jean I^{er} Assène, connu aussi sous le nom de Kaloyannis, Ioannitza ou Calojean, appartenant à la dynastie des Assénides⁷⁵¹. L'accent est mis sur les relations de ce dernier avec la papauté, engagées depuis le règne du prince converti Boris/Michel, au IX^e siècle. Il est notoire que ce dernier avait choisi de recevoir le baptême de Constantinople plutôt que de le recevoir de l'Occident, afin de

⁷⁴⁶ ПАЛАУЗОВ 1974, p. 75.

⁷⁴⁷ ПАЛАУЗОВ 1974, p. 74-78.

⁷⁴⁸ ПАЛАУЗОВ 1974, p. 32-73.

⁷⁴⁹ ПАЛАУЗОВ 1974, p. 207-215, 545-553.

⁷⁵⁰ ПАЛАУЗОВ 1974, p. 211 ; ЗАЙМОВА 2022.

⁷⁵¹ БОЖИЛОВ 1985.

conserver son autorité de khan. Les pourparlers bulgares avec Rome ne reprennent qu'après le rétablissement de l'État bulgare par le pouvoir byzantin, à partir de 1186. Après le règne de ses frères Assène et Pierre, Calojean occupe le trône du tzar de Tărnovo entre 1197 et 1207. Selon Palaouzov, pendant cette période on cherchait à s'éloigner du pouvoir spirituel grec. Ainsi, en 1197, la mission d'un envoyé spécial auprès d'Innocent III pour obtenir la couronne royale et l'établissement d'un archevêque-primat pour le siège patriarcal est racontée en détails dans les correspondances pontificales⁷⁵². Pour Innocent III, le royaume bulgare n'est qu'un futur allié des croisés, et le pape reconnaît à Calojean le titre de *rex* (octobre 1204). Palaouzov considère que l'union avec Rome accomplie par le souverain bulgare correspond à une démarche motivée par les intérêts politiques plus que par conviction religieuse. Son appréciation des relations avec la papauté résulte d'un récit émotionnel, où l'historien relate les batailles et l'hostilité aux croisés sur le territoire balkanique⁷⁵³.

Sans aucun doute, le tzar voulait conserver son pouvoir, et éviter de sanglants combats avec les chevaliers occidentaux. En fait, après 1204, il souhaite faire la paix avec les croisés. Mais les conditions qui lui sont posées – rendre les territoires de Thrace récemment acquis – ne lui conviennent pas. De plus, il déclare que Constantinople lui appartient davantage, plus qu'aux hordes étrangères. La fin tragique de l'empereur Baudouin après la bataille d'Andrinople (1205) est considérée par Palaouzov comme « un propos fanatique », « un mensonge », bien que cet événement crucial soit raconté par bon nombre de chroniqueurs de l'époque. Pour expliquer la démarche politique de Calojean visant l'union du pape et sa volonté d'entretenir des relations pacifiques avec les croisés, il cite des sources primaires sur la mort de Baudouin :

Le fanatisme de cette époque a mis en circulation un conte sur l'assassinat de Baudouin – Villehardouin, Nicetas Choniates, Acropolite puis, les Annales de Saint-Berthin et de Flandre reprennent cet « événement romantique ». Les historiens modernes le répètent. Parmi ceux-ci, un anonyme d'une grande chronique écrite en patois rouchi⁷⁵⁴, témoin de ce même événement, prouve que cette fable sur le comportement inhumain de Calojean est fautive⁷⁵⁵.

Ainsi, Palaouzov cite mot à mot le texte publié par Buchon dans le tome III de la *Collection des chroniques nationales françaises* où (à Castenemac, Stanimacas) « Renier de Torsoy [...] dit entre les autres choses que l'empereur Baudouin estoit mort et qu'il le scavoit de certain par ceux qui l'avoient veu mort ; et estoit mors des playes, qu'il eult a la bataille ou il fut pris »⁷⁵⁶.

Cette méthode de Palaouzov de faire confiance à une seule source primaire en négligeant les témoignages d'un groupe de sources rappelle la méthode dix-huitiémiste des historiens de

⁷⁵² Le rétablissement de la Patriarchie bulgare est acté au concile de Lampsaque (Asie Mineure), en 1235.

⁷⁵³ ПАЛАУЗОВ 1974, p. 207-215, 545-553.

⁷⁵⁴ Patois du Hainaut français, de la région de Valenciennes.

⁷⁵⁵ ПАЛАУЗОВ 1974, p. 214-215 [trad. du bulgare par Raïa Zaïmova].

⁷⁵⁶ ПАЛАУЗОВ 1974, p. 214-215 ; BUCHON 1828, p. 290.

l'Église ou de l'histoire politique, tels que Tillemont⁷⁵⁷ ou Voltaire. Dans l'*Histoire de Charles XII* du fameux philosophe, figure une réflexion similaire :

Un moine grec, un moine latin écrivent que Mehmet II a livré toute la ville de Constantinople au pillage [...] Cent historiens copient ces misérables fables ; les dictionnaires de l'Europe les répètent. Consultez les véritables annales turques recueillies par le prince Cantemir, vous verrez combien tous ces mensonges sont ridicules⁷⁵⁸.

En omettant les contradictions provoquées par les bruits et les légendes provenant des informations des sources primaires, Voltaire s'inscrit dans la conception tracée par Louis de Beaufort sur la recherche cartésienne de la vérité historique⁷⁵⁹. Mais, à la différence de Beaufort, Voltaire ne tente pas la comparaison entre les textes des sources pour trouver la « vérité ». Au début du XVIII^e siècle, les chroniques osmano-turques étaient peu connues en France. Il est évident que sa méthode hypercritique repose sur le rejet d'une source en faveur d'une autre – seule porteuse, à son avis, d'une indubitable « vérité ». Il en va de même pour Palaouзов, dont les partis-pris en faveur de Calojean⁷⁶⁰ étaient sans doute formulés dans sa tête avant la rédaction de son article, afin d'affermir ses sentiments patriotiques en faveur du tzar bulgare, et en défense de la cause nationale en quête d'une Église indépendante, non soumise à l'autorité du pape. Deux ans après cette publication consacrée à Calojean, Palaouзов réagit sévèrement au mouvement uniate des Bulgares à Constantinople (1860). Dans ce contexte, les lazaristes identifiés aux jésuites, avaient attiré un certain nombre de Bulgares orthodoxes à reconnaître l'union avec le pape, justifiant son manque de confiance en ces « apostats », qui créent la désunion religieuse au sein du peuple⁷⁶¹.

Ce n'est pas par hasard que Palaouзов choisit la chronique en patois rouchi publiée par Buchon, qui n'était pas connue et exploitée par ses contemporains. Son compatriote G. S. Rakovski (1821-1867) – publiciste et idéologue de la révolution nationale – a consacré tout un livre aux Assénides d'après les sources grecques de l'époque, où il exprime ses doutes quant à la volonté d'union de Calojean. Selon cet auteur, le belliqueux tzar n'aurait pas engagé de batailles avec les croisés, et fait mourir Baudouin à Tărnovo de manière sanglante, s'il avait préalablement obtenu l'union avec Rome⁷⁶².

Le représentant de la génération suivante d'historiens – Vassil Zlatarski (1866-1935)⁷⁶³ – est considéré comme le doyen des études universitaires médiévales en Bulgarie, et le premier savant de cabinet enseignant à partir de ses propres recherches. Le troisième tome de son

⁷⁵⁷ TILLEMONT 1720, p. iij : « [...] étudier l'histoire des Saints et de l'Eglise dans les sources et dans les originaux, pour y chercher la vérité toute pure ».

⁷⁵⁸ VOLTAIRE 1878, p. 127 ; CANTEMIR 1973, p. 327-328.

⁷⁵⁹ MOUSNIER, LABROUSSE 1985, p. 58-60.

⁷⁶⁰ Selon Nicéphore Grégoras il était cruel. Voir les récits de cet auteur pour la prise de Varna (1201) par Calojean, ses attaques des Latins devant Serrès et le siège de Salonique : ГИБИ 1983, p. 67, 73, 78.

⁷⁶¹ ПАЛАУЗОВ 1977, p. 686-693.

⁷⁶² РАКОВСКИ 1860, p. 14-15.

⁷⁶³ Éduqué à Saint-Petersbourg au gymnase classique, il y suit des études universitaires à la Faculté d'histoire et de philologie ; il est professeur d'histoire à l'Université de Sofia de 1897 à sa mort.

Histoire de l'État bulgare au Moyen Âge comprend une analyse *in extenso* du règne des Assénides. L'étude de Buchon *Recherches et matériaux* y est exploitée à plusieurs reprises pour la généalogie de cette dynastie de Tărnovo, les dernières années du règne d'Alexis Slav, etc.⁷⁶⁴. En ce qui concerne les chroniques relatant le sort de Baudouin, Zlatarski compare les textes grecs et latins sans donner de préférence à une source unique. Sa méthode comparatiste révèle le développement de la critique historique qui, d'après lui, commence avec les études bulgares des années 1870 et se poursuit pendant la période d'entre-deux-guerres.

Une étude récente (2022) sur la politique de Calojean jette la lumière sur les territoires qu'il possède au moment de la bataille d'Andrinople. Sous le titre *Le prince de Philippoupolis*, Kaline Jordanov revient sur le XIII^e siècle bulgare et balkanique en se référant à bon nombre de sources primaires. Deux bulles de la chancellerie du pape Honorius III récemment publiées (2015) permettent quelques interprétations de la vie du despote bulgare Alexis Slav. Ce noble, descendant de la famille des Assénides, était vassal des Francs au début du XIII^e siècle. Sa principauté autonome comprenait des territoires des régions des Rhodopes, de Philippoupolis et de Macédoine orientale, voisines du duché latin de Philippoupolis ; à cette époque, elle occupait une place importante dans la carte géographique et politique des Balkans. Dans la partie de son livre intitulée *La région des Rhodopes : l'Autre Bulgarie*⁷⁶⁵, l'auteur réfléchit aux démarches accomplies par le tzar Calojean après la bataille d'Andrinople, afin de définir les frontières et son contrôle de la région des Rhodopes. En comparant les témoignages de Villehardouin et ceux de Buchon publiés dans ses *Recherches et matériaux...*⁷⁶⁶, il élabore l'hypothèse que cette région n'appartenait pas à Calojean, puisqu'il s'était retiré vers « son pays », c'est-à-dire dans la vallée de Haute-Thrace.

L'HISTORIOGRAPHIE CONTEMPORAINE

Des chercheurs bulgares ont abordé la question de l'existence de la principauté de Morée et des événements balkaniques durant le XIII^e siècle. Le plus souvent, leurs recherches sont facilitées par les traductions bulgares de la chronique de Villehardouin (1946, 1985)⁷⁶⁷, et d'extraits tirés de l'*Histoire de Constantinople* de Du Cange (1992) d'après l'édition de Buchon (1826). La première édition critique de Vsevolod Nikolaev, ancien élève du collège des Augustins à Plovdiv, trace la voie d'une recherche systématique sur le texte intégral de chaque source narrative, afin d'élargir et d'approfondir les connaissances des chercheurs sur le Moyen Âge. Il est notoire que le récit historique sur la période médiévale bulgare est construit exclusivement à partir de sources byzantines et latines. Dans son introduction, Nikolaev décrit en détail les éditions et les traductions en langues modernes de Villehardouin, de Contarini jusqu'à Bouchet,

⁷⁶⁴ BUCHON 1840a ; ЗЛАТАРСКИ 1940, p. 225, 271, 304, 307, 351, 357, 615.

⁷⁶⁵ ЙОРДАНОВ 2022, p. 147-148.

⁷⁶⁶ BUCHON 1840a, p. 153-156.

⁷⁶⁷ ЖОФРОА ДЪ ВИЛАРДУЕН 1946 ; ЖОФРОА ДЪ ВИЛАРДУЕН 1985.

sans oublier l'édition de Buchon, ses *Recherches et matériaux...* avec les chroniques de Baudouin et Henri de Constantinople.

Au fil des années, d'autres textes occidentaux et des chroniques concernant la Grèce franque provoquent l'intérêt des historiens. L'étude sociologique et anthropologique d'Aneta Ilieva s'avère la première monographie d'un chercheur bulgare entièrement consacrée à la *Frankish Morea (1205-1262)*⁷⁶⁸. L'auteure s'occupe du caractère de l'interaction socioculturelle entre Francs et population locale pendant la période consécutive à 1205. Ainsi, brochant un aperçu des méthodes appliquées dans l'historiographie, Ilieva relève les points de vue de la première génération de chercheurs romantiques : « une autre race de Centaures » est un stéréotype que Buchon utilise pour désigner les princes d'autrefois, tandis que Diane de Guldenchrone considère les succès des Francs comme « un roman de conquête »⁷⁶⁹. La *Chronique de Morée* y est exploitée dans plusieurs versions, à côté des *Recherches et matériaux* de Buchon, des sources primaires grecques et occidentales (Muntaner, Sanudo Torcello, régestes des papes, etc.), ainsi que des études byzantines modernes en plusieurs langues européennes concernant la Grèce franque. Dans sa conclusion, Aneta Ilieva souligne qu'en raison des limitations sociales, le caractère de l'interaction socioculturelle entre les Francs et la population locale a permis la préservation d'un substrat social pratiquement insensible à la domination étrangère. Ainsi, la cohabitation de diverses communautés ethniques et religieuses a beaucoup mieux réussi à l'échelle sociale que dans le domaine ecclésiastique.

Dans l'*Encyclopedia of Greater Hellenism*, l'article de Snezhana Rakova se consacre entièrement à la présence des Génois à Constantinople à partir du XII^e siècle et pendant la période ottomane⁷⁷⁰. Ce texte, destiné à une encyclopédie, touche de près les moments les plus importants des relations des Génois avec les empereurs byzantins avec leurs privilèges dans le secteur du commerce maritime. Un an avant le démembrement de l'Empire latin de Constantinople, les Génois avaient réussi à conclure un traité d'alliance offensive et défensive avec Michel VIII Paléologue, alors empereur de Nicée (1259-1282). Le traité de Nymphée – aujourd'hui Kemalpaşa en Turquie –, signé le 13 mars 1261 accorde à Gênes les mêmes privilèges commerciaux byzantins que ceux dont jouissait Venise. Les deux républiques italiennes reçoivent des concessions exceptionnelles et finissent par prendre le contrôle sur l'ensemble du commerce de la Méditerranée orientale. Cette situation durera jusqu'à la chute de Byzance et se prolongera même jusqu'aux premiers siècles de l'Empire ottoman. En faisant un parcourt de l'atmosphère tendue pendant les années 1260 et les clauses du traité de Nymphée, Snezhana Rakova précise que ce sont à deux historiens – Charles Du Cange (éd. 1657) et son éditeur du début du XIX^e siècle Alexandre Buchon – deux pionniers dans la collecte de sources primaires sur le XIII^e siècle, que revient le mérite d'avoir publié les régestes de la commune de Gênes⁷⁷¹.

Les renvois aux publications de Buchon sont marginaux dans un certain nombre d'études où il est question des relations des souverains bulgares avec les croisés ou

⁷⁶⁸ ILIEVA 1991.

⁷⁶⁹ ILIEVA 1991, p. 25, 254.

⁷⁷⁰ RAKOVA 2008.

⁷⁷¹ BUCHON 1826 et 1840a.

d'évènements balkaniques cruciaux ⁷⁷². Je m'arrête sur celles qui ont récemment parues et dont l'approche positiviste n'est qu'une continuation des recherches déjà entamées par la génération précédente.

Dans la thèse de doctorat de Nikola Dulguérov, intitulée *Les possessions angevines dans les Balkans aux XIII^e-XIV^e siècles*, les ouvrages de Buchon sont à la base de sa recherche, à côté d'autres sources primaires de cette même période ⁷⁷³. La principauté d'Achaïe ou de Morée (1205-1430), fondée par Guillaume de Champlitte à la suite de la Quatrième croisade, y est présente avec son histoire politique et diplomatique, assortie d'une étude sur son administration. Sur un ton positif, l'auteur retrace les principales étapes de la construction de « l'Empire » de Charles 1^{er}, fondateur de la dynastie angevine ⁷⁷⁴. Son étude est concentrée sur les possessions balkaniques de cette dynastie, qui englobaient une partie des territoires de la Grèce et de l'Albanie actuelles. L'accent porte sur les relations interbalkaniques de la dynastie et leurs particularités, sur la possession des terres et la structure administrative gouvernementale. L'auteur se réfère à plusieurs reprises à la *Chronique* de Raymond Muntaner, qui est une bonne source primaire pour les évènements du XIII^e siècle. Celle-ci lui est accessible dans l'édition de Buchon insérée aux « Chroniques étrangères relatives aux expéditions pendant le XIII^e siècle » ⁷⁷⁵. Pour étudier la mosaïque des relations familiales autour de la dynastie angevine, Dulguérov recourt à la traduction anglaise de Muntaner, réalisée par Lady Goodenough parue dans les dernières décennies ⁷⁷⁶. On peut observer que la nouvelle génération de chercheurs préfère de plus en plus des textes anglophones publiés, et n'utilise les éditions du XIX^e siècle qu'en second choix ⁷⁷⁷. Cependant, les *Nouvelles recherches historiques...* ⁷⁷⁸, les *Recherches historiques sur la principauté de Morée et ses hautes baronnies*, les *Nouvelles recherches...* et les *Chroniques étrangères...* de Buchon occupent une place primordiale dans son étude. Celles-ci s'ajoutent aux autres sources catalanes, à Joinville, Orbini, Longnon, aux archives de Naples, pour développer une approche comparatiste qui contribue à la compréhension des processus balkaniques aux XIII^e-XIV^e siècles, où la période du pouvoir angevin coïncide, voire provoque dans une certaine mesure, le processus de formation des petits États albanais.

Le même chercheur universitaire vient d'élargir son champ d'étude sur l'Empire latin de Constantinople, la principauté de Morée et la Romanie vénitienne. Dans sa monographie intitulée *Le modèle occidental de gouvernement en Égée – Francs et Vénitiens aux XIII^e et XIV^e siècles*, il aborde *in extenso* l'organisation administrative des États et des possessions des croisés dans la région égéenne, étudie l'élément occidental dans le mode de gouvernement, qui se superpose à certaines pratiques et aux titres byzantins pour montrer la continuité du cadre impérial ⁷⁷⁹. Il est évident que les sources primaires, y compris les éditions de Buchon citées ci-dessus, sont identiques à celles utilisées dans l'étude précédente de Nikola Dulguérov ⁷⁸⁰. L'une

⁷⁷² Данчева-Василева 1985, p. 74-75 ; АНДРЕЕВ 1978, p. 59-74.

⁷⁷³ Thèse de doctorat défendue en 2007 et publiée par les presses de l'Université de Sofia : ДЮЛГЕРОВ 2021.

⁷⁷⁴ Sur les pourparlers restés sans résultats de la Bulgarie avec Charles d'Anjou, voir : АНДРЕЕВ 1978, p. 59-74.

⁷⁷⁵ BUCHON 1840b.

⁷⁷⁶ MUNTANER 2010.

⁷⁷⁷ ДЮЛГЕРОВ 2021, p. 147.

⁷⁷⁸ BUCHON 1843.

⁷⁷⁹ ДЮЛГЕРОВ 2023 ; les sources primaires et une abondante littérature scientifique y est publiée aux p. 417-433.

⁷⁸⁰ ДЮЛГЕРОВ 2023, p. 69, 226 (*Recherches historiques*) ; p. 11, 69, 130 (*Recherches et matériaux*, 1840 ; p. 72, 81 (*Nouvelles recherches*, 1845).

des principales conséquences de l'installation des croisés dans les Balkans et en Égée fut l'introduction du féodalisme avec ses relations typiques entre seigneur et vassal. Les nouvelles institutions, inconnues jusqu'à présent à Byzance, commencèrent à fonctionner comme un parlement, où étaient représentés les petits féodaux, les prélats et les citoyens (en Morée). Ces organisations inhabituelles ont joué un rôle important dans le développement des États francs, en particulier dans la principauté d'Achaïe.

EN GUISE DE CONCLUSION

Après ce parcours rapide sur la réception des ouvrages de Buchon, je pourrais marquer quelques différentes étapes. À partir des années 1880-1890, les collections des bibliothèques publiques en Bulgarie, récemment organisées dans le cadre d'un nouvel État moderne, ouvrent leurs portes. Leurs acquisitions comprennent des bibliothèques personnelles d'hommes de lettres d'Europe centrale et de Russie. Dans le cas de Spiridon Palaouzov, dont la bibliothèque personnelle est à la base de ces collections de livres, les textes publiés par Buchon offrent un bon canevas dans sa quête de la « vérité » historique et pour la propagande anti-papale dans les milieux lettrés orthodoxes de ses compatriotes. Le ton émotionnel concernant la cause nationale bulgare du XIX^e siècle s'estompe dans les études historiques de Vassil Zlatarski, où la critique historique montre un autre niveau d'exploitation des sources primaires, y compris celles qui sont éditées par Buchon. Les publications de l'érudit français ne sont qu'une solide base de recherches dans le domaine des études balkaniques. Ainsi, pendant les dernières décennies, les analyses positivistes de ses relations de voyage et des textes sur le passé médiéval, en particulier sur la Grèce franque, répondent aux besoins des chercheurs contemporains. Leurs approches suivent les principes de la méthode pour une utilisation correcte et uniforme, traitant les problèmes franco-vénitiens et leurs modèles occidentaux dans l'administration de leurs possessions égéennes, ainsi que les rapports entre croisés et populations locales balkaniques, qui élargissent l'horizon de la recherche comparatiste.

Bibliographie

BOUCHE-LECLERCQ 1899

Auguste Bouché-Leclercq, « Notice sur la vie et les travaux de M. Charles Schefer ; lue dans les séances des 3 et 10 novembre 1899 », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Année 1899, novembre-décembre*, p. 627-668.

BUCHON 1826

Jean-Alexandre Buchon, *Histoire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs (par du Fresne du Cange 1657)*, n. ed., Paris, 1826, Appendice n° 19, p. 438-452.

BUCHON 1828

Jean-Alexandre Buchon, *Chronique de la prise de Constantinople par les Francs écrite par Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne et de Romanie, suivie de la continuation de Henri de Valenciennes avec notes et éclaircissements* par J.-A. Buchon, Paris, chez Verdier libraire, 1828.

BUCHON 1840a

Jean-Alexandre Buchon, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles dans les provinces démembrées de l'Empire grec à la suite de la quatrième croisade*, Paris, Auguste Desrez, 1840. Appendice E, p. 462-472.

BUCHON 1840b

Jean-Alexandre Buchon, *Chroniques étrangères relatives aux expéditions pendant le XIII^e siècle*, Paris, Auguste Desrez, 1840.

BUCHON 1843

Jean-Alexandre Buchon, *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée*, 2 vol., Paris, Au comptoir des imprimeurs unis, 1843.

CANTEMIR 1973

Dimitrie Cantemir, *Historian of South-East European and Oriental Civilizations*, Bucharest, 1973.

GRIVAUD 2022

Gilles Grivaud, « L'histoire de la Grèce franque/latine et l'École française d'Athènes (Première partie) », *Bulletin de Correspondance Hellénique moderne et contemporain* 6, 2022, p. 185-203 : <https://doi.org/10.4000/bchmc.1051>

ILIEVA 1991

Aneta Ilieva, *Frankish Morea (1205-1262). Social-cultural Interaction between the Franks and the Local Population*, Athènes, Historical Publications St. D. Basilopoulos, 1991.

MOUSNIER, LABROUSSE 1985

Roland Mousnier, Ernest Labrousse, *Le XVIII^e siècle. L'époque des "Lumières" (1715-1815)*, Paris, PUF, 1985.

MUNTANER 2010

Chronicle of Muntaner, ed. by Lady Goodenough, Routledge, 2010.

NASIRI-MOGHADDAM 2009

Nader Nasiri-Moghaddam, « Charles-Henri-Auguste Schefer », *Encyclopedia Iranica*: <https://www.iranicaonline.org/articles/schefer-charles-henri-auguste>

RAKOVA 2008

Snezhana Rakova, Genovese in Constantinople, *Εγκυκλοπαίδεια Μείζονος Ελληνισμού, Κωνσταντινούπολη* : <<http://www.ehw.gr/l.aspx?id=11933>>

TILLEMONT 1720

Lenain de Tillemont, *Histoire des empereurs et des autres princes qui ont regne durant les six premiers siecles de l'Eglise...* par le sieur de Lenain de Tillemont. t. 1, A Paris, Chez Charles Robustel, 1720.

VOLTAIRE 1878

Voltaire, *Histoire de Charles XII*, préf. de l'édition de 1748, *Œuvres complètes*, vol. 16, Paris, 1878.

ZAIKOVA 2005

Raia Zaïkova, « L'œuvre du byzantiniste Du Cange et son éditeur Buchon (XIX^e siècle) », *Études balkaniques* (Sofia) 4, 2005, p. 121-128.

ZAIKOVA 2022

Raia Zaïkova, « Du Cange, les croisés et les royaumes balkaniques – Un aperçu bulgare », in Gilles Grivaud (éd.), *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, Athènes, École française d'Athènes, 2023 : [hal-04231344](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-04231344)

АНДРЕЕВ 1978

Йордан Андреев, « Отношенията между България и Неаполитанското кралство през втората половина на XIII в. », *Исторически преглед*, 1978/4, p. 59-74.

БОЖИЛОВ 1985

Ив. Божилов, *Фамилията на Асеневици (1186-1460)*, Sofia, БАН, 1985.

ГИБИ 1983

Гръцки извори за българската история (ГИБИ), т. XI, Sofia, БАН, 1983.

ДАНЧЕВА-ВАСИЛЕВА 1985

Ани Данчева-Василева, *България и Латинската империя (1204-1261)*, Sofia, БАН, 1985.

ДЮЛГЕРОВ 2021

Никола Дюлгерев, *Анжуйските владения на Балканите (XIII-XIV в.)*, Sofia, УИ „Св. Климент Охридски“, 2021.

ДЮЛГЕРОВ 2023

Никола Дюлгеров, *Западният модел на управление в Егея – франки и венецианци (XIII-XIV век)*, Sofia, УИ „Св. Климент Охридски“, 2023.

ЖОФРОА ДЪО ВИЛАРДУЕН 1946

Хрониката на Жофроя дъо Вилардуен: Завладяването на Цариград, Прев. Всеволод Николаев, Sofia, Българска историческа библиотека, 1946.

ЖОФРОА ДЪО ВИЛАРДУЕН 1985

Жофроя дъо Вилардуен, Завладяването на Константинопол, прев. предг. и бележки Ив. Божилов, Sofia, Наука и изкуство, 1985.

ЗЛАТАРСКИ 1940

Васил Златарски, *История на българската държава през средните векове. Т. 3. Второ българско царство. България при Асеневци (1187-1280)*, Sofia, Придворна печатница, 1940.

ЙОРДАНОВ 1930

Велико Йорданов, *Историята на Народна библиотека в София. По случай 50-годишнината ѝ (1879-1929)*, Sofia, Държ. Печатица, 1930.

ЙОРДАНОВ 2022

Калин Йорданов, *Принцът на Филипопол: непознатият деспот Алексий Слав в светлината на нови извори и открития*, Sofia, ИБЦТ, 2022.

ПАЛАУЗОВ 1974

Спиридон Палаузов, *Избрани трудове. т. 1. Изследвания по история на България и европейския югоизток през Средновековието*. Под ред. на В. Гюзелев и Хр. Коларов, Sofia, Наука и изкуство, 1974.

ПАЛАУЗОВ 1977

Спиридон Палаузов, *Избрани трудове, т. 2*, Sofia, Наука и изкуство, 1977, с. 686-693.

РАКОВСКИ 1860

Георги С. Раковски, *Нѣколко рѣчи о Асѣню Първому, Великому царю Българскому и сыну му Асѣню Второму*, У Бѣлградъ, Сърв. Книгопечатница, 1860.

AUTRICES ET AUTEURS

Catherine Bouras est secrétaire de rédaction pour la *Chronique des fouilles* à l'École française d'Athènes : catherine.bouras@efa.gr

Gilles Grivaud est professeur émérite à l'Université de Rouen-Normandie, membre du GRHis (UR 3831) : gilles.grivaud@univ-rouen.fr

Marie Guérin est membre de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée : marieguerin@hotmail.fr

Isabelle Guizard-Ortega est maîtresse de conférences à l'Université de Nîmes, membre de l'UPR CRHOME : isabelle.ortega@unimes.fr

Ioannis Koubourlis est professeur associé à l'Université de Crète : koumpi@uoc.gr

Paraskévas Matalas est professeur assistant à l'Université de Crète : matalas@uoc.gr

Nikitas Passaris est docteur en archéologie de l'Université nationale et kapodistrienne d'Athènes : nikitas.passaris@hotmail.com

Philippe Trélat est membre du Centre d'études chypriotes et membre du GRHis (UR 3831) : phil_trelat@yahoo.fr

Ludivine Voisin est membre scientifique de l'École française d'Athènes et membre du GRHis (UR 3831) : ludivine.voisin@efa.gr

Nasia Yakovaki est professeure assistante à l'Université nationale et kapodistrienne d'Athènes : nassiyakovaki@hotmail.com

Raïa Zaimova est professeure, Institut d'études balkaniques & Centre de Thracologie de l'Académie bulgare des sciences : rzaimova@gmail.com ; rzaimova@balkanstudies.bg